
(107)
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHÆOLOGY
Library Regl No
INDIA

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1920

I

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1920

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1919.

La séance s'ouvre a 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier ;

MM. le chanoine Maere, Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Kintsschots, Geefs, Willemsen, Geudens, chanoine Laenen, membres titulaires ;

MM. l'abbé Philippen. Mgr. Lamy, Hasse, Buschmann, membres correspondants regnicoles ;

M. le comte de Caix de St-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Blomme, Matthieu, Soil de Moriamé, chanoine Jansen, Coninckx, chanoine van den Gheyn, de Behault de Dornon, Stroobant, Destrée, Combaire, membres titulaires

MM. Bautier, De Bruyn, Bernard, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

M. le président en ouvrant la séance adresse au nom de l'Académie ses félicitations à tous les membres qui depuis la dernière séance ont obtenu une nomination honorifique dans les ordres nationaux et spécialement au secrétaire qui vient d'être promu officier de l'ordre de Léopold.

M. Donnet se déclare très touché de cette attention et remercie tous ses collègues de leurs cordiales félicitations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 1919. Celui-ci est adopté sans observations.

Depuis la dernière séance la Compagnie a eu le regret de perdre divers de ses membres ; ce sont :

M le baron van der Bruggen, ancien ministre, membre d'honneur, décédé à Gand le 30 septembre 1919;

M. le comte Ch. Lair, membre honoraire étranger, mort à Blou le 13 octobre 1919;

et parmi les membres correspondants étrangers :

M. le comte Charles de Beaumont, tué accidentellement à Piégut, en octobre 1918;

M. Victor de Swarte, mort le 24 juin 1917;

et M. l'abbé Grob, curé de Bivingen-Berchem, (Luxembourg) le 7 septembre 1915.

Il est donné lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Mercier qui remercie l'Académie pour sa nomination de membre d'honneur

L'Académie royale flamande fait parvenir la liste de ses divers concours.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance, ainsi que le compte-rendu analytique de quelques uns d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

MM. Van Heurck et Casier donnent respectivement lecture des notices biographiques qu'ils ont consacrées à la mémoire de M. Frans Van Kuyck et du vicomte de Ghellinck d'Elseghem. Ces travaux seront insérés dans le bulletin.

M. Willemsen donne connaissance d'une notice très documentée qui constitue le résumé d'un important travail consacré à la technique et à l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVIe siècle. Cette étude fort complète apporte une contribution de grande valeur au point de vue économique à l'histoire d'une industrie constituant autrefois pour toutes nos provinces une source puissante de prospérité et de richesse.

M. Hasse a surveillé soigneusement les fouilles qui ont été exécutées récemment à Anvers à la place de Meir, pour la construction d'une banque anglaise, et un peu plus loin pour celle d'un second immeuble. Sans parler des constatations intéressantes qu'il a faites au point de vue géologique, il a pu relever les restes des fondations de l'ancienne église des grands Carmes, assister à l'ouverture des caveaux et recueillir un grand nombre d'objets appartenant

à toutes les époques, telles que débris de bronze. monnaies, poteries en grés, tuiles spéciales, fragments de sculptures, etc.

M. Hasse résumera le résultat des constatations qu'il a faites en une étude qui paraitra dans le Bulletin.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL BERGMANS.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 7 DÉCEMBRE 1919.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans. président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine Maere. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Kintschots, Geefs. Willemsen, Geudens, chanoine Laenen, membres.

Lecture est faite par le secrétaire du procès-verbal de la séance du 3 août 1919 ; il est adopté sans observations.

Il est procédé à l'élection d'un vice-président pour 1920 ; onze membres prennent part au vote.

M. Soil de Moriamé est élu à l'unanimité.

Il est donné connaissance de la démission de M. le chanoine Warichez. La présentation de candidats pour sa succession sera faite en la séance de février 1920.

Sont ensuite nommés membres correspondants étrangers :

MM. J. G. Prod'homme, musicologue 9, rue Lauriston, Paris ;

Dr Johanny Roosval professeur à l'université d'Upsala, 24. Novi Melarstrad, Stockholm ;

Aurelio de Llano Roza de Ampudia, délégué royal provincial pour les Beaux-arts à Oviédo ;

Fr. Deshoulières, directeur adjoint de la Société française d'archéologie, Paris, rue de la tour, 49 ;

Noël Thiollier à St-Etienne (Lyon) ;

M. F. F. Urquhart, professeur d'histoire, Balliol collège, St-Gilles, Oxford ;

MM. Robert Blair, secrétaire de la société des Antiquaires à Newcastle, (South shields) ;

Maurice Bauchon avocat à Valenciennes ;

Maurice Prou, directeur de l'école des Chartes, rue Madame, 75, à Paris ;

R. Cagnat, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, 96, Boulevard Montparnasse, Paris ;

Salomon Reinach, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, 16, avenue Victor Hugo, Boulogne s/ Seine (Paris) ;

Robert Coltman Clephan, Tynemouth (Northumberland) ;

Baudi di Vesme, 4, via Academia delle sienze, Turin ;

Dr Lorenzo Rovere, 52, Corso Montevecchio, Turin ;

Jules Martha, professeur à la Faculté des lettres de l'Université 16, rue de Bagneux, Paris (VIe) ;

Jules Blanchereau, trésorier de la Société française d'archéologie, 6, quai Barentin, Orléans;

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président.
PAUL BERGMANS.

Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

A. SLUYS. Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België.
ALF. DE GROOTE. Belgische militaire strafrechtspleging.
K. DE FLOU. Woordenboek der toponymie.
COOPMAN & BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd.
VERDEYEN & ENDEPOLS. Tandalu's visioen en St-Patricius' vagevuur.

PAUL BERGMANS. Notice sur Adolphe Pauli.
ID. Notice sur Florimond van Duyse.
FERNAND DONNET. Un médecin limbourgeois, magistrat d'Anvers.
ID. Les origines d'une entreprise commerciale anversoise aux Canaries au XVIe siècle.
JOS. BERTHELÉ. Les villes militaires du Bas-Languedoc.
Dr J. W. MULLER. Van den vos Reinaerde.
N. DE PAUW. Middelnederlandsche gedichten en fragmenten.
ABBÉ J. PAQUAY. Province de Limbourg. Inventaire archéologique.
ID. Tongres. Guide illustré.
J. GESSLER. Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz

2° ÉCHANGES.

ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
XXXe deel. 2e & 3e afl
ID. Société royale de Géographie.
Bulletin. Tome XXXIX. 3e & 4e fasc.
BRUXELLES Académie royale de médecine.
Bulletin IVe série, tome XXIX, n° 6.
ID. Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-arts de Belgique.
Annuaire 1915-1919.
ID Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel 1920 n° 1.
GAND Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. September, October, November 1919.
Jaarboek 1914.
Uitgaven 5 vol.
ISEGHEM Neerlandia franciscana
III, nos 1-2.
PARIS. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXLVII, 2 livr.
Partie littéraire. Tome CXLVI, 4e livr.
ID. Musée Guimet.
Annales, tomes XXVI & XXVII.

PARIS. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique 1913, livr. 2 & 3; 1914, 1 & 3; 1915, 1 & 2; 1916, 1 & 2; 1917, 1 & 2; 1918, livr. 1.
Bulletin philologique et historique. Années 1913, 1914, 1915, 1916, 1917.
Section des sciences économiques et sociales. Années 1911, 1912, 1913/1915.
Congrès des sociétés savantes de 1911, 1912, 1913, 1914.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 78e vol, nos 1 & 2.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires. Tome LXIII.

CHAMBERY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes LIII & LIV.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome VI.

BAR-LE-DUC Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc et de Commercy.
Mémoires. Tome 41.
Bulletin mensuel 1913.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin 188 à 204e livr.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires Tomes XVI, XVII, XVIII, XIX et XX.

TOULOUSE. Société archéologique du midi de la France.
Bulletin Nouvelle série no 41.

MACON. Académie de Macon.
Annales. 3e série, tomes Y, XV (2e partie) et XIX.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel, Tom. XVIII, 4e trim. et tom. XIX, 1 à 4.

BÉZIERS Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. Vol. XLII, 1e livr.

BEAUNE. Société archéologique.
Mémoires. Années 1912, 1913, 1914/15, 1916.

ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux, 1912/13.

MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn & Garonne.
Bulletin archéologique, historique et artistique.
Tome XLI, 1 à 4 trim., tome XLVI

CAEN Société des antiquaires de Normandie
Bulletin Tomes XXVIII & XXIX.
Mémoires 1913, 1914, 1915, 1916-17.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel Année 1913, 4e trim. ; 1914, 1-4 ; 1915, 1-4 ; 1916, 1-4 ; 1916, 1-4 ; 1917, 1-4
Mémoires. Tome VIII.
Bibliothèque. Catalogue des manuscrits.

ROUBAIX. Société d'études de la province de Cambrai.
Mémoires. Tome XX.
Bulletin mensuel, Janvier à décembre 1913.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge & d'Aunis.
Tome XXIII. 6e livr. ; tome XXIV, 1-3 livr. ; tome XXXVIII, 6e livr.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3e serie, tome III, nos 1-2.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Année 1913 (3e & 4e fasc.) ; année 1914 (1e & 2e fasc.) ; année 1914 (juin) 1918.

LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications, 1912. 1-4 trim.

AIX-EN-PROVENCE. Académie des sciences, agriculture, arts et lettres.
Séance publique 1912, 1913, 1916, 1917.
Bibliothèque. Rapport 1915, 1916, 1917, 1918.

ID. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome VI, nos 1-2
Faculté des lettres. Annales. Tome VI, nos 1-2.

GRENOBLE. Académie Delphinale
Bulletin. 5e série, tome X.

BESANCON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires 1912-1913.

EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Recueil des travaux. 7e série, tome I.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI, no 205.

ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires, 2e série, tomes XLIII & XLIV.

LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Mémoires. 3e série, tome XIV.

LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXIII, 2e livr. ; tome LXVI, 2e livr. ; tome LXVII.

NIMES. Académie de Nimes.
Mémoires. 7e série, tome XXXIV.

DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'or.
Mémoires. Tome XVI, 3e fasc.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
Bulletin. Tome IV, 1e livr., table des tomes II & III.
Mémoires. Tome III, 3e livr.
Statistique monumentale, tome IV, 1e & 2e livr.
Epigraphie. Tome I, supplément. Tome III, 3e fasc., tome IV, 7e fasc., tome VI, 2e fasc.

MILAN. Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Série II, vol. XLVI, fasc. X, 6-20, vol XLVII, fasc. 1 à 20 ; vol. XLVIII ; fasc. 1 à 20 ; vol. XLVIX, fasc 1 à 20 ; vol. L, fasc. 1 à 20 ; vol. LI, fasc. 1 à 20.
Mémorie. Vol. XXIII, fasc. 1 à 11 ; vol. XXIV, fasc. 1

TURIN. Societa piémontese di archeologia e belle arti.
Bolletino. Anno III, nos 1-2.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verhandelingen. Deel XIV, nos 2-6. Deel XV, no Deel XVI, nos 1-5. Deel XVII, nos 1-4. Deel XVIII, no 1.
Jaarboek 1913, 1914 1915, 1916.

ID. Verslagen en mededeelingen. 4e reeks. Deel XII. 5e reeks. Deel I & VII.
Prijsvers. 1914, 1915, 1916, 1917.

UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. 35e Deel.
MIDDELBURG. Zeeuwsch Genootschap der wetenschappen.
Archief. 1915, 1916 1917, 1918, 1919.
CALCUTTA. Archaeological survey of India.
Memoirs. N° 1.
PESHAWAR. Archaeological survey of India. Frontier Circle.
Annual report 1918-19.
WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of american ethnology. 32e annual report. List of publications.
Bulletin 46, 55, 57, 62.
WASHINGTON. Publications 2300 2302, 2305, 2345, 2351, 2388, 2398, 2399, 2466, 2470.
United States national museum. Report till june 30. 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.
PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LIII, n° 223 & 214.
BERKELEY. University of Californie.
Publications. Vol. X, n° 6 & vol. XI, n° 2.
BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. L, nos 1, 2, 3.
NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and science.
Mémoirs. Vol. VI.
AUGSBURG. Historische verein für Schwaben und Neuburg.
Zeitschrift. 44. band.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX

FRIBOURG EN BRISGAU. B. Herder. Catalogue de livres.
LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Kunst Katalog nr 475.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de décembre 1919 et janvier 1920.

MESSIEURS,

Après une longue interruption, les services des échanges internationaux ont repris leur activité. Le premier envoi, une caisse pesant cent kilos, m'est parvenu apportant à notre bibliothèque l'importante série des publications de nombreuses sociétés, surtout françaises, qui pendant la guerre n'ont pas suspendu le cours de leurs travaux. C'est vous dire que je ne pourrais vous donner qu'un bien faible aperçu des richesses archéologiques et historiques que récèlent ces multiples recueils. Les limites de ce modeste compte rendu ne me permettent pas d'analyser aussi complètement que je le voudrais tant de travaux certainement remarquables et qui, en d'autres circonstances, commanderaient au moins une mention.

Dans les domaines de la musicologie ou de l'histoire locale gantoise, personne plus que notre président, M. Paul Bergmans, n'est qualifié pour rappeler les travaux de ceux qui se sont adonnés à ces sciences. Aussi faut-il signaler la notice biographique si complète et si documentée qu'il consacre à *Florimond van Duyse* qui, comme écrivain et comme compositeur, remplit pendant un quart de siècle un rôle dont l'importance s'affirme sans conteste, puis une seconde *Notice sur Adolphe Pauli*, architecte, dont le talent fut mis à contribution pour l'érection dans sa ville natale de nombre de constructions importantes.

M. A. Brédius ne se lasse pas de fouiller les sources d'archives pour y découvrir les documents relatifs aux anciens peintres hollandais ; il a réussi à recueillir dans celles de Dordrecht d'intéressants documents permettant de compléter quelque peu la biographie d'un certain nombre de peintres originaires de cette ville. Dans son étude intitulée *Een en ander over Dordtsche schilders*, que publie le *Koninklijke Akademie van Wetenschappen* d'Amsterdam dans ses *Verslagen en mededeelingen* (Afdeeling letterkunde, 4e Reeks,

12[e] deel, bl. 115), il fait connaître le résultat de ses recherches. Les indications relatives à Albert Cuyp, tout au moins au point de vue artistique, sont moins importantes qu'on aurait pu le désirer. Par contre un peintre anglais, Richard Farrington, établi à Dordrecht, peut-être élève de Cuyp, semble avoir joui d'un talent plus marquant que celui qu'on aurait pu attendre d'un amateur. La date du décès de Paul Weyts peut être avec sûreté établie en 1618 ; Jean Olis, dont le musée de Bruxelles possède une œuvre, s'établit à la fin de sa vie à Heusden où il décéda en 1676. Rembrandt comptait à Dordrecht plusieurs élèves et non des moindres ; c'étaient Nicolas Maes, au sujet des œuvres duquel, maints détails inédits se retrouvent dans les protocoles des notaires locaux, Samuel van Hoogstraten dont un inventaire dressé après décès fait connaître diverses œuvres aujourd'hui perdues, Jacques Levecque qui a certains moments parvint à imiter étonnamment la manière de peindre de son maître, et Arent De Gelder, plus amateur que peintre de profession. D'autres mentions intéressantes fournissent encore une contribution précieuse à la biographie de nombre d'artistes dordrechtois, parmi lesquels nous citerons encore Isaac van Duynne, peintre de poissons ; celui-ci exécuta nombre d'œuvres qui plus d'une fois furent par erreur attribuées à Van Beyeren.

Grâce à l'évolution progressive de l'architecture, la sculpture obtint au XII[e] siècle, en Bourgogne, un large accès dans l'art monumental. Une plastique nouvelle trouva son emploi dans la décoration des églises. Dans son travail qu'il consacre à *Cluny centre et foyer artistique de la sculpture bourguignonne au XII[e] siècle.* (Annales de l'Académie de Macon, 3[e] série, tome XV, 2[e] partie), M. Victor Terret prouve que ce fut «l'ordre de Cluny qui inaugura ou du moins remit un honneur dans sa grande église abbatiale, l'enseignement synthétique par l'image » enseignement qui trouva son développement dans ces innombrables motifs sculptés qui enrichissent les tympans des portes, les chapitaux des colonnes et tant d'autres parties de la basilique de St.-Hugues. Beaucoup de ces œuvres ont disparu dans la tourmente révolutionnaire qui sévit en France à la fin du XVIII[e] siècle. Les vestiges qui en subsistent, complétés par quelques documents descriptifs, permettent de se rendre compte de leur valeur; ils établissent aussi l'influence de la ten-

dance artistique que l'école de Cluny introduisit dans la décoration de tant d'autres églises qui étaient sous la dépendance directe de la grande abbaye ou qui furent construites dans son voisinage plus au moins immédiat.

Parmi ces édifices sacrés, s'élevait au moins depuis le XIIe siècle, à Berzé-la-ville, une chapelle qui dépendait du château des moines de Cluny (Loc. cit. p. 248). Elle existe encore et se signale par les peintures murales du plus grand intérêt qui la décorent entièrement. Comtemporaines ou peu postérieures de la construction des bâtiments, ces œuvres sont homogènes ; on y retrouve une remarquable image du Christ qui domine toute la décoration et qu'entourent de nombreuses figures d'apôtres, de saints, des scènes religieuses soulignées par une décoration florale très riche. La rareté de documents de ce genre appartenant à l'époque romane augmente encore la valeur de ces œuvres dans lesquelles on retrouve toutes les qualités et les défauts de cet « art byzantin aux types conventionnels et aux règles hiératiques qui depuis le IXe siècle était devenu en Europe, comme le dit M. Léonce Lex qui les décrit, à proprement parler l'art chrétien ».

Notre confrère d'Amiens, Mr Pierre Dubois, fit au début de l'année 1912 une conférence à l'hôtel de ville du Havre sur *Les beffrois et les hôtels de ville de la Belgique, du Nord de la France et de la Normandie.* (Receuil des publications de la société havraise d'études diverses 79e année, 1^r trim. 1912 p. 65). Les provinces actuelles du Nord de la France placées au XVe siècle sous l'obéissance des mêmes souverains que les provinces belges, unies à celles-ci par les liens économiques et artistiques les plus étroits, devaient nécessairement subir l'influence de cette vie commune. Il n'est donc pas étonnant que des monuments, tels le beffroi d'Arras et l'hôtel de ville de St-Quentin aient été directement inspirés par des édifices existant à Gand ou à Bruxelles. Afin de prouver cette thèse, M. Dubois étudie successivement les deux séries de monuments qui forment en quelque sorte l'emblème des groupes urbains et des communes. Le beffroi constituait en effet une démonstration de la liberté conquise; si les ressources manquent pour l'édifier, on fait servir à cet usage une tour d'église. Sa valeur est essentiellement symbolique Les hôtels de ville sont de construction plus récente; les plus

anciens datent du XIII[e] siècle; ils servent essentiellement de lieu de réuniou aux bourgeois; ils constituent en quelque sorte le temple de la cité. De nombreuses particularités, que détaille l'auteur, contribuent à mettre en relief le rôle de ces monuments et les usages qui résultaient de leur emploi.

Des liens trop étroits existent entre l'histoire des invasions Normandes dans nos provinces et dans les territoires Normands et Anglais pour que nous ne signalions pas l'étude critique que M. Henri Printout consacre dans les mémoires de l'Académie nationale des siences, arts et belles-lettres de Caen (1915) à *Dudon de Saint-Quentin et son histoire des princes ducs normands*. Celui-ci fut le premier des historiens Normands : c'est dans ses œuvres que tous les auteurs postérieurs ont puisé leurs renseignements. Le problème de sa véracité était donc d'une importance capitale. L'auteur établit d'abord que Dudon s'est servi de diverses sources; il tâche de les identifier, et conclut qu'il a constitué non une œuvre d'histoire, mais une œuvre apologétique. Pour le prouver il analyse longuement son ouvrage *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*; il étudie sous toutes leurs phases les biographies d'Hasting, de Rollon, de Guillaume-longue-épée et de Richard I. Les chapitres qu'il leur consacre sont des plus intéressants. L'origine danoise ou norvégienne des chefs normands qui s'établirent en France y est discutée avec autorité, les principaux exploits geurriers qui parsemèrent leur carrière y sont exposés aux certitude. Et de la comparaison de ces faits historiquement prouvés avec les assertions de Dudon, on est forcé de conclure que la valeur de l'œuvre de celui-ci est bien faible; il s'efforce d'exagérer l'ancienneté de la puissance normande, et lui prête des antecédents sans fondement. Empruntant en un curieux amalgame aux sources annalitiques et aux traditions orales, il a tenu avant tout à constituer une apologie des ducs de Normandie, et pour atteindre ce but, s'est plutôt montré rhétoricien, hommes de lettres et chanoine de cour qu'historien impartial et critique avisé.

La ville d'Abbeville a autrefois donné le jour à toute une pléiade de graveurs. Les principaux d'entre eux ont trouvé un historien averti en M. Emile Delignières. La mort le surprit quand il travaillait à la biographie de deux artistes qui s'adonnèrent également

au travail de taille douce, c'étaient *Les Macret*. M. Macqueron a complété l'étude entreprise par M. Delignières et vient de publier son travail dans les mémoires de la société d'émulation d'Abbeville (tome VI). Charles François Macret, né en 1751, s'établit à Paris où il mourut en 1783, délaissant un œuvre important et remarquable ; ce sont des portraits, des planches destinées à l'illustration d'ouvrages littéraires, des estampes historiques. Son jeune frère Jean-César Macret ne fut pas doué de qualités aussi brillantes que celles de son aîné ; toutefois il fut l'auteur de quelques travaux dignes de mention. M. Macqueron fournit un ample catalogue descriptif et raisonné qui complète fort heureusement la biographie des frères Macret.

A diverses reprises nous avons attiré l'attention sur les monuments anciens qui existent encore si nombreux dans l'Inde. Les publications que nous recevons directement, nous permettaient de nous initier quelque peu aux particularités les plus saillantes de l'un ou l'autre d'entre eux. Toutefois il nous manquait, pour approfondir cette étude, un guide qui put nous permettre de nous initier quelque peu aux règles, et aux traditions artistiques qui présidèrent à l'érection de ces monuments antiques, de spécifier plus au moins l'époque de leur construction. Cette lacune vient d'être en partie comblée par les deux volumes qui M. Jouveau-Dubreuil à consacré dans les Annales du Musée Guimet (Bibliothèque d'études. Tomes XXVI et XXVII) à l'*Archéologie du Sud de l'Inde*. Dans son ouvrage l'auteur étudie systématiquement l'architecture et l'iconographie du pays Dravidien, occupé par les populations de langue tamoule et s'étendant le long de la côte de Coromandel depuis l'embouchure de la Pennar jusqu'au cap Comorin. Dans ces parages les monuments religieux sont excessivement répandus ; on peut souvent en déterminer l'âge par les inscriptions dont ils sont couverts. A défaut d'indications de ce genre il faut recourir aux particularités architectoniques et décoratives. Celles-ci permettent d'établir une succession de styles bien déterminés, chacun d'eux correspondant à une époque distincte. Diverses influences importées ont contribué à la constitution du style Dravidien, mais celui-ci n'est pas resté immuable ; il a évolué. Au moyen de nombreux exemples appuyés par une illustration copieuse, M. Jouveau-Dubreuil détermine les diver-

ses évolutions qu'a éprouvées le style Dravidien, établit les caractéristiques de chaque époque et détermine les modifications que l'ornementation des monuments a éprouvées dans chacune d'elles.

Le volume consacré a *l'Iconographie du Sud de l'Inde* n'est pas d'un intérêt moindre; l'illustration en est toute aussi abondante. Cette iconographie est presqu'entièrement hindouiste.

Les dieux et les scènes religieuses ont toujours été représentés d'une manière invariable, car sur ce point des canons excessivement sévères et précis ont reglé cette représentation. L'âge de ces sculptures ne peut en quelque sorte être établi que par celui des monuments dont elles font partie. Quant a leur interprétation, elle ne peut être déchiffrée qu'en ayant recours aux productions littéraires locales. Ces problèmes divers l'auteur les résoud heureusement et sur ce point son ouvrage constitue un guide précieux.

Tous nous connaissons au musée de peinture d'Anvers, le tableau, (nº 255) faisant partie de la collection van Ertborn et qui représente la Vierge portant son divin Enfant, debout dans une vaste église ogivale. Ce panneau qui faisait partie d'un triptyque, daté de 1499, a été autrefois attribué à Memling. Il existe d'autres repliques de la même œuvre, notamment dans la galerie Doria à Rome, dans celle de Pozoni à Crémone, et au Musée de Berlin, sans compter les trois dessins, copies du XVIe siécle. Une autre replique de la même œuvre était conservée il y a quelques années à Nantes dans la collection de l'architecte et archéologue Nau. Plusieurs critiques d'art ont prétendu que ce tableau serait le même qui après avoir fait partie de la galerie Suermondt à Aix-la-Chapelle, aurait été acquis par le Musée de Berlin. M. Salomon Reinach dans une note sur *Un tableau du XVe siècle à retrouver*, que publie le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts de Paris (année 1908, p. 69) prouve qu'aucune identité ne peut exister entre le tableau de Berlin et celui de Nantes. D'une enquête faite par M. Reinach dans la famille de M. Nau, il résulte que le panneau que celui-ci possedait a été, après son décès, vendu à Paris de la main à la main par son fils. Depuis lors le chef-d'œuvre a disparu ; on en perd la trace. C'est dans le but de le retrouver que M. Reinach a redigé la note que nous signalons ici.

Dans le même fascicule, le même auteur s'occupe du *Maitre de Flémalle*. On connait les différentes tentatives d'identification qui ont été faites depuis qu'en 1887, M. Bode suivant une suggestion d'Henri Hymans proposa de grouper autour d'un triptyque de la collection de Mérode une série d'œuvres picturales du XVe siècle, attribuées jusqu'alors à divers artistes connus et de leur donner un auteur commun qui serait à découvrir. Depuis lors au sujet de cette attribution diverses tentatives furent faites dans ce sens. Tour à tour les historiens d'art ont crû reconnaitre dans le maitre de Mérode, devenu plus tard le maitre de Flémalle, Rogier Van der Weyden, Jacques Daret, Robert Campin, Rogier de Bruges, Hubert Van Eyck et d'autres encore. M. Reinach discute ces multiples attributions et les conteste. Procédant ensuite à l'analyse comparative des diverses œuvres groupées autour du triptyque de Mérode, étudiant les documents d'archives et groupant quelques faits historiquement établis, il émet l'opinion que ces peintures seraient les œuvres de jeunesse de Rogier Van der Weyden. Elles auraient été créées quand l'artiste « jeune, ardent, épris du violent et du colossal n'avait pas encore subi l'influence des Van Eyck et travaillait en élève des sculpteurs gothiques plutôt qu'en peintre». Toutefois il ne veut rien affirmer définitivement et se borne à former le vœu qu'un document d'archives, un extrait de compte, vienne dévoiler d'une façon incontestable le véritable auteur du triptyque, dit de Flémalle, et des autres œuvres qui lui sont apparentées.

Du Limbourg nous sont parvenues deux contributions. Ce sont celles d'abord de M. le curé Paquay. Il est l'auteur d'un *Guide illustré de Tongres* qui renferme le nombreuses photographies et fournit des renseignements concis et précis sur l'histoire et les monuments de l'antique *Atuatuca Tungrorum*. Il a également rédigé le premier fascicule de l'*Inventaire archéologique* de la province de Limbourg. Cette publication qui depuis longtemps aurait dû voir le jour et qui, sans retard devrait être continuée renferme la description succinte des œuvres d'art intéressantes que renferment encore les édifices publiés des petites communes du canton de Tongres. C'est ensuite M. Gessler qui étudie dans une récente brochure *Les privilèges des monnayeurs du comté de Looz*. Ces privilèges datent du XVe siècle ; ils furent importants et nombreux. Les mon-

nayeurs jouissaient en effet du droit exclusif de fabriquer la monnaie du comté ; agréaient eux-mêmes les membres de leur corporation ; étaient affranchis de toute prestation militaire ; jouissaient d'immunités judicaires étendues ; bénéficaient d'un minimum de salaire et étaient dispensés du payement des accises et gabelles. Toutefois cette dernière faveur ne leur fut concédée qu'au début du XVIe siècle.

Il nous resterait à signaler dans diverses publications, d'intéressantes contributions à l'histoire de la tapisserie, mais ce serait étendre outre mesure les limites de ce rapide compte-rendu. Nous réservons ces renseignements pour une courte annexe que nous joignons à ce rapport.

Vous serez d'avis avec moi, j'en suis persuadé, Messieurs, que si la guerre a suspendu pendant trop longtemps le service d'échanges de notre Compagnie, que les publications qui nous parviennent de nouveau en si grand nombre, ne le cèdent pas en intérêt à celles qui nous étaient antérieurement envoyées. Dès aujourd'hui les accroissements de notre bibliothèque ont repris leur cours normal. Plaise au Ciel qu'à l'avenir, elle n'ait plus à passer par pareille épreuve.

Anvers, 1 février 1920.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Note bibliographique sur les Tapisseries.

De peur d'allonger outre mesure le compte-rendu analytique habituel des principaux ouvrages parvenus à la bibliothèque de l'Académie au cours des mois de décembre 1919 et janvier 1920, j'ai crû bien faire en condensant en une note additionnelle les renseignements relatifs aux tapisseries que j'avais relevés dans ces ouvrages.

L'importance artistique qui s'attache aux tapisseries, à leur histoire, à leur description, s'accentue sans cesse. Elles jouissent d'une faveur incontestable. Je n'en veux pour preuve que l'âpreté avec laquelle les tentures de choix ont été disputées lors des dernières enchères publiques. Les tapisseries flamandes surtout bénéficent de cette vogue. Et c'est ainsi, que pour ne citer qu'un exemple, et je choisis le plus récent, lors de la vente publique organisée à Paris, à la galerie Petit, les 8 et 9 décembre derniers, des collections de M. le pasteur Goulden, il fut offert aux amateurs une série de tentures que les comptes-rendus désignent comme tapisseries flamandes du temps de Louis XII. C'était une suite de pièces dont les deux principales représentant, la première, un tournoi, et la seconde une présentation à la Cour, furent adjugées respectivement à frs. 213.000 et à frs 220.100. Au dessus de la tête de deux des personnages figurant sur la première pièce, se remarquent brodés les noms de Leziaie et de Perseus, qui constituent sans doute une indication relative aux personnages représentés. Ces deux pièces pour autant que nous puissions en juger d'après une photographie, sont d'une grande richesse de composition. La scène du tournoi

surtout est débordante de vie. Deux chevaliers richement armés, montés sur des coursiers revêtus de housses somptueuses, combattent avec ardeur, tandis que la groupe des spectateurs occupe une estrade dressée à l'une des extrémités du champ clos. La seconde pièce qu'on intitule : présentation à la cour, est conçue dans un style plus calme. De nombreux seigneurs et dames richement accoutrés, se promènent, se reposent, cueillent des fleurs dans un jardin, ou bien semblent présenter leurs hommages à quelques hauts personnages. (¹)

Pour les autres pièces de la collection, les indications fournies par les catalogues sont malheureusement fort rudimentaires. Le plus souvent on se borne à spécifier qu'elles constituent une suite à la précédente. Pour quelques unes cependant, certains détails complémentaires apportent une légère précision. C'est ainsi qu'une de ces pièces qui fut payée frs 140.000 comportait de nombreux personnages et était encadré d'une bordure illustrée de fleurs et de fruits. Les autres tentures furent disputées à des prix moindres, quoiqu'encore fort respectables, tels par exemple sept petits panneaux agrémentés de personnages et animaux qui furent adjugés à frs 27.200.

Dans la même vente figurent encore quelques pièces flamandes dignes d'attention. Je me bornerai à citer celle que le catalogue date de l'époque de la Régence et qui représente l'adoration du Veau d'Or. La bordure est composée de feuillages parsemés de coquilles Cette œuvre obtint frs. 75 100; elle portait la marque de Bruxelles. Au même atelier appartenait une autre pièce payée fr. 60.000 et signée Van der Borght. Elle représentait, d'après un carton de Teniers, l'été ou la moisson.

Cette tenture faisait sans doute partie d'une suite représentant les mois de l'année, ou bien les quatre saisons, sujets que les haute-lisseurs bruxellois se plurent à reproduire à maintes reprises. Les Van der Borght constituent une lignée de tapissiers, qui depuis le dernier quart du XVII[e] siècle se succédèrent à Bruxelles. Faute de renseignements suffisants, on ne peut ici préciser ni savoir de quel membre de cette famille il est question. Remarquons qu'à une

---

(1) Photographie dans la Chronique des Arts, livraison d'octobre-décembre 1919.

expositition ouverte il y a quelques années à Orléans, figurait une pièce de tapisserie, designée comme étant « un Teniers » et signée par Jacques Van der Borcht. Elle appartenait à M. Martellier (¹).

Enfin trois tapisseries et cinq fragments consacrés à la représentation de scènes mythologiques extraites des métamorphoses d'Ovide, sujet qui du reste était très en vogue dans les ateliers flamands, trouvèrent acheteur par accumulation à fr. 116.100.

Dans une vente qui fut organisée dans le même local quelques mois plus tôt, j'ai relevé la mention de certains lots intéressants. Je me bornerai à citer cinq pièces tissées à Bruxelles au XVIᵉ siècle et représentant l'histoire de Scipion. Dans les bordures se remarquaient des paysages agrémentés d'animaux parmi lesquels on pouvait retrouver Jupiter, entouré des oiseaux du ciel et Neptune accompagné des poissons de la mer. Ces pièces obtinrent respectivement 12.200, 12.300, 14.000, 15.600 et 19 000 francs.

Une seconde tenture bruxelloise, datant du XVIIᵉ siècle, signée et datée Gill. Van Leefdael 1684, fut adjugée à fr 21.000. On y voyait le Temps enchaîné par l'amour, entouré de génies, de petits amours et de blasons.

Cette fois nous pourrons peut être arriver à une identification plus précise Dans son ouvrage sur les Tapisseries bruxelloises (p. 331), Alphonse Wauters en parlant de Guillaume van Leefdaele, rapporte que M. Michel Eufrussi possède de lui de charmantes pièces dont le sujet principal consiste en une armoirie timbrée d'une couronne ducale, au dessus de laquelle on voit le Temps enchaîné par l'amour ; le fond représente un tapis à fleurs et une guirlande que des amours soutiennent par les coins. Elle est doublement signée : d'une part *D Teniers inv. fec. 1684* et d'autre part *Guillelmus van Leefdael fecit.*

La signature, la date, et les détails de la composition concordent parfaitement ici avec les indications sommaires que fournit le catalogue de la vente parisienne.

Enfin une troisième pièce, adjugée àfr. 31.100, avait été fabriquée à Bruxelles au XVIIᵉ siècle, d'aprés des cartons de Rubens, et était consacrée à la glorification de la foi catholique triomphant de la

(1) Alph. Wauters. Les tapisseries bruxelloises, p. 344.

philosophie et de la science. Cette pièce était complétée par une seconde tenture, représentant le triomphe de l'Eglise sur l'ignorance et l'aveuglement, qui obtint le même prix.

Ces deux tapisseries appartiennent manifestement à une de ces suites de compositions qui sont connues sous le nom de Triomphes de la foi ou de Triomphes de l'Eglise et dont Rubens peignit les cartons Ces œuvres jouirent en leur temps d'un grand succès et furent exécutées en de multiples exemplaires. Plusieurs séries plus ou moins complètes en existent encore, notamment au couvent des religieuses déchaussées à Madrid, à l'église St Pierre à Gand et dans diverses collections françaises et anglaises (1).

D'autres ventes de date récente provoquèrent des résultats identiques. Nous croyons inutile de les citer avec plus de détails ; ceux-ci ne pourraient que confirmer davantage la vogue meritée dont jouissent les tapisseries et surtout celles qui furent exécutées dans les ateliers établis dans nos provinces.

On nous excusera si nous croyons devoir donner un peu plus de développement aux renseignements puisés dans les publications diverses qui récemment sont parvenues à notre bibliothèque.

Dans une précédente communication, qu'antérieurement nous avons déjà analysée (3 août 1919) M. le commandant Lefebvre des Noëttes étudiant un certain nombre d'éléments, relevés sur la célèbre tapisserie de Bayeux, avait conclu que cette œuvre d'art n'avait probablement pu être exécutée avant le début du XIIe siècle. M. Levé ne s'était pas rallié à cette solution ; il lui opposait diverses objections dont la principale était relative à l'escrime des cavaliers. M. Lefebvre des Noëttes ne se déclara pas convaincu par les documents produits par M. Levé, il les discuta dans de *Nouvelles remarques sur la date probable de la tapisserie de Bayeux*, que publie le Bulletin monumental, organe de la société française d'archéologie (Vol. LXXVIII, N° 1—2, p. 129). Il fait remarquer que les chevaux de tous les cavaliers ont pour frein le mors de brides à longues branches qui ne domine dans les monuments figurés que dans la seconde moitié du XIIe siècle. Autres caracteristiques du XIIe siècle : les chevaux sont ferrés, tous les

(1) MAX ROOSES. L'œuvre de Rubens, I. 53.

cavaliers sont coiffés du casque à nasal, les boucliers sont plus longs et plus effilés vers la pointe, les broignes protègent la gorge et la nuque des cavaliers. Une partie de ceux-ci est armée avec des lances généralement munies d'un pennon; ils les tiennent sous le bras et pour charger prennent la position du lancier moderne, ce qui les éloigne indubitablement du XIe siècle. Mais à ces documents sont encore mêlés des éléments qni tendent à rapprocher la tapisserie de ce dernier siècle. C'est pourquoi M. Lefebvre des Noëttes persiste à rattacher l'origine de la tapisserie à une époque de transition, et à la dater du commencement du XIIe siècle. L'examen détaillé des figures prouve qu'il n'existe parfois pas de concordance entre celles-ci et les textes qui les accompagnent et qu'en diverses scènes les cavaliers en combattant portent la lance en arrêt sous le bras comme cela se fit généralement au XIIIe siècle. Cette constatation ferait tomber les objections soulevées par M. Levé.

Parmi les nombreuses et précieuses tapisseries qui sont exposées au musée d'art religieux installé dans les bâtiments de l'ancien évêché d'Angers et qui, en grande partie, appartiennent à la cathédrale de cette ville, se remarque une suite de quatre pièces, représentant la Passion de Notre Seigneur. Elles furent léguées le 16 mai 1505 par le trésorier général des finances Pierre Morin à l'église Saint Saturnin de Tours. Le chanoine Thiéry précédemment les avait étudiées et avait eu la perspicacité de découvrir inscrites sur la bordure des vêtements de certains personnages deux signatures: celle de l'auteur des cartons et celle du hautelisseur qui les exécuta. Le premier n'est autre que Jean van Roome ou Jean de Brussel, peintre de la gouvernante Marguerite de Savoie, qui dessina les cartons de nombreuses tentures, telles celles du Crucifiement et de l'histoire de David, appartenant au Musée du Parc du cinquantenaire, et d'autres que l'on retrouve à Madrid dans les collections de la couronne, à Trente, en Italie, en Angleterre, à Saumur, ailleurs encore. Quant à Pierre van Aelst, il dirigeait à Bruxelles un atelier qui fut en pleine vogue sous le règne de Philippe-le-Beau et c'est dans cette ville qu'il exécuta entre 1495 et 1505 la tenture de la cathédrale d'Angers. Mais celle-ci est incomplète. On ignorait ce que les pièces disparues représentaient. On avait à ce sujet emis diverses hypothèses.

Il est possible aujourd'hui de donner à ce problème une solution

définitive. Dans son étude consacrée à *La tapisserie de la passion d'Angers et la tenture brodée de Saint Barnard de Romans*, que nous trouvons dans le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'instruction publique et des Beaux Arts à Paris, (Année 1917, 1e livraison, p. 54) M. le chanoine Ch. Urseau, nous apprend que l'église Saint Barnard de Romans (Drôme) possède une suite non de tapisseries, mais de tentures brodées qui indubitablement ont été exécutées en prenant pour modèle soit les tapisseries d'Angers, soit les cartons mêmes de de Room. Cette suite comprend huit panneaux ; ils furent brodés en 1555, probablement dans une communauté de femmes. Ce ne sont pas des tapisseries, mais des broderies, c'est à dire un travail dans lequel le dessin, au lieu de faire partie intégrante du tissu comme dans les tapisseries, s'applique sur le tissu déja existant. Certaines parties délicates, telles les figures et les mains, ont été peintes sur toile et appliquées sur le fond. Grâce à ces broderies, il est possible de se rendre compte de l'ensemble que constituait autrefois la tapisserie d'Angers. On ne pourra que d'avantage regretter qu'une partie de cette remarquable œuvre d'art soit perdue ou égarée.

Nous ne quitterons pas le musée d'Angers sans dire un mot d'une autre tenture de tapisserie qui y est également conservée. Il s'agit de trois pièces seules subsistantes d'une série plus nombreuse qui fut consacrée à retracer l'histoire de Saint Saturnin, archevêque de Toulouse. Leur valeur n'est pas bien grande, car leur style semble médiocre et le coloris a pris par suite du temps des teintes grises et terreuses. C'est du moins ce que constate M Saché dans une *Note sur le tapisserie de Saint Saturnin (1649) conservée au Musée de l'évêché d'Angers*, que nous trouvons dans les mémoires de la Société Nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (5e série. Tome XVI. p 461). Mais ce qui constitue l'intérêt de cette communication, c'est la reproduction de l'acte de commande de ces tapisseries qui a été retrouvé dans le minutier d'un notaire angevin. Ce document nous apprend que le 22 mars 1649, les délégués du chapitre de la collégiale de Saint Mainbeuf à Angers conclurent un accord avec René Jouanneaux, marchand tapissier à Angers et François Celerier, exerçant la même profession à Busson (Haute

Marche). Ceux-ci s'engagaient à faire « dix-sept aulnes de tour sur une aulne et demye de hault de tapisserye d'estain en fil double rehaussée de layne de Paris ». Les chanoines fournissaient aux hautelisseurs les cartons qu'ils devaient suivre et leur donnaient des indications exactes au sujet des divers blasons qui devaient figurer sur les tentures.

Cette suite avait déjà été décrite à diverses reprises au milieu du XIXe siècle, dans une brochure qui se vendait au profit de la restauration des tapisseries d'Angers et dans laquelle M. Barbier Montault (plus tard Mgr Barbier de Montault) fournit des détails au sujet de la composition et de l'ornementation des huit tableaux qui composent ces trois pièces. Lui aussi juge que le style en est médiocre, le dessin assez pauvre et les nuances fades. (1)

Malgré des destructions nombreuses et déplorables l'Anjou a conservé encore un grand nombre des tapisseries remarquables. M. de Farcy qui passe rapidement en revue les principales de ces œuvres d'art, étudie spécialement une d'elles qu'il a eu la bonne fortune de pouvoir identifier. Dans les greniers du château de Brezé, appartenant à M. le marquis de Dreux-Brezé a été découvert une riche tenture qui restaurée à figuré à la dernière exposition de Gand. C'est grâce à un document reposant dans les registres de comptes conservés aux archives de Lille, que M. de Farcy a pu connaître l'origine de cette tapisserie. Ce document constate un payement de 784 livres et 16 sols effectué par le trésorier de Philippe-le-Beau à Jehan Grenier, tapissier, demeurant à Tournai. Pour ce prix celui-ci s'engageait à exécuter « 436 aulnes de riche tapisserie, bien richement faicte, à la manière de Portugal et Indie ». Or, ce Jean Grenier, fils de Pasquier Grenier, tapissier, que notre confrère M. Soil de Moriamé a amplement fait connaître dans son ouvrage sur « les tapissiers de Tournai », travailla maintes fois pour Philippe-le-Bon et achèva notamment en 1504 la tenture « à la manière de Portugal et de Indie ». Cette manière de « Portugal et de Indie », dont il est ici question, indique le sujet de la tapisserie dans laquelle on voit figurer des Portugais et des Indiens. Elle représente en effet

(1) Les tapisseries du sacre d'Angers, classées et décrites selon l'ordre chronologique.

l'arrivage à Anvers en 1502 des Portugais qui y importèrent des bêtes rares capturées aux «Indes Nouvelles». On trouvera de cette riche tenture une description plus détaillée dans le même volume de mémoires de la société d'Angers (p. 307), sous le titre de *Une tapisserie tournaisienne en Anjou.*

Le bulletin de la société archéologique et historique du Limousin (tome LXIII[e], 2[e] livraison, p. 454) nous apporte à son tour une communication relative à l'histoire de la tapisserie, dans laquelle M. J. Bouland reproduit un contract notarié passé le 22 octobre 1737 à Limoges, au palais épiscopal, en vertu duquel demoiselle Catherina-Anne de Lisle de Gast place en apprentissage chez Paul Chastelier, maître tapissier à Limoges, son filleul Louis Bonnaud, originaire de la paroisse de Larry, dans l'archevêché de Sens. Cette période d'instruction durera trois ans, pendant lesquels l'apprenti promet d'obéir en tout à son patron et de soigner ses intérêts. Par contre celui-ci «s'engage de nourrir à son pot et feu le dit apprentif, de le blanchir et coucher dans sa maison et de luy montrer et enseigner bien et fidèlement son dit art et métier dont il se mêle». La marraine complétait sa libéralité, en faisant insérer dans ce *Contract d'apprentissage du métier de tapissier*, l'engagement de payer à M[e] Chastelier la somme de deux cents livres pour le dédommager de ses soins et de ses peines.

Dans le bulletin archéologique et historique de l'Orléanais (tome XVI, nº 205, p. 173) M. le D[r] Garsonnin, au sujet des *Tapisseries de la prefecture du Loiret*, fournit des détails concernant un curieux procès qui se déroula en 1670 à Orléans. Pour indemniser les religieux augustins dont le couvent, situé dans le faubourg du Porteneau, aurait à diverses reprises été pillé et démoli par les Anglais ou les Huguenots, les rois de France leur avaient concédé la chapelle de St-Louis avec une petite maison et des dépendances situées dans l'enceinte du Châtelet. Après la reconstruction de leur monastère, ils continuèrent à jouir de cette propriété. Or au mois de mai 1570, «Messieurs du Présidial de leur autorité privée et par la facture des portes du jardin de Saint-Louis» avaient installé dans le pavillon du portail, dans les galeries et le jardin deux ouvriers tapissiers venus d'Aubusson et qui avaient nom Pierre Parade et Pierre du Moulin. L'un d'eux était protestant. Les religeux outrés

de cette violation, pénétrèrent la nuit dans le local, brisèrent les métiers des tapissiers et jetèrent les débris à la rue. D'où procès que perdirent les Augustins ; ils furent condamnés à une amende et durant laisser les nouveaux venus jouir du local que l'autorité municipale avait mis à leur disposition. Si celle ci avait fait venir ces tapisseurs à Orléans c'était pour leur confier, la tâche d'exécuter des tentures destinées à la décoration des salles de l'Auditoire.

On a voulu reconnaitre ces tapisseries dans les trois pièces qui ornent aujourd'hui les panneaux de la salle à manger de la préfecture du Loiret. Celles-ci, qui représentent des scènes mythologiques se déroulant au milieu de paysages antiques, rappellent la facture des ateliers de la Marche et ont une grande valeur artistique. L'une d'elles porte la date de 1680. Dès lors il est inadmissible de les identifier avec celles qui furent commencées dans l'enclos des Augustins d'Orléans en 1670. A cette époque les tapissiers travaillaient avec une remarquable rapidité et n'auraient pas mis dix ans pour exécuter pareille tâche. De plus rien ne prouve que les tapisseries appartenaient au palais de justice d'Orléans, qui les possèdait avant leur passage au Présidial. Du reste dans les mêmes locaux il existe encore n'autres tentures de la même époque et rien ne permet de préciser quelles étaient parmi toutes ces œuvres celles qui furent exécutées en 1670 par Parade et Du Moulin.

M. Garsonnin suppose que l'œuvre des deux hautelisseurs d'Aubusson devait être des verdures ou des modèles courants susceptibles d'êtres exécutés rapidement par les ouvriers habiles sans avoir besoin de cartons.

L'importance des renseignements puisés dans les publications diverses que je viens de citer, justifiera, je l'espère, l'adjonction de cette notte spécialement consacrée aux tapisseries et à leur histoire.

Février 1920. FERNAND DONNET.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En prenant possession des fonctions présidentielles que je dois à vos bienveillants suffrages, j'ai le devoir de vous remercier pour ce témoignage de sympathie ; il m'honore trop pour que je n'appréhende pas la comparaison avec mes distingués prédécesseurs ; leur réputation, leur science et leurs travaux ont procuré à l'Académie royale d'Archéologie un renom incontesté.

Mon distingué prédécesseur n'occupe pas une des moindres places dans cette pléiade de savants ; et tous, nous rendons un sincère hommage à l'autorité comme à la courtoisie dont M. Bergmans a donné de multiples preuves au cours de sa présidence ; je crois répondre à vos sentiments de gratitude en lui exprimant les remerciments de l'Académie.

Si cette succession lourde et périlleuse me cause des appréhensions légitimes, je prends néanmoins conscience de la mission qui m'incombe et du devoir à accomplir. En acceptant celle-là, j'entends remplir celui-ci dans la mesure de mes forces.

« Fais ce que dois, advienne que pourra » ; inspirée par un des professeurs de ma prime jeunesse, cette devise devint la règle de ma vie ; je ne songe pas à l'écarter au déclin de mes jours; je veux y être fidèle en ce moment, en vous assurant de ma bonne volonté. Souffrez que je sollicite votre concours pour maintenir l'Académie au rang qu'elle occupe depuis plus de 75 ans. Parmi nous, siège un homme qui incarne depuis longtemps notre compagnie ; il unit la loi et les traditions de l'institution ; il sera mon mentor comme il est depuis longtemps un ami dévoué. Les présidents passent ; notre collègue Donnet est le secrétaire perpétuel et dévoué sur lequel s'appuient tous ceux que vos suffrages appellent à l'honneur de diriger temporairement les travaux de l'Académie.

Parmi mes prédécesseurs, il en est un dont le souvenir est resté vivant parmi nous; le Père Van den Gheyn a rendu à la science comme à notre compagnie des services signalés. Sa mémoire vivra par ses œuvres. En nous parlant en 1906, de l'Art et du Livre, notre regretté collègue terminait son intéressante communication en disant que, pour être menés d'une façon complète et produire tous leurs résultats, les études archéologiques requièrent de ceux qui veulent s'y livrer avec fruit, non seulement des connaissances suffisantes de la technique des arts dont ils examinent les monuments, mais encore un goût affiné d'esthète, l'expérience du critique d'art et surtout la conscience d'un historien.

Qui ne souscrirait à ce programme ? Il précise excellement les conditions requises pour faire œuvre scientifique ; il faut apporter dans cette étude des dispositions désintéressées, sans idées préconcues, mais aussi avec la préparation nécessaire.

Pour goûter pleinement la joie qui naît du contact intime avec l'œuvre d'art, il faut posséder les éléments d'appréciation ; trop nombreux sont ceux qui abordent l'archéologie avec le seul bagage du *dilettante*; il ne faut pas chercher ailleurs la cause des erreurs dont fourmillent tant de publications qui se réclament de l'archéologie ; si le sentiment artistique et le goût de l'esthète comme le flair du chercheur contribuent incontestablement au succès de ces études, ils sont insuffisants pour solutionner notamment les nombreux problèmes de symbolisme où d'iconographie que soulève l'étude des monuments, des peintures, des sculptures ou des vitraux du moyen-âge.

Faute de préparation suffisante, il en est qui accumulent les hypothèses les plus invraisemblables pour tenter de résoudre des problèmes élémentaires ; que n'a-t-on pas dit à propos d'iconographie? Tel voit des rois de France là où s'alignent les ancêtres du Christ, les rois de Juda ; tel autre entrevoit des diableries dans la représentation des patriarches de l'Ancienne Loi ; tel autre, ignorant la Bible, ne reconnait pas Samson dans la représentation de l'homme musclé et chevelu qui porte les portes de Gaza.

Beaucoup ignorent le charme qui se dégage des études iconographiques ; les approches de ce monde du symbolisme sont semées d'écueils ; longtemps on n'y vit que l'expression de la piété

populaire abandonnée à tous les caprices comme aux élans de la foule ; on connaissait la Bible et parfois la Légende dorée : on ignorait d'autres sources, telles notamment le *Speculum humanæ salvationis* ou le *Miroir universel* de Vincent de Beauvais, qui donnent la clef de nombreux problèmes.

Les travaux de Didron, de Schreiber, de Cahier et Martin, de Barbier de Montault, les monographies des grandes cathédrales, les traités de Springer, de Rohault de Fleury, les études de Lambin sur la flore médiévale, de Dom Guéranger sur la liturgie catholique ont ouvert la voie aux chercheurs ; d'autres recueils fournissent des éléments précieux, notamment les *Annales archéologiques*, peut être trop imprégnées de romantisme, le *Bulletin Monumental* et la *Revue de l'Art Chrétien*, qui sont des mines inépuisables pour les études iconographiques. On doit à Lutz et Perdrizet un travail important sur le *Speculum humanæ salvationis*, l'une des meilleurs sources pour la typologie et l'étude des concordances symboliques entre l'Ancien et le Nouveau Testament ; cette étude étendue dénote un profond savoir, nonobstant les réserves très justifiées faites par notre collègue, M. Maere, dans une notice consacrée à ce savant ouvrage.

Tous ces travaux ont fait pénétrer la lumière dans les mystères du symbolisme médiéval ; mais à ces études éparses, il manquait une coordination que tenta Emile Mâle ; il voulut écrit-il dans l'une de ses préfaces, donner une forme systématique aux recherches de ses savants prédécesseurs. De cette pensée sont sortis les deux volumes estimés des iconographistes : *L'art religieux du XIII[e] siècle en France* et *L'art religieux de la fin du Moyen-âge*.

Quelques'unes des théories de M. Mâle ont rencontré des contradicteurs ; on ne tente pas pareil travail sans susciter des discussions ; mais la somme de travail produite, les découvertes intéressantes, les rapprochements ingénieux, souvent heureux, méritent l'admiration de tous les iconographistes

Etudier l'art du moyen-âge sans s'attacher aux sujets, c'est tenter de les juger sans comprendre ce qu'ils ont voulu faire. « Le moyen-» âge », dit Mâle avec raison, « a conçu l'art comme un enseignement. » Tout ce qu'il était utile à l'homme de connaitre, l'histoire du » monde depuis sa création, les dogmes de la religion, les exemples

» des saints, la hiérarchie des vertus, la variété des sciences, des » arts et des métiers, lui était enseigné par les vitraux des églises » ou les statues des porches. La cathédrale eut mérité d'être appelée » de ce nom touchant qui fut donné par les imprimeurs du » XVe siècle à un de leurs premiers livres : la Bible des Pauvres ».

« L'histoire de l'iconographie est celle des rapports de l'art avec » la pensée chrétienne ». — Il est merveilleux de constater avec quelle fidélité l'art médiéval reflète les aspects successifs du Christianisme ; serein et dogmatique avec les théologiens, il devient passionné, ému et simple avec François d'Assise et les ordres mendiants

Dans son voyage en Italie, Taine, mis en présence des églises romaines, songeait à la cathédrale de Strasbourg ; vous connaissez ses pages émues dans lesquelles il exalte le symbolisme de la cathédrale gothique ; il signale « toute l'histoire sacrée scintillant » en révélations appropriées à la pauvre nature humaine. » Telle est bien la caractéristique de l'iconographie médiévale que je vous propose de considérer brièvement dans ses aspects généraux.

* * *

L'iconographie est la science et la description des images ; son objet principal, c'est l'interprétation de leur language ; elle est liée au symbolisme qui est la représentation d'une idée au moyen d'une image interposée entr'elle et l'esprit. C'est le signe matériel d'une idée, ou, suivant Cartier, « l'expression visible des choses invisibles ».

Au moyen-âge le symbolisme imprégnait toute l'iconographie. Celle-ci est une langue qu'il faut apprendre ; doctrine curieuse pour un chacun, elle est une science nécessaire pour l'archéologue.

L'iconographie chrétienne prit naissance aux premiers siècles du Christianisme ; timide au début et influencée par le paganisme encore puissant, elle devint plus claire et plus vivante à la sortie des Catacombes.

Le choix du sujets comme l'esprit qui les anime s'inspirent de la pensée chrétienne interprêtée par les docteurs ; « c'est à la culture et à la philosophie du temps, a-t-on dit, qu'elle doit sa sève vivifiante ».

Ce travail lent d'élaboration va en se perfectionnant; il atteint un haut degré à la période romane; mais son expression complète et la splendeur de son apogée ne sont atteintes que dans l'art du XIIIe siècle; à ce moment, l'esprit scholastique de la théologie et la littérature religieuse sont la règle de l'art, notamment de la sculpture; les imagiers, maîtres d'une technique admirable, interprètent ces données et produisent des œuvres d'une suprême beauté.

Mais pour les comprendre, il faut parfois « recourir à ces traités qui expriment la foi et la science du moyen âge » tel notamment le *Speculuum majus* de Vincent de Beauvais, dans lequel ce contemporain de saint Louis expose les connaissances acquises de son temps sur la nature, la science, la morale et l'histoire.

Le XIIIe siècle se distingue par son esprit encyclopédique; la doctrine catholique est coordonnée par saint Thomas d'Aquin dans sa somme théologique; toute la liturgie est résumée par Guillaume Durand; et la légende dorée du dominicain Jacques de Varazze, archevêque de Gênes (1230 à 1298) réunit, avec une naïveté charmante, les récits vrais ou faux à propos des fêtes catholiques ou des vies des saints.

C'est à ces sources principales qu'il faut recouvrir pour élucider la plupart des problèmes iconographiques.

L'esprit du XIIIe siècle est plus clair, plus logique, plus humain et plus vivant que celui de la période antérieure; cela ressort à toute évidence des productions de l'art.

Je n'en veux pour preuve que la représentation du Christ ; elle est inconnue dans l'art des Catacombes, bien que cette figure soit le centre de la religion chrétienne.

Dans l'art roman primitif, le Christ est placé sur une croix faite d'or et de gemmes ; les yeux sont ouverts ; la tête haute porte la couronne royale ; parfois le corps est revêtu de la pourpre impériale ; c'est le Sauveur triomphateur auquel s'applique l'invocation liturgique : *Salve rex gloriæ Christe !*

Moins dogmatique et plus humain, l'art du XIIIe siècle pend le Christ au gibet de bois ; la tête inclinée porte la couronne d'épines ; les yeux sont fermés ; à part le perizonium, le corps est nu ; on voit les clous aux mains et aux pieds ; le côté est percé. Pas d'atti-

tude convulsée comme on en verra à la période suivante ; mais un sentiment accentué vers l'attendrissement.

* * *

L'iconographie du XIIIe siècle semble d'une lecture difficile au premier aspect ; pour l'initié, elle est admirablement logique ; le fouillis de groupes, de statues ou figures qui s'étalent aux façades, aux ébrasements comme aux voussures et aux tympans des portails, sur les vitraux des hautes et basses nefs, ce fouillis s'éclaire et rayonne à la lumière du programme tracé dans les traités.

C'est tout d'abord le récit de la création de l'univers, de la chûte originelle et de ses conséquences, la mort et la loi du travail, rançon du péché ; travail manuel comme travail de l'esprit, le premier rythmé, suivant la jolie expression de Mme Louise Pillion, par la succession des signes du Zodiaque ; le second figuré par les Arts libéraux aussi variés que nombreux.

A l'humanité tombée, un Rédempteur est promis ; les prophètes l'annoncent ; il est préfiguré par les patriarches et par les figures et les évènements de l'histoire du peuple hébreu ; ici se montre toute la typologie, élément important de l'iconographie chrétienne ; ce sont, pour n'en citer que quelqu'uns, la Reine de Saba et Salomon rapprochés de l'Enfance de Jésus pour préfigurer l'Adoration des mâges ; le sacrifice d'Isaac, l'histoire de Joseph trahi par ses frères et devenant leur Sauveur, le serpent d'airain et tant d'autres figures du Christ ; ailleurs, c'est la toison de Gédéon, le buisson ardent, l'arche de l'alliance qui symbolisent la virginité de la Mère de Dieu.

La vie du Christ occupe une place importante dans le programme iconographique ; mais remarquez toutefois qu'elle est limitée à quelques scènes principales, telles que l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Mages, le Baptême, les Noces de Cana, le Calvaire, la Mise au tombeau ; il faudra attendre le XVe siècle pour introduire la légende et l'intérêt émotionnel dans le cycle de la vie du Christ.

Ce programme se complète par le jugement dernier, aboutissement final de la vie chrétienne avec les conséquence heureuses ou malheureuses ; ce thème impressionnait vivement les imagiers du XIIIe siècle ; on le retrouve au tympan de l'un des porches de presque toutes les grandes cathédrales.

Mais aux yeux de la doctrine chrétienne, la vie est une lutte constante entre le vice et la vertu; les saints ont connu ces épreuves et en ont triomphé; et voici que ces théories fournissent aux artistes les éléments de figuration des vices et des vertus, avec leurs luttes et leurs triomphes, des saints et saintes avec toute la naiveté et la variété de leurs légendes.

Tel est, esquissé à grands traits généraux, le programme dont s'inspiraient les imagiers, sculpteurs. peintres ou verriers, dans la décoration du temple catholique. Sa réalisation la plus complète se voit à cette admirable cathédrale de Chartres, le sanctuaire où, suivant un écrivain français, on sent le mieux palpiter l'âme ardente et tendre du plus beau moyen-âge et respirer l'atmosphère que font à un monument des siècles de prière et de foi. Et le thème se retrouve, moins développé il est vrai, à Reims, à Laon, à Amiens, à Bourges, à Strasbourg, à Bamberg et ailleurs.

A qui s'est assimilé le thème de Chartres, la lecture des sculptures des autres églises devient moins laborieuse

Au surplus (et ceci est un second caractère que manifeste l'art médiéval) l'iconographie obéit comme l'architecture à ce que Mâle appelle « les règles d'une sorte de mathématique sacrée ». Il y a symétrie, pondération, hiérarchie, souci de l'ordonnance, voire une croyance à l'importance et au symbolisme des nombres. Aux douze apôtres s'opposent autant de patriarches: les quatre évangélistes sont rapprochés des quatre grands prophètes, notamment au transept méridionnal de l'église de Chartres dans le célèbre vitrail, dénommé « la belle verrière », ou au portail latéral de la grandiose cathédrale de Bamberg, où se retrouve manifestement l'influence d'un imagier champenois ou d'un sculpteur allemand formé sur les chantiers de Reims

L'ordonnance se manifeste encore par le souci d'adapter l'ornementation du cul de lampe ou du socle à la statue qu'ils portent : sous Abraham, un bélier a les cornes prises dans les branches d'un arbuste ; sous Noé, on voit une arche voguant ou une colombe portant un rameau dans son bec ; sous saint Pierre, un coq chantant ; sous saint Paul, un vase d'où sortent des flammes ; sous Moïse, le serpent d'airain.

Faut-il enfin insister sur le symbolisme du nombre 3 (la Trinité, les trois vertus théologales) ou 7, le chiffre mystique chez le peuple

hébreu, en Grèce à Rome, comme au moyen-âge ; rappelez-vous seulement les sept arts, les sept ordres de la hiérarchie, les sept sacrements, les sept dons de St-Esprit, les sept pèchés capitaux, les sept heures canoniques, les sept paroles du Christ mourant, les sept œuvres de miséricorde et d'autres

***

Ces considérations m'amènent à insister sur la principale caractéristique de l'art du moyen âge au XIII[e] siècle, j'entends le symbolisme de son iconographie. Il trouvait sa source dans le culte et la liturgie ; quiconque s'est familiarisé avec celle-ci, a compris tout ce qu'elle renferme de pensées hautes et artistiques. On l'a dit avec raison : la liturgie est une perpétuelle figure ; « le symbolisme du culte familiarisait le peuple avec le symbolisme de l'art ». Inutile sans doute d'insister sur les vêtements liturgiques dont l'iconographie vous est familière, sur le nimbe simple ou crucifère, sur les emblêmes des Evangélistes, sur les pieds nus du Christ, des anges et des apôtres, sur le livre des docteurs, sur l'agneau, le pélican ou le lion de Juda, sur la manne, le serpent d'airain, l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches ou la table portant les pains de proposition.

Vous connaissez la belle et profonde pensée qui se dégage de la représentation de Dieu assis sur l'arc-en-ciel, les pieds posés *super aspidem et basiliscum*, suivant les termes du cantique de David (Ps. 90) ; les lettres alpha et omega indiquent qu'il est le principe et la fin de toutes choses ; de part et d'autres de la bouche, sortent l'épée de la justice et le rameau d'olivier de la miséricorde ; la main droite levée fait le geste de bénédiction ; la gauche tient le livre de la sagesse.

Et si je pouvais vous décrire le symbolisme iconographique des vertus, des vices, des animaux, des plantes, des éléments, des saisons, quel monde je découvrirais à vos yeux ; pour tracer ce tableau, il suffirait de lire les pages de ce livre précieux, écrit par les artistes sur les murs et les vitraux des églises.

Tout cet enseignement était plutôt de nature dogmatique, tout au moins dans la première période de l'art du XIII[e] siècle ; c'est ainsi qu'au début les Apôtres n'avaient qu'un livre pour attribut, afin

d'attester avant toute autre, leur qualité de témoins de la doctrine évangélistique; ce n'est que dans la deuxième moitié du XIII[e] siècle que la préoccupation d'individualiser les Apôtres s'accentua par l'adjonction, dans leurs mains, de l'instrument de leurs supplice ou d'un emblème plus spécial, comme les clefs pour saint Pierre, le bâton de pélerin pour saint Jacques, l'équerre pour saint Thomas.

Mais vers la fin de cette période féconde pour l'art, une tendance plus humaine se manifesta ; moins soucieux des idées supérieures de dogme, plus enclin à trouver des protecteurs dans des êtres sortis de son sein, le peuple s'abandonna plus largement au culte des saints ; leurs emblèmes se multiplièrent ; chaque patron eut le sien ; corporations, métiers, associations, villes, bourgs, paroisses, diocèses, tous eurent leur protecteur avec attribut spécial. Saint Eloi était le patron des orfèvres et des maréchaux ; la légende de saint Christophe, si populaire au moyen-âge, justifiait le choix des portefaix; les médecins invoquaient les saints Cosme et Damien en souvenir des soins charitables que ceux ci avaient donnés aux malades; le martyre de saint Barthélemi apôtre le désignait à la dévotion des tanneurs, parce que ses bourreaux lui auraient arraché la peau ; les servantes ne pouvaient trouver un meilleur modèle que la sœur de Lazare, l'humble Marthe, chargée du soin du ménage de l'ami du Christ ; les marchands de parfums choisirent pour patronne la pécheresse repentante Marie-Madeleine, parce qu'elle oignit les pieds du Sauveur ; le choix n'était pas toujours basé sur des motifs aussi patents ; je n'en veux pour témoin que le choix de sainte Anne par les menuisiers, parce qu'elle aurait porté dans son sein le premier tabernacle dans lequel se cacha la divinité du Christ.

Je crois inutile de multiplier les exemples de l'iconographie en cette fin de l'art du XIII[e] siècle ; il me paraît plus intéressant d'esquisser en quelques traits la transformation du type marial depuis le début de l'ère chrétienne ; la considération de cette transformation m'amènera ensuite à vous indiquer les caractéristiques du symbolisme du XV[e] siècle.

On trouve des figurations de la Vierge dans l'art primitif des catacombes ; le type est celui de l'Orante ou Vierge médiatrice tenant les bras levés dans l'attitude de l'imploration ; ce geste est conservé lorsque plus tard l'Enfant divin est représenté avec sa mère;

mais il convient de noter que Jésus est placé dans l'axe du giron maternel; la Vierge est généralement assise; mais il est des cas où l'Enfant occupe cette place, notamment dans des mosaïques, alors que sa mère est debout.

Ce type a perduré longtemps dans l'art; on le retrouve dans toute la période romane et jusqu'au XIIIe siècle dans les centres éloignés des foyers d'art. Cette figuration s'inspire d'une haute pensée dogmatique; Dieu supérieur à la créature devait, dans la pensée de ces temps de foi, occuper une place prééminente à celle de sa mère; celle-ci sert de trône à la sagesse éternelle, *sedes sapientiae*; l'église de Tongres possède un type très intéressant de cette conception iconographique.

Au XIIIe siècle, cette pensée dogmatique ne répondait plus aux élans de la piété populaire; celle-ci préférait s'attacher au caractère maternel du type; les artistes y firent droit en plaçant l'Enfant-Dieu sur l'un des bras de sa mère; il suffit de citer la Notre-Dame de la cathédrale de Paris l'admirable Vierge du portail doré au transept méridionnal de l'église d'Amiens, la Vierge du porche de la cathédrale de Tournai.

Mais ce type se modifie sans cesse en s'inspirant d'un sentiment réaliste; au XIVe siècle, l'enfant joue avec sa mère; il la caline ou la caresse; insensiblement l'attitude générale se transforme; elle perd en grandeur ou en majesté ce qu'elle gagne en grâce et en humanité.

Le côté intime et maternel de la Vierge s'impose de plus en plus aux artistes épris de réalisme; rien n'arrêtera plus cet élan qui, à travers des péripéties diverses, aboutira un jour à ravaler le type marial à celui d'une jolie paysanne allaitant ou emmaillotant son poupon.

Je ne veux pas insister plus longuement sur cette transformation et la suivre à travers les écoles de peinture et de sculpture jusqu'à nos jours. j'ai présenté ailleurs cette étude.

Il m'a suffi de vous amener à ce moment de profonde transformation de l'iconographie religieuse qui caractérise le XVe siècle. L'évolution, pour lente et successive fût-elle, marque une trop grande modification des tendances précédentes, pour qu'on ne soit pas tenté d'en rechercher les causes.

A la fin du XIVᵉ siècle, sous Charles VI, la transformation se précipite : « un nouveau moyen-âge commence, a-t-on dit, moins noble peut-être, mais plus passionné. » La disposition des sujets change ; on constate plus d'humanité dans les attitudes, plus de sentiment dans les physionomies, une recherche plus accentuée de réalisme et de pittoresque dans l'ordonnance. Il suffit de considérer la scène de la Nativité pour justifier ces considérations ; songez à son ordonnance au tympan des porches des grandes cathédrales françaises ou allemandes du XIIIᵉ siècle et au tableau célèbre de Van der Weyden ; là, la Vierge contemple son fils couché sur une table en manière d'autel; ici, le jeune mère, agenouillée dans la pauvre étable, considère et adore son enfant nu étendu à terre ; là, c'est la préoccupation de la divinité cachée dans l'Enfant ; ici, c'est une scène toute simple, toute naturelle et toute empreinte de charmante intimité.

Au XVᵉ siècle, se répand le thème de la Sainte famille cher aux peintres ; que de variantes n'ont-ils pas produites à propos de cette scène qui met en relief la grâce de l'enfant et la tendresse de la mère. C'est en effet ce sentiment profondément humain qui caractérise l'art de cette époque ; il l'exalte en quelque sorte dans ce type séduisant de la Vierge dans tout l'éclat et la grâce de sa jeune maternité.

A ce caractère de tendresse, l'art du XVᵉ siècle en joint un autre plus poignant et, peut être, plus significatif.

Le XIIIᵉ siècle ne détaillait pas la Passion du Christ ; quatre ou cinq épisodes les plus marquants et peu de personnages lui suffisaient pour enseigner au peuple le drame sacré. Au XVᵉ siècle le nombre des scènes augmente ainsi que la figuration ; on insiste sur les chutes de la voie douloureuse, sur la rencontre de Véronique, sur les incidents tragiques du crucifiement et de la mort du Christ, sur la déposition du croix ; un cortège nombreux accompagne le Sauveur jusqu'au Calvaire ; il ne pend plus au gibet entre la Vierge, saint Jean, l'Eglise et la Synagogue; il est entouré d'une foule qui l'insulte ou le prend en pitié ; les soldats jouent sa robe aux dés ; la Vierge se pâme dans les bras des saintes femmes ; des anges recueillent le sang qui coûle de ses plaies ; la mise en scène est amplifiée ; le sentiment est surexcité ; bref un élément nouveau, le pathétique, s'est imposé aux artistes.

C'est lui qui popularise, dans l'iconographie, les Christ de pitié, les Messes de saint Grégoire, Dieu le Père portant le Christ meurtri et mort, la Vierge des sept douleurs ; songez aux Christ de pitié de Riemenschneider, à la Mère affligée de Quinten Metsys dans la Mise en tombeau d'Anvers, à l'émotionnante *Pietà* passée de Villeneuve-lez-Avignon au musée du Louvre.

Ah ! certes, vous trouverez des types plus nobles, plus surhumains ou plus hiératiques dans l'art du XIIIe ou du XIVe siècle ; vous n'en trouverez pas d'aussi empreints d'humanité, en un mot d'aussi pathétiques.

C'est à cette inspiration sentimentale que l'Iconographie doit et la Fontaine de vie, et le Pressoir mystique et tant d'autres figurations qui se pressent dans mon souvenir et sous ma plume.

N'est-ce pas ce sentiment pathétiqne qui caractérise les mises au tombeau et crée cette figuration du Christ pleuré ou enseveli, si chère au peuple ; vous en connaissez d'admirables et de médiocres ; partout elle émeut et attire les âmes simples ou meurtries ; la conception vulgarisée au XVe siècle s'est répandue dans tous les pays et s'est maintenue aux siècles suivants ; qui ne connait le chef d'œuvre de l'abbaye de Solesmes et celui de l'hôpital de Tonnerre, sans parler de ceux d'Italie, d'Espagne, de Belgique ?

Mais ce n'est pas seulement dans les souffrances du Christ ou de sa Mère que se manifestent les nouveaux caractères de l'iconographie au XVe siècle. De cette période datent également les types de la Vierge protectrice, de la Vierge au rosaire, de l'Immaculée conception entourée de ses emblêmes, de la Vierge au manteau ; la priorité de cette dernière figuration est réclamée par plusieurs ordres religieux ; l'intérêt trop spécial de cette question d'iconographie m'interdit de m'y arrêter en ce moment.

Le XIIIe siècle avait connu les ancêtres de la Vierge et représenté les rois de Juda à la façade des cathédrales ; si je ne m'abuse, ce n'est qu'à la fin du XIVe siècle et plus spécialement au XVe que les imagiers ont popularisé l'Arbre de Jessé avec ses multiples rameaux sortant de la poitrine de l'ancêtre de Marie et portant les figures des aïeux de la Vierge, avec une fleur terminale d'où émerge la jeune Mère et son divin Enfant ; n'est-ce pas la pitto-

resque traduction graphique du texte sacré : *Et egredietur virga de radice Jesse ?*

C'est la même pensée qui met, dans les mains de sainte Anne, une tige fleurie qu'entoure une banderolle avec la même inscription.

Avec une modalité différente, c'est encore cette préoccupation de la parenté, de l'affection familiale qui a donné naissance à ces peintures, retables et sculptures diverses, qui ont pour sujet la Famille de sainte Anne ; ce thème s'est longtemps maintenu ; vous connaissez le joli retable appartenant aux Musées Royaux et qui a figuré à l'Art Ancien de 1913 ; plusieurs peintres se sont inspirés de cette même idée au cours des XVIe et XVIIe siècles.

Le culte des saints a pris dans l'iconographie du XVe siècle, des aspects nouveaux ; les patrons de confréries militaires ou pieuses, de métiers ou de gildes se multiplient : à cet égard, il y aurait un intérêt folklorique à préciser les caractéristiques spéciales qu'ils revêtent dans les divers centres où fleurit leur culte ; mais ce sont, avant les autres les patrons invoqués contre la peste, les maladies, la mort subite, que favorisa la piété populaire et que répandit l'art du XVe siècle ; sainte Barbe, saint Adrien, saint Antoine, saint Roch ; le culte des quatre premiers remonte fort loin ; mais leur privilège de défendre contre les maladies contagieuses ne s'est fixé que vers le XVe siècle.

Aux flèches criblant le corps du martyr par excellence, le peuple reconnaissait le patron des archers et le céleste médecin qui guérit de la peste.

Le chevalier saint Adrien s'appuie sur une enclume et s'accompagne d'un lion que le Père Cahier et d'autres considèrent, probablement à tort, comme une indication d'origine du saint, la Flandre. N'est-ce pas plutôt l'emblème du courage manifesté héroïquement par ce martyr ?

Le culte de saint Roch et de saint Barbe se retrouve dans tout l'occident, avec une iconographie identique ; la crainte de la peste assurait la clientèle du premier comme le désir d'une félicité éternelle attirait les foules aux pieds de la patronne de la bonne mort. L'art du XVe siècle a élargi l'ancien symbolisme ; aux prophètes et aux apôtres, il ajoute les Sybilles ; en cela se manifeste l'influence italienne qui suivant le mot d'un écrivain, « enrichit le vieux symbo-

« lisme en annexant l'antiquité au Christianisme. » A cet égard, l'étude de l'iconographie des vices et des vertus offre un vif intérêt : le mode de figuration s'écarte absolument des données du haut moyen-âge ; des poussées se manifestent tantôt du Nord, tantôt du Sud ; c'est du Midi que viendra la conception qui prévaudra ; au début du XV[e] siècle, il est vrai, le symbolisme est presque nul dans la représentation des vices et des vertus ; mais dès le milieu du siècle, une poussée d'emblèmes extravagants se manifeste : bientôt intervient une réaction qui ramène l'iconographie dans des bornes mieux raisonnées.

* * *

Mais il ne tarde de signaler, dans l'art du XV[e] siècle une recherche très marquée de rapprochements figuratifs entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

L'influence du *Speculum humanæ salvationis* sur l'art médiéval est manifeste pendant la période antérieure au XV[e] siècle ; le principe générateur des grandes compositions iconographiques émanait d'une pensée dogmatique. L'artiste, guidé par le clerc qui traçait le programme, cherchait à instruire, à manifester la doctrine.

Aux XV[e] siècle et suivant, on veut émouvoir ou faire preuve de science ; delà, ces rapprochements difficiles à déchiffrer, parfois rebelles aux plus patientes recherches, entre l'Ancien et le Nouveau Testament ; les tapisseries comme les vitraux fournissent à cet égard de nombreux sujets d'étude ; plusieurs problèmes seraient insolubles sans le secours des sources, telles que le *Speculum humanae salvationis* ou la *Biblia pauperum*, les mystiques ou les hagiographes, parfois les sermonaires.

La concordance figurative de l'Ancien Testament à l'égard du Nouveau ne se présente pas toujours avec toute la clarté de l'évidence ; les types reçus et connus de la période antérieure sont parfois détournés de leur signification traditionnelle ; parfois aussi la relation n'existe que dans la pensée d'un auteur à l'esprit subtil ; l'artiste qui s'en inspire établit alors un rapprochement indéchiffrable jusqu'au jour où un heureux chercheur découvrira, dans un livre ou chronique ignorée, la page inspiratrice.

Il semble établi que la *Biblia pauperum* daterait de la fin du XII[e] siècle, sinon du milieu du siècle suivant. « L'auteur y raconte la » vie de Jésus-Christ à la manière du XIII[e] siècle, c'est à dire en » insistant de préférence sur l'Enfance et la Passion ; il ne s'occupe » guère de la vie publique ; l'œuvre se termine par le second » avènement du Christ, le Jugement dernier. » Chaque scène est mise en parallèle avec deux faits de l'Ancien Testament considérés comme figures de la composition principale.

L'action de la Bible des pauvres date surtout de sa diffusion par la xylographie vers le milieu du XV[e] siècle. D'après MM. Lutz et Perdrizet, il existerait plus de 220 manuscrits du *Speculum humanae salvationis* ; l'auteur y expose typologiquement, en 42 chapitres, l'histoire de la chute de l'homme et de la Rédemption ; chaque chapitre traite d'un fait évangélique auquel sont rattachées trois préfigures. Le texte y tient plus de place que dans la Bible des pauvres; chaque chapitre compte environ cent lignes rimées ; dans les exemplaires illustrés, un chapitre remplit deux pages, à raison de deux colonnes de vingt-cinq lignes par page, avec une illustration en tête de chaque colonne.

Des divergences de figuration existent entre ces deux sources ; ainsi, le baptême du Christ par Jean-Baptiste dans le Jourdain est figuré, dans la *Bible des pauvres*, par le passage de la Mer rouge et par les envoyés de Moïse rapportant les raisins de la terre promise ; l'auteur du *Speculum* ajoute au passage de la Mer rouge, le mur d'airain près duquel les Israëlites se purifiaient par l'eau avant d'entrer au temple de Jérusalem, ainsi que les sept ablutions du lépreux Naaman dans le Jourdain.

La mort du Christ est rapprochée de la mort d'Absalon et des imprécations de Michol contre David dans le *Speculum* alors que la *Bible des pauvres*, fidèle à la tradition, rappelle le sacrifice d'Isaac et le serpent d'airain.

M. Perdrizet, qui a longuement étudié ces deux recueils, note « que » s'ils sont des ouvrages congénères, ils présentent également des » différences qu'il faut relever. Dans le *Speculum*, les images » ont moins d'importance que le texte, tandis que la *Biblia pauperum* » est avant tout, un recueil d'images... A plusieurs égards, la » *Biblia* parait supérieure. Toutes ses préfigures sont prises dans

» la Bible ; les fables rabbiniques et l'histoire profane n'en ont » fourni aucune.... La *Biblia pauperum* est, dans sa typologie, plus » traditionnelle, plus conservatrice. On est étonné.... de ne pas » retrouver dans le *Speculum humanæ salvationis* des préfigures » qu'ont peut appeler classiques. .. par exemple le Sacrifice d'Isaac, » l'ascension d'Hénock, les Israélites marqués du tau, eux et leurs » maisons, la femme de Sarepta tenant deux bois croisés, le serpent » d'airain ».

Si je ne craignais d'abuser de votre bienveillante attention, je poursuivrais ce parallélisme plein de renseignements intéressants ; mais je dois forcément limiter ces considérations à un aperçu général de l'iconographie médiévale.

Les artistes puisaient aux deux sources principales que je viens de vous rappeler, comme à d'autres moins importantes. Ils variaient leurs inspirations en s'attachant tantôt à l'un recueil, tantôt à l'autre. C'est la conclusion qui ressort notamment de l'étude iconographique des célèbres tapisseries de la vie de la Vierge de la cathédrale de Reims ; elles datent des premières années du XVIe siècle et sont peut-être d'origine tournaisienne.

Dans la deuxième tapisserie, on voit, en ordre principal, Anne et Joachim renvoyés du temple ; une préfigure est puisée dans le *Speculum* : Adam et Eve chassés du Paradis terrestre ; l'autre ne se trouve ni dans le *Speculum* ni dans la *Biblia* : le grand prêtre Elie chassant du temple la future mère de Samuel ; dans son étude sur les tapisseries de Reims, Mme Sartor croit trouver l'origine de cette préfigure dans un livre d'heure remois vers 1500.

Dans la huitième tapisserie, le sujet principal, le Mariage de la Vierge, est rapproché des épousailles de Tobie et de Sara ainsi que d'Isaac et de Rebecca, d'après la *Biblia* et le *Speculum*.

Dans la 10e tapisserie, la naissance de Jésus Christ est figurée par le Buisson ardent d'après la *Biblia pauperum* ainsi que par la verge fleurie d'Aaron dont le rapprochement se trouve à la fois dans le *Speculum* et la *Biblia*.

Dans la recherche de l'origine des inspirations préfiguratives, l'intérêt n'est pas limité à l'identification des scènes représentées ou de la source où l'imagier a puisé ; mais il y a encore profit à rechercher le motif du rapprochement ; un premier examen ne relève sou-

vent ni analogie, ni concordance, voire aucun lien entre la scène réelle et ses préfigurations.

Je n'en veux pour exemple que le rapprochement établi par le *Speculum humanae salvationis* entre le Buisson ardent et l'Annonciation. Voulant insister sur la conception sans souillure du Christ dans le sein virginal de Marie, l'auteur invoque le texte de l'Exode *Dominus apparuit Moysi in flamma ignis de medio rubi; et videbat* [*Moyses*] *quod rubus arderet et non combureretur.* Le buisson reste vert bien qu'enflammé par la présence divine; de même, la virginité de Marie reste intacte malgré sa maternité, à cause de la présence divine dans son sein.

* * *

Il y aurait encore maintes observations générales à faire valoir pour caractériser les tendances qui ont successivement inspiré l'iconographie médiévale; l'étendue du sujet m'oblige à y renoncer pour rechercher très brièvement les causes auxquelles on peut attribuer la transformation qui s'annonce dès la fin du XIV[e] siècle, celle qui, d'un art aux tendances doctrinales, a fait un art empreint de sentiment, de pathétique, de réalisme, de tendresse, moins grave et moins profond sans doute, mais plus populaire parce que plus humain.

Négligée pendant longtemps, solutionnée ensuite superficiellement, cette question est encore débattue; les uns, à la suite de M. Louis Mâle, attribuent une part prépondérante au théâtre religieux; sans méconnaitre les sources écrites, ils voient, dans les mystères, l'agent principal de la révolution que subit l'iconographie médiévale. A leurs yeux, les thèmes nouveaux apparaissent en même temps dans la peinture et au théâtre; M. Mâle affirme que la mégère forgeant les clous destinés à la crucifixion du Christ parait dans un manuscrit au moment où un mystère la mit en scène; on a également signalé les relations entre des sculptures de la cathédrale Saint-Jean à Bois-le-duc et des libretti de représentations scéniques.

D'autres auteurs répudient cette influence et s'attachent exclusivement soit aux sources écrites, soit aux transformations de la pensée artistique, soit enfin à la mentalité populaire influencée par les prédications et la vie des ordres mendiants de saint François et de saint Dominique.

En cette matière comme en bien d'autres, il y a, semble-t-il, un part de vérité et d'éxagération dans ces diverses théories. Suivant que leurs auteurs ont étudié plus spécialement soit le théâtre, soit l'histoire de l'art, soit les sources écrites de l'hagiographie, soit la littérature, soit même l'histoire politique des peuples, ils sont tentés d'attribuer à l'objet de leurs travaux préférés une part d'influence qu'ils exagèrent involontairement.

Le cadre de ce discours ne me permet pas de remontrer les différentes théories dont l'exposé comme la discussion ont fait l'objet d'études développées. D'un examen attentif de celles-ci, résulte à mes yeux la conviction que les causes de la révolution iconographique sont multiples.

Commencée en Italie, la transformation se fit ensuite aux Pays-Bas dans l'école flamande ; on méconnait les faits en attribuant le changement au théâtre seulement.

C'est méconnaître tout d'abord la transformation des idées qui progressent sans cesse ; la vie sociale n'était pas figée au XV[e] siècle, pas plus qu'au XIV[e] et qu'elle ne le fut dans la suite ; la mentalité générale se faisait plus pratique, moins spéculative ; cette conception pénétrait les arts comme la vie ; elle transformait les idées religieuses ; la prospérité des affaires en Flandre créait une vie plus large et plus luxueuse, au détriment des préoccupations du dogme ; or, suivant le mot de Taine, l'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes ; les clercs, dans l'élaboration des programmes, comme les artistes, dans leurs œuvres, subissaient l'influence du milieu social. Les peintres et sculpteurs s'efforcaient de mettre à la fois plus de vérité et de vie dans leur vision des vérités éternelles et des scènes évangélistiques.

Cette préoccupation, fruit du progrès général, devait susciter de nouveaux symboles et mettre plus de vérité dans l'expression de la vie ; à de nouvelles vues devaient logiquement répondre de nouvelles dispositions.

Si je ne m'abuse, le mysticisme remplaça le dogmatisme dans la pensée populaire comme dans les ordres religieux ; on s'attacha plus au sentiment qu'au dogme ; l'esprit franciscain trouva un champ propice pour ses prédications dans cette mentalité générale transformée insensiblement. Celle-ci se laissa attirer par les prédications

et les écrits des diciples du *poverello* d'Assise que charmaient la beauté de la nature et les sentiments pathétiques.

En se répandant avec rapidité dans toute l'Europe o cidentale, l'ordre franciscain exerça une énorme influence sur la piété populaire; par les *Meditationes vitæ Jesu Christi* attribuées erronément à saint Bonaventure, l'iconographie italienne s'enrichit considérablement de nombreuses scènes bien faites pour émouvoir les foules; le théâtre y trouva sans doute matière à des thèmes nouveaux.

La poésie et les prédications franciscaines ont-elles créé le théâtre italien? Thode hésite à le croire d'autant plus qu'il se déclare favorable à une origine française des mystères. Mais cet auteur observe sagement, semble-t-il, que si les *Meditationes* n'ont pas été la source inspiratrice immédiate des œuvres d'art, les artistes ont subi l'influence des conceptions générales répandues alors dans le peuple par les poésies et les prédications des ordres mendiants.

Les *Meditationes* sont célèbres; ce livre s'adresse avant tout au cœur; il ajoute une foule de détails inconnus dans les Evangiles, scènes parfois dramatiques souvent empreintes d'une grâce charmante ou d'une douce intimité; les formules pittoresques y abondent, notamment à propos de l'Annonciation, de la Naissance du Christ, de l'Adoration des Mages, de la Présentation au temple de la Fuite en Egypte, des adieux de Jésus et de Marie à Béthanie; les péripéties du drame de la Passion sont décrites avec maints détails et une émotion pénétrante.

En se répandant hors d'Italie, les franciscains coopérèrent à créer l'atmosphère nouvelle déjà signalée; vouloir leur attribuer exclusivement la cause de la transformation, c'est méconnaitre les faits; mais leur part d'influence sur l'art peut être évaluée à la mesure de celle qu'ils exercèrent sur la mentalité religieuse.

Puisant dans les *Meditationes* les thèmes de leurs prédications, on se peut s'étonner de retrouver, dans l'iconographie, l'influence des franciscains.

Ces nouveaux éléments pittoresques ne pouvaient laisser insensibles les tempéraments d'artistes, clercs auteurs de mystères ou de thèmes iconographiques, artistes sensibles au pathétique comme à l'originalité.

Et de là naquit sans doute une influence réciproque que corroborrent les faits.

Mais une remarque s'impose ; les arts plastiques sont plus lents à se transformer que la poésie ou le drame. Cette constatation n'explique-t-elle pas pourquoi les mystères ont présenté plus tôt que les peintures ou les sculptures, les éléments pittoresques ou pathétiques répandus par les *Meditationes* et les prédications franciscaines?

Les partisans de l'influence prépondérante du théâtre sur l'iconographie médiévale n'apportent pas de preuves décisives en faveur de leur thèse ; mais si la pensée initiale est ailleurs, on ne peut méconnaitre que les Mystères furent des agents de vulgarisation ; ainsi limité, leur rôle n'est pas dénué d'intérêt ; on leur doit même des détails nouveaux, notamment les costumes ; peut-être pourrait-on assigner cette origine au costume de Dieu le Père vêtu de la chape et coiffé de la tiare, sorte de Dieu pape et empereur, tel qu'il apparait au registre supérieur de l'*Agneau Mystique* des Van Eyck.

Les mystères, a-t-on dit, ont poussé l'art à s'attacher à la réalité plutôt qu'au symbole ; il serait plus exact de dire qu'en cherchant plus de vérité ils s'efforçaient de faire écho aux pensées des foules, en un mot à cet état d'esprit social que je signalais plus haut comme étant peut-être la cause profonde de la révolution iconographique du XV[e] siècle. Avec les moyens dont on disposait, les Mystères ne pouvaient offrir aux artistes la sensation de la réalité ; leur influence semble devoir être limitée au choix de sujets ou de costumes ; au demeurant, cette matière ne s'accommode pas exclusivement de considérations générales; la science réclame des faits précis ; chaque cas doit être examiné séparément et objectivement.

Si en dehors des motifs d'ordre général que j'ai signalés, on veut s'attacher à une source plus précise, il semble qu'on doive donner la préférence à la pensée écrite.

Où l'artiste puisait-il le programme de son œuvre? était-il livré à sa seule inspiration? Des exemples nombreux démontrent que des clercs instruits étaient chargés de dresser les thêmes imposés aux peintres ; il me suffit de citer le cas de Bouts auquel deux professeurs de l'université de Louvain indiquèrent la disposition de la célèbre *Cène*.

A cette époque, les artistes traduisaient par le pinceau ou le

ciseau soit la pensée populaire, soit le programme des clercs. Au surplus, leur principale préoccupation était d'instruire et d'édifier.

Et lorsqu'une conception artistique nouvelle tentait leur esprit, c'est aux livres, aux lumières des théologiens qu'ils recouraient. Ceux-ci devenaient ainsi les inspirateurs et des peintres et des écrivains, auteurs des mystères dont les clercs étaient les régisseurs ; ils puisaient leurs thèmes dans Vincent de Beauvais, Comestor, Jacques de Voragine, Honorius d'Autun et le pseudo-Bonaventure.

Cette conclusion se rapproche de la pensée de notre savant et regretté collègue, le Père Van den Gheyn qui estimait que « presque » toute l'iconographie du XVe siècle s'explique par un livre. »

Aussi bien M. Mâle reconnait-il que le théâtre n'explique pas tout : « les artistes n'inventent rien, ajoute-t-il ; ils traduisent dans » leur langue les idées des autres. Pour expliquer une œuvre d'art » du XVe siècle, les fines remarques de l'amateur, ses vues les plus » ingénieuses ne sont d'aucune secours. Il ne sert à rien d'essayer » de deviner ; il faut savoir et trouver le livre que l'artiste a eu sous » les yeux ; ou, tout au moins, si l'on ne peut nommer le livre, il » faut comprendre de quel grand travail de la pensée religieuse son » travail est sorti ».

Ces quelques considérations sur les causes de la transformation de l'iconographie médiévale n'offrent peut-être pas toute la précision que souhaitent les partisans d'une solution formelle et tranchée.

En cette matière, je me méfie d'une règle trop absolue ; j'ai crû pouvoir signaler les éléments les plus marquants de la question ; mais on ne peut vouloir adapter les faits à des règles générales et absolues ; il convient d'examiner chaque cas douteux en lui-même et sans parti pris.

Après avoir considéré les caractères de l'iconographie médiévale aux deux époques principales, il y aurait peut être quelque intérêt à envisager sa disparition ; j'y renonce parce qu'il faudrait considérer longuement les conséquences des décrets du Concile de Trente et rechercher dans quelle mesure les reproches adressés à Molanus et à saint Charles Borromée sont justifiés.

Ce serait étendre outre mesure ce discours et lasser votre patience, dont j'ai peut-être abusé. Mon exposé, beaucoup trop court pour

l'ampleur du sujet, est déjà trop long pour ce qu'il était possible de comprendre sous une forme aussi réduite.

En coordonnant ces considérations générales sur l'iconographie médiévale, je n'ai pas eu l'illusion de vous présenter des découvertes; ma seule pensée a été de signaler et l'importance de cette question dans le domain de l'archéologie et l'intérêt qu'elle offre au chercheur.

En terminant son beau livre sur les *Sculpteurs français du XIIIe siècle*, Mme Louise Pillion livre à ses lecteurs une pensée que je m'applique en manière de conclusion : « Je sais que le meilleur de » ce que j'aurais voulu dire est resté inexprimé C'est le privilège de » certaines œuvres d'art d'atteindre, chez eux qui les goûtent, quel- » que chose de plus personnel que l'intelligence, de plus secret que » le sens de la beauté » . . . . . l'iconographie médiévale « est de cet » ordre; on peut la comprendre par l'esprit; on peut l'admirer par » le jugement estéhtique; on la sent avec le cœur; et pour qui » demeure attaché à l'idéal qu'elle sut revêtir de beauté, une nuance » spéciale de gratitude se mêle à l'émotion qu'elle inspire. »

Le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck

1851-1919

L'Académie m'a fait l'honneur de me demander une notice biographique de son ancien président, le vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.

Cette mission répond aux sentiments de longue amitié qui me liait à ce collègue érudit.

Condisciples au Collège Sainte-Barbe à Gand, nous nous sommes retrouvés à l'Université de Louvain ; jamais une ombre n'a voilé, même passagèrement, notre amitié basée sur une communauté de goûts et de convictions ; elle s'est maintenue, à travers les vicissitudes de la vie, pendant 56 ans, *magnum œvi spatium !*

J'éprouve une vive satisfaction en louant à la fois devant vous l'ami d'enfance, le condisciple de collège, le camarade d'université, le collègue de nombreuses sociétés archéologiques ; sa haute situation de naissance et de fortune aurait pu l'éblouir et détourner son esprit de l'observation de la loi du travail, qui s'impose à chaque homme.

Dès sa jeunesse, Amaury de Ghellinck comprit le devoir des classes favorisées par le sort ; chacun, il est vrai, peut suivre sa voie d'après ses goûts, ses aptitudes, sa situation et le milieu qui l'entoure ; mais à tous s'impose l'obligation du labeur manuel ou intellectuel, si l'on veut mériter de vivre ; dès le Collège, notre regretté collègue fut fidèle à cette loi ; le travail fut la base de sa vie ; pour lui, le mâle dicton : « *Noblesse oblige* » ne fut pas lettre morte.

Amaury-Joseph-Charles-Marie-Colette-Ghislain, vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, naquit à Gand, le 30 Janvier 1851, d'Ernest-Auguste-Marie-Ghislain, chevalier de Ghellinck d'Elseghem, comte du Saint-Empire romain, et de Prisca-Ernestine-Joséphine de Vaernewyck d'Augest, dernière descendante de la branche aînée de cette famille intimement liée à l'histoire de Gand. Elle comptait, parmi ses ancêtres, le célèbre Marcus van Vaernewyck, l'écrivain des *Beroerlijcke tijden*; nombreux furent les Vaernewyck qui, au cours des siècles, occupèrent les fonctions scabinales de la Keure ou des Parchons dans la cité d'Artevelde.

Amaury de Ghellinck recueillit de ses ancêtres un patrimoine d'honneur qui lui était cher ; mais, mieux que d'autres, il comprit que l'honneur d'une race se maintient par le travail et le dévouement ; si le souci du pain quotidien est écarté de la préoccupation d'un homme, l'honneur sainement compris lui impose des devoirs plus étendus et d'un ordre plus élevé. Ces sentiments guidèrent notre regretté collègue durant toute sa vie.

Il fit ses études d'humanités au Collège Sainte-Barbe à Gand ; il y subit l'influence du Père Joseph De Backer, professeur éminent, plus tard collaborateur des Bollandistes. Dès cette époque, Amaury de Ghellinck prit goût aux livres ; la bibliothèque paternelle consacrée à l'histoire et à l'héraldique attirait l'attention du jeune élève de cinquième latine. Il voulut avoir *ses* livres ; à leur achat, il consacrait toutes les disponibilités de son budget de collégien ; il guettait les occasions favorables et fit plus d'une escapade pour satisfaire sa passion naissante ; les « anciens » de Sainte-Barbe se souviennent de sa disparition, inaperçue tout d'abord, au cours d'une promenade collective ; une heure plus tard, il rentrait au Collège ; une mesure disciplinaire lui fut appliquée ; le bibliophile néophyte estima n'avoir pas payé trop cher la satisfaction d'avoir acquis, au cours de son équipée le volume qu'il convoitait.

A la sortie de rhétorique, il entra à l'Université de Louvain pour y suivre les cours de philosophie et lettres ; il y consacra ses heures libres à sa passion des livres ; il suivait les ventes et furetait sans cesse à la recherche d'éditions rares ou de belles reliures ; après deux ans de vie universitaire, il abandonna les études commencées.

A sa passion des livres, il joignit bientôt celle des archives ; il

pouvait y donner libre cours dans la maison fraternelle : les documents relatifs à la famille de Ghellinck embrassent une période s'étendant du VIII[e] siècle jusqu'à nos jours ; les archives des Vaernewijck remontent jusqu'au X[e] siècle.

Le classement et le dépouillement de ces nombreux documents absorba, pendant plusieurs années, l'attention de notre regretté collègue. Ses longues, patientes et fructueuses recherches lui fournirent les éléments d'une importante publication sur les Vaernewijck.

Amaury de Ghellinck se préoccupa sans sesse de compléter le dépot familial et de dresser l'inventaire de ces précieuses archives ; au fond héréditaire, s'ajoutèrent peu à peu de nouvelles acquisitions, notamment des séries importantes de matrices de sceaux depuis le XIII[e] jusqu'au XVIII[e] siècle.

Ses recherches à l'étranger et ses relations avec les libraires importants de Belgique, de France et d'ailleurs furent fructueuses et judicieuses. Aux grandes ventes, il disputa souvent une édition rare ou une reliure de choix aux amateurs attirés par l'attrait de numéros sensationnels. C'est ainsi qu'au prix d'importants sacrifices, il s'assura une admirable série de reliures à la vente Borghèse ; je garde le souvenir de l'arrivée des caisses au château d'Elseghem ; je fus témoin de la joie du bibliophile au déballage des précieux livres ; il m'en fit valoir les qualités d'art et de rareté ; il les contemplait *con amore*, en collectionneur convaincu.

Mais les accroissements ininterrompus réclamèrent bientôt des locaux plus spacieux ; c'est alors que le vicomte de Ghellinck construisit, au-dessus de l'orangerie du château d'Elseghem, cette belle et spacieuse bibliothèque qu'admirèrent tous ceux qui eurent la joie de la visiter.

Au centre, des vitrines abritaient les manuscrits, matrices de sceaux, volumes rares ; dans les rayons, s'alignaient les livres, les chartes et documents de tous genres.

Beaucoup de précieuses reliures étaient rangées dans le cabinet de travail, à l'intérieur du château.

Le vicomte de Ghellinck ne limita pas son activité à la formation de son importante bibliothèque ; il entreprit des recherches généalogiques en vue de publications importantes, telles que le *Cartulaire de la famille de Diesbach* paru en 1889, ainsi que la Généalogie de

Sarrasyn d'Artois et celle des familles de la Vacquerie et Tauvel, dite de la Vacquerie, parues en 1891 sous le nom de vicomte d'Angest.

En 1899, il publia le tome I du *Cartulaire de la famille de Vaernewyck*, suivi quelques années plus tard du tome II. Un troisième volume consacré à la généalogie de la famille, existe en manuscrit.

C'est vers cette époque que notre collègue joignit les études archéologiques à ses recherches généalogiques et héraldiques ; il s'intéressa spécialement aux monuments et aux anciennes institutions du pays d'Audenaerde ; il devint membre de la plupart des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Belgique.

Nommé, en 1891, membre correspondant de notre compagnie, il en devint membre titulaire en 1895. Assidu aux séances, travailleur constant, collègue affable, tel vous l'avez toujours connu, profondément dévoué à l'Académie, il se préoccupait sans cesse de la faire apprécier et d'etendre sa sphère d'influence ; il ambitionnait, pour ses travaux, une publicité plus étendue, un théatre plus vaste.

Il occupa deux fois le fauteuil de la présidence, en 1901 et en 1914 ; suspendues par la déclaration de guerre en août 1914, ses fonctions présidentielles ne prirent fin qu'en 1919 ; il les remplit toujours avec une aimable courtoisie et une distinction parfaite.

Il représenta l'Académie et fut délégué du Gouvernement belge aux congrès de la Société française d'Archéologie, depuis 1898 jusqu'en 1913 ; chacune de ces réunions scientifiques fut de sa part l'objet d'un rapport détaillé et documenté, dont témoignent les Annales de l'Académie. La societé française d'Archéologie l'avait inscrit parmi ses membres d'honneur, en témoignage de haute estime et pour le remercier de son assiduité aux assises annuelles de cette florissante association.

Outre ces rapports, Amaury de Ghellinck publia, dans les Annales de l'Académie, plusieurs travaux sur des sujets divers : *une visite à Cluny*, *un livre de raison anversois du XVIe siècle*, *un complot contre le duc d'Albe en 1568*, *la Reliure flamande au XVIe siècle*, *le livre de Raison de Jeanne de Busleyden*, *l'ordre de la Toison d'or et l'Exposition de Bruges de 1908*.

Son activité ne fut pas limitée aux travaux de l'Académie ; avec Paul Raepsaet, bourgmestre et sénateur d'Audenarde, il fonda, en 1905, le Cercle Archéologique et Historique d'Audenaerde dont il

devint immédiatement et resta toujours le président zélé et hautement apprécié. Les Annales du Cercle témoignent de son activité et de son labeur; il y publia plusieurs travaux importants, notamment sur *les Epitaphes et pierres tombales d'Audenaerde*, sur *le Vieux rentier du couvent de Sion* dans la même ville, sur *les Fouilles de Calmont*; sur *Mullem, son église et sa seigneurie*; il s'intéressa vivement à l'abbaye Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem; il en publia l'obituaire, la liste alphabétique de ses religieuses, ainsi que des notes généalogiques au sujet de plusieurs de ces moniales.

En 1910, Amaury de Ghellinck devint membre effectif du Conseil héraldique; sa haute situation et sa compétente reconnue en la matière le désignaient pour remplir ces fonctions délicates; il siégeait également, depuis 1905, au comité provincial de la Flandre Orientale en qualité de membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Les sociétés d'Emulation de Bruges, des Bibliophiles Liègeois, des Bibliophiles montois, des Bibliophiles flamands, des Bibliophiles et iconophiles de Belgique, ainsi que la Société royale de Numismatique comptaient également notre distingué collègue parmi leurs membres; il était correspondant de la Société des Antiquaires de France

Bibliophile, héraldiste, archéologue, le vicomte de Ghellinck fut également un patriote dévoué à la chose publique; bourgmestre d'Elseghem pendant 43 ans, il géra avec sollicitude les intérêts de sa commune; on lui doit la restauration du chœur de l'église paroissiale faite sous la direction de l'architecte Valentin Vaerwyck; ce travail important fut achevé peu de temps avant la guerre; hélas! une partie a été gravement endommagée au cours de l'offensive finale des alliés victorieux.

Pendant la majeure partie de l'occupation allemande le vicomte de Ghellinck resta à son poste de bourgmestre d'Elseghem, veillant sans cesse aux nombreux intérêts qui lui étaient confiés, luttant sans cesse jusqu'à épuisement; dès le début de l'invasion allemande, il accepta vaillamment l'engagement de trois de ses fils dans les rangs de l'armée belge.

L'accomplissement de ce devoir patriotique atteignit douloureu-

sement son cœur paternel ; ainsi qu'il me l'écrivit plusieurs fois pendant l'occupation teutone, deux sentiments luttaient dans son âme : la fierté patriotique née de la conscience du devoir accompli et la crainte constante pour la vie d'êtres aimés. Ces préoccupations ébranlèrent gravement sa santé, nonobstant les soins dévoués de Mme la vicomtesse de Ghellinck.

Pendant cette période troublée, parfois angoissante, notre collègue termina l'inventaire complet des archives du château d'Elseghem. Un premier volume est tiré à très petit nombre d'exemplaires reservés à la famille ; il sortit de presse pendant la guerre et concerne la famille de Ghellinck depuis le XIIIe siècle jusqu'au 1757 ; le second volume, en épreuves corrigées, a pour titre le *Chartier des Vaernewyck du Xe siècle jusqu'en 1870.*

Vers la fin de l'occupation allemande, le vicomte et la vicomtesse de Ghellinck, contraints d'abandonner le chateau, rentrèrent à Bruxelles en songeant avec angoisse au sort de leurs œuvres d'art, souvenirs de famille, de l'admirable bibliothèque.

Ces préoccupations brisèrent l'énergie du vicomte de Ghellinck.

En novembre 1918, il succéda, en qualité de sénateur pour Audenaerde, à Paul Raepsaet, mort peu avant le bombardement de cette ville, dont il fut longtemps le bourgmestre. Mais déjà notre collègue était gravement atteint par la maladie qui devait l'enlever à sa famille et à ses nombreux amis ; c'est avec peine et non sans danger pour sa vie qu'il se traina à quelques unes des séances de la haute assemblée.

Dès l'armistice, il apprit successivement les dégats causés à l'église et au chateau d'Elseghem, les vols d'objets précieux, les déprédations dont sa belle bibliothèque avait été l'objet : caisses éventrées, livres lacérés, chartes et documents éparpillés, la presque totalité des matrices de sceaux disparue. C'était l'effondrement de toute une vie de labeur scientifique. Amaury de Ghellinck en ressentit vivement le contre-coup ; retenu à Bruxelles par le soin de sa santé, il n'eut, il est vrai, pas la douleur de voir les effets de la *Deutsche Kultur ;* mais il souffrait profondément de l'immobilité que réclamait impérieusement l'ébranlement de sa santé.

Je l'ai visité pendant cette douloureuse période, et recueilli avec une amicale émotion les sentiments intimes de ce cœur dévoué ; en

face de la mort qu'il voyait s'approcher, il était chrétiennement résigné ; mais il souffrait de la séparation prochaine des siens et pensait à notre Compagnie, à ses collègues.

La mort le frappa presque inopinément le 28 juillet 1919. A sa famille comme à ses amis, le vicomte de Ghellinck laisse le souvenir d'un homme profondément attaché à ses convictions religieuses et patriotiques, exemplaire dans la pratique des vertus familiales, et travailleur persévérant ; l'Académie royale d'Archéologie perd en lui un collègue distingué et hautement estimé.

* * *

Le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck avait épousé à Bruxelles, le 15 mai 1879, la baronne Marie-Sophie-Charlotte-Eléonore de t'Serclaes, née à Bruxelles le 27 juillet 1856. Le 15 avril 1900, le Roi l'autorisa à relever le titre de vicomte et le nom des Vaernewyck dont sa mère était la dernière descendante ; il fut également autorisé à écarteler ses armes de Ghellinck et de Vaernewyck.

Il portait: Ecartelé aux 1 et 4, d'or à la fasce d'azur chargée de 3 besans surchargés chacun d'une croisette de gueules et accompagné en chef de 2 têtes de lion de sable arrachées, affrontées et lampassées de gueules, et, en pointe, d'une tête de léopard de sable arrachée, affrontée et lampassée de gueules qui est *Ghellinck* : aux 2 et 4 de sable à trois lions d'argent posés 2 et 1 qui est *Vaernewyck*.

Supports : Deux léopards lionnés d'or.

Devise : *Laet vaeren nijdt, Vaernewyck*.

Il était : chevalier de l'ordre de Léopold (1902) ; décoré de la Croix civique de 1re classe, de la médaille commémorative du règne de Léopold II (1906) et de la médaille de mutualité de 1e classe (1914) ; commandeur de l'ordre de Saint Grégoire le Grand (1902) ; officier d'Académie de France (1902) ; membre du Sénat de Belgique pour les arrondissements d'Audenaerde et Alost ; bourgmestre d'Elseghem (1876) ; membre correspondant pour la Flandre orientale de la Commission Royale des monuments et des sites (1905) ; membre du Conseil héraldique (1910) ; membre de la Sint Maurits-gilde d'Elseghem (1886) ; membre des comices agricoles de l'arrondissement d'Audenaerde (1887) ; fondateur et président de la Société

historique et archéologique d'Audenaerde (1905) ; membre titulaire (1895) et ancien président (1901 et 1914) de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique ; président de la Commission des Sites et des Restaurations de la Ville d'Audenaerde (1919) ; membre de la Société d'Emulation de Bruges ; membre de la Société des bibliophiles flamands ; membre de la Société royale belge de numismatique ; membre de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique ; membre de la Société des bibliophiles liégeois ; membre de la Société des bibliophiles montois ; membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles ; membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand ; membre des Sociétés ou Cercles Archéologiques de Mons, Malines, Saint Nicolas, Tournai, etc. ; membre d'honneur de la Société française d'Archéologie ; membre correspondant étranger de la Société des Antiquaires de France.

JOS. CASIER.

BIBLIOGRAPHIE

Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu à Petegem. 1er fasc. Bruges, 1894.

Cartulaire de la famille de Diesbach, Gand, Siffer, 1889.

Chartes et Documents concernant la famille de Vaernewyck. T. I (1200 à 1400). — T. II (XVe siècle). 2 vol. in-folio ; Gand, Siffer 1899 à 1906.

Généalogie des Sarrazin d'Artois par le vicomte d'Angest. — Gand, 1891.

Généalogie des familles de la Vacquerie et Tauvel dite de la Vacquerie par le vicomte d'Angest — Gand, 1891.

Inventaire des Archives du chateau d'Elseghem. T. I. La famille de Ghellinck (XIIIe s. à 1757) T. II. Le Chartrier de Vaernewyck (Xe s. à 1870). Audenaerde, 1919.

Le Comte de Marsy. Notice nécrologique dans la Revue belge de Numismatique, Bruxelles 1900.

Rapports publiés dans les Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique au sujet des congrès de la Société française d'Archéologie :

67e Session : Bourges (1898)
68e session : Agen et Auch (1901)
69e session : Troyes et Provins (1902)
70e session : Poitiers (1903)
71e session : Le Puy (1904)
72e session : Beauvais et Compiègne (1905)
73e session : Carcassonne et Perpignan (1906)
74e session : Avallon et Auxerre (1907)
75e session : Caen (1908)
76e session : Avignon (1909)
77e session : Saumur et Angers (1910)
78e session : Reims (1911)
79e session : Angoulême (1912)
80e session : Moulins et Nevers (1913)

Travaux parus dans les publications de l'Académie Royale d'Archéologie ;

Un complot contre le duc d'Albe en 1568. Anvers, 1901.

La reliure flamande au XVe siècle, Anvers, 1902.

Un livre de raison anversois au XVIe siècle ; les van Halmale. Anvers, 1904.

L'ordre de la Toison d'or et l'exposition de Bruges. — Anvers 1908.

Le livre de raison de Jeanne de Busleyden. — Anvers, 1915.

Travaux parus dans les Annales du Cercle Archéologique et historique d'Audenaerde :

Une lettre du duc d'Alençon au seigneur de Ryhove et le siège d'Audenaerde en 1582. — 1906.

Les épitaphes et les pierres tombales des églises d'Audenaerde.— 1907-1910.

Le vieux rentier du couvent de Sion à Audenaerde. — 1907-1910.

Les fouilles de Calmont. — Audenaerde, 1908.

Carnet de voyage d'un érudit venu visiter Audenaerde en 1872. — 1911.

L'obituaire de l'abbaye Sainte-Claire, dite Beaulieu, à Peteghem-lez-Audenaerde. — 1912.

Liste alphabétique des religieuses de l'abbaye de Beaulieu depuis la fondation jusqu'à la suppression, d'après le manuscrit du *British museum*. — 1912.

Notes généalogiques sur les religieuses de Beaulieu. — Audenaerde. 1912.

Muilem, son église et sa seigneurie. — 1913 et 1914.

Notice nécrologique sur M. Frans Van Kuyck,

membre titulaire.

M. Frans Van Kuyck, artiste-peintre et échevin des Beaux-Arts de sa ville natale, est mort à Anvers le 31 mai 1915, dans sa soixante-troisième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie. Il mania surtout le crayon avec une rare habileté et fut un créateur fécond et incomparable d'art appliqué et public.

François-Pierre-Louis Van Kuyck était né à Anvers le 9 juin 1852. Dès l'âge le plus tendre, il montra de si brillantes dispositions pour le dessin que son père, Louis Van Kuyck, peintre animalier de mérite, lui permit, quand il eut quinze ans, de quitter l'Athénée royal pour suivre les cours de l'Académie royale des Beaux Arts d'Anvers, où il étudia, notamment avec Jan Van Beers, sous la direction de Baufaux et de Van Lerius. Quatre années plus tard, il entra dans l'atelier paternel. A la mort de son père, en 1871, le jeune peintre passa dans l'atelier de son oncle, le grand paysagiste François-Lamorinière. Au salon d'Anvers, en 1873, il exposa pour la première fois ; ses deux tableaux, le *Repos des Moissonneurs* et *Un demi-rayon de Soleil*, attirèrent sur lui l'attention publique.

Après avoir épousé à Anvers, le 11 novembre 1875, Mademoiselle Marie-Anne-Mathilde de Hert, née dans la même ville le 2 août 1852, il alla se fixer à Buggenhout, sur le chemin de fer de Malines à Termonde, village renommé pour ses beaux bois. Il y étudia sur le vif, en compagnie de son ami le peintre Isidore Meyers dans des compositions simples et bien ordonnées, le poème éternel et toujours attirant de la vie rustique. Quelques années plus tard, en 1879, ayant été nommé professeur à l'école normale de Hoboken, il alla s'établir

dans cette commune. En 1880, il est à Anvers professeur à l'école normale des garçons et à l'école professionnelle pour jeunes filles. De retour dans sa ville natale en 1885, il y organise, chez lui, un cours de dessin, de peinture et d'art appliqué pour jeunes filles, qui donna de si heureux résultats que le gouvernement décida de créer un cours semblable à l'Académie des Beaux-Arts (1889). Van Kuyck en fut le premier titulaire.

Comme paysagiste et peintre de figures, l'artiste choisit de préférence ses sujets aux bords de l'Escaut, au dessus d'Anvers, dans les grasses et riantes prairies des Polders, ou dans les sites désolés et ingrats de la Campine anversoise. Parmi ses tableaux, on peut mentionner ***la Fenaison*** (1879), ***la Moisson*** (1880), ***Famille de Bûcherons en Campine*** (1888), celui-ci appartenant au Musée d'Anvers, ***Halle en Campine***, ***Ferme campinoise avec verger*** (1892), ***les Bûcherons*** (1905), ***Dunes à Calmpthout*** (1910).

Son œuvre de dessinateur, qui est considérable, témoigne de l'incessante activité et du grand talent de l'artiste. Il illustra, notamment, l'Album de la chambre de rhétorique ***De Olijftak***, un livre de nouvelles, ***Bij de Avondlamp***, de Douwa, un autre des sœurs Loveling, les ***Kermesses*** de Georges Eekhoud et la superbe publication, ***Le Vieil-Anvers***. Il dessina des diplômes, des adresses, des menus, des affiches ; il projeta des décorations de rues, des chars, des costumes, des bannières, des objets d'art industriel de tout genre, d'une exécution toujours originale, bien souvent remarquable. Il fut encore un aquafortiste distingué.

Mais il est bien probable qu'il ne serait jamais entré dans les intentions de notre Compagnie d'honorer l'artiste en l'appelant au nombre de ses membres, s'il n'avait produit que les tableaux que nous venons de signaler plus haut. Le nom de Frans van Kuyck est intimement lié à toutes les grandes manifestations d'art, à toutes les solennités publiques dont sa ville natale a été le théâtre en ces trente dernières années. Sa première manifestation d'art dans la vie publique fut l'organisation, en 1875, à l'âge de 23 ans, du cortège de la chambre de rhétorique ***De Olijftak***, où il figura dans le groupe des artistes avec ses amis Jan van Beers, Piet Verhaert, Joors et tant d'autres. Peu après il dessina les planches d'un grand album consacré à ce beau cortège.


FRANS

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, voulant rémémorer en 1892 le cinquantenaire de sa fondation, décida de célébrer cet événement avec splendeur. Elle fit reproduire, au mois d'août de l'année 1892, avec le concours de quinze sociétés et de nombreux particuliers, le plus féerique cortège qui, dans les siècles passés, traversa les rues de notre métropole commerciale, celui de l'Entrée à Anvers, en 1561, des chambres de rhétorique se rendant au concours poétique du Landjuweel, organisé par la chambre de la Giroflée, *De Violiere*, fondée au sein de la gilde de Saint-Luc. Frans Van Kuyck fut un des principaux organisateurs de cette inoubliable manifestation d'art, qui fit affluer à Anvers des centaines de milliers de curieux.

Mais ce fut la création, avec la collaboration de nos confrères l'architecte Eugène Geefs et feu Max Rooses, du quartier du Vieil Anvers, à l'Exposition universelle d'Anvers, en 1894, qui établit au loin la réputation de notre artiste. En voyant se dérouler à travers les rues de notre antique cité la pompe prestigieuse du cortège du Landjuweel, un de nos concitoyens, M. Jan Adriaensen, conçut le projet de renouveler le cortège à l'occasion et dans l'enceinte de l'Exposition universelle de 1894. Il s'en ouvrit à trois des principaux organisateurs du Landjuweel, M.M. Van Kuyck, Auguste Possemiers, secrétaire communal et Max Rooses, qui décidèrent de faire revivre non seulement le Landjuweel, mais encore les Joyeuses Entrées de nos Princes, les cortèges annuels de l'ancienne ville, de donner des représentations de théâtre, d'organiser des danses et des concerts, dans le périmètre de l'Exposition, dans un quartier reconstruit du vieil Anvers. Les bâtiments, les meubles, les tables, les bancs, les chaises, les moindres ustensiles, tous les costumes, tant ceux des divers cortèges organisés dans l'enceinte du Vieil Anvers que ceux du grand tournoi, une collection incomparable d'enseignes en fer forgé furent exécutés d'après les dessins de notre regretté confrère. Eugène Geefs assista celui-ci pour les dessins d'exécution de la partie architecturale. Est-il bien nécessaire de rappeler le succès éclatant qu'obtint cette pittoresque et merveilleuse évocation du passé qu'on chercha souvent, dans la suite, à imiter, sous d'autres noms, dans d'autres villes, mais qui ne fut jamais même égalée ?

Nous aimons aussi à consacrer quelques lignes à une autre manifestation plus intime et plus touchante, la fête des mères, dont Van Kuyck fut le promoteur. Cette idée de la création d'une fête de famille nouvelle, la plus tendre qui soit, était venue, paraît-il, presque en même temps à notre échevin et à un député américain, M. Heflin, qui tout de suite avait fait voter par le Congrès, en témoignage de son affection et de son respect pour la mère du Président, que tous les représentants officiels du Gouvernement, porteraient un œillet blanc ou quelque autre fleur le dimanche 11 mai, pour la célébration du jour des mères. « Si nous voulons consolider l'ordre social trop ébranlé et restaurer pleinement la dignité de la famille, disait Van Kuyck, soulignons de tout notre pouvoir la grandeur du rôle que la mère de famille doit jouer dans notre société, quelle que soit d'ailleurs sa condition sociale ; faisons comprendre aux enfants quelle dette de reconnaissance et d'amour ils ont contractée envers elle ; glorifions la tâche qu'elle remplit envers les siens et envers la patrie. La mère personnifie l'idéale bonté. C'est pour la remercier de tant de souffrances, de tant de privations supportées pour nous sans murmures, de tant d'abnégation et de dévoûment prodigué, que je voudrais lui voir consacrer un jour de l'année où dans toutes les familles on fêterait la Maman ». Plus heureux dans son choix que le Congrès Américain, Frans Van Kuyck avait adopté le jour de Marie, le 15 août, pour celui de la fête des Mères. Il désirait qu'à cette occasion, dès le matin, au sortir de sa chambre, la mère trouvât sa porte enguirlandée et ornée d'un cartouche avec des vers de circonstance, que dans la chambre où ses enfants l'attendraient pour déjeuner, sa chaise ou son fauteuil fût garni de fleurs et de rubans, que le pain de ce jour affectât une forme spéciale, peut-être celle d'un cœur. Le père offrirait un bijou qui aurait la forme d'un cœur rayonnant, symbole de l'amour maternel, où les noms des enfants se trouveraient gravés et à chaque nouvelle naissance celui du dernier venu viendrait s'y ajouter. Enfin, les enfants devraient réciter des poèmes en l'honneur de leur mère et le gâteau de la mère figurerait au diner. Cette fête charmante fut réalisée en 1913, puis en 1914 ; mais les horreurs de l'occupation et la disparition de son promoteur l'ont fait depuis tomber en désuétude.

Toutes les forces vives que la nature a mises au cœur de l'homme,

Van Kuyck les dépensait au profit de sa ville natale et de la chose publique. Nous ne pouvons que rappeler brièvement les services éminents qu'il a rendus à la ville d'Anvers. Ancien membre du Conseil provincial (1888-1891), il fut élu conseiller communal le 31 décembre 1890 et appelé à remplir les fonctions d'échevin des Beaux-Arts le 16 décembre 1895. Il était président de la Commission administrative des Musées du Steen et du Vleeschhuis (1910), du Musée de Folklore flamand (1907), du Musée Plantin-Moretus, du Théâtre flamand et de l'Opéra lyrique; membre agrégé du Corps Académique d'Anvers depuis le 13 août 1894 et membre effectif depuis le 8 novembre 1902. Il fut nommé membre correspondant de notre Compagnie en 1891, membre titulaire en 1896.

Il était officier de l'ordre de Léopold, titulaire de la médaille commémorative du règne de Léopold II, officier du Mérite civil de Bulgarie, chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de la Couronne de Roumanie.

Sur le terrain édilitaire, il semblait s'être prescrit un double devoir : embellir sa ville natale et rendre plus imposantes les cérémonies civiles. Parmi les projets conçus et exécutés, et les travaux réalisés à son initiative, nous énumérons les suivants : Opéra flamand, Fêtes Van Dyck (Cortège et Exposition), Exposition Jordaens, Fêtes Henri Conscience, Joyeuse Entrée de la Famille royale, Acquisition du Parc des Rossignols, Cortèges aux lumières, L'Art dans la Vie publique, Fondation des Musées de Folklore flamand et Vleeschhuis, Nouveau cimetière du Schoonselhof, Institution d'un Livre d'Or communal, Nouvelle école industrielle, Rue Leys, Restauration des façades de la Grand'place, Décoration florale de la ville, Plantations communales, Décorations murales dans les écoles, Peintures du vestibule de l'Hôtel de ville, Concours de chansons populaires, Cérémonial du mariage, Salle des fêtes, place de Meir, Monument Peter Benoit, Fête patriotique du 21 juillet, Fête des arbres.

Le lendemain du centenaire de Conscience, les amis et les admirateurs de Van Kuyck prirent la décision de fêter brillamment le magistrat et l'artiste. Le 20 octobre 1912, celui-ci fut reçu solennellement à l'Hôtel de ville et dans la grande salle du Cercle royal artistique. Max Rooses, ce magicien du verbe, célébra en termes

enthousiastes et vibrants les services rendus par le héros de la fête à la chose publique et dit la gratitude de la population anversoise pour celui qui avait consacré le meilleur de sa vie à l'embellissement de la cité. A cette occasion, on lui offrit son portrait, œuvre remarquable du peintre H. Luyten.

On peut compter Frans Van Kuyck parmi les victimes de la grande guerre. A l'annonce de l'invasion allemande qui allait semer dans notre malheureux pays tant de deuils et détruire tant de monuments historiques, cette âme d'artiste, ce créateur fécond, cet ardent patriote, ressentit plus vivement que beaucoup d'autres l'immensité de la catastrophe et craignit l'anéantissement de l'œuvre de beauté à laquelle il avait donné les meilleures années de sa vie. Le siège et la reddition d'Anvers ébranlèrent profondément sa santé et furent le début d'une longue agonie morale et physique. Il s'éteignit quelques mois plus tard, le 31 mai 1915, et son enterrement eut lieu dans l'intimité, le 3 juin suivant, au nouveau cimetière communal du Schoonselhof, dont l'artiste avait étudié l'aménagement. Par un cruel caprice du destin, il fut le premier à y être inhumé. Sa dépouille mortelle y fut conduite dans le corbillard dont il avait lui même fait le dessin trente-cinq ans auparavant.

Notre confrère laisse deux enfants. Son fils Walter, ingénieur-architecte distingué, né à Anvers le 30 juillet 1876, a fait ses études à l'Ecole spéciale du Génie civil annexée à l'Université de Gand. Sa fille Marthe, artiste peintre, a fait ses études artistiques sous la direction de son père et a épousé M. Walter Van der Ven, le photograveur anversois bien connu.

Les regrets causés dans la population anversoise par la disparition de Frans Van Kuyck furent unanimes. L'érudition du défunt était étendue et variée, ses relations des plus agréables, sa bienveillance envers tous proverbiale, son dévoûment à ses amis sans borne. Il se plaisait avec le peuple ; il était compris et apprécié de lui. Il a connu les joies les plus hautes auxquelles l'artiste puisse prétendre car il lui a été donné de réaliser les conceptions puissantes de ses rêves, de l'idéal de beauté qui remplissait son âme. Il fut, au figuré comme au physique, un représentant de ces grandes et fortes natures de l'âge héroïque de notre race, et son nom restera attaché à l'histoire de sa ville natale qu'il aima d'un filial amour. EMILE H. VAN HEURCK.

Les nécropoles à incinération de Casterlé (Anvers)

Historique des découvertes. 1830. En défrichant la *Rulheide* on mit à jour les ossements d'un *partisan* qui s'était suicidé vers 1700 et qui fut suspendu dans une fourche patibulaire (*mike*) et ensuite enterré dans un monticule appelé depuis, *Partisaenenberg*.

Ce monticule servait donc au début du XVIII[e] siècle, de gibet.

Le bourgmestre Vissers (1), résolut de donner une sépulture plus convenable aux restes du malheureux partisan et au cours des travaux qui furent exécutés à cette occasion on découvrit dans le même *Partisaenenberg* une urne cinéraire. Elle fut conservée pendant longtemps à la maison communale de Casterlé et a été déposée récemment, à l'intervention du Bourgmestre et de son beau-fils M. De Ceuster, au musée de la Société *Taxandria*.

Disons à ce propos qu'il n'est pas rare de rencontrer en Campine des urnes cinéraires dans les collines du gibet ou *galgenbergen*. C'est notamment le cas pour Raevels, Maeseyck, Oostmalle, Meerhout et Bladel.

Ce fait provient de ce qu'anciennement les victimes sacrificatoires étaient suspendues à l'arbre sacré, le frêne Ygdragsill, planté dans le *lucus* ou bois sacré. Après l'introduction du christianisme on continua par tradition, à situer au même endroit, la potence qui remplace sous une forme méprisable, l'arbre sacré du paganisme.

1844 — En août 1844, Prosper Cuypers, de Bréda, se rendit à Casterlé à la recherche de la fameuse idole apocryphe dont il a été plusieurs fois question dans les bulletins de « Taxandria » (2). Il y vit l'urne trouvée au *Rulheide* ou il explora trois tombelles. La première

(1) Voir la relation inédite de cette découverte aux annexes.
(2) F. Donnet, *La statuette de Casterlé.*

contenait une petite urne de 10 c. m. de diamètre, accompagnée d'ossements et de charbons de bois. La seconde ne contenait que des ossements. La troisième contenait un objet en bronze ayant servi comme ornement de tête (?). Ces objets furent offerts par Cuypers à l'Académie d'Archéologie de Belgique. Nous ignorons ou ils se trouvent actuellement [1]

1863. — En 1863, Frans Gijs trouva près de la Rulheide au lieu dit *Koningshoven*, ferme ou Cour du roi, une urne peut-être cinéraire, qui est perdue.

1864. — Vers cette année, en établissant la chaussée de Casterlé à Lichtaert, on exhuma a environ dix minutes de marche de Casterlé, cinq urnes qui furent détruites.

1902. — En 1902, accompagné de quelques membres de la Société Taxandria, dont notre ami E. Surincx, directeur de l'école de dessin de Turnhout et ayant pour guide la notice de Cuypers, nous fîmes quelques fouilles au *Rulheide*.

M. De Ceuster, instituteur à Casterlé, voulut bien s'interesser à nos recherches et nous donna de précieuses indications toponymiques.

Au *Partisaenenberg* nous découvrîmes quelques tessons d'urnes mal cuites en terre et sans ornementation, de couleur rouge-jaune.

La même espèce de tessons fut rencontrée en grande quantité à côté du *Duivelskuil*, trou du diable.

1913. — Au *Venusberg* découverte d'une urne cinéraire à col droit (cassée). Nous y récoltons une belle lame en silex gris taillé.

Depuis 1902 nous avons fait de fréquentes excursions archéologiques à Casterlé, dont les sites pittoresquement accidentés peuvent compter parmi les plus beaux de la Campine.

Il y existe notamment une chaine de dunes élevées aux cotes 28 à 32, excellents postes d'observation, d'où l'on embrasse toute la vallée de la petite Nèthe qui se trouve à la cote 13 et 15. Le *grooten mauw* est une colline plus élevée que les dunes avoisinantes, d'où l'on jouit d'une vue admirable et qui, pour cette raison même peut avoir servi d'habitat aux populations dont on a retrouvé les sépultures.

(1) PROSPER CUYPERS. Note sur une fouille faite durant le mois d'août 1844, à Casterlé, province d'Anvers, (avec carte) in *Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, année 1845, p. 169.

LE CASTRUM

Casterlé semble signifier *lé*, passage, près du *Castrum*. Cependant les graphies anciennes comme *Kasterlo*, en 1186, et *Casterla*, en 1180, révèlent une désinence *lo* qui est *lucus*, boissacré, en flamand *looi*. Casterlé signifierait donc le castrum ou *le chateau* du lucus, *du bois sacré*.

Nous avons recherché sur le terrain où aurait pu exister ce *Castrum* et nous *supposons* qu'il s'agit du moulin à eau sur la Nèthe appelé *het fort*, le Castrum ou le gué ? *(de voorde)*. C'est une presqu'île située dans une boucle presque fermée de la Nèthe (N° 3 sur le plan) et située immédiatement à l'endroit où le diverticulum Turnhout-Gheel traverse le gué Il peut y avoir existé un poste de péage. Le choix topographique et stratégique de ce poste, probablement romain, semble donc des plus judicieux. Il correspond étrangement à la situation du Castrum de Grobbendonck, qui est placé dans des conditions identiques, c'est à dire dans une presqu'île formée par le confluent de l'Aa et de la Nèthe à l'endroit où un diverticulum traverse ce cours d'eau (1).

La tradition veut qu'au *fort*, il se trouvait jadis un couvent, *klooster*, de templiers. Ils ont disparu mystérieusement tous ensemble, certaine nuit, après avoir ferré leurs chevaux à l'envers pour dépister leurs poursuivants.

Près du *fort*, mais dans la direction de Gheel, nous trouvons un *Frankenbosch*, bois des Franks.

Ce qui semble confirmer l'existence du *Castrum* (2) au fort, est

(1) Louis Stroobant. *Découverte d'une villa romaine à Grobbendonck*, dans le *Bulletin de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, 1909 (avec plan).

(2) Voici quelques autres Castra situés en Brabant :
Castre lez Hal (Brabant Belge) où on a trouvé de nombreux objets romains et où Baert situe le camp de Q. Cicéron. *Castris*, île en face de Maestricht où se serait trouvé un camp romain. *Kessel* (Limbourg Hollandais) qui est le *Castellum Menapiorum* ; *Castelré*, hameau de Baarle-Nassau, près du château de Hoogstraeten, qui est probablement le *Castrum* visé ; *Casteuraay* près de Oirlo où on a trouvé des urnes ; *Caster* (Limbourg Hollandais) où se trouve un Castrum antique. *Casteren* (Brabant Hollandais) appelé *Kyrcasterle* en 1173, où on a trouvé des monnaies romaines.

l'antique relais que nous rencontrons à 200 m. au Nord du fort. C'est une très ancienne auberge appelée den *Kleinen Doorenboom*, la petite aubépine, (?) ou mieux le petit arbre de Thor. Le *rijstal* encore existant peut abriter un régiment de cavalerie et la chambre réservée aux officiers s'appelle encore *de Hussardskamer*.

Le *Castrum* (?) de Casterlé se présente de nos jours sous l'aspect d'un moulin à eau très vétuste et pittoresque. On n'y a jamais fait de fouilles.

L'identification reste cependant douteuse : *het fort*, fort ou Castrum, peut aussi signifier *de voorde*, le gué (sur la Nethe).

LE DIVERTICULUM

C'est très vraisemblablement un *diverticulum* cette *oude baan*, *oude heirbaan*, *van Parijs naar Amsterdam*, où l'on prétend que passaient les charrois venant de Paris et se rendant à Amsterdam. Nous l'indiquons au pointillé par la lettre C, sur la carte au 40.000e. Elle est presque parallèle à la route pavée de Gheel à Turnhout et passe du S. au N. sur le territoire de Casterlé par le gué sur la Nèthe, le Castrum (?) le relais den *Kleinen Doorenboom*, le hameau *Hautum*, qui semble avoir été habité très anciennement et que nous traduisons par *heim* dans le *bois* (?). A la chapelle de St. Roch un chemin se dirigeant vers le *loo*, lucus, plus tard, château du Baron van der Gracht de Rommerswael, se détache du diverticulum. Celui-ci se poursuit vers le nord, passe à côté du *heinenberg*, colline du diable (?), à l'O. d'*Isschot* et la *Groote Cluys*.

LA TOPONYMIE

La toponymie de Casterlé est des plus intéressantes pour le protohistorien. A la nécropole à incinération nous trouvons d'abord groupées, sur la limite de Lichtaert, le *galgenberg*, potence, le *Kattenberg*, colline des chats (voués à Hellia) le *Venusberg*, colline de Venus, dans le *Koningsbosch*, bois du roi, le *Duivelskuil* trou du diable à légendes relatées plus loin, le tout situé dans le *Boschhoeve*, probablement pour *Boschhove*, cour au bois, voisin du Looi, *lucus*, bois sacré.

Ce groupement toponymique si caractéristique confirme ma thèse exposée à plusieurs reprises [1], dans laquelle je prétends que la toponymie, les légendes et la topographie des nécropoles à incinération sont non seulement contemporaines, mais qu'elles sont la résultante d'un système voulu qui se répète aux diverses nécropoles.

A Casterlé, encore une fois, nous trouvons la nécropole près d'un cours d'eau, *sur la limite* de deux communes ; la potence, le mallum, la nécropole, se trouvent près d'une voie antique et dans le voisinage nous trouvons une mare légendaire à cloche ayant servi à un usage rituel (*duivelskuil*) près de la colline de Venus (Freya ?) Le tout s'appelle de *Boschhoeve* ou *Boschhof*, cour au bois, dans le loo, *lucus*.

C'est presque une redite de rappeler qu'à Grobbendonck la nécropole à incinération se trouve au hameau *Boschhoven*, qu'à Baarle-Nasseau, la nécropole à incinération se trouve à *Boschhoven*, qu'à Luiks-Gestel, elle se trouve au *Boscheind*, qu'à Alphen nous la trouvons à *Boschhoven*, à Weert au hameau *Boschhoven*, à Riethoven au hameau *Boschhoven*, à Turnhout au *Hofeinde*, etc.

Toutes ces nécropoles livrent des urnes cinéraires presque identiques, à col droit ; les groupements toponymiques qu'on y rencontre rappellent l'existence ancienne dans le *loo*, lucus bois sacré ou dans la *cour au bois*, *boschhof*, d'un lieu où l'on rendait justice, *mâl*, près duquel nous trouvons un arbre légendaire, souvent remplacé par une chapelle, une mare légendaire dans laquelle on entend sonner une cloche à minuit, au solstice d'hiver, un champ de mars ou champ de mai ou se tenaient des réunions populaires. Les légendes que nous y notons sont identiques aux diverses nécropoles et trouvent leur origine dans la mythologie scandinave.

A Casterlé d'autres lieux-dits méritent d'être commentés. Nous y trouvons *de tempels* les temples (?) — *de dellen*, *de beckebergen*, *Eersels*, *Vorselsche akkers*, champs de l'ante cella (?) *Hinnekensberg*, *de putten*, *schransbemden*, *het schrans* qui se trouve au *oosteneynd* en face de la *Kattestraatje*, ruelle des chats (synonyme de sorcière) C'est un retranchement entouré de fossés ou les habi-

(1) Louis Stroobant. *Quel est l'âge des tombelles de la Campine*, in *Congrès archéologique de Gand*, 1910.

tants du hameau *Houtum* cachaient leur bétail en temps de guerre. *De Heesvelden*, champs de Hees, *Roodeakker*, champ rouge, *Kauwelsberg*, colline boisée appartenant à M. le Baron vander Gracht de Rommerswael, d'où l'on domine la vallée de la Nèthe et où nous récoltons des silex taillés. *De Holebergen*, collines creuses(?) *Den Hallenberg*, colline de Hal ou de Hellia (?) *Den Hukkelberg*, colline de formation volcanique (?) où l'on trouve des fossiles en abondance dans du minerai de fer.

Den Heinenberg, peut être de *heidensberg*, colline des païens, mais peut être aussi colline de *Hein*, qui est un surnom donné au diable. *De Boschdellen*, *Pluymsberg*, *Cluysberg*, colline de l'hermitage, *Heesberg*, *Isschot*, *Theeland*, *Koningsbosch*, *Koningshoven*, curtis du roi, au hameau *Goor*, *Kwaedevelden*, *Witgoor*, *Kleynhagen*, près du *Haenenberg*, colline du coq, peut-être du soleil, *De Stockheide*, bruyère de l'*ustrinum (?) Heeregoor*, *Waelheide*, bruyère des wallons ou des romains (?) *de lijkweg*, le chemin des cadavres qui se trouve *à côté du duivelskuil*, trou du diable.

Terloo. — Le château de *Terloo*, au *loo*, *lucus*, bois sacré, appartenant au Baron F. van der Graecht de Rommerswael, a été démoli à la fin du XVIIIe siècle. On en voit encore les fossés et les enceintes au sud du château moderne de M. van der Graecht.

Les lieux-dits *Opper* en *Neerhoff van Terloo*, que nous rencontrons dans les actes de vente de ce bien seigneurial permettent de supposer que c'est une ancienne cella de chef Frank qui se trouvait dans le *lucus* à côté du diverticulum de Turnhout à Gheel.

Le château de Terloo est peut être l'antique *Castrum* visé dans le mot *Casterlo*. Terloo est possédé au XIVe siècle par les de Beer et les van Lier qui furent écoutètes de Turnhout. Jean van Lier, seigneur de Terloo à Casterlé, de Berchem et de Noorderwyk était fils de Wautier (décédé en 1411) et d'Elisabeth de Renesse [1].

Il est curieux de constater l'existence très ancienne, d'habitations entourées de fossés au milieu des *loo*, *lucus* campinois C'est le cas notamment pour Alphen, Turnhout, Baerle et Merxplas ou nous trouvons l'ancienne cure au centre de la nécropole à inciné-

(1) L. Stroobant, *Les Sires d'Oostmael*, (Anvers), in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1920.

ration ce qui peut faire conjecturer que les premiers prêtres chrétiens auraient occupé les habitats des prêtres païens au milieu du bois sacré.

LE LIT DE LA NÈTHE

A Casterlé, pour expliquer les méandres multiples dessinés par la Nèthe, les bonnes gens disent que le bon Dieu lorsqu'il a tracé à la charrue le lit de la Nèthe, y a attelé deux bœufs et deux chevaux aveugles. Aux endroits où ils sont tombés se voyent des gouffres :

God heeft de Neeth geploegd
met twee blinde ossen en
twee blinde peerde,
Overal waar ze vielen
Daar waren het wielen.

Il existe un cours d'eau, *Nèthe* en Saxe.

Une légende presque identique se raconte aux bords de la Dendre qui très anciennement séparait le Comté d'Alost de celui de Bruxelles, comme la Nèthe séparait la Taxandrie de la Mensuarie.

A *Bruystel* au confluent de la petite Nèthe et du ruisseau *de Wampe* existait l'antique moulin dépendant de *Ter-Loo* à Casterlé.

Entre le *Goor* et *het Vaerenbroek*, où aurait existé un passage d'eau, se trouvent le *Koningshoven*, le *Hanenberg* et *Kleinhagen*. Au Sud du Goor dans une ancienne boucle de la Nèthe encore existante, se trouve le *Schans*, retranchement caché ou les habitants du Goor réfugiaient leur bétail en temps de guerre.

Les Schansen de la Campine rendirent de grands services au cours des guerres du XVI[e] siècle. Mais leur existence est bien plus ancienne. Ce sont les anciens *oppida* cités par Tacite et ils devraient faire l'objet d'une étude spéciale. Presque chaque commune possédait son *Schans* ayant des règlements sévères édictant de fortes peines contre ceux qui indiquaient leur existence à l'ennemi.

CASTERLÉ — L'ASCHBERG OU KABAUTERBERG

A gauche de la route de Turnhout à Gheel, avant d'arriver à Casterlé, à hauteur du *Zwarten Molen*, moulin noir, se remarquent

une série de dunes très irrégulières, couverte de bruyère et en partie de sapins. La plus élevée de ces collines s'appelle *l'aschberg*, colline des cendres, ou *Kabauterberg*, colline des cobolts ou nutons.

Aucune fouille méthodique n'y a été faite jusqu'à ce jour. Des habitants des environs y ont bien fait quelques sondages à la recherche de la caisse de guerre, *Krijgskist* des Kabauters, qu'ils croient fermement y être cachée, mais la colline a conservé son secret. Ce qui est certain disent-ils, c'est que *l'aschberg* contient des souterrains compliqués dans lesquels plus d'un ouvrier a failli trouver la mort à la suite d'éboulements qui se produisaient sans cause apparente. On l'appelle de *Kabauterberg*, colline des nutons, parcequ'anciennement ceux-ci en habitaient l'intérieur. Ils avaient une vache qu'ils avaient confiée à la garde d'un petit vacher de Casterlé qui se trouvait aux environs. Le soir, lorsqu'il ramena la vache, les *Kabauters* étaient occupés à faire des crêpes, *Koekkebakken* ; il en reçut une pour sa peine et s'en alla tout joyeux. Mais à peine sorti du *Kabauterberg* il vit la crêpe se changer en bouse de vache.

Déjà en 1844, le poëte Eugène Stroobant. a mis en vers une autre légende populaire relative au Kabauterberg :

Niet ver van Turnhout waer de weg
Naar Casterle geleidt,
Ter plaetse waer de grauwe hei,
Onmeetbare schrale woesteny,
Heur droeve naektheid spreid, (1)

. . . .

Il y est question d'un jeune homme qui habitait dans le voisinage du *Kabauterberg* et qui

door het schaedlijk dwergenras
Het hemd van 't lijf geplonderd was...

Sa situation misérable est cause qu'un riche paysan lui refuse sa fille. Désespéré il projette d'aller se noyer dans la Nèthe lorsqu'il se décide à aller implorer les *Kabauters*. Ceux-ci touchés par sa peine, décident de constituer une dot au jeune homme qui épouse la fille du riche paysan.

(1) E. Stroobant. *Een winteravond in de Kempen. Drie berijmde volkslegenden*, Antwerpen, K. Oberts, 1844. bl. 15.

CASTERLÉ. — LÉGENDE DE «KABAUTERS»

Il y a longtemps, lorsque les *Kabauters* habitaient encore Casterlé, les paysans n'avaient presque rien à faire. Tous les gros ouvrages étaient exécutés la nuit par des légions de *Kabauters*. Il suffisait de leur commander le soir, à haute voix, la tâche à accomplir pour trouver le matin les ordres exécutés. La rétribution était une pièce de monnaie en rapport avec l'importance du travail, que l'on déposait bien en évidence. Lorsqu'on plaçait la monnaie sur la barette, les *Kabauters* comprenaient qu'il sagissait de baratter. Toutes ces besognes s'accomplissaient mystérieusement car personne ne sut se vanter d'avoir vu les *Kabauters* à l'œuvre.

Un jour, un paysan s'avisa de forer un trou dans le plancher de l'étage d'où il espionna les travailleurs nocturnes. Le lendemain il était borgne.

CASTERLÉ — LA St MARTIN.

Le soir qui précédait la St-Martin les jeunes gens de Casterlé allumaient autrefois un grand feu sur la colline *den Hoogen mauw* : Jeunes filles et garçons se réunissaient au hameau du *Looy*, lucus, d'où ils partaient précédés d'un ménétrier pour le *Hoogen mauw*. Cette coutume s'appelait *Ste Merten Stoken*. On s'en allait de cabaret en cabaret en dansant et en chantant.

Le scandale causé par ces promenades licencieuses fut tel qu'à plusieurs reprises les autorités durent intervenir. Ce ne fut qu'à la suite de défenses réitérées que cette coutume prit fin il y a une cinquantaine d'années.

On invoque à Casterlé le 26 août St-Bernard, abbé, pour les maladies du bétail.

On dit :

Als het Kastel Kermis is
Eeten de boeren lijk beesten
Veel beenen en weinig vleesch
Pompoenepap 't allermeesten.

LICHTAERT — LA St MARTIN.

A Lichtaert le feu de St-Martin s'allumait la veille à dix heures du soir. Filles et garçons apportaient chacun une brassée de bois au *Stompenberg* dans la *Steene straat*. De cette élévation on pouvait voir dans la nuit les feux allumés dans les villages environnants. Ces réunions étaient très courues car on s'y amusait ferme. Un soir au milieu des chants et des danses apparut un chien noir — que l'on dit avoir été un loup garou *(Weerwolf)* — ; il se précipita dans le brasier qu'il dispersa. On vit rouler le chien comme une boule enflammée jusqu'au bas de la colline ou il disparut. (1)

CASTERLÉ.
TROUVAILLE D'URNES AU «DUIVELSKUIL»

Le «*Duivelskuil*», trou du diable, se trouve au S. O. du village de Casterlé dans le massif de bois indiqué sur le carte au $\frac{1}{40000}$ sous le nom de *Bosch Hoeven*, dans l'angle formé par les chemins de terre de Casterlé à Goor et de Lichtaert à Rethy. A proximité se trouve une chaîne de collines élevées dont le *Hooge Mauw*, d'où l'on domine tout le pays environnant et particulièrement la vallée de la Nèthe. La mare du diable avait anciennement un diamètre d'environ 40 mètres ; elle a été comblée en partie et ne forme plus actuellement qu'un rectangle d'environ 10 mètres de côté. Autour de la mare sont plantés quelques chênes. Loin de toute habitation, ce coin de la Campine a conservé un aspect sauvage et les habitants de la contrée évitent de passer par le *Duivelskuil*, au sujet duquel on raconte des histoires peu rassurantes. On y a accès par le *lijkweg*, chemin des cadavres, qui rappelle peut-être la nécropole dont nous avons relevé des traces. En fouillant, en mars 1904, en société de l'intelligent instituteur de Casterlé, M. De Ceuster, nous exhumons immédiatement à côté de la mare, quantité de tessons très épais en terre cuite bleus et rouges et entremêlés de petits cailloux roulés et provenant sans aucun doute d'urnes funéraires, semblables à celles

(1) Ceci rappelle la roue enflammée que l'on fait rouler d'une montagne, la nuit du solstice dans certaines contrées.

que nous avons trouvées à Ryckevorsel, à Weelde, à Baerle, à Raevels, à Luiksgestel, à Bergeik et ailleurs en Campine. Mais aucune urne ne se retrouve en place. Ce ne sont que des tessons dispersés lors des plantations de sapins, faites à deux reprises à cet endroit.

CASTERLÉ.
TROUVAILLE D'UNE URNE PRÈS DU VENUSBERG.

A 3 à 400 mètres du *duivelskuil* se trouve une colline portant le nom caractéristique de *Venusberg* qui anciennement faisait partie du *Koningsbosch*, bois du roi. A proximité du Venusberg, dans une parcelle récemment défrichée et appartenant à la Ve De Ceuster, mère de M. l'instituteur de Casterlé, on a trouvé en février 1904 une urne contenant des cendres et des ossements calcinés. Cette urne, malheureusement brisée se trouve chez M. De Ceuster. Elle est à col droit et semblable à toutes celles de l'époque d'Hallstadt découvertes en campine. Aucune ornementation ne s'y remarque. En parcourant la parcelle en question nous recueillons encore quelques tessons d'urnes — rares cependant — qui nous font croire à l'existence ancienne de plusieurs tombelles à cet endroit. Actuellement tout le terrain est nivelé et transformé en champ de pommes de terre. Le *Venusberg* et le *duivelskuil* se trouvent aux endroits renseignés sous les Nos 116A et 118A section E. du hameau de Goor du plan cadastral de Casterlé.

CASTERLÉ — LA MAISON DES TEMPLIERS.

Au hameau de *Hautem* (1) à proximité de la très ancienne voie de Gheel à Turnhout par Casterlé, se trouve un antique moulin à eau ayant appartenu à l'abbaye de Tongerloo. La tradition place à cet endroit une commanderie de Templiers qui étaient « religieux le matin et laïcs le soir » suivant une définition recueillie à Casterlé

(1) *Hautem* = *Hout-hem* ou *heim* (habitation) située dans le hout (bois) Cf. Houthem lez Ypres, Houthem lez Furnes, Denderhautem, Letterhoutem, Houtem lez Vilvorde, Houtain le Val, Houthem lez Beersel, etc.

même. Ils ferraient leurs chevaux en argent. Ils sont partis tous ensemble en une nuit et on n'a jamais su de quel coté ils s'étaient dirigés parcequ'ils avaient pris la précaution de ferrer leurs chevaux à l'envers. La tradition confond souvent les Kabauters avec les Templiers. Les Templiers de Casterlé auraient possédé un temple à Hautem dont on montre les substructions chez le meunier Biermans. La tradition dit qu'au *Nutsenberg* à Hautem-Oosteind lez Casterlé auraient habité les Kabauters. On y a peur des revenants.

CASTERLÉ — DÉCOUVERTE DE FOYERS DANS LA RULHEIDE.

La « *rulheide* » s'étend au S. O du village Voir Carte II, nº 10).

Une ancienne route — *de heirbaan* — aujourd hui abandonnée, mais dont on nous montre des vestiges, traversait jadis la *rulheide*. Il s'y serait livré il y a trés longtemps une grande bataille....

De tous côtés se remarquent des tertres parfaitement circulaires, hauts de un à deux mètres ayant toute l'apparence de tombelles. C'est en vain que nous en fouillons plusieurs jusqu'au sol primitif : nous n'y rencontrons que du sable non remanié, preuve évidente qu'il sagit d'accidents de terrain de formation éolienne. M. Van Ballaer fils, de Casterlé nous ayant affirmé avoir rencontré à plusieurs reprises au cours de travaux de défrichement au rulheide, des traces de foyer d'où on retirait des morceaux de fer, nous explorons attentivement les parties non encore défrichées, ou de légers renfoncements d'environ soixante centimètres de diamètre attirent notre attention.

Dans plusieurs d'entre eux nous trouvons à environ trente centimètres de profondeur une couche de charbon de bois ainsi que de nombreux clous forgés ayant subi l'action du feu et adhérant à d'autres concrétions ferrugineuses. Dans l'un de ces foyers nous découvrons un fragment de grès orné du XVIe ou du XVIIe siècle. Cet indice permet-il de voir dans ces foyers — encore fort nombreux — les vestiges d'un camp de troupes Espagnoles ? Le voisinage de la bruyère de Thielen, dans laquelle la cavalerie de Maurice de Nassau défit les Espagnols commandés par Varax en 1597, rend

cette hypothèse possible. La présence de tant de clous et d'autres morceaux de fer dans ces foyers n'en reste pas moins énigmatique.

LICHTAERT. — UN REPAS DIABOLIQUE.

Un soir de kermesse, vers 1805, Raemaekers, bourgmestre de Lichtaert, se rendit seul au hameau Goor pour s'assurer de la fermeture des cabarets. Arrivé près d'un bois de sapins, il aperçut quatre individus en train de festoyer. Ils rôtissaient des poulets et des lapins et débouchaient des bouteilles de vin. Le bourgmestre qui était très brave, s'approcha et les interpella, leur demandant la raison du choix insolite du lieu de leur festin. Les convives inconnus l'invitèrent à prendre un verre de vin, mais le bourgmestre mis en défiance s'y refusa. — A la fin, ne pouvant s'y soustraire, il se décida à boire en disant «*Om Gods naam*» Aussitôt tout disparut.

LICHTAERT. — HISTOIRE DE "KABAUTERS".

Il y a bien des années les *Kabauters* ont habité le *Stompenberg in de Steene straat* à Lichtaert. Ils y pénetraient par des trous à lapins et n'en sortaient que la nuit pour travailler. Les cultivateurs des environs se bornaient à placer leur fumier en tas et y déposaient dix centimes. Le lendemain tout le fumier était éparpilé, *was het mest gebroken*. Les Kabauters allaient voler des pommes de terre mais ne prenaient que le strict nécessaire à leurs besoins. On n'a jamais pu en voir un seul.

CASTERLÉ — DE WALLEN.

A Casterlé les grosses levées de terre, *wallen*, (de *Vallum*) qui nous ont déjà préoccupé ailleurs parce qu'elles enclosent des nécro poles préhistoriques, délimitent les bruyères franches, *vrijheden*. On appelle *vrijheden* des bruyères appartenant à des particuliers et qui sont situées au milieu des vaines patures. (Communaux.) C'est probablement l'origine du *Schot*, (Bloemenschot, Kinsschot, Beerschot, etc.) qui signifie enclos, franc alleu ne relevant que de Dieu et du soleil.

CASTERLÉ — LE TUMULUS "DU PARTISAANENBERG"

Après quelques recherches nous retrouvons dans la *rulheide* le tumulus fouillé en 1829 par M. De Visser et où aurait été découverte l'urne funéraire conservée à la maison communale. C'est une élévation circulaire, plantée de sapins, d'environ vingt pas de diamètre sur une hauteur de deux mètres au centre. Tout autour se remarque encore une rigole caractéristique presque nivelée, qui révèle une tombelle.

Les fouilles auxquelles nous procédons livrent des débris de charbon de bois et quelques ossements calcinés. L'urne provenant de ce tumulus et qui nous a été montrée à la maison communale a environ 30 c. m. de haut. Elle est en terre fine moulue et recouverte d'une espèce d'engobe lustré qui révèle la connaissance des techniques employées par les potiers indigènes imitant les vases samiens. Elle n'est ni néolithique, ni romaine, ni Saxonne, ni mérovingienne. Elle appartient à la famille des vases Hallstattiens par son profil et son col droit. Mais pour les motifs exposés ailleurs nous ne pouvons la dater comme les vases Hallstattiens de 8 à 10 siècles avant le Christ. Nous sommes persuadés qu'elle appartient à une des peuplades barbares qui viennent s'agglomérer en Campine pendant l'occupation romaine et notamment à une tribu Salienne antérieure à l'introduction du Christianisme. La tradition dit que le *Partisaenenberg* est la sépulture d'un prêtre, suivant d'autres, d'un chef. Autrefois, me dit le vieux paysan que je questionne, tous les soldats devaient apporter une pelletée de terre aux nombreux tertres qui se trouvent dans la *rulheide*. Plus le chef était élevé en grade et plus le tertre était élevé. C'est par tradition que le paysan déclare connaître ce fait et non pas à la suite de lectures.

LE CHARRETIER ET LA SORCIÈRE

Mon arrière grand père, me conta le vieillard, était charretier et se rendait chaque semaine à Turnhout. Il avait un bon chien de garde qu'il attachait sous sa charrette et qui lui avait déjà rendu bien des services dans de facheuses rencontres. Un jour, qu'il faisait son voyage hebdomadaire il vit au loin un feu très vif et s'ima-

gina qu'une ferme était en feu. C'était bien autre chose. Une forte odeur de souffre se répandit bientôt sur le chemin et son chien tomba mort. Le cheval s'était arrêté en soufflant avec force lorsqu'une sorcière flottant au dessus du sol les dépassa. Reconnaissant une habitante de son village il lui demanda ou elle allait. — « C'est encore trop tôt pour rentrer » répondit-elle et elle disparut. C'était une *heks* qui revenait du Sabbat car elle avait son bonnet à l'envers.

LE CHRIST ET LE VIEUX MENDIANT.

Près de Louvain il y avait un jour un vieux mendiant qui se rendait en pélérinage à Montaigu. Il se trouvait assis au bord de la route très découragé car il avait faim et soif. Survint un étranger qui lui demanda : *Wie ʒal u laeven?* qui vous donnera à boire? Qui êtes vous demanda le mendiant? Alors l'étranger mit le doigt en terre d'ou jaillit aussitôt une fontaine : « Je suis le maitre des maitres ; Vous me voyez mais vous ne me reverrez que lorsque je viendrai vous prendre. » C'était Jésus en personne que le mendiant avait rencontré.

POEDERLÉ. LA SORCIÈRE DE LA KIKESTRAAT.

La *Kikestraat* de Poederlé doit son nom à une singulière aventure. Un habitant de ce village se rendait à pied à Bruxelles pour y prendre service. En chemin il fit la rencontre d'un chat noir qui se mit à le suivre en miaulant. Bientôt le chat se rapprocha du voyageur et lui sauta sur les épaules. Ayant cherché en vain de s'en débarrasser il lui porta finalement un coup de canne qui lui crèva un œil. Arrivé dans son auberge à Bruxelles il ne songeait plus à cette rencontre lorsqu'une femme entra ayant un œil ensanglanté. D'où venez vous la mère? lui demanda-t-il? De Poederlé, répondit la femme ou j'ai perdu un œil « *mijnen eenen kik* ». Cette femme était une sorcière *eene hekx* qui savait se changer en chat.

CASTERLÉ.
LE COUTEAU PLANTÉ DANS LA TABLE.

Un trait de mœurs, assurément fort ancien, persiste chez certains batailleurs des environs de Casterlé. Aux kermesses ils se rendent dans les cabarets les plus courus et s'écrient d'un air de défi « *Wie durft er* » qui ose ? en plantant leur coutelas dans la table. Celui qui touche au coutelas est censé relever le défi et accepte le duel — souvent tragique.

Un usage analogue subsistait chez les paysans des environs de Ninove qui, tout en jouant aux cartes, tenaient à portée de la main leur couteau ouvert, piqué sous la tablette en bois de la table.

THIELEN. — LE TRÉSOR DE MAZEL

Au lieu dit *Rithaag*, à *Mazel*-lez Thielen (Anvers) on a trouvé un trésor renfermé dans des pots. A cet endroit se montrent des apparitions terribles. On y a vu des festins diaboliques nocturnes.

Au Sud de *Mazel* se trouve l'antique *Thielen-Kapel*. A l'Est de celle-ci nous trouvons entre la *Molenberg* colline du moulin et le village de Thielen, les prairies de *Baldery balderijbeemden* — peut être de *Balder heide*, bruyère de Balder ou du Soleil.

Au hameau *Prysstraat* existe un ancien pélérinage à *O. L. V. van bijstand* N. D. de bon sécours. La statuette jadis attachée à un piquet fut volée par des habitants de Lille. Elle fut retrouvée dans un taillis de chênes, les voleurs frappés de cécité n'ayant pu la transporter plus loin. (Cf. *Ons Volksleven*, 1894, p. 151).

THIELEN.
DÉCOUVERTE D'UNE URNE FUNÉRAIRE

Il existe au musée du Steen à Anvers (n° 141 du catalogue) une urne à anse, en terre noire, trouvée en 1846 dans la bruyère de Thielen.

A l'Ouest du village, près du moulin et sur la limite vers Gierle nous trouvons le lieu dit *Loozijde*, qui signifie côté du lucus. La nécropole à incinération doit avoir existé plus au Nord, au *Rithaag*,

au hameau *Mazel*. C'est un endroit très suspect à cause des revenants et des fantômes que l'on y a vu. On raconte que deux passants attardés y virent une table somptueusement servie entourée de convives qui les invitèrent à prendre place. Ayant accepté cette aimable invite l'un des deux passants dit « Dieu soit loué » et à l'instant tout disparut. D'autres y ont vu un carosse diabolique (le char de Hellia !) Il y a existé une ville. On y a découvert des trésors, etc., etc., (Cf. FRANS ZAND in *Ons Volksleven*, 1893, p. 117).

D'autres lieux — dits de Thielen intéressent la protohistoire. Ce sont le *Hensberg* peut être de *Heidensberg* ou colline des païens. La *Balderij* citée plus haut. Le *Molenberg* à côté du ruisseau — limite *de Klein Cale*, la petite Cale ; les *Callen* sont des nymphes aquatiques. A Thielen il y a des vestiges d'un très ancien château dont l'histoire est inconnue. *De Walraevens*, *de wael*, wallons pour romains (?) et *raven*, morts (?) *raventuin* signifie doodentuin au jardin des morts.

VLIMMEREN — LE TERTRE "HET KASTEELTJE".

Le tertre, dit "*Het Kasteeltje*", est une élévation complètement entoureé d'eau. La tradition y place un ancien castel dont il ne reste plus aucun vestige. A peu de distance de ce tertre se trouve le lieu-dit "*Het wetschot*" qui a donné son nom à une ferme voisine. Dans le bloc du *Wetschot* se trouve un lieu dit *Het fort* (1).

Un coin réprouvé de la commune de Vlimmeren est le *Paardskerkhof* (cimetière des chevaux) qui se trouve *in den Aerd* près de la limite de la commune de Beersse à proximité du lieu dit *Hondsmortel*.

On raconte qu'anciennement le *brandende herder* (le berger incandescent) venait s'accouder sur la demi-porte de la ferme de Wetschot à Vlimmeren. Il ne causait aucun préjudice, mais à chacune de ses visites les chevaux transpiraient et tremblaient.

(1) Vlimmeren perantiquus est pagus, si sana est interpretatio Godefride Wendelini, qui illum olim *Flemere* nuncupatum autumat, inque es Francurum Saliorum tempestate, Malbergum habitum *Le Roy*, *Notitia Marchienatus S. B. I.* Lib. VIII cap. XIII

Wetschot signifie *enclos* de la *loi*.

POEDERLÉ – HISTOIRES DE SORCIÈRES

Un vieillard de Vlimmeren nous raconte qu'un de ses ascendants passant à minuit près du lieu-dit *den eik* (le chêne), y vit un chat noir se chauffant à un feu de bois.

Il fit à haute voix la réflexion :

Arm Katje
Warmd u gatje.

A peine eut il prononcé ces mots qu'une multitude de chats sortirent du fourré et se mirent à danser autour du feu « *Poot aan poot* » en chantant :

Pierke Pemen
Arm Katje
Warmd u gatje.

Ce Pemen était natif de Turnhout.

Ce *eik* de Poederlé a d'ailleurs été hanté de tout temps. C'est là qu'une paysanne des environs se rendant au Sabbat, sous la forme d'un chat, eut un œil crevé par un passant qu'elle voulait entrainer. Depuis cette aventure on lui appliqua ce dicton

Te Poederle aan den eik
Heb ik verloren een Kijk. (1)

C'était d'ailleurs chose commune à cette époque de voir des sorcières se transformer en chat

C'est ainsi qu'un charretier de Turnhout, arrivant un jour à Vlimmeren, s'entendit interpeller par une commère qui lui demanda des nouvelles de son fils, ajoutant qu'elle avait plus d'une fois mangé de la *suipepap* (Soupe à la bière) avec sa femme.

Cette demande intrigua d'autant plus le charretier qu'à sa rentrée au logis, il apprit que sa femme venait d'accoucher d'un fils. Il questionna tout le monde afin de savoir si une personne étrangère était venue chez lui ce jour ou si quelqu'un avait pu colporter la nouvelle à Vlimmeren. On ne put le renseigner. Seul un petit garçon se rappela avoir vu un chat noir qui avait retiré un tison de l'âtre et

(1) Nous avons entendu une variante de ce conte à Lichtaert.

s'était enfui. C'était clair : la femme de Vlimmeren était une sorcière qui s'était rendue au sabbat avec sa femme.

LILLE LEZ POEDERLÉ — LE GALGEN BERG.

Il se trouve au S. du village de Lille un groupement toponymique intéressant qui nous fait supposer l'existence d'une nécropole à incinération. *Le galgenberg*, colline de la potence. *Moleneynde*, extrêmité du moulin, le *Schrans*, refuge *hexenstraatje*, ruelle de la sorcière, y sont groupés sur les limites ou les trois territoires de Lille, de Poederlé et de Vorsselaer se réunissent. C'est ce coin campinois que nous avons été reconnaître en Mai 1908 accompagnés de M. Ch. Flameng et M. De Doncker instituteur principal à Lille.

De *Schrans* appelé aussi *château Schrans* est un bâtiment carré élevé, à toiture pointue à double versant. Un des murs latéraux porte la date de 1635, mais l'ensemble entouré d'eau de toutes parts est évidemment beaucoup plus ancien. La tradition dit que c'est un ancien couvent. On raconte de singulières choses sur les caves, très vastes, du schrans ou il se passerait des événements diaboliques.

Près de là, ou se trouve la *hexenstraatje*, au *Moleneynde* se remarquent des dunes d'aspect très sauvage partiellement plantées de sapins.

A côté de grosses levées de terre, évidemment de formation artificielle, nous ramassons des tessons d'une poterie grise assez mince dont un bord de profil saxon.

Nous avons appris par M. Goetschalckx, bourgmestre de Lille que dans ces environs on aurait découvert il y a une vingtaine d'années (vers 1888 (?) des poteries et des monnaies romaines. A proximité de l'endroit ou nous découvrons ces tessons de poteries, existe la chapelle de *O.L.V. van Bijstand*. Derrière la chapelle se trouvent sept stations de sept joies et sept douleurs de St Joseph, dans un jardinet d'aspect assez sauvage. Plusieurs cierges brulent devant la petite chapelle ou personne n'est visible Ce lieu de prière dans un endroit aussi isolé où l'on n'aperçoit à perte de vue que des dunes, des sapins et des bruyères a un aspect plein de grandeur et de mystère. La procession du St Sacrement s'y rend annuellement

de Lille. Les pèlerins y sont nombreux en hiver, surtout le soir. Non loin de là, dominant toute la contrée, s'élève le *galgen berg*. C'est une grande colline de 25 à 30 m. de haut d'où on aperçoit tous les clochers des environs.

A la *molenheyde*, nulle trace de moulin, mais on nous montre une élévation où se serait élevé jadis le plus ancien moulin à vent en bois de la contrée. A proximité, au centre d'une clairière de bois de sapins, s'élèvent les perches des deux très anciennes sociétés de tir à l'arc de Lille.

Dans l'ensemble le groupement toponymique de Lille nous a mis sur la trace d'une nécropole protohistorique que nous nous proposons d'explorer à nouveau. Ceci confirme nos théories relatives à la corrélation qui existe entre la toponymie, les légendes et les anciens lucus. A Lille la parcelle où nous trouvons des tessons à profil saxon se trouve dans le voisinage immédiat de la chapelle de O. L. V. van Bijstand. Celle-ci nous apparaît comme une survivance du bois sacré voisin de la nécropole, et il s'y sera probablement, comme en beaucoup d'autres endroits, élevé jadis un arbre à vertus curatives, christianisé par la suite. On expliquerait d'ailleurs difficilement d'une autre manière l'existence d'une chapelle dans un endroit aussi désert. Le *galgenberg* à proximité de la nécropole est une constante en Campine. Qu'il nous suffise de citer Ryckevorsel où la nécropole à incinération est près de la potence de *Galgevoort*; Broeckhem (Limbourg Hollandais) dont le cimetière ou *galgendries* sert comme lieu de supplice à l'époque féodale ; Cuyck ou la colline de la potence recelait une nécropole antique ; Maeseyck ou l'on trouve des urnes cinéraires au *Symkensheuvel* qui est l'ancien gibet ; Heerlen ou l'on a découvert des urnes romaines au *Heeserberg*, ci-devant lieu de supplices ; à Montgautier (Namur) ou l'on découvre en 1856 une nécropole à incinération près du lieu-dit *à la justice* ; à Montenaeken où les juges siégeaient aux trois tombes, sur la tombe du milieu ; à Curange (Limbourg) ou le *Meelberg* (colline du mallum) se trouve situé au lieu-dit *Tombveld* (champ des tombes); à Vlijtingen près de la potence existait une nécropole romaine (?) ; etc., etc.

Dans tous ces endroits nous trouvons la potence sur les limites des territoires des communes. Nous pouvons donc avancer que la potence constituait une dépendance du *lucus* près duquel se tenaient

les réunions judiciaires. Il est d'ailleurs curieux de constater que c'est encore à cet endroit que se réunissent les très antiques ghildes des archers. Il y a la une tradition qui s'est perpétuée à travers les siècles. Mais il est une autre constatation à faire que nous expliquerons plus difficilement. C'est la présence d'un moulin à vent à la plupart de nos nécropoles, Citons Santhoven (Anvers) où l'on trouve des urnes à col droit au *Mol-neind*. Grobbendonck (Anvers) où l'on découvre des urnes à col droit au *Moleneynde*. Casterlé (Anvers), urnes au *Molenstraat*. Si l'on tient compte que les premiers moulins à vent ne furent introduits dans nos contrées que vers 1080, il faut bien supposer que l'on à choisi de préférence d'anciennes nécropoles parceque celles-ci se trouvaient généralement sur des champs élevés.

LILLE SOUS POEDERLÉ — LE DUIVELSHOEK

Le *duivelshoek*, coin du diable, était anciennement hanté. Au *drij schrans*, il y avait une mare gardée la nuit par des chiens noirs. A plusieurs reprises on y a trouvé des noyés que les chiens y avaient entrainés. Depuis qu'un moine de Tongerloo a exorcisé le *Schrans* il n'y vient plus de chiens. Au *trulleken* entre Beersse et Lille on a noyé un prince en temps de guerre. Le surnom de *Krawaten* ou *Kraten van Lille* proviendrait de cet événement (?).

LICHTAERT - DE SABBAT.

Le Sabbat se tenait jadis entre le village et la Nèthe dans la *steenstraat*. Il s'y trouve actuellement une chapelle et un grand tilleul.

HERENTHALS — HEXSCHEN THOREN.

A Herenthals se trouvait autrefois près de l'hôtel de ville une tour appelée den *hexschen Toren*. Cette tour a été démolie au XVIII[e] siècle. Il s'y trouvait une potence en fer avec un cabestan par lequel on laissait descendre dans un puits qui se trouvait en dessous les femmes soumises à l'épreuve de l'eau. Celles qui surnagaient étaient réputées innocentes, celles qui allaient au fond étaient coupables (1).

(1) Cf. *Van Gorkom*, *Beknopt Denkbeeld*, Brussel. 1789 p. 244 en note.

Cette curieuse mention des ordalies en Campine nous remet en mémoire un article de M. R. Cirilli — publié dans le nº du 7 mars 1912 de la *Société d'anthropologie de Paris* — relatif au "*Jugement du Rhin et la légitimation des enfants par ordalie*".

Il y cite le 46e chant des *Dionysiaques*, dans lequel Nonnus raconte l'épisode de Penthée qui ne veut pas croire que Bacchus est fils de Jupiter... Bacchus s'indigne et répond ainsi — "J'envie les lois qui régissent les Etats barbares des Celtes". Là, pour témoigner l'origine de l'enfant qui vient de naitre, le Rhin, arbitre d'une paternité que rien ne manifeste, proclame l'illégitimité d'un sang inconnu... mais il ne condamne (le Rhin) que le fruit des couches mystérieuses. Il ne perd que des générations illégitimes.

Aristote (Politica VIII, 15 (17), 2) avait déjà écrit que les Celtes plongaient les enfants à leur naissance dans les eaux d'un fleuve. Julien (Orationes II. Epist. XVI, 383) confirme Nonnus "on dit que les Celtes possèdent un fleuve arbitre en dernier ressort de la légitimité de leur descendance.

Ces textes et d'autres que cite également M. Cirilli, doivent faire admettre l'existence ancienne de cette coutume barbare qui dut se pratiquer chez les Galates d'Asie comme chez les Celtes de Gaule et de Germanie et les Celtibères d'Espagne.

Cette espèce d'ordalie consistait donc à confier au fleuve le nouveau né placé sur un bouclier. Le bouclier portant un enfant légitime surnageait.

M. Pirelli rapproche cette coutume de celles des semites. Le roi Sargon l'Ancien n'aurait pas connu son père et aurait été déposé dans une corbeille goudronnée et jeté dans l'Euphrate. Le roi est sauvé par le Dieu du fleuve et s'en fait gloire. De même Moïse (sauvé de l'eau) aurait subi une épreuve analogue.

L'antiquité grecque aurait également connu la pratique de l'ordalie par eau pour assurer la légitimation des enfants de naissance problématique. Le mythe de Persée, née des amours de Danæ et de Jupiter, semble le prouver. La fable d'Ion raconté par Euripide, dit que Créuse accoucha d'un fils qu'elle déposa *comme s'il était voué à la mort* dans les flancs arrondis d'une corbeille d'osier.

Enfin le conte de Sylvia, prêtresse de Vesta et violentée par Mars, no s apprend que le roi Amalius ordonna de noyer les deux enfants

(Remus et Romulus). Mais on se borna à déposer le berceau dans l'eau, que le coûrant charria jusqu'à l'antre de Lupercus. M. Cirilli nous rappelle en passant que d'après Mommsen (*Die Remus legende*, Hermes XVI p. 1) la légende dans sa forme primitive, ne connait qu'un seul fondateur de Rome.

Romulus aurait été sauvé par ordalie, le dieu reconnaissant ainsi sa descendance. Cette légitimation découlerait de la croyance italiote qui tient ses oracles des fleuves et des sources.

Valère Maxime (VIII, I. 5) raconte que la Vestale Tuccia ayant été accusée d'avoir manqué à son vœu de chasteté transporta dans un crible l'eau du Tibre jusqu'à la maison de Vesta, au Forum.

La Vestale Claudia après avoir puisé l'eau du Tibre et avoir pris le ciel à témoin, fait franchir, à l'aide de sa seule ceinture (emblème de sa chasteté) la barre du Tibre au navire qui transportait le simulacre de Cybèle.

Enfin dans la fable d'Eumathios « *De Hysmines et Hisminiae Amoribus* » (Livre VIII, 7) les protagonistes du récit arrivent à une ile, où ils trouvent une fontaine « *Quem Artijcomis jactat sibi esse quod Celtis flumen Rhenus* ». Si des doutes naissent sur la chasteté d'une femme, on la fait plonger dans cette fontaine, la tête couronnée de laurier. Une statue de Diane chasseresse veille sur ces eaux. Si la jeune fille est réellement chaste, Diane ne bande pas son arc, l'eau reste tranquille et la vierge sort de la fontaine avec la couronne. Mais si elle a menti ; si sa virginité n'est plus qu'un souvenir, Diane bande son arc et lance une flèche contre la femme qui se baigne. Terrorisée, celle-ci plie la tête, alors les eaux de la fontaine, tourbillonnant lui enlèvent la couronne et la dénoncent ainsi comme impudique.

Cette dernière fable serait la survivance (en plein XIII[e] siècle) d'une coutume préhistorique.

Disons cependant que déjà Michelet (*Origines du droit Français*, chap. I *L'enfant. — Exposition. — Adoption.*) avait établi les rapprochements développés par M. Cirilli. « .... il était rare, dit Michelet, qu'ils se décidassent à tuer leur enfant eux-mêmes. — Ils l'exposaient plutôt, dans la pensée que les dieux voudraient qu'il vécut et sauraient bien le sauver. C'était comme un jugement *de Dieu* sur la destinée de l'innocente créature. On peut croire que le

cœur des mères trouvait bien des moyens d'influer sur ce jugement. Mais la mère eut-elle manqué, la nature s'émouvait et prenait des sentiments maternels. *L'eau refusait d'engloutir l'enfant ;* les bêtes farouches l'allaitaient. Voyez, les histoires de Cyrus et d'Œdipe, exposés dans une forêt ; celles de Persée, de Moïse et de Romulus, abandonnés sur la mer ou sur un fleuve. La pitié, dit Shakespeare, sous figure d'enfant nouveau né.... »

GIERLE — LE GALGENBERG.

La colline de la potence est une dune peu élevée, plantée de sapins en 1911, qui se trouve à l'extrémité S. du territoire de Gierle. Immédiatement à côté se trouvent les *galgevennen*, mares de la potence et de *galgeakkers*, champs de la potence. A quelques mètres au S. du *galgenberg*, au milieu de l'antique chemin du hameau Beck sous Lille, à Thielen, nous retrouvons un gros caillou en quartzite blanc qui marque les limites des territoires de Gierle, de Thielen et de Lille. A l'E. du *galgenberg* passe une *oude baen*, ancienne route que Huybrights renseigne comme un tronçon du *diverticulum* de Oolen, Herenthals, *zielestraat* sous Poederlé, *galgenberg*, *Veenzijde* et le village de Gierle, puis entre Emeldonck et Loozijde sur Beersse, par les *Wolfsputten* par le village de Merxplas, derrière le *Hofeinde* par le *Drijhoek* sur Zondereygen et Baarle-Duc, vers le Nord.

Les environs du *galgenberg* sont sauvages et déserts. La seule habitation que l'on y rencontre est une masure misérable habitée par Wils dit *Kemel Sus*. Ce fruste habitant de la bruyère ne sait rien au sujet du *galgenberg*. On n'y a jamais rien découvert et aucune légende ne se raconte à son sujet. Les champs avoisinants s'appellent de *Fransche akkers*, les champs des Franks (?) mais ce nom provient, dit-il, d'une famille Fransen.

Il nous raconte qu'à *Mazel* près de la *Thielen Kapel* se trouve la *Riethaag*, bois des joncs (?) qui est reputé pour ses apparitions diaboliques La nuit des passants ont été forcés à participer à un banquet au milieu des bois Mais le tout s'est évanoui en invoquant le Seigneur. A la *Thielen Kapel* on se rend en pélérinage le 8 Septembre à la *Kapellekes kermis*, pour les maux de tête.

D'après M. van Roey, curé de Gierle, il aurait existé à proximité

du *galgenberg* une *malheide*, bruyère du mallum, un *dingberg* colline du tribunal, un *alvenberg*, colline des *alven* ou nutons. Mais ces lieux-dits notés dans les archives locales sont difficiles à retrouver dans ces immenses biens communaux et ne sont pas renseignés sur les plans cadastraux. Au S. du *Broekzijde* et de la chaussée de Lille à Gierle se trouve le lieu-dit *de Mortels* ou Mortzele que nous retrouvons toujours dans le voisinage des nécropoles à incinération.

Notre conclusion est que des défrichements ultérieurs feront très probablement découvrir une nécropole avec urnes à col droit, entre les *Mortels* et le *Galgenberg*.

Voici quelques autres lieux — dits de Gierle : *Emeldonck*, peut-être tertre ou élévation du ciel (?) *Loozijde* côté du lucus, du bois sacré. *Rondtuyn*, jardin circulaire. *Royen*, le défrichement. *Venzijde*, le côté de la mare. *Putakker*, champ du puits. *Dindongen*, peut-être pour *Dingdongen*, de *Thing*, *Mallum*. *Lilsenpael*, la borne de Lille. *Rechtenboom*, arbre droit ou arbre du droit, du jugement *De Borght*, le château, ou ancienne cure près de la chapelle de Royen. *Drijhouters*, *Zeeschot*, *in de Haag* *Heieerselbosch*, *Uilebergen*, *Raffedongen*. *Goorheide*, *Grooten doorsteek*, *Vonderbeemd*, *Nachtraven*, *in de Dort* (Thor ?), *Kerkevelden*, *Hemeldonckbrug*, *Schavenbeemd*, *op de grielens*, *De zeven velden*, *in Zweepen*, *in vellekens*. *Osseneersels*, *Kwaadveld*, *de Haag*, *de Leend*, etc. Notons que près de la *Oude heirbaan* sont groupés les *dingdongen* (mâl) les *mortels* peut-être le mortarium et le *Heksenberg* ou *Alfsberg*, colline des sorcières ou des nutons, près du *loozeide*, (lucus).

Gierle est connu par son antique forêt, dite *het groote hout*, qui s'étend vers Vosselaer. C'est probablement une partie du bois de Thor qui donne son nom à Turnhout et où les ducs de Brabant viennent chasser dès le XI[e] siècle.

A Gierle on sonne chaque soir la cloche à 9 heures. On dit qu'un marchand perdu dans le *Groote hout* entendit sonner l'heure à la tour de Gierle et heureux d'avoir ainsi pu s'orienter, il fit une fondation obligeant le sonneur de sonner chaque soir à 9 heures.

LÉGENDES ENTENDUES A BAARLE NASSAU. (BRABANT HOLLANDAIS)

Le *langewapper* est un géant que l'on a rencontré *in de huis-vennen* sur la route de Baarle à Chaam. Dans cette direction, vers *Ulecoten* entre la *Schoorscheheide* et *Strumpt* est un lieu dit *de Hel* qui semble être une nécropole. A cet endroit se raconte la légende bien connue de l'homme qui avait déplacé la borne et que l'on rencontre la nuit portant la pierre en disant d'une voix lamentable :

Waar moet ik hem leggen
Waar zal ik hem laeten

« Reportes-le là où tu l'as pris » lui riposte un soir un passant éméché. C'était la réponse que l'ombre attendait pour être délivrée. Depuis on ne l'a plus revu.

Au hameau de *Loveren*, sous Baarle se trouve *het Kasteeltje*. C'est une ancienne ruine contenant des caves spacieuses où l'on prétend que les *Kabauters* ont habité.

WORTEL-MERXPLAS LA BORNE « DE WITTE KEY ».

Les cartes du département de la guerre renseignent au Nord du hameau de Stackheuvel sous Wortel dans le voisinage du pont de Baerle (Baerlesche Brug) à l'extrême limite N. de la frontière Belge un lieu-dit *de Witte key*. Soupçonnant l'existence de quelque mégalithe nous avons recherché dans l'immense bruyère qui sépare les hameaux de Castelré et de Ginhoven, le caillou blanc quasi inconnu dans la contrée.

A l'extrémité d'un chemin de terre partant du heykant sous Merxplas, sur une petite élévation appelée de *Kiewitsberg* dans le voisinage des prairies de la Mark supérieure, loin de toute habitation, se remarque un bloc en grès blanc planté verticalement dans le sol. Il semble avoir été brisé à une époque déjà ancienne et ne dépasse la terre que d'environ trente centimètres. Ses autres dimensions sont d'environ 15 × 12 centim. Quelque chasseur y a gravé ses initiales sans autre trace d'ornementation. C'est une antique borne qui marque le point d'intersection des frontières de Baerle Nassau,

Wortel et Merxplas. Entre la borne, que l'on dit exister depuis des siècles et le textre du *Vosenberg* sous Ginhoven — textre que nous, considérons comme une ancienne motte féodale, se trouve *de toerstraat* qui rappelle le *circumducere, peragrare, cavallicare*, chevauchée des vieillards pour la visite et le renouvellement des bornes. Ces circonstances spéciales ainsi que le voisinage du rivelet la Marck (*limes*) et du village de Merxplas source de la Marca, nous font accepter la tradition qui attribua une très haute antiquité à ce petit monument.

Copie d'un manuscrit du Notaire F. Vissers
Conservé à la maison Communale de Casterlé.

—

Over de Urnen of lykpotten te Alphen en elders ontdekt.

(Ziet Heylen 1793, te Mastricht gedrukt.)

1e naar gevoelen van Wendelinus bestond Alphen reeds ten jare 422. echter is het bewezen dat dit dorp ten jar 711 aen den H. Willibrordus, door Engelbertus wird geschonken : het Christen geloof was daar reeds in voegen.

2e annis 1770 en 1792 zyn er te Alphen, tusschen de Pastory en windmolen negen urnen ontdekt; de grootste 1 ½ voet hoog en omtrent 1 voet breed was begraven in eenen berg 6 a 7 voeten hoog en 200 voeten in den omtrek ; het zyn aardepotten van geel kleur, slegt gebakken. te Alphen vind men nog overblyfsels van een Romynsche Steenbaan komende van Bavay, gaande ter regter zyde nevens Bergen (: Mons : door Belian, St Denis Cauche notre Dame, latende Enghien lings door Asch, Ruisbroek, over de Rupel, Antwerpen Hoogstraten etc. na welk in twee armen de eene lydende naar Utrecht de andere naar Dordrecht.

3e de heer Heylen verneemt dat de ontdekte potten niet van de Romynen maar wel van onze oude hydensche voorvaderen zijn, ja dat deze ouder zyn dan de inrukking der Romynen en dus zoude deze van voor de geboorte Christi bestaan : hy geeft voor reden, onder andere, — dat de lykpotten der Romynen by dewelke de konsten bloeiden, van net fatsoen, boven enger als in het midden, van goede aarde of kly, wel bewerkt en gebakken en met hun open naar den Hemel geplaatst, in regelmatige opgeworpene tomben of hoogtens zich bevinden, terwyl onze voorvaderen tot aan de vierde eeuw : (later by de salische en andere wetten verboden), hunne dooden ook verbranden, en de asch en beenderen in slegt bewerkte, oneffen, gehult en gebulte potten, van boven breeder

als van onder en met het open naar beneden geplaatst, begraafden, in kleine tomben onregelmatig met aarde of russen opgeworpen : alzoo waeren de ontdekte potten te Alphen die enkel met asch en verbrande beenderen gevuld waeren, daar men by de Romynsche veelmalen vind een steene lamptie, een traanflesje, eene waterkan voor het lichaam te lijken gediend hebbende, eene Ciborie of steene schoteltje, een kleine degen of lance, eenen penning en eenige perels of ander lyf ciraet.

4° Voor en omtrent 1790 zyn er ook lykpotten ontdekt te Rethy, Desschel, Moll, Baelen, Meerhout, Gheel, Oolen en Grobbendonck : in Meerhout zyn *Romijnsche* Urnen herkend onder de ontdekte, te Meerhout in zekeren zandberg, den *Alven berg* genaamd : Alven waren de zoo gezegde *Klabautermannetjes* : zouden men meer als vyftig Urnen gevonden hebben, meest alle ongengt, in stukken geslagen. Soortelijke bergen genaamd *Alven*, *Alf*, *Alster*, en *Alsberg*, bevinden zich te *Rethy*, *Moll*, *Baelen*, *Casterlé* en *Westerlo* bij den windmolen.

Woensdag 23 Juni 1830 is er te Casterlé westwaerts de Rulle 8 ellen van de scheilinie met Lichtaert, circa 100 ellen noordwaarts het rullegat, 22 ellen westwaarts den Rulloop, van het punt daar thielenvoetweg over den loop kruist en 22 ellen van het einde der midde dreef op een hoogte bygenaamd Partizaans berg, van circa 1 1/2 El boven grond, houdende in middelyn omtrent 17 Ellen of 50 Ellen in omkring, Eene *Urne*, lykbus of pot gevonden, gevuld met asch en verbrande Beenderen : eenige hout kolen bevonden zich in de nabeiheid van den pot beide circa 5 palmen onder aarde ; de pot is van zwart of hoogdonker kleur, breed in ronde aan den voet 300 strepen, aan den middebuik 1000 strepen of een Elle, hoog van den voet tot op den midde buik 200 strepen, boven de midde buik 50 strepen ; ronde, boven den midde buik tot aan den tweedenlyst 780 strepen — Op het breedste van den middenbuik, daar de verminde-ring begint, vertoont zich als een uitspringende kant, van welken de ronde, op eene hoogte van 5 duimen of 50 strepen zich vermindert van 100 tot 78 —, dan vertoont zich wederom een uitspringende kant, naar welken de pot by vorm van vaas schynt op te gaan, maar dit boven deel was verduurt en is in stof vervallen, de pot schynt van goede kly gemaakt, is effen, wel gebakken, en als met een donker vernis of verlootzel bekleed : de stof onder het vernis, is wit ; de plaatzing was, in het middepunt van den Berg, met het open naar den hemel.

VERHAAL der wijze op dewelke boven aangeduide Urne ontdekt is geworden.

— Naar de overlevering van hunne voorzaten verhalen onze ouderlingen dat zekeren persoon, bijgenaamd *Partizaan*, van Lier geboortig, ter oorzake van zijn ongepast huwelijk, in wanhoop vervallen, omtrent het jaar 1700 à 1710 zich krankzinnig door den strop smoorde, in het huis thans behoorende aan Cornelis Van Ballaer, staande schuins over de nieuwe school in de Zuid lyn der straat : een kruis in den Gevel, op

den zolder van gemeld huis, tot gedagtenis van het geval geplaatst, bestaat heden nog.

naar het gebruik /: hatelijker memorie :/ der Eeuw, weigerde men alsdan de begraafplaats aan de *Eigenmoorder* ; deeze werden tot afkeer, op een sledde geleyd en langs alle de bewoonde deelen van het dorp rond gesleepen, dan in een mik gehangen en tot aas der Roofvogels en andere vleeszugtige dieren verlaten.

Op dezelfde wijs wird onzen treurlottigen partizaan behandeld, men heeft het dood Lichaam op het beroepen bergje omtrent het rullegat, nabij de scheid lyn met Lichtaert, in een mik gehangen (1), edoch, by bezondere gunste, door geld gekogt, is het dood Lichaam, korts er na, by de mik mogen begraven worden, maar de mik is ter plaatz moeten blijven staan. Men heeft de grafstede later genaamd *Partizaans Berg*.

—. Als men in Juny 1830, het westdeel der Rulheide, langsheen de scheidlyn met Lichtaert, voor rekening der gemeente Casterle bewerkte, om in mast te bezaden, ontdekte men op bovengenaamde grafplaatze, met de overgeblevene beenderen, het onder Eind / : een dik stuk Eikenhoud : / van de vlekkige mik.

Om aan de grafstede van den ongelukkigen Partizaan een meer bewyzende geheugen te laten, dede ik de overblyfsels verzamelen om in het middenpunt van den Berg begraven te worden, ik gaf bevel van den berg, met een gragt in cirkel te omgraven, ik bezaayde denzelven met eene vremde soort mastzaad, in het midden punt, voor de begraafplaats der Beenderen afgeteekent, ontdekte men in het uitgraven den bewusten lykpot of Urne die men zoo ten aanzien van het maaksel als door de wyze der plaatzing, oordeelt eene Romeinsche lykbus te zijn.

daar het eene oudheid aanduid en dat de traditie nog het menschen geheugen ons geene ontdekking van Urnen in Casterle, Lichtaert, Thielen, Lille, Gierle &a doen geheugen, heb ik den pot bestemd om ter Secretarye van Casterle bewaard te worden. Gaarne zoude ik, tot dubbele geheugenis, eenen treurwillig, ter plaatze planten, maar den slegten grond doet verdagten dat hy er niet zal groeien ; dus ben ik voornemens in het aanstaande vroeg jaar den treurwillig te doen vervangen door Een *Accazia* of door een *Asdoorn*, beide hier weinig bekend.

de ontgraving der *Urne* is in myn tegenwoordigheid, ten bywezen van Francis Agemans, Secretaris der gemeente, door Jan Bt Stappaerts, winkelier, opziener van het werkvolk, Henrik Melis en Frans Smeyers, daglooners, geschied.

(1) Ce naïf récit qui date de vers 1829, nous démontre une fois de plus que le gibet s'élevait sur un tumulus à proximité de la limite du territoire.

PARTIZANEN

Men noemde Partizanen, de gelukzoekers of waaghalsen, die genen, welke de fransche, Pruissische of andere krygbendens, omtrent 1700 hier heerschende, vrywillig, ten einde van eenige stoute daden, in dienst volgden.

den 8e July 1830 de circulaire gragt romdom den bewusten partizaansberg gravende, heeft men nog in dezelve ontdekt eenige stukken van eene gebroke Urne : de stoffe en de vorme schynende dezelve als die der urne, edoch slegter uitgewerkt ; men heeft geene Beenderen by de stukken ontdekt, en deeze zyn verzameld en by de urne geplaatst.

Een ander Bergje circa 40 Ellen west noordwaarts van het voorgaende by de scheilyn, op den grond van Lichtaert gelegen dede ik doorgraven; men ontdekte in hetzelve eene partye boskolen maar niets anders : dit laatste Bergje ook in ronde opgeworpen is kleiner als den bewusten Partizaansberg. (1)

VAN EENEN TWEEDEN OPSTELLER (ander geschrift) :

ten Jaere 1844 den 5 Augusti wird de volgende ontgraeving gedaan ter streke in de tegenwoordigheid van B. Meses, schepenen, van Frans Pullemas, veldwagter, door den heer Prosper Cuypers, corresponderend lid van de Accademie van oudheidkunde van België, van de Koninglyke societyd van Oudheidkunde van het Noorde, van Koppenhagen, van Bonne, etc. etc.

No 1. – Rulheide wyk F No 480, 34 meters oostwestwaerts den Rullenloop op den voetpad naer Thilen een klyne van aerde gebakke *Urne* naer forma van een groot zoutvat met de opening naer het zuidwesten 50 centimeters onder den grond, veele boskolen veele beenderen, tumulus hoog 50 centimeters op eenen afstand van 73 meters van de in 1830 bevonden *Urne*.

No 2. — Tumulus hoog 50 centimeters 12 meters afstand in de noordwestelijke rigting van No 1, veele beenderen en boskolen zonder *Urne*.

No 3. — in de noordwestelyke rigting van No 1, 8 meters afstand van

(1) Opgesteld door Martin-François Vissers, geboren te Wachelderzanden den 15 Maart 1773 overleden te Casterlé den 27 July 1834, notaris te Turnhout en Burgemeester van Casterlé.

N° 2, tumulus hoog 25 centimeters op eene diepte van 50 centimeters, veele asch boskolen en beenderen zonder *Urne*, waer tusschen eene gebroke kruiswegs over elkander gelegen kopere hoofdciraed gevonden is. (get. Vissers.

Louis STROOBANT.

Merxplas, Décembre 1915.

Balthasar Mathysens

peintre anversois du XVIIe siècle.

En 1913 je publiai dans les *Arts anciens de Flandre* une étude sur la Dernière Cène de Balthasar Mathysens, conservée dans la Bibliothèque de la Soperga. C'est une grande toile de 5 m. de largeur sur 2 m. de hauteur, peinte en 1657 pour l'Ermitage de Turin, dit alors di Pecetto (Eremo di Camaldolesi) laquelle fut payée à l'artiste 545 lire et 10 soldi. L'artiste s'est inspiré de la Dernière Cène peinte par Rubens en 1632 pour l'autel de la Confrérie du Saint Sacrement de l'Eglise St. Rombaut de Malines, conservée actuellement au Musée Brera de Milan.

A l'occasion de mon étude, M. le Comte Baudi di Vesme, directeur de la Pinacothèque de Turin, me fit l'honneur de compléter mon travail en faisant connaitre divers documents inédits relatifs à Mathysens et en attribuant au peintre anversois deux tableaux. Il publia sa notice dans les Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino (1) Les Atti ne se trouvant pas dans toutes les mains, j'ai cru utile de résumer en peu de mots les résultats obtenus par les savantes recherches de M. Baudi di Vesme

Mathysens appartient à ce groupe assez nombreux de peintres flamands du 16e au 18e s. qui séjournèrent et travaillèrent en Italie et dont le premier fut Juste de Gand (Joos Van Wassenhove) lequel vécut à Urbino et y peignit, entre autres, de 1472 à 1474 la célèbre Dernière Cène, conservée au Musée du palais ducal d'Urbino (2). Souvent leur nom seul nous a été conservé dans les

(1) *Baldassare Mathieu, pittore di Anversa*. Atti, vol. 49. 1914.

(2) Cf. mon étude Justus Van Gent, publiée en 1910 dans Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, p. 503—578, . 8°. Je l'ai traduite en français et publiée dans les Arts anciens de Flandre en 1911 avec un appendice par Morton H. Bernath, fol. de 60 p. 5 phot. dans le texte et 9 pl. Je compte publier sous peu un supplément à cette étude.

Liggeren sans qu'aucune de leurs œuvres ne nous soit connue, d'autrefois leur nom même ne nous est pas parvenu et leurs tableaux restent classés dans les catalogues des musées de l'Italie sous l'indication de *scuola fiamminga*. Aussi suis-je convaincu que des recherches faites dans les archives de la Péninsule nous feraient connaître plusieurs artistes flamands inconnus jusqu'à ce jour et permettraient d'identifier un certain nombre de leurs œuvres. Je ne saurais assez le dire : c'est en Italie et en Espagne que se trouvent les éléments pour compléter l'histoire de notre art national.

Balthasar Mathysens, connu à Turin sous le nom de Mathieu — plusieurs de nos peintres en effet transformèrent leur nom flamand pour le rendre plus facile à prononcer par les Italiens, — fut reçu maître de la Gilde de St Luc d'Anvers en 1647 et fut *wynmeester*, c'est à dire fils de maître, et s'établit à Turin vers l'année 1650 où il fut nommé le 30 janvier 1651 peintre de la cour du duc Charles Emmanuel, fonction qui lui valait un traitement annuel de 2000 livres d'argent. A sa mort arrivée en 1658 il fut remplacé comme peintre de la cour par Jean Miel, originaire des environs d'Anvers, lequel mourut en 1664 à Turin. Balthasar dût bientôt être considéré comme un peintre éminent car l'*Archivio della Compagnia di San Luca in Torino* nous apprend que en 1658 il était *priore* de la *Compagnia* et qu'il mourut l'année de sa présidence.

Il ne travailla donc que pendant huit ans à Turin et mourut à un âge peu avancé. Supposons qu'il ait eu 30 ans lorsqu'en 1647 il fut reçu maître de la Gilde de St-Luc à Anvers, on peut placer la date de sa naissance vers les années 1617 et il sera mort à peine âgé de 41 ans.

En dehors de la Cena peinte pour l'Ermitage de Turin, des documents reproduits par M. Baudi di Vesme nous renseignent sur d'autres œuvres de notre maître. C'est ainsi qu'il peignit en 1655 pour le duc deux grands tableaux pour lesquels il obtint la somme de 675 livres ; seulement le document de l'*Archivio Camerale* ne nous apprend ne pas ce qu'ils représentaient.

Pour l'Ermitage il peignit en 1657 deux tableaux représentant Saint-Benoit et Saint-Rombaut pour lesquels on lui paya le 19 septembre 1657 la somme de 97 lires 15 sous. Ils furent probablement mis aux enchères lors de la vente du mobilier du couvent en 1809.

La même année 1657 le prince Emmanuel Filibert de Carignano lui paya 25 doublons pour un portrait équestre du duc Charles Emmanuel II. Seulement l'on ignore ce que ces œuvres sont devenues.

On peut lui attribuer aussi, comme le propose M. Baudi di Vesme, deux grands tableaux placés aux côtés de chœur de l'Ermitage de Cherasco. Ayant travaillé pour les Frères ermites de Turin il était tout naturel que d'autres ermitages, et notamment celui à Cherasco, aient fait des commandes à Mathysens.

Il y a encore heureusement d'autres œuvres existantes que la Cena de la Soperga, qu'avec grande probabilité on est en droit d'attribuer à notre maître anversois.

Dans le palais de chasse du duc Charles Emmanuel II *(Venaria reale)* il y avait un salon dit *Reggia di Diana* dans lequel étaient appendus aux murs dix grands tableaux représentant des cavaliers et des amazones en costume de chasse. Ils ont été gravés sur cuivre par Giorgio Tasnière et ces gravures sont reproduites dans un livre sur la *Veneria reale* de 1672 que cite M. Baudi di Vesme.

Sous chaque gravure se lisent le nom du personnage représenté et, en abrégé, celui du peintre qui a exécuté le portrait. D'après ces indications un des dix tableaux fut l'œuvre de Jean Miel, ce peintre des environs d'Anvers qui remplaça Balthasar comme peintre à la cour et deux furent exécutés par Mathysens.

Le château ayant été saccagé et en partie incendié par les troupes de Catinat, comme nous l'apprend une lettre du 2 octobre 1693, tout ce qu'on put sauver fut emporté à la hâte à Turin. Après la guerre les dix tableaux finirent par être déposés au château de Moncalieri, où, par suite de certaines circonstances, relatées par M. Baudi di Vesme dans sa notice, il n'en reste actuellement plus que six. De ces six un est un travail de Mathysens, si l'on s'en réfère aux indications fournies par les gravures de Tasnière. Il représente les marquises di Caluso et di Rodi. Cette identification est corroborée par une comparaison avec la Cena de la Soperga. On y reconnait aisement le faire d'un même artiste. Les ressemblances sont nombreuses et l'on constate que le peintre réussit mieux à draper les personnages qu'à exécuter leurs portraits. Le

portrait semble avoir été le côté faible de notre artiste alors qu'il réussit fort bien à peindre les chiens qui sont des plus vivants et admirablement bien rendus.

L'autre tableau de Mathysens, reproduit par le graveur Tasnière, représentant le duc Charles Emmanuel II et sa mère Christine de France, ne se trouve plus à Moncalieri et l'on ignore ce qu'il est devenu. Il se fait donc que de Mathysens nous possédons deux tableaux, la Cena de la Soperga et les portraits des deux marquises de Moncalieri. Un troisième tableau ne nous est plus connu que par la gravure de Tasnière. L'examen de ces œuvres prouve que Mathysens était un artiste de mérite dont les œuvres furent fort estimées à Turin. Quoique mort bien jeune, il donna des preuves nombreuses de son talent artistique et de sa grande et consciencieuse activité.

ADOLF DE CEULENEER.

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1920

II

IMPRIMERIE ANNEESSENS

NINOVE

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 FÉVRIER 1920.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Fris, Soil de Moriamé, Kintsschots, Van Heurck, Coninckx, Stroobant, Destrée, Hulin de Loo, Blomme, Saintenoy, Willemsen, De Ceuleneer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 7 Décembre 1919 est lu et approuvé.

Pour remplacer M. Cloquet, membre titulaire décédé, sont présentés les candidatures de trois membres correspondants regnicoles.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole vacantes pour suite du décès de M. Combaz, de la démission de M. l'abbé Warichez et de l'élection qui aura lieu pour pourvoir au siège de M. Cloquet, neuf candidatures sont présentées.

M. Soil de Moriamé fait remarquer que le prix excessif des moyens de transport et de la vie d'hôtel justifierait en vertu d'un article du réglement, l'octroi aux membres d'un jeton de présence. Cette proposition soulevant des objections, il est décidé que le bureau examinera la question et fera connaitre son opinion dans la prochaine réunion.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL BERGMANS.

SÉANCE DU 1 FÉVRIER 1920.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Paul Bergmans, président.

Sont présents : MM. Casier, vice-président ; Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier.

MM. Fris, Soil de Moriamé, Kintsschots, Van Heurck, Coninckx, Stroobant, Destrée, Hulin de Loo, Blomme, Saintenoy, Willemsen, De Ceuleneer, membres titulaires.

MM. abbé Philippen, Visart de Bocarmé, Bautier, Buschmann, Bernard, De Bruyn, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Comhaire, Matthieu, de Behault de Dornon, de Pauw, Geudens, membres titulaires ;

MM. Tahon, comte d'Aerschot, membres correspondants regnicoles ;

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 Décembre 1919 ; il est approuvé sans observations.

Il est donné connaissance de lettres de MM. Prou, Thiollier, Clephan, Banchereau, Prod'homme, Reinach, Deshoulières, Blair, Rovere, Martha, Cagnat, Lalance, Urquhart, de Llano, Welter, Baudi di Vesme, Roosval, Bauchoud, qui remercient l'Académie pour leur nomination de membre correspondant étranger.

The Society of antiquaries of Newcaste upon Tyne envoie un extrait imprimé du rapport de son bureau pour 1919.

M. de Behault de Dornon fait connaître qu'en dressant la bibliographie jointe à la biographie du baron de Borchgrave, il avait omis une communication faite en 1915 à l'Académie royale et portant pour titre : *Les origines de l'état indépendant du Congo.* Pris pour notification.

L'Académie Arabe à Damas demande l'échange de ses publications contre celles de notre Compagnie. Cette proposition est acceptée.

Le président fait connaître que depuis la dernière séance l'Académie a eu le regret de perdre deux de ses membres : M. L. Cloquet, membre titulaire, décédé à Gand le 11 Janvier 1920 et M. P. Combaz, membre correspondant regnicole,

mort à Bruxelles le 9 Janvier 1920. Il fait en termes émus l'éloge des défunts et exprime les regrets unanimes que cause leur mort.

M. Bergmans prend ensuite la parole pour remercier tous ceux qui pendant son année de présidence l'ont aidé dans sa tâche. Il se félicite d'avoir pour successeur M. Joseph Casier qui par son caractère et son érudition était en tout point digne de diriger en 1920 les travaux de l'Académie.

M. Joseph Casier prend place au fauteuil présidentiel. Il remercie M. Bergmans des paroles qu'il vient de lui adresser. A son tour il se fait l'écho de tous ses confrères pour exprimer la reconnaissance qu'unanimement tous ressentent pour la courtoisie et l'érudition dont M. Bergmans a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

M. Casier donne ensuite lecture du travail qu'il a consacré à l'*Iconographie médiévale*. Il pose pour principe que dans les questions d'art les connaissances techniques seules sont insuffisantes, qu'il faut être pénétré de conscience historique, que le dilettantisme doit être absolument négligé pour faire place à des éléments d'appréciation solides et justifiés. Même dans les questions en apparence les plus faciles, les hypothèses ne peuvent être admises, il faut chercher la solution en utilisant des guides sûrs et fidèles. Dans cet ordre d'idées les ouvrages que M. Male a consacrés à l'art religieux en France au XIIIe siècle et à la fin du moyen-âge sont précieux. On peut y étudier l'art médiéval reproduisant les aspects successifs du christianisme, s'initier au symbolisme de l'iconographie, suivre les transformations diverses du culte. M. Casier énumère quelques-unes de ces évolutions les plus typiques, telles la représentation de la figure du Christ, le culte marial, les attributs des saints, d'autres encore. Il développe les causes de ces transformations et remonte à leurs sources. La mentalité populaire, l'influence du théâtre religieux, en collaboration avec certaines sources manuscrites et avec l'action sentimentale provoquée par l'ordre franciscain, les éclaire et les explique. L'iconographie médiévale bien comprise provoque indubitablement l'émotion idéale, et une admiration profonde. Le discours du président sera publié dans le bulletin.

M. Casier donne ensuite lecture de l'ordre du jour voté par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand préconisant la reconstruction à leur ancien emplacement des halles et

de l'église de St Martin d'Ypres détruites par les allemands. Il demande à l'Académie de s'associer à ce vœu.

Cette proposition soulève une discussion à laquelle prennent part en sens divers MM. Saintenoy, Hulin de Loo, Fris, Bergmans, Stroobant, De Bruyn, Bernard, Buschmann. L'assemblée décide finalement à une forte majorité d'adresser une lettre à M. le Ministre de l'Intérieur pour appuyer la proposition de la société de Gand.

M. De Ceuleneer fait connaître quelques tableaux qui existent encore en Italie et qui sont attribués à un artiste flamand appelé Mathieu et qui n'est autre que l'anversois Abraham Matthyssen qui s'établit à Turin vers 1650. Quoiqu'il mourût jeune, son œuvre est cependant considérable; malheureusement bon nombre de toiles dues à son pinceau ne sont plus connues que par des documents d'archives et devraient encore être recherchées et identifiées. Cette communication sera imprimée dans le bulletin.

M. Destrée soumet une série de reproductions photographiques des pages principales d'un vieux manuscrit conservé à Barcelone. Son origine flamande est indubitable. Il s'apparente par son illustration à ces œuvres qui furent exécutées à Bruges où à Gand, tels le bréviaire Grimani, les miniatures des Horrebouts. Certaines pages semblent même trahir une main féminine et feraient songer à l'intervention de Suzanne Horrebauts. Le livre d'heures de Barcelone a été exécuté pour Henri VIII dont le monogramme et le blason figurent sur certaines pages. Il serait à souhaiter que ce précieux manuscrit puisse entrer dans une collection officielle belge.

M. Bautier présente la biographie d'un des quatre peintres Horemans, de Jean-Jacques Horemans II, né en 1714 et mort en 1790. Nombreuses sont les toiles qu'il exécuta; elles sont consacrées à la représentation d'anecdotes bourgeoises, de scènes de galantes compagnies dans le genre de Palamedes, de portraits et de groupes de famille. Son talent, sans être transcendant, est agréable et dénote une certaine facilité, comme le prouvent les nombreuses photographies que M. Bautier fait circuler et qui représentent des toiles conservées dans certains musées et dans des collections particulières du pays et de l'étranger.

La séance est levée à 5 1/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOSEPH CASIER.

Le Carillon d'Eename

En 1914, nous avons publié dans les Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde une notice sur *Les anciennes cloches d'Eename*. On croyait généralement que le carillon de l'abbaye d'Eename près d'Audenarde avait été détruit à la fin du XVIIIe siècle, et les écrivains qui relataient sa disparition la déploraient, car les nombreuses cloches qui en faisaient partie constituaient une des œuvres les plus parfaites de l'atelier des frères Hemony, les célèbres saintiers lorrains qui s'établirent au XVIIe siècle dans les Pays-Bas.

La perte n'est toutefois pas aussi complète qu'on le présumait. Déjà en 1898, M. Jos. Berthelé, dans une brochure consacrée à *La cloche italienne de Charly et les cloches hollandaises de Saulchery*, signalait la présence dans cette dernière localité de trois cloches qui avaient appartenu au carillon d'Eename et qui portaient la signature de P. Hemony, accompagnée de la date de 1660. L'une de celles-ci, la plus grosse, avait été refondue en 1886.

Grâce à des renseignements qui nous furent fournis par M. Tartière, auteur d'un travail sur *Un joli coin de la Champagne viticole — Saulchery, Le Pont, Monthoisel*, nous pûmes consigner dans notre notice imprimée à Audenarde, des renseignements précis au sujet de ces trois cloches.

Elles avaient été achetées en l'an XII à Paris, chez un marchand de vieux métaux, par la municipalité de Saulchery. La plus grosse, dédiée à la Vierge, portait, outre quelques images pieuses, les blasons de l'abbaye d'Eename et de l'abbé Antoine De Loose. La seconde, appelée St Jean-Baptiste, était ornée des mêmes blasons accompagnés de devises et du nom de Ferdinand Sersanders. Une décoration identique, suivie cette fois des noms de Louis Sersanders et du percepteur De Greert, était inscrite encore une fois sur la plus petite cloche.

Dans son ouvrage : *Cloches et fondeurs de cloches*, M. Louis Regnier signalait également deux cloches portant le nom de P. Hemony et la date de 1677, qui appartiennent à l'église

de Toutainville (Eure) et qui proviennent évidemment du même carillon.

Voici maintenant que le même auteur, dans un récent ouvrage : *L'église de Marais-Vernier, son vitrail du XVI[e] siècle, sa cloche épave du carillon d'Eename,* nous apporte l'intéressante description d'une cloche qui encore une fois a appartenu à Eename.

Cette cloche, qui a un diamètre de 88 centimètres, est ornée autour du cerveau, d'une double frise : l'une composée d'élégants rinceaux au milieu desquels s'aperçoivent de gracieux angelots, qui jouent de divers instruments, l'autre formée de palmettes juxtaposées. Sur les flancs ont été coulés les deux blasons que nous avons déjà rencontrés sur les autres cloches ; ils sont encerclés dans une couronne de feuillage coupée de quatre roses. Le premier est celui de l'abbaye, portant le pélican dans son aire, nourrissant ses jeunes de sa chair ; il est sommé d'une mitre et d'une crosse, et accompagné de la devise : *Diligite alterutrum. Eename.*

Le second blason, également sommé d'une mitre et d'une crosse, est celui de l'abbé De Loose. Cette fois les billettes qui le meublent sont disposées 5.4.5.4. Sur un listrel se lisent ces mots : *Caute nec dolose.*

Au-dessus du cimier, à l'intérieur de la couronne, se retrouvent les lettres *A. E. M. — S. S. E:* que nous n'avons pu déchiffrer et que très judicieusement M. Louis Regnier a pu lire comme suit : *Abbas exempti monasterii Sancti Salvatoris Eenamensis.*

La cloche porte une longue inscription qui se déroule autour du cerveau ; en voici le texte :

† *Ave et vive Joseph fili David juste vir Mariæ Virginis de qua natus est Jesus. Sancte Joseph pater Jesu*

Christi ora pro Antonio De Loose peccatore nunc et in hora mortis suæ. P. Hemony fec : A° 1677.

Cette cloche n'appartient à l'église du Marais-Vernier que depuis 1804 ; elle lui avait été offerte par les habitants qui l'avaient acquise. Il fut sans doute procédé à cette occasion à un nouveau baptême, car il lui fut donné un nouveau nom, comme l'atteste l'inscription suivante qui fut gravée au pointillé sur les flancs :

† *Ie été donnée à leglise par les habitans de la paroisse du Marais en 1804*

ie porte le nom d'Adelaïde nommée par Mr Victurnien Bonnavanture Victor
de Rochechouart de Mortemart et par Md Adelaide Marie Cel ste de Nagu de
Mortemart. Mr Lenormant desservans actuelle. Glatigny Maire Pivain..... (reste illisible.)

Cette cloche n'est pas la seule dans ces parages, qui provienne de l'abbaye d'Eename. Dans son travail, M. Louis Regnier en cite encore cinq autres. Elles se trouvent : deux à Toutainville, une à Saint-Symphorien. une à Notre Dame de Pontoise et une à Massy près de Palaiseau (Seine et Oise).

Nous croyons intéressant d'emprunter à M. Regnier, le texte des inscriptions qui furent coulées sur ces deux cloches.

La cloche de Massy, que M. de Guilhermy avait déjà fait connaitre (1), porte l'inscription suivante :

† *Ave et vive Jesu salvator mundi miserere et salva Antonium De Loose abbatem hujus monastérii sancti Salvatoris Eenamensis.*

P. Hemony fecit Amstelodami.

A° 1677.

La cloche de Toutainville, qui en diamètre mesure 0m79, est pourvue d'une inscription conçue comme suit :

† *Inter natos mulierum non surrexit major castissimo Joanne Baptista. Ora pro nobis. P. Hermony fec :*

A° 1677

A Saint-Symphorien, la cloche ne mesure que 0m73 ; sur sa robe peuvent se lire ces mots :

† *Gloria filio qui redimit Ant. Deloose. Abb. 39 hus exemp. monriis. Salvato. Eenamen 1660.*

Toutainville possède encore une cloche de même provenance, comme le prouve l'inscription :

† *S. S. Maria Magdalena, Barbara, Apollonia, Cæcilia et Babiana. Orate pro nobis. P. Hemony f.*

A° 1677.

Diamètre 0m70.

Enfin, sur la cloche de Notre-Dame de Pontoise, qui mesure 0m62, se déroule une légende concue comme suit :

† *S. Trinitas unus Deus miserere animæ auto : DeLoose abb. S. Salvato. Eenamen, 1660.*

---

(1) Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris (III 532.)

Existe-t-il encore d'autres cloches de même provenance en France ? C'est possible. Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons ici en présence d'un fait presque unique, au moins dans son importance, c'est celui d'un carillon tout entier enlevé à ses légitimes propriétaires, échappant à la destruction générale des cloches à la fin du XVIII[e] siècle, racheté par un marchand de vieux métaux et revendu en détail après un certain nombre d'années à diverses églises étrangères.

Aujourd'hui disseminées, ces cloches rappellent encore par leur stextes métalliques le souvenir de la vénérable abbaye d'Eename et témoignent du talent des frères Hemony à qui elles doivent l'existence.

Fernand DONNET.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 11 AVRIL 1920.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; Van Heurck, Dr Van Doorslaer, Fris, Kintsschots, chanoine Vanden Gheyn, Coninckx.

Le procès-verbal de la séance du 1 Février 1920 est lu et approuvé.

Il est procédé à la discussion des candidatures présentées.

a) pour remplacer Mrs Cloquet et Vte de Ghellinck, décédés.

b) pour occuper les six sièges de membres correspondants regnicoles vacants par suite du décès de MM. Combaz, Fredericq, Naveau, de la démission de M. l'abbé Warichez, et de l'élection de deux membres titulaires en remplacement de M. Cloquet et Vte de Gellinck.

Sont définitivement admises deux candidatures pour les sièges de membres titulaires et dix pour celles de membres correspondants regnicoles.

La proposition de M. Soil de Moriamé d'attribuer aux membres étrangers un jeton de présence payable soit en espèces, soit en volumes disponibles des publications de l'Académie, n'est pas admise. Par contre il sera loisible aux membres qui „désirent compléter leur collection des Annales ou Bulletins, de les obtenir, en cas de disponibilité, à prix réduit.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOSEPH CASIER.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 1920.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures sous la présidence de M. Joseph Casier, président.

Sont présents MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; Van Heurck, Dr Van Doorslaer, Fris, Kintsschots, chanoine Vanden Gheyn, Coninckx, membres titulaires.

MM. l'abbé Philippen et Visart de Bocarmé, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Bergmans, Destrée, de Behault de Dornon, Hasse, De Ceuleneer, Soil de Moriamé, Comhaire, Geudens, membres titulaires ;

Mgr. Lamy, MM. Bautier, Buschmann, membres correspondants regnicoles ;

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 1 Février 1920 est lu et approuvé.

Le président annonce le décès de deux membres correspondants regnicoles : M. Léon Naveau, décédé le 7 Mars 1920 et M. Paul Fredericq, le 30 Mars 1920. Il paye un juste tribut d'éloges à leur mémoire et s'associe aux regrets que leur mort a unanimement causés.

Le Nederlandsche Oudheidkundige Bond de La Haye insiste pour que l'Académie réponde au questionnaire qu'il lui a envoyé et qui vise à faire des propositions afin de compléter la Convention de La Haye, de manière à ce qu'une protection efficace soit accordée en cas de guerre aux monuments et œuvres d'art. Il sera répondu que l'Académie juge inutile de faire des propositions dans ce sens, attendu que les prescriptions de ce genre n'auraient aucune chance d'être respectées par un ennemi imprégné d'une mentalité semblable à celle dont les Allemands ont fait preuve ; ceux-ci ne tiendraient aucun compte de la parole donnée ou des engagements les plus sacrés.

M. le Ministre de l'Intérieur accuse réception de la lettre de l'Académie lui transmettant le vœu relatif à la reconstruction des halles et de l'église d'Ypres. A ce sujet M. le chanoine Vanden Gheyn rend compte de l'audience qu'il a

eue chez le Ministre en même temps que les délégués d'autres institutions scientifiques. Le bourgmestre d'Ypres a affirmé la volonté de ses administrés de reconstituer leurs foyers et a insisté sur la possibilité de restaurer les monuments ruinés, vu que l'on possède tous les éléments nécessaires, et que l'œuvre de reconstruction étant purement architectonique, serait donc aisée. La discussion engagée à ce sujet n'a provoqué aucune décision, et la question reste ouverte.

Sur la proposition du président, il est décidé de tenir la prochaine séance à Bruxelles, le 13 Juin, dans les locaux de l'Académie royale mis aimablement à notre disposition.

Au mois d'Octobre, dans le but de rappeler le 75e anniversaire de la fondation de l'Académie que les circonstances n'ont pas permis de commémorer en 1917, et de profiter de la coïncidence des fêtes de l'Olympiade, on organisera une séance publique et solennelle.

Le programme de ces deux réunions sera arrêté par le bureau.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au bulletin.

M. Dilis décrit un méreau gravé à Anvers pour la confrérie de Notre-Dame-du-bon-Succès qui avait son siège à l'église Ste Walburge. Il explique la présence sur cette pièce d'une Vierge des Sept Douleurs en rappelant qu'elle fut frappée pour l'usage de la fondation que fit Corneille Vander Gheest en 1638 et qui devait être exonérée en partie dans la chapelle dédiée sous ce vocable dans l'église du Bourg.

Cette communication sera inserée au bulletin.

M. le Dr Raymaekers décrit un ex-libris de Dominique de Gentis, évêque d'Anvers et un fer de reliure employé par Pierre Scribs, abbé de Vleerbeek. Il fournit des renseignements sur ces deux prélats et complète son étude par des notes biographiques relatives au graveur Fruytiers et des détails concernant la bibliothèque monastique de Vleerbeek.

Cette notice paraîtra également dans le bulletin.

En un travail sévèrement documenté, M. Fris remontant aux sources, fait le procès de la légende de l'origine d'Anvers. En analysant les documents anciens, il établit que l'incendie du castrum d'Anvers et l'existence d'un monastère bénédictin à Deurne, sont des fables et que le testament de Rohingus

est apocryphe. On ne sait rien de certain au sujet de l'histoire d'Anvers antérieument à l'année 1108.

L'impression de ce travail aux Annales est voté.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOSEPH CASIER.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

FÉLICIEN LEURIDANT. Le prince de Ligne, Madame de Staël et Caroline Murray.

ABBÉ J. COENEN. Le tympan historié de Gand et la chapelle funéraire de saint Trudon.

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications parvenues à la Bibliothèque de l'Académie 1914-1919.

id. Une œuvre artistique du chanoine Comperis.

JOS. BERTHELÉ. Anciens textes campanaires de l'Herault I.

V. RANGACHARYA. A topographical list of the inscriptions of the Madras presidency. 3 vol.

ERNEST MATTHIEU. Nos libertés communales. Les origines de la commune de Mons.

LOUIS REGNIER. L'église de Marais-Vernier.

H. LAMY. L'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1263.

ID. Une alerte nocturne à l'abbaye de Tongerloo.

EDM. GEUDENS. La mi-carême aux « enfants trouvés » à Anvers en 1813.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 22e Année, nos 2-3-4.

ID. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin IVe série, tome XXIX, nos 7-8-9-10.

ID. Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Annuaire 1920.

id. Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Bulletins 1919, nos 7-8.

PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. 2e série, tome LXXXIX, 5e et 6e livr. et tome XC, 1e livr.
Partie technique. 2e série, tome XLV, 11e-12e livr. et tome XLVI, 1e livr.
EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure.
Recueil des travaux, VIIe série, tome VI.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin tome XLVI, 6e livr.
LONDRES. Royal historical Society.
4th series, vol. II.
MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Anno XXIII. Octubre a Deciembre de 1919.
BARCELONE. Bibliografia.
Anô I, num. 5.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Novembre-Desembre de 1919.
MILAN. Nuova rivista storica.
Anno III, fasc. 2.
TURIN. Societa piémontese di archeologica e belli arti.
Atti. Vol. IX. fasc. 2.
MILAN. Nuova rivista storica.
Anno IV, fasc. 1.
LISBONNE. Academia das sciencias.
Sessao publica em 2de junho de 1918.
Boletini da segunda classe. Vol. IX-X.
Boletini bibliografico 1a serie, vol. II, fasc. 1-2a serie, vol. II, fasc. 1.
Jornal de sciencias matematicas, fisicas e naturais 3a serie, tomo I, no 3-4-5.
MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome LV.
LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap « De Nederlandsche leeuw ».
Maandblad XXXVIIIe jaargang, no 1-2-3.
LUXEMBOURG. Institut grand-ducal du Luxembourg.
Section historique. Publications. Vol. LIX.
UPSALA. Kungl. humenastika vetenskap samfundet skrifter.
Band 20.

RANGOON. Archeological survey of Burma.
Epigraphia Birmanica. Vol. I, part. I.

ALLAHABAD. Archæological survey of India. Northern circle, Muhammadan and Britisch monuments.
Annual progres report, till 31 March 1919.

NEW-HAVEN. The Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions, vol. 23, p. 109-158.

BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië.
Oudheidkundig verslag 1919.
Notulen van de algemeene en directie vergaderingen. Deel LVII, afl. 2-3.

BONN. Altertumsvereine der Rheinprovinz.
Berichte der provinzialmuseum zu Bonn und Trier. 1916-1918.
Jahrbücher der vereins von altertumsfreunden im Rheinland. Heft 125.

TRÊVES. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
Trierer jahresberichte, IX, 1916.

BONN. Rheinische provinzialmuseum zu Bonn und Trier.
Jahresberichte 1916-1917.

3° CATALOGUES & JOURNAUX.

BRUXELLES. Le pays Belge.
2ᵉ Année, nº 3.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Katalog 476. Géographie und volkerkunde.

HALLE. Max Niemeyer. Etruskische Malerei.

Compte-rendu analytique de quelques publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1920.

Messieurs,

La série si importante déjà des publications que M. Jos. Berthelé a consacrées à l'histoire des cloches, vient de s'enrichir d'un ouvrage nouveau, d'un intérêt non moindre. Il nous a en effet fait parvenir le premier volume des *Anciens textes campanaires de l'Hérault*. Comme l'auteur le dit lui-même en débutant, « les anciens textes campanaires que nous avons recueillis depuis vingt ans et plus dans le département de l'Hérault, apportent à l'histoire du Bas-Languedoc et à la campanographie une contribution née du hasard heureux de recherches, brèves pour certaines localités, étendues pour d'autres, plutôt que la publication méthodique, canton par canton, commune par commune, 1° des inscriptions de toutes les anciennes cloches encore existantes ; 2° des documents se rapportant à ces cloches et à celles qui les ont précédées ou accompagnées. » Et en fait, ce que M. Berthelé qualifie modestement de simple contribution, constitue en réalité une mine inépuisable de renseignements de tous genres : contrats d'achats de cloches, délibérations d'autorités civiles et religieuses, comptes-rendus de différends judiciaires, biographies de saintiers, notes épigraphiques, etc., etc. Les chercheurs, les curieux, pourront récolter dans cette remarquable publication un aliment pour leur curiosité, des documents précieux pour leurs travaux et leurs études.

Nous ne quitterons pas la campanologie sans signaler l'ouvrage que nous envoie M. Louis Regnier et qui porte pour titre : *L'église de Marais-Vernier, son vitrail du XVIe siècle, sa cloche, épave du carillon d'Eename.*

L'église Saint Laurent de Marais-Vernier forme un assemblage de constructions, datant de diverses époques. Le chœur avec son chevet plat appartient encore au temple primitif qui fut dédié en 1129 ; par contre la construction de la nef fut entreprise vers la fin du XVe siècle et se poursuivit

jusqu'en 1530 ou 1540, tandisque la tour et la chapelle du rosaire datent sans conteste aussi du XVIe siècle. L'ensemble des bâtiments, dominés par la tour disproportionnée, recouverte d'une flèche lourde et quelque peu barbare, complétés par le chœur archaïque et modeste, quoique assez héteroclyte, ne manque cependant pas d'intérêt. Toutefois, c'est parmi les vestiges conservés de l'ancien mobilier religieux qu'il faut chercher le principal mérite de l'église. Nous citerons surtout une grande verrière polychrome, dont il ne subsiste malheureusement plus qu'une moitié ; elle date du XVIe siècle et représente, en ses divers compartiments, les principaux événements de la vie de Saint Jean-Baptiste. Enfin, dans le clocher a trouvé asile depuis 1804 une intéressante cloche, qui jadis appartint au carillon de l'abbaye d'Eename près d'Audenarde, et qui fut fondue en 1677 par Pierre Hemony.

M. Ernest Matthieu, dans une récente brochure, a étudié *les origines de la commune de Mons*. On ne possède, il est vrai, aucune charte de franchise ou de liberté concédée à la population de Mons ; toutefois divers documents permettent de constater très anciennement déjà l'existence incontestable dans cette ville de la commune. C'est ainsi qu'une charte de 1164 dénote la présence à Mons d'un maire qui possédait des pouvoirs déjà étendus à la tête d'un domaine qui ne relevait non pas du comte de Hainaut, comme beaucoup d'écrivains l'ont cru erronément, mais bien du monastère de Sainte Waudru dont il formait un alleu, et si au XIIIe siècle le comte de Hainaut nommait un mayeur et des échevins à Mons, ce ne fut pas comme souverain mais bien comme abbé du monastère. Ce fut donc à l'abbaye de Ste Waudru que Mons fut redevable de l'origine de sa commune. Ce fut au monastère aussi que doit être attribuée l'institution du marché du Vendredi et de la foire de la Toussaint qui obtint une franchise dès la fin du XIIIe siècle. Du reste à cette époque déjà la commune de Mons possédait deux cloches dans le beffroi de St Germain, témoignage certain de son existence et de son autorité. Autre preuve non moins péremptoire, c'est la possession d'un sceau communal dont on a retrouvé un exemplaire appendu à un acte de 1218. De ces derniers témoignages et d'autres encore que l'espace ne nous permet pas d'énumérer, il résulte que si déjà dès le début du XIe siècle on peut apercevoir un germe d'organisation locale, qu'avant le milieu du XIIe siècle, on peut

affirmer à l'évidence l'existence de la commune de Mons.

Le droit de procuration ou de gîte est la transformation en coutume d'un acte libre de charité ou de courtoisie à l'égard de personnes constituées en dignité, à l'occasion de visites qu'elles faisaient dans l'exercice de leurs fonctions, ou bien à l'égard de bienfaiteurs en reconnaissance de leurs donations. C'est en ces termes que dom Ursmar Berlière O. S. B. définit une ancienne coutume qu'il étudie dans une communication insérée dans les Bulletins de la Classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique (1919, n[os] 7-8, p. 509). Les bénéficiaires de ce droit étaient nombreux. C'étaient d'une part, dans les limites de leur juridiction, le pape, ses légats et leurs mandataires, les archevêques et évêques, les doyens ; d'autre part, les rois et les princes ou leurs officiers, les seigneurs, les avoués et même les bienfaiteurs d'église. Ils étaient en droit de réclamer l'hospitalité et un entretien convenable. D'aucuns en abusèrent. La plupart en usèrent dans des conditions telles que les établissements religieux qui devaient subir cette obligation étaient maintes fois réduits à la gêne, voire même à une situation des plus obérées. Ces abus provoquèrent la réglementation de cet usage, et des modérations y furent apportées. De nombreuses indications puisées dans les documents du XIII[e] siècle permettent de se rendre compte de l'application en divers pays de ce droit, et des difficultés que bien souvent il suscita.

Par une étrange coïncidence, nous trouvons d'intéressants détails sur une application précise du droit de procuration en Angleterre, au début du XIV[e] siècle. Nous les puisons dans une étude de miss Rose Graham dans les « Transactions de la royal historical Society de Londres » (Fourth series, volume II, p. 59) sous le titre de *The metropolitical visitation of the diocese of Worcester by archbishop Winchelsey in 1301*. L'archevêque Boniface de Savoy avait visité les divers diocèses de sa province, exigeant partout le payement des procurations. Des protestations avaient été élevées par les évêques diocésains. Le différend fut porté en Cour de Rome, et le pape Innocent IV, en 1251, précisa sur ce point le droit de l'archevêque, mais en même temps établit une limite maximum aux procurations exigibles des églises et monastères. Au concile de Lyon en 1274, Grégoire X protesta contre le payement de procurations en espèces et défendit qu'elles fussent réclamées quand la visite n'avait pas

eu lieu. Ce fut peu après, en 1301, que l'archevêque de Canterbury, Robert Winchelsey, entreprit une visite de plusieurs mois dans la partie centrale du diocèse de Worcester. Le résultat de l'enquête qu'il fit a été conservé ; on y trouve trace des réformes à opérer, des abus à redresser, des conseils qu'il donna, des mesures qu'il conseilla, et en même temps des plaintes qui partout s'élevaient contre les procurations exagérées.

Dans la même publication anglaise, (p. 150) M. Omond étudie *the question of the Netherlands in 1829-1830*. L'auteur passe en revue la situation politique de l'Europe pendant le premier quart du XIX[e] siècle. La France, grâce aux alliés, avait vu la reconstitution du régime monarchique, mais il fallait lui rallier les faveurs populaires. Les ministres de Louis XVIII et de Charles X crurent que le meilleur moyen à employer pour obtenir ce résultat serait d'adopter une politique de revendications exterieures. Dans ce but il fut décidé de préconiser une marche sur le Rhin. Ce projet fut discuté en 1828 et 1829 entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Le général Sebastiani affirmait que la franchise du Rhin était indispensable à la sécurité de la France et que celle-ci devait aussi s'installer à Landau et Sarre-Louis. Aussi longtemps que l'Angleterre s'opposerait à la réalisation de ce but, une alliance effective serait impossible entre les deux pays. Le ministre Polignac étendit encore davantage ses prétentions et réclama bientôt la possession de la Belgique, qui devait, d'après ses plans, servir de garantie et protéger la France contre toute invasion ultérieure. En compensation de la perte de nos provinces, la Hollande aurait reçu une partie du Hanovre. Polignac affirmait : nous devons avoir Anvers ; notre sécurité l'exige et, aidés par la Russie, la Prusse et la Bavière, nous saurons forcer l'Angleterre à se soumettre à ces conditions. Pour amadouer cette dernière puissance, on finit par lui proposer d'annexer les colonies hollandaises. Une propagande, organisée par le ministère français, fut instaurée en Belgique pour préparer l'opinion publique à l'état de choses désiré, mais n'eut guère grand succès. Quand soudainement un coup de théâtre se produisit. Pendant les journées de Juillet 1830 le trône des Bourbons fut renversé et Louis-Philippe proclamé roi des Français. Ce fut la ruine du ministère Polignac et de sa politique annexioniste. Toutefois le nouveau régime n'avait pas abandonné

l'espoir de réunir la Belgique à la France. Un grand nombre d'agents venus de Paris intriguaient dans nos provinces pour tâcher de provoquer un soulèvement révolutionnaire. Celui-ci finit par aboutir, et éclata à Bruxelles à la fin du mois d'août 1830. Toutefois les événements ne devaient pas prendre la tournure qu'espérait la dynastie de Juillet ; les patriotes belges prirent rapidement la place des agitateurs d'outre Quiévrain et la révolution devint franchement et entièrement nationale. Les évènements qui suivirent sont trop connus pour que nous les rappelions plus en détail. Bornons-nous à signaler que M. Omond insiste sur l'opposition désespérée que le Luxembourg et le Limbourg firent à leur séparation de la patrie belge. Ces questions, malgré la marche du temps, n'ont guère perdu de leur importance. La France regrette toujours pour sa sécurité de ne pouvoir se couvrir de la barrière du Rhin ; la Belgique déplore non moins amèrement la violence faite à des populations qui vainement souhaiteraient de reprendre leur place séculaire dans la famille belge.

Filiale de l'abbaye de St. Michel à Anvers, l'abbaye de Tongerloo fut fondée à une date qu'on ne saurait exactement préciser, mais qui probablement est antérieure à 1130. Un habitant de Tongerloo, nommé Gislebert, offrit une partie de son domaine pour l'établissement d'un monastère. Son offre fut agréée ; lui-même entra dans la nouvelle fondation en qualité de frère convers Le premier abbé de Tongerloo s'appelait Henri ; on sait fort peu de choses au sujet de son existence ; tous les détails qui constituent sa biographie actuelle furent forgés au XVIIe siècle. Sur les débuts et les premières années d'existence de l'abbaye on n'est guère beaucoup mieux documenté. Il est probable que le travail de constitution du domaine forma l'objet principal de l'activité des religieux. Ce n'est guère qu'à partir du XIVe siècle que l'existence et l'action de Tongerloo se précisent. Dès lors des documents nombreux et véridiques jettent une lumière certaine sur son histoire. C'est pour parer à la lacune que l'on constate dans l'histoire des premiers temps du monastère, que Mgr. Lamy, prélat de l'abbaye, lorsqu'il n'en était encore que l'archiviste, en 1914, a publié son important travail consacré à *l'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1263*. Puisés à des sources sûres, les renseignements que fournit l'auteur permettent de se faire une idée exacte des difficultés que l'abbaye rencontra dans la première période

de son existence, difficultés de divers genres, qui furent heureusement surmontées grâce au zèle des supérieurs qui se consacrèrent surtout au maintien de la discipline intérieure et à la gestion financière de la fondation norbertine.

Puis sont examinées les questions relatives aux pouvoirs de direction que conserva pendant longtemps sur la nouvelle fondation l'abbé de Saint-Michel, le *pater-abbas*, et à l'immunité dont elle jouissait vis à vis des évêques. La question si importante de l'immense domaine dont l'abbaye devint propriétaire est étudié en détail ; on constate sa formation lente, son augmentation par suite de donations de diverses natures et de certaines acquisitions, les contestations nombreuses qui surgirent au sujet de l'exercice des droits qui y étaient afférents, les relations avec ses protecteurs religieux et civils, et enfin sa mise en valeur qui fut la source de la grande prospérité matérielle dont jouit si longtemps l'abbaye. Quant au régime religieux du monastère, il est étudié dans l'ouvrage de Mgr. Lamy avec non moins de soin. On peut ainsi s'initier à la vie canoniale qu'au début menaient les religieux en observance des prescriptions de St Norbert, leur fondateur. On y trouve retracé le détail des exercices religieux, des manifestations cultuelles auquels les religieux étaient astreints ; on apprend à connaître les austérités de la règle Norbertine qui comportait deux éléments primordiaux : l'étude et le travail manuel. Plus tard, ce fut sur le terrain paroissial que s'accomplit surtout le ministère des Prémontrés. Tongerloo administra un grand nombre de paroisses dans les archidiaconés d'Anvers, du Brabant et de Campine, et aujourd'hui encore dans nombre de villages de la Campine et du Brabant Septentrional on remarque les cures si pittoresques, entourées de fossés pleins d'eau, que l'abbaye édifiait avec un réel goût artistique pour y loyer ses religieux.

Jacques Vanden Broucke fut en 1770 nommé intendant général du prince Charles-Joseph de Ligne. Il s'agissait pour lui d'apporter quelqu'ordre dans une situation passablement obérée. L'opération n'était guère aisée avec un maître qui ne connaissait pas la valeur de l'argent et qui dépensait sans compter. Il en résulta entre le prince et son intendant une longue série de négociations, des rapports discontinus pendant de nombreuses années, dont la trace se retrouve dans quantité de *lettres et billets inédits du prince de Ligne et*

de ses familiers, aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'Université de Gand. M. Leuridant les a consultés et en a extrait nombre de renseignements curieux et intéressants qu'il publie dans les Annales du cercle Archéologique d'Ath et de la région (tome IV). On pénètre ainsi dans l'intimité du prince et de son entourage ; mille petits faits, des traits de tous genres et maints menus détails permettent de se rendre un compte plus exact de leur mentalité, de leur manière de vivre, d'intéressantes particularités inédites de leur existence. En certains points ces documents épistolaires provoquent des constations inattendues, et, comme le dit M. Hubert, on peut y puiser quantité de détails excessivement suggestifs, de véritables révélations au point de vue des mœurs et des habitudes des temps et mainte indication précieuse pour l'histoire économique et politique des Pays-Bas et de la France.

Quoique la période de pénitence quadragésimale vienne de se cloturer, on ne nous en voudra pas si nous attirons un instant encore l'attention sur une plaquette que notre confrère M. Geudens a consacrée à *La Mi-Carême aux enfants trouvés à Anvers en 1813.* A propos d'un manuscrit que récemment l'Administration des Hospices a acquis et dans lequel sont reproduites des pièces de circonstance et des chansons qui furent composées en 1843 pour fêter la Mi-Carême, M. Geudens étudie l'origine de cet usage séculaire et son etymologie. D'aucuns ont voulu voir dans le *Greef*, appellation sous laquelle au pays flamand cette fête était désignée, une corruption du mot *Greep* qu'aurait rappelé le geste des enfants tâchant de saisir, *grijpen*, au vol les friandises qui leur étaient lancées en ce jour de liesse. M. Geudens est d'avis que *greef* est simplement l'équivalent de *graaf* et rappelle le souvenir du personnage folklorique qui jouait le principal rôle en cette journée légendaire. Quoiqu'il en soit, cette coutume séculaire est encore fêtée régulièrement à Anvers où on a eu l'excellente idée d'en faire bénificier les orphelins, pensionnaires des hospices civils. Puissent-ils longtemps encore à la veille de cette festivité joyeuse pouvoir entamer le refrain joyeux de la curieuse chanson locale que M. Geudens rappelle en terminant :

Ja de greef
uwe neef
die zal morgen komen.

Anvers, 11 Avril 1920. Fernand DONNET.

Les pensionnats de jeunes filles en Hainaut

AU XVIII[e] SIÈCLE

Plusieurs communautés religieuses du Hainaut, spécialement les congrégations franciscaines dites du Tièrs-Ordre et connues sous le titre de Sœurs-Grises ou de Sœurs-Noires, organisèrent des pensionnats pour les jeunes filles, au moins dès le XVIII[e] siècle.

Le gouvernement général des Pays Bas s'intéressa, en 1784, à ces institutions et, par dépêche du 18 Août, demanda à Papin, avocat fiscal du Hainaut, des propositions en vue d'y instituer une inspection gratuite. Le rapport qu'il adressa (1) fournit les renseignements suivants sur les maisons d'éducation de filles établies dans vingt localités.

Les élèves étaient réparties en pensionnaires, demi-pensionnaires et externes. La demi pension ne comportait que le logement et la boisson, les parents apportaient les provisions pour la nourriture.

A Mons, cinq communautés religieuses possédèrent, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, des écoles avec pensionnats pour jeunes filles. L'enquête faite par l'avocat Papin nous renseigne à ce sujet :

1. Les Ursulines « ont un pensionnat fort renommé où elles ont régulièrement 36 à 40 pensionnaires de différens païs, quelques flamandes, hollandaises et même des françoises ; elles y enseignent tout ce qui convient à des jeunes demoiselles bien élevées. Les pensionnaires y sont très bien nourries et très proprement entretenues ; on y pratique tous les exercices de piété convenables.

» Outre ce, elles ont cinq classes pour les filles de différens âges qui y sont au nombre de 400 environ, à qui elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arith-

(1) Archives générales du Royaume, à Bruxelles, secrétairie d'Etat et de guerre, n° 1997.

métique, un peu d'histoire et de géographie. Treize religieuses sont occupées pour le pensionnat et pour les classes d'externes, les unes à enseigner, d'autres à surveiller. »

Les religieuses Ursulines, venues à Mons dès 1633, ne furent autorisées par le gouvernement à s'y fixer définitivement qu'en 1648. Elles se consacrèrent dès lors à l'enseignement et organisèrent un pensionnat (1).

2. Les Bénédictines « ont un pensionnat très-considérable, outre des demoiselles d'un certain âge qui ne sont plus dans le cas de fréquenter les classes, des demoiselles et des veuves en chambre.

» On y enseigne le catéchisme, on y apprend à lire et écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricoter, etc. Il y a 50 pensionnaires régnicoles et une parisienne, elles y sont bien nourries et entretenues proprement. Six religieuses sont destinées à l'enseignement et à la surveillance. »

Les Bénédictines, venues de Liège, en 1638, érigèrent un monastère sous le nom d'abbaye de la Paix Notre-Dame, dans le quartier du Béguinage de Cantimpré, à Mons. Elles se consacrèrent à l'instruction des jeunes filles. Le prix de la pension était de 300 livres ; en 1787, on n'accusait plus que 28 pensionnaires. En 1781, les religieuses furent priées d'ouvrir une école journalière pour les enfants du voisinage. (2)

3. Les Sœurs Noires « tiennent un pensionnat pour les filles moïennées et surtout celles de la campagne, à qui elles apprennent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, à coudre, broder, rassarcir, tricoter, à faire des dentelles, etc. Les religieuses ne sont que 19, dont plusieurs très-âgées et infirmes ; quatre pour le pensionnat, et d'autres vont aux malades en ville, quand on les demande ; il y en a toujours qui sont auprès des malades.

» Les pensionnaires y sont à 52, toutes régnicoles, bien nourries à proportion du prix qu'elles donnent et y sont entretenues proprement. Il y a quelques demoiselles en chambre. Elles enseignent aussi par charité plusieurs enfans de la ville. »

---

(1) Voir C. ROUSSELLE, *Notice historique sur le monastère des Ursulines de Mons.* Mons, 1876, in-8°, de 66 p. — *Annales du cercle arch. de Mons,* t. XIII.

(2) Voir C. ROUSSELLE, *L'abbaye de la Paix Notre-Dame ou des Bénédictines de Mons.* Mons, 1878, de 20 p. — *Annales du cercle arch. de Mons,* t. XV. — Dom BERLIÈRE, *Monasticon belge,* t. I, p. 325-327.

La communauté des Sœurs-Noires, installée en 1498, dans un couvent, rue des Juifs, fut la première à donner l'instruction aux filles. En 1593, Marguerite Masselot, âgée de 10 ans, fréquentait leur école. Le prix de la pension n'excédait pas six liards par jour (1).

4. Les religieuses de la Visitation de sainte Marie « depuis un an enseignent les filles de la ville gratuitement, elles ont environ 50 écolières, quatre à cinq religieuses sont occupées à cet enseignement qui procure l'éducation à la classe la moins moïennée et dans un emplacement éloigné des autres écoles. Elles se proposent aussi de tenir un pensionnat. »

Les Visitandines possédèrent un établissement à Mons dès 1650 où elles ouvrirent des classes et un pensionnat ; en 1689, elles comptèrent 26 pensionnaires, et l'année suivante, elles admirent comme élève la fille de la princesse de Ligne. Le manque de ressources ne leur permettant d'agrandir leurs locaux, ces religieuses se désistèrent quelque temps d'enseigner (2). D'après le rapport transcrit ci-dessus, c'est en 1783 qu'elles reprirent l'enseignement, mais spécialement pour les enfants pauvres.

5. Les filles de la Congrégation de Notre-Dame « ont un pensionnat et régulièrement 40 pensionnaires environ, dont actuellement une hollandaise, 3 liégeoises ; elles ont souvent des hollandaises et des flamandes. Elles tiennent six classes pour les filles non pensionnaires, dans chaque classe desquelles il y a ordinairement plus de 60 écolières ; ces demoiselles quasi-religieuses sont au nombre de 32, dont 17 sont occupées au pensionnat et aux classes. Elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe et l'arithmétique, et les pensionnaires à coudre, broder, faire des dentelles et autres petits ouvrages des mains ; elles s'acquittent parfaitement de tous leurs devoirs et enseignent à la satisfaction génerale du public. »

Cette institution, créée en 1613, avait pour but de donner l'instruction aux filles ; elle ne cessa de prospérer jusqu'à sa suppression en 1796 (3).

---

(1) L. Devillers, *Notice sur le couvent des Sœurs-Noires de Mons.* — *Annales du Cerle Arch. de Mons*, t. XII.

(2) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 195-196.

(3) Voir C. Rousselle, *La Congrégation des Filles de Notre-Dame à Mons*. Bruxelles, 1880, in-8° de 40 p. — *Précis historiques*, 1880. — G. Decamps, *Cahier d'une pensionnaire des filles de Notre-Dame à Mons au XVIIIe siècle*, dans *Annales du Cercle arch. de Mons*, t. XXIV, p. 200.

Ath. Les filles de la Congrégation de Saint-Joseph, dites Sionnes, « sont sept toutes occupées à enseigner à lire et à écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, faire des dentelles, des blondes, etc. ; elles ont jusqu'à 80 et quelques fois 100 écolières externes ; elles enseignent gratuitement huit enfans de soldats et ont des pensionnaires, surtout des caméristes, c'est-à-dire des filles à qui les parents envoient le principal de la nourriture, jusqu'au nombre de 30 et quelques fois de 36. Il n'y a pas de réforme à faire dans cette maison, mais elle est fort petite, malsaine, sans jardin, avec une petite cour irrégulière, le quartier mal bâti et très incommode ; les demoiselles qui y demeurent et se chargent de cet enseignement n'ont que le simple nécessaire, la maison n'étant pas fondée et n'aiant pour tout revenu que 120 florins de rente. »

L'organisation de cette institution scolaire datait de 1678. L'école ne cessa d'être bien fréquentée.

Un autre établissement d'enseignement pour les filles fut ouvert en 1713, par les sœurs de la congrégation de Saint François de Sales dites Maroles. « Elles sont au nombre de quatre et enseignent les mêmes choses que les précédentes ; elles ont un petit pensionnat où elles ont souvent 8 jeunes filles et 40 écolières externes, elles n'ont pas plus que les autres, aucun revenu et dépendent des évènemens et d'un petit secours qu'elles tirent de leurs consœurs de Leuze qui est pour ainsi dire la chef-maison de cet institut, avec laquelle elles sont en congrégation et dont elles sont en quelque façon dépendantes ; elles satisfont et édifient les habitans qui désireroient qu'on leur procureroit un emplacement plus commode et quelque secours pour y attirer des sujets propres à l'éducation du sexe. » (1).

Beaumont. Des religieuses Récollectines, dites Sœurs Grises, avaient été admises à fonder un couvent en cette ville en 1453. Le *Besoigné* de 1608 rappelle que ces religieuses instruisaient les jeunes filles antérieurement à cette date, dans une place de leur maison spécialement affectée à une classe. Elles avaient au moins au XVIII[e] siècle un pensionnat.

Le rapport de 1784 constate qu'elles « tiennent des pensionnaires et en ont régulièrement dans certaines saisons 30

---

(1) Voir E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 357-359.

à 40, tant à pleine table qu'à demi-pension ; elles ont deux écoles, l'une pour les pensionnaires, l'autre pour les externes ; à chaque de ces classes, il y a deux religieuses préposées à l'enseignement, elles leur apprennent le catéchisme, à lire, écrire, à coudre, broder, faire des dentelles, etc. Elles sont très pauvres, sans quoi elles tiendroient d'avantage de pensionnaires. »

En 1787, le produit moyen du pensionnat était évalué à 392 florins par an (1).

Binche. Les Sœurs Noires « tiennent des pensionnaires, elles en ont six et quelquefois plus, elles sont régnicoles. Ces religieuses ont deux écoles et y enseignent à la jeunesse du sexe le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, à coudre et tricoter ; elles ont 84 écolières ; il y a une maitresse et quelquefois deux dans chaque classe ou école.

» Elles ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun bien destiné à cette fin. »

Ce couvent de Sœurs Noires devait sa fondation à Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne, en 1498. Les religieuses se consacrèrent au soin des malades et à l'instruction de la jeunesse. Leur école est mentionnée dès 1697 ; mais son organisation paraît devoir être reportée à l'origine de cet établissement religieux (2).

Blicquy. Les Sœurs Grises « tiennent école et des pensionnaires, il y a deux maîtresses destinées à l'enseignement, elles instruisent leurs écolières des principes de religion, leur apprennent à lire et écrire, à coudre, broder, etc. Elles vont aux malades quand on les demande, elles ne tiennent point d'hôpital chez elles.

« On désireroit dans ces religieuses, qui sont très pauvres, plus de talens pour enseigner à écrire et l'ortographe, tout le reste est sur un bon pied. »

La communauté des sœurs de Saint-François avait été fondée en 1527, les religieuses avaient ouvert une école pour les jeunes filles dont on évaluait le produit, en 1787, à 320 livres annuellement ; deux enfants pauvres y étaient admis gratuitement (3).

(1) E. MATTHIEU, *Le besoigné de Beaumont*, p. 123. Mons, 1880. — *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 249.
(2) *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 258-259.
(3) Voir E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 118. — C. DE BRUYCKER, *Histoire de Blicquy*, p. 169-178, Leuze, 1911.

Braine-le-Comte. Les Récollectines « tiennent des pensionnaires qui pendant l'hiver sont quelques fois au nombre de 40 ; elles paient de pension 112 florins ; elles sont servies et logées proprement, ont feu et lumières ; celles qui sont à demi pension ne payent que 28 florins l'an, on leur fournit outre le logement, la soupe, la petite bière et les braises pour leurs chauffrettes. Ces religieuses enseignent le catéchisme, à lire et écrire, l'arithmétique, l'ortographe, à coudre, broder et autres ouvrages ; deux religieuses sont occupées à l'enseignement et quelques fois trois. Ces écoles ne sont visitées que par le Père Visitteur des Récollets, je crois qu'il conviendrait que le curé en ait de tems en tems l'inspection. Elles tiennent aussi un hôpital. »

Les filles de Saint-François de Sales dites Maroles « sont au nombre de sept, tiennent des pensionnaires et trois écoles différentes, y enseignent toutes sans relâche à la jeunesse du sexe, le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, filer et à faire des dentelles ; elles ont quelques fois pendant l'hiver jusqu'à 40 et même 50 pensionnaires, y compris celles à demi-pension, ces pensionnaires y sont proprement, paient, tant pour l'enseignement que pour la pleine table, 106 florins par an et, pour la demi table seulement, 24 florins par année. Les écolières tant internes qu'externes pendant l'été sont ordinairement à 90 et pendant l'hiver à 170. Ces filles ou quasi religieuses ne sont pas fondées et ont assez de peine pour vivre, elles ne jouissent que d'un revenu de 50 livres par an que la ville de Braine-le-Comte leur fait paier tous les ans pour enseigner gratuitement les pauvres filles qui sont quelques fois en grand nombre. La fondatoin de Leuze d'où cet établissement est tiré leur procure annuellement un soulagement de 300 livres environ, sans lequel elles ne scauroient subsister ; il seroit à désirer qu'un établissement si utile et où on assure que les maîtresses donnent des soins continuels seroit un peu favorisé. »

La communauté des Sœurs Grises ou Récollectines s'était installée dès 1528 et peu après leur arrivée elles ouvraient une école pour « fillettes ». La congrégation de Saint-François de Sales s'établit en 1734 (1).

(1) E. Matthieu, *L'Enseignement à Braine-le-Comte*, 1890, in-8°. — C. Dujardin, *La paroisse de Braine-le-Comte*, p. 202-223. — *Annales du cercle arch. d'Enghien*, t. II, p. 276-278.

Brugelette. Les Sœurs Grises « ont une école et un pensionnat, ce pensionnat est formé pour 52 filles et, régulièrement en hiver, il est rempli, et, en été, il y en a 20 à 24. Il y a deux religieuses, exemptes des offices, préposées à l'école et l'enseignement qui consiste dans les devoirs de religion, dans la lecture, l'écriture, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, rassarcir, broder, tricoter, filer ; ces pensionnaires y sont bien, tant pour la propreté que les besoins de la vie et l'entretient. »

La fondation de ce couvent datait de 1406 et était due à Quentine de Jauche de Mastaing. On comptait en 1787 29 élèves externes ; le prix de la pension était de 260 livres.

Ces religieuses possèdent dans leur couvent un quartier affecté aux femmes âgées, infirmes ou folles ; en 1784, il y avait 5 folles, 2 en état d'imbécilité, 2 dames en chambre. « Ces religieuses en ont un soin particulier, les entretiennent très proprement, les nourrissent bien, les consolent et emploient toutes sortes de moïens pour leur rendre le calme et dissiper leur ennui ou leur fureur, et quelquefois, avec une patience incroïable, elles réussissent » (1).

Chièvres. Les Sœurs Grises « tiennent un pensionnat et des écoles, en hiver elles ont 25 à 30 pensionnaires et 50 à 60 écolières, y compris des petits garçons de 5, 6 à 7 ans qu'elles instruisent en même tems. Elles enseignent à lire, écrire, l'ortographe et le catéchisme.

» Elles ne tiennent pas d'hôpital, mais elles vont aux malades, quand on les en requiert, elles sont exactes et assidues à leurs devoirs. »

Ce couvent de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François avait été fondé en 1435, par Quentine de Jauche. En 1740, la communauté composée d'ordinaire de 30 religieuses se consacrait à l'éducation de la jeunesse et aux soins des malades (2).

Ellignies-Sainte-Anne. C'est en cette localité que Jean-François Baudescot, président du séminaire de Tournai à l'université de Douai, jeta en 1700 les bases d'une communauté séculière de maîtresses d'école qui devint la congrégation des sœurs de Saint-François de Sales et fixa son centre à Leuze.

(1) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*. p. 126.
(2) Archives générales du Royaume à Bruxelles, chambre des comptes n° 845, f° 162.

La situation de cette école en 1784 est ainsi exposée : « Il n'y a que des filles de Saint-François de Salles dites Maroles, au nombre de trois, qui tiennent des pensionnaires au nombre de 10 à 12 en hiver et de 40 à 50 écolières ; elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe et l'arithmétique. Elles vivent du produit de l'enseignement et ce qu'elles tirent de la maison de Leuze avec laquelle elles sont en congrégation ; encor enseignent-elles les filles du village et d'Aubechies gratis ; elles sont très pauvres, très assidues et très exemplaires et très utiles dans ce quartier. » (1)

Enghien. A dater du XVII[e] siècle, les religieuses Conceptionistes dites de Nazareth possédèrent une école pour jeunes filles et y annexèrent même un pensionnat. Le bailli et les échevins se plurent à attester, le 8 juin 1782, les services rendus à la population par cette communauté, en tenant depuis un temps immémorial une école et un pensionnat qui sont fréquentés par la jeunesse de la ville et des environs tant de la Flandre que du Brabant.

Les rapport de 1784 constate que ces religieuses avaient dû susprendre la tenue d'une classe d'externes faute de sujets instruits. Les Conceptionistes « tiennent un pensionnat et ont régulièrement 20 pensionnaires et plus, à qui elles apprennent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, la langue françoise et différens ouvrages des mains ; il y a deux ou trois maitresses pour les enseigner, selon le nombre des pensionnaires. Elles ne tiennent pas d'école pour les externes, mais elles se proposent d'en ouvrir une d'abord qu'elles auront un nombre suffisant de religieuses en état d'enseigner, ce qu'elles ne sçauroient faire pour le présent, à cause qu'elles ont six jubilaires, beaucoup d'infirmes et pas beaucoup de sujets assez instruits pour enseigner les autres. » (2)

Fontaine-l'Evêque. Les Récollectines « ont un pensionnat et en hiver environ 40 pensionnaires tant en pleine table qu'en demi pension ; celles en pleine pension paient par ans 34 couronnes et les autres 36 pattars par mois. Les religieuses sont occuppées à quatre pour les surveiller et

(1) E. Matthieu. *La Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales de Leuze*, p. 8, 17. Bruxelles, 1887.

(2) E. Matthieu. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 142.

les enseigner ; elles y donnent beaucoup de soin et les habitans en sont fort contens ; on leur apprend la doctrine chrétienne, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre et broder.

« Ces religieuses n'ont que 300 florins environ de rentes, leur maison est fort petite, ce qui est cause que les pensionnaires couchent quelques fois à deux ou trois dans le même lit, et qu'il y a sept ou huit lits dans la même chambre, ce qu'il conviendroit de réformer, si ces religieuses avoient des ressources pour faire une augmentation de bâtimens ; elles peuvent à peine entretenir leur petite maison. »

Ces religieuses pénitentes étaient venues, en 1629, de Philippeville, pour se vouer à l'instruction ; elles ouvrirent un pensionnat qui fut bien suivi. Elles enseignaient les jeunes filles « de la noblesse et principaux du pays », lorsqu'en 1635 les approches des armées de France et de Hollande les obligèrent à se réfugier au couvent des sœurs grises de Thuin. Elles ne rentrèrent définitivement à Fontaine-l'Evêque que vers la fin de 1655 (1).

Frasnes-lez-Buissenal. Les Sœurs Grises « ont un pensionnat où il y a 16 pensionnaires et quelques fois plus ; elles tiennent école pour les externes et ont régulièrement en hiver 30 à 40 écolières et presque pas en été. Il y a deux maîtresses préposées à l'école et aux enseignemens qui consistent à apprendre le catéchisme, à lire et écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricotter, etc.

» Elles n'ont pas d'hôpital, mais elles vont soigner et veiller les malades, quand on les demande, et vont d'elles-mêmes les visitter et les consoler quand ils sont à portée de leur couvent....

» Il conviendroit dans cette maison d'avoir des bonnes maîtresses, mais il se présente si peu de sujets, qu'on a du mal de servir le public. »

Ce couvent de sœurs grises du Tiers-Ordre fut fondé, en 1522, sur un terrain attenant à l'hôpital de Notre-Dame, à proximité de l'église. La maison conventuelle, construite sur trois journels et cinquante verges, comprenait une école pour

---

(1) A. G. Demanet, *Recherches historiques sur la ville et la seigneurie de Fontaine-l'Evêque* (*Mémoires de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5 série, t. VI, p. 312). — E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 298.

les jeunes filles. Les sœurs, venues de la maison de Flobecq, se consacraient au soin des malades et à l'enseignement. Suivant une déclaration de la supérieure du 28 juillet 1786, chaque pensionnaire ne payait que cinq patards chaque jour y compris l'instruction, la demi-pensionnaire 32 patards chaque mois et l'externe 5 patards si elle apprenait à écrire et 4 dans la négative (1).

Ghislenghien. L'abbaye bénédictine du Val-des-Vierges, fondée dans le premier tiers du XII[e] siècle, posséda dans son enclos un local spécial pour la tenue d'une école. Les comptes du monastère renseignent des travaux effectués à ce local en 1594, 1595 et en 1634. Marie de Lalaing, élue abbesse en 1648, avait été maîtresse d'école auparavant. Le rapport de 1784 relate la reprise de l'enseignement par les religieuses :

« Les dames de cette maison tiennent école depuis le commencement de 1782, elles s'étaient encor occuppées autrefois de cette besogne, mais depuis cinquante ans et plus elles l'avoient abbandonnée et désisté de tenir des pensionnaires ; actuellement elles ont repris cette occupation et on m'assure qu'elles ont 30 à 40 écolières des environs de chez elles » (2).

Hal. Les religieuses Sœurs Grises, de l'ordre de Saint-François, au nombre de 12, « ont un pensionnat et tiennent écoles publiques, il y a quelquefois jusqu'à 50 pensionnaires, dont le nombre est à présent fort diminué, environ 30 écolières. Il y a trois maîtresses pour le pensionnat et l'enseignement qui consiste à instruire la jeunesse du sexe dans les principes de religion, à lire, écrire, coudre, broder, faire des dentelles, etc. Il seroit bon de veiller qu'elles ne reçoivent au moins pour la pluspart que des filles instruites et en état d'enseignement, le défaut de bons sujets cause la décadence du pensionnat.

« Elles remplissent exactement leurs devoirs, ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun revenu qui y seroit destiné, mais elles vont aux malades, quand on les demande, à la rétribution de six pattars par jour ».

Cette communauté était venue de Grammont, en 1556, s'installer à la demande du magistrat communal.

(1) E. Matthieu. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 376.
(2) E. Matthieu. *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 377.

Hautrage. Les Sœurs Grises « tiennent des pensionnaires jusqu'au nombre de 50 et quelquefois plus, toutes régnicoles. Elles se chargent en outre des vieilles personnes, des infirmes et des imbécilles et en ont en certains tems sept ou huit, et actuellement elles ont encor trois demoiselles qui sont dans cet état fâcheux et qui occupent différens quartiers dans la maison destinés à donner des secours à celles ainsi affligées.

» Au surplus, elles ont une école externe où elles ont 40 à 50 écolières ; trois ou quatre maîtresses sont occupées au pensionnat, trois ou quatre autres à l'école et trois ou quatre autres à rendre services, jour et nuit, aux vieilles demoiselles infirmes, imbéciles ou folles et maniaques. Elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, broder, tricotter, etc.

» Ces religieuses ne tiennent pas d'hôpital et n'ont aucun bien ni revenu destiné à cette fin, mais, selon le rapport des maire et échevins, elles visitent assiduement les malades dudit village d'Hautrage et de Sirault, village contigu, et donnent aux pauvres malades le bouillon et autres choses nécessaires pour les soulager dans leurs maladies, le curé leur rend le même témoignage pour les pauvres dudit Hautrage »,

Ce couvent de Sœurs Grises devait sa fondation à Jean Hanot, en 1509 ; les religieuses s'adonnaient aux œuvres de charité et donnaient l'instruction aux jeunes filles (1).

Lessines. Les Sœurs Noires « tiennent écoles et pensionnat. Elles ont 40 à 60 pensionnaires et 40 à 50 externes environ qui fréquentent les écoles. Trois maîtresses les dirigent, leur apprennent les principes de religion, à lire, écrire, l'ortographe, la langue françoise, l'arithmétique et tout ce qui concourre à former une bonne mère de famille, comme le travail des mains, à coudre, broder, etc. Elles n'ont point d'hôpital, elles vont aux malades, quand on les demande, à la rétribution de cinq pattars par jour ».

Cette communauté de religieuses Augustines était venue de la maison de Mons en 1527 ou 1530 ; par un accord intervenu avec le magistrat, elle fut établie dans les anciens bâtiments du béguinage, à charge d'aller soigner les malades et d'instuire la jeunesse.

(1) Abbé PETIT. *Le couvent d'Hautrages, Annales du cercle arch. de Mons*, t. IV, p. 87 et ss.

L'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, révisa leurs constitutions, en 1628, et y mentionna l'obligation d'enseigner.

Le produit de leur pensionnat était estimé, en 1787, à 900 florins annuellement (1).

Leuze. Le siège de la Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales fut transféré, en 1733, d'Ellignies-Sainte-Anne à Leuze. Le rapport de 1784 signale que ces sœurs « ont 12 pensionnaires toutes régnicoles ; elles ont 140 écolières à qui elles enseignent les principes de religion, à lire, à écrire, l'ortographe, l'arithmétique, à coudre, à filer, à broder, etc. Elles tiennent trois écoles différentes, selon les âges et les instructions. Elles sont à Leuze au nombre de 7 ou 8, s'appliquant avec le plus grand zèle et la plus constante activité à l'éducation de la jeunesse ; elles ne perdent jamais de vue leurs pensionnaires et se comportent avec toute la décence et l'honnêteté possibles. (2) »

Mesvin. L'abbaye de Bélian « est scituée à une demi lieue de Mons, on y tient quelques demoiselles âgées ou veuves en chambre sous une pension fort raisonnable, on y enseigne la jeunesse, depuis quelque tems, à lire, écrire, l'ortographe et les petits ouvrages des mains ; cette école sera bien avantageuse aux lieux circonvoisins de cette abbaïe, qui en manquoient pour les jeunes personnes du sexe qu'il paroissoit qu'on avait perdu de vue en tournant tous les soins vers la capitale ; elles ont environ 50 écolières depuis à peu près huit mois qu'elles ont donné un enseignement public et dont profitent six à sept paroisses du voisinage. »

Des documents citent l'école des pauvres de Bélian en 1521 et 1546. Les lignes que nous venons de transcrire indiquent que l'abbaye de Bélian avait désisté un moment de maintenir une école dont l'utilité était cependant bien reconnue (3).

Le Rœulx. Une communauté de Sœurs Noires de l'ordre de Saint-Augustin fut acceptée, en 1625, par Claude, comte du Rœulx, l'abbé de Saint-Feuillien et les échevins, pour

---

(1) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 388-389. — V. Guignies, *Histoire de Lessines*, p. 243. Mons, 1861.

(2) E. Matthieu, *La Congrégation des sœurs de Saint-François de Sales de Leuze*. Bruxelles, 1887. — *Précis historiques*, 1887.

(3) G. Decamps, *L'abbaye de Bethléem ou de Bélian à Mesvin-lez-Mons*, p. 126-128. *Annales du Cercle Arch. de Mons*, t. XXXII.

desservir l'hôpital de Saint-Jacques et enseigner « le cathéchisme aux jeunes petites filles pauvres de la ville, pour l'amour de Dieu et gratuitement, et à celles qui ont des commodités moyennant quelque salaire modique, leur montrant aussi toute autre chose convenable à leur qualité, nécessité et capacité ». Cette mesure était motivée sur ce que « ladite jeunesse va toujours croissant en sa très grande et déplorable ignorance et demeure mal instruite, par faute d'être bien catéchisée et conduite ». Un quartier spécial pour l'école fut construit en 1681.

Dans une attestation du 22 août 1686, Barthélemy Mahelart, curé, constate que cette communauté comptait 22 religieuses ; « comme elles sont aussy admises pour enseigner les fillettes pauvres à lire, esçrire, coudre et autres, ce qui est un bien inestimable, n'ayant d'autre escole dans la ville ; elles s'en acquittent avec tant de louange que leurs escoles regorgent, estant importunée de tout le voisinage pour y mettre leurs enfants, qu'il est nécessaire d'y mettre quatre religieuses pour enseigner ». Cette affluence d'élèves nécessita des adjonctions au couvent primitif.

En 1784, selon notre rapport, les Sœurs Noires « enseignent et tiennent pensionnat ; elles ont 20 à 30 pensionnaires toutes régnicoles et, outre ce, 30 à 40 écolières externes ; elles ont deux écoles et deux maîtresses qui enseignent le catéchisme, à lire, écrire, l'ortographe, l'arithmétique, et aussi à tricotter, coudre et autres ouvrages à l'éguille ; les pauvres y sont enseignées gratuitement, et les autres paient une modique rétribution. Ces religieuses tiennent aussi un hôpital ».

Saint-Ghislain. Les Sœurs Grises « tiennent une école publique pour la première jeunesse du sexe, à qui elles enseignent le catéchisme, à lire, écrire, coudre et tricotter, elles s'acquittent de ce devoir et autres avec zèle et assiduité. Ces religieuses n'ont pas de pensionnat à cause du peu d'étendue de leur maison, mais elles tiennent un petit hôpital ».

Cette communauté avait été formée, en 1595, en vue de soigner les malades à l'hôpital de la ville. Dès 1601, ces religieuses tenaient une école et même y recevaient des enfants en pension. Elles continuèrent à enseigner, ainsi

---

(1) E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 222. — LEJEUNE. *Recherches historiques sur le Rœulx*, p. 77-78. — *Annales du cercle arch. de Mons*, t. XXII, p. 173-174.

que les statuts arrêtés par l'archevêque de Cambrai, le 10 juillet 1696, leur en faisaient un devoir jusqu'en 1796. A la fin du XVIII[e] siècle, elles ne recevaient plus de pensionnaires (1).

Soignies. Les sœurs grises « tiennent un pensionnat où elles ont environ 65 pensionnaires, les unes à pleine table, d'autres à petits dépens, c'est-à-dire à qui on fournit le logement, feu, lumières, la souppe, la petite bière et l'enseignement pour cinq liards environ par jour. Outre cela, elles tiennent plusieurs demoiselles et veuves en chambre. Elles ont une école publique où il y a plus de 75 écolières en hiver, dix religieuses sont occupées au pensionnat et aux écoles ; elles y enseignent à lire, écrire, l'ortographe, à coudre et tricotter.

« Elles ont un hôpital à soigner où deux religieuses sont toujours occupées et quelquefois quatre et même six » (2).

Ces religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François s'étaient établies à Soignies à la fin du XV[e] siècle et se vouèrent, dès le siècle suivant, à l'enseignement des jeunes filles.

Solre-sur-Sambre. L'abbaye de La Thure, de l'ordre de Saint-Victor, avait été fondée en 1244. Les religieuses se consacrèrent à l'instruction de la jeunesse ; leur école et le pensionnat y annexé recrutèrent un bon nombre d'élèves ; en 1750, on comptait 26 pensionnaires. Le rapport de 1784 fournit des renseignements plus détaillés : l'abbaye tient depuis de très-longues années un pensionnat fort reputé et très utile pour les gens qui ne sont pas doués de fortune, et qui doivent trouver des couvens à bon marché. Elles ont 30 à 40 pensionnaires, tant de Bruxelles, d'Anvers, que du comté de Namur, de Mons et des environs de cette abbaïe, tant du pais de la domination de S. M., que de celle du roi de France.

« Elles enseignent à leurs pensionnaires les principes de notre religion, à lire, à écrire, l'arithmétique, la rhétorique des Dames, un peu de géographie et enfin ce qu'une jeune personne doit sçavoir proportionement à son âge et condition pour se produire dans le monde, elles leur apprennent aussi les ouvrages des mains. Trois ou quatre maîtresses et quelquefois plus sont préposées à l'éducation et à l'enseignement de ces pensionnaires » (3).

(1) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 228.
(2) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 235.
(3) E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 338.

Le rapport de l'avocat fiscal du Hainaut que nous venons de faire connaitre, accuse, comme on le voit, le développement pris au XVIII[e] siècle par un système d'éducation, soustrayant les jeunes filles à la direction familiale, pour les placer sous l'autorité de maitresses chargées de leur formation. A cette époque, les écoles de filles étaient organisées d'une manière très-rudimentaire, surtout dans les communes rurales ; malgré les efforts du clergé, l'école mixte prédominait ; la séparation des sexes n'était guère observée, les maitresses d'école restaient peu nombreuses. On conçoit dès lors l'utilité et le succès de ces pensionnats, tenus par des communautés religieuses, pour les jeunes filles (1) ; ils recrutaient leurs élèves surtout dans la bourgeoisie et ils contribuèrent pour une large part à la formation de la jeunesse féminine. Les services qu'ils rendirent à la société, à raison du développement que ces institutrices donnèrent à l'enseignement, furent appréciés et le fait du gouvernement de vouloir organiser l'inspection de ces établissements atteste leur importance et leur utilité.

Ernest MATTHIEU.

(1) Ce n'était pas seulement en Hainaut que s'introduisirent de semblables institutions scolaires. Un renseignement inédit nous fait connaitre qu'en 1783, à l'époque où Joseph II voulait supprimer un certain nombre de couvents de religieuses, l'abbaye de Roosendael demanda de pouvoir tenir un pensionnat d'une douzaine de demoiselles pauvres qu'elle en chargerait d'élever ; le chiffre proposé fut réduit ensuite à 7. A l'occasion de l'élection d'une nouvelle abbesse, en 1789, ce monastère s'offrit à convertir le pensionnat en une école publique pour tous les enfants des villages voisins. Un décret du 22 juillet de cette année, nomma abbesse Thérèse de Coninck, sous l'obligation de rétablir le pensionnat gratuit pour 12 jeunes filles pauvres et d'ouvrir une école publique pour les enfants du voisinage. — Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, n° 766. Archives générales du royaume, à Bruxelles.



BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

1920

III

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

1921

Séance publique du 3 octobre 1920

PROCES-VERBAL.

La séance s'ouvre à 10 heures dans la Salle des mariages à l'Hôtel de ville d'Anvers, en présence d'un public nombreux qui a répondu avec empressement à l'invitation de l'Académie.

Au bureau siègent : MM. Jos. Casier, président ; Soil de Moriamé, vice président ; Fernand Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier ; comte Paul Durrieu, F. de Mély et sir Fordham, membres correspondants étrangers.

Aux premiers rangs prennent place :

MM. le chanoine Vanden Gheyn, major de Witte, Kintsschots, Van Heurck, Geefs, chanoine Maere, Fris, Visart de Bocarmé, Destrée, Coninckx, Paris, Stroobant, Geudens, Comhaire, Dr Van Doorslaer, membres titulaires.

MM. Sibenaler, abbé Philippen, Bautier, Brassine, baron Verhaegen, Brunin, Fierens-Gevaert, Van Bastelaer, Vander Essen, Buschmann, Hasse, Vander Borren, comte Le Grelle, membres correspondants regnicoles.

Les membres suivants se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Willemsen, Matthieu, de Behault de Dornon, de Pauw, Bergmans, Van Overloop, Errera, membres titulaires.

MM. l'abbé Crooy, Holvoet, Mgr. Lamy, Maeterlinck, Capart, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. vande Werve et de Schilde, comte de Renesse, Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

MM. le comte de Geloes d'Eysden, Vitry, comte de Caix de St-Aymour, membres correspondants étrangers.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à l'appel de l'Académie et prononce l'allocution suivante :

Mesdames,
Messieurs,

Fondée le 4 octobre 1842 et définitivement constituée le 10 janvier suivant, l'Académie royale d'Archéologie de Belgique aurait pu fêter, en 1917, les soixante-quinze années d'une existence féconde : *magum aevi spatium !*

Mais à ce moment, nos pensées étaient concentrées sur la patrie en deuil ; au mépris des engagements les plus sacrés, l'ennemi foulait son sol et s'y installait en maître ; nos soldats, unis à ceux de nos alliés, défendaient à l'Yser le dernier lambeau libre du sol patrial ; ils étonnaient le monde par leur vaillance et leur endurance ; la mort fauchait sans cesse leurs rangs ; les ambulances se remplissaient de blessés.

Les réquisitions d'hommes endeuillaient nos villes et nos campagnes ; nos populations souffraient de la faim et du froid ; aux privations physiques s'ajoutaient les tortures morales à la vue de cette poignée de traîtres, Judas vendus à l'Allemagne, plus soucieux de leurs intérêts personnels que de l'honneur, de l'in'épendance et de l'union de la patrie martyrisée.

Le pillage et l'incendie systématiquement organisés avaient raison du courage et de la résistance de nos villes et villages ; Visé, Andenne, Dinant, Louvain, Aerschot, Termonde, Dixmude, Nieuport, Ypres marquaient quelques-unes des étapes du douloureux chemin de la croix parcouru par notre patrie pendant la guerre mondiale,

Des trésors d'art disparaissaient dans la tourmente ; des monuments et des sites, parure et du gloire de la terre patriale, étaient anéantis pour jamais.

Au milieu des ruines morales et matérielles, il n'y avait place en 1917, année aux chiffres rouges, écrite avec du sang dans les fastes

du monde, il n'y avait place ni pour une fête, ni pour un regard sur le passé; le présent et l'avenir absorbaient les préoccupations, les énergies.

Il fallait vaincre; et, pour libérer la patrie belge, il fallait aller jusqu'au bout. Ainsi que l'écrivait, en 1917, un poète-moine, aller jusqu'au bout, c'était

l'espoir des soldats
Que tient dans le sang la lutte des mondes,
Qui, depuis trois ans, vont, la mort au bras,
Et pensent aux leurs dans les nuits profondes.

Mais, ô jour mille fois béni, celui de la délivrance fut celui de la victoire.

La paix, il est vrai, n'a pas pansé toutes les blessures ; le monde souffre — et pour combien de temps ? — de la secousse effroyable, déclanchée par un impérialisme en délire. Et si l'on se reprend au travail, on songe aux ruines accumulées et aux moyens de guérir la société ébranlée.

Dans cette période de travail et de restauration morale ou matérielle, les sociétés d'art et d'archéologie ont une mission à remplir, mission parfois délicate, mais fructueuse.

Dès l'armistice, l'Académie, s'inspirant de ces motifs, a repris ses travaux ; elle a également estimé devoir à son passé de commémorer le souvenir des vingt-cinq dernières années de son existence, en lui consacrant l'assemblée solennelle de ce jour.

Malgré les deuils de la patrie, malgré les incertitudes de l'avenir, notre compagnie ressent une joie très vive à la pensée de l'œuvre réalisée depuis sa fondation. « Un grand bonheur, a écrit Guizot, » est une lumière dont le reflet se prolonge sur les espaces mêmes » qu'elle n'éclaire plus ; quand Dieu et le temps ont apaisé les vio- » lents soulèvements de l'âme contre le malheur, elle s'arrête et se » complait encore à contempler, dans le passé, les biens charmants » qu'elle a perdus. »

Je ne songe pas à me faire en ce moment le *laudator temporis acti* ; je laisse au temps la mission d'apprécier le travail accompli et de distribuer les louanges.

Les souvenirs que commémore l'Académie et le sentiment qu'éprouvent ses membres ne sont pas la satisfaction égoïste de celui

qui, dans un regard en arrière, constate que son œuvre a vécu. Mais ce qu'elle ambitionne et ce que vous dira le rapport de notre secrétaire, c'est que notre institution ne s'est pas contenté de vivre, mais qu'elle a joué un rôle et exercé une influence, qu'elle a travaillé et lutté, et que ces labeurs comme ces luttes ont produit des résultats utiles á la Science et à la Patrie.

L'Académie fut une des premières institutions qui, en Belgique, attira l'attention de l'opinion publique sur le passé artistique du pays, sur ses monuments, ses œuvres d'art; elle coopéra à ce mouvement sans cesse croissant de recherches scientifiques et d'études archéologiques; elle fut secondée par les sociétés d'histoire et d'archéologie fondées dans plusieurs villes belges.

Quoique pénible, l'effort fut tenace et persévérant; sarcastique au début, l'opinion publique devint peu à peu attentive; les découvertes et la mise en valeur des monuments finirent par s'imposer à l'attention des plus sceptiques.

Au début du XIXe siècle, la disparition d'édifices importants, leur démolition ou leur transformation laissaient l'opinion publique indifférente, si elle n'applaudissait pas à ces opérations. On ne se préoccupait pas de l'état d'abandon des souvenirs du passé; d'aucuns les méprisaient. Et ce fut alors, dans le domaine du mobilier, un exode d'œuvres d'art qui amoindrit considérablement le patrimoine artistique belge.

Et voici que, durant le cours de la guerre, la destruction de nos monuments émotionna douloureusement non-seulement une élite, mais l'opinion publique.

Quand on apprit la destruction des halles et de la bibliothèque de l'Université de Louvain, la stupéfaction et l'horreur pour ce crime furent générales.

Quand les halles et la collégiale Saint-Martin d'Ypres succombèrent sous les obus allemands, chacun s'émut et pleura la ruine de ces éléments de beauté à l'égale d'une catastrophe mondiale.

Quand la France apprit l'incendie de la cathédrale de Reims, tous les cœurs se serrèrent; le monde entier, écrivit M. Mâle, s'émut de ce crime; on sentit qu'une étoile avait pâli, que la beauté avait diminué sur la terre.

Songez d'une part à l'indifférence qui accompagna la vente des

volets de l'*Agneau mystique* des Van Eyck à l'aurore du XIX[e] siècle, et de l'autre, à l'éclat qui entoure le retour de ces chefs-d'œuvre à la suite du traité de paix et à la joie d'avoir soustrait le célèbre polyptique aux convoitises allemandes; la fête que la Société d'histoire et d'archéologie de Gand prépare pour demain, sera une apothéose que ratifiera la foule.

Ces sentiments ne sont pas ceux d'une élite intellectuelle, d'un cénacle de fervents admirateurs; ils trouvent un écho dans la masse; c'est cette transformation de l'opinion publique qui a favorisé le sauvetage de tant de monuments et leur restauration.

Songez à ce qu'étaient nos villes, grandes et petites, il y 50 ans et voyez les progrès accomplis; elles n'ont cessé, et c'est justice, de se développer, de s'embellir, d'augmenter leurs moyens de communication, de se hisser au niveau des nécessités modernes; je ne puis méconnaître que parfois ces travaux furent menés sans souci suffisant de conservation des vestiges du passé. Mais combien d'autres ont eu pour résultat de restituer au trésor national des éléments de beauté.

Faut-il vous citer l'hôtel de ville et les maisons de corporation d'Anvers, la Grand'place de Bruxelles, le Quai aux herbes, le château des comtes et la cuve de Gand, les quais de Bruges, les églises de Tournai, de Liège, de Soignies, de Saint-Hubert et d'autres; les hôtels de ville d'Audenaerde, de Bruxelles, de Mons, de Bruges, etc. Que de musées fondés ou réorganisés! Que de maisons sauvées de la démolition et restaurées sous la pression des sociétés archéologiques, avec l'assentiment de l'opinion publique!

Aurait-on, il y 60 ans, mis à l'ordre du jour d'une assemblée délibérante la conservation d'un paysage? Il a fallu batailler longtemps pour faire triompher la cause de la beauté et de l'intégrité d'un site national, zône sacrée interdite au mercantilisme.

Cette question du droit des paysages au respect et à la vénération est tout à fait nouvelle; pour décider le législateur, au début du XX[e] siècle, à légiférer contre le vandalisme et en faveur des sociétés protectrices des sites, il a fallu les persistants efforts des amis de l'art et de l'archéologie; mais, reconnaissons-le avec Georges de Montenach, l'éloquent défenseur du *Visage aimé de la Patrie*, l'affichage insolent et scandaleux de réclames éhontées, apposées dans les sites

enchanteurs, a provoqué une réaction salutaire. « Il y a longtemps, » ajoute cet écrivain, que l'on aurait dû reconnaitre que certains » lieux produisent, sur l'homme, la même impression, le même » plaisir que l'œuvre d'art la plus parfaite et méritent en consé» quence des égards identiques. » Que ce morceau de nature soit l'œuvre du Créateur ou qu'il soit dû à une fusion de l'élément naturel et de la main de l'homme, on ne peut y toucher qu'avec tact et prudence; ces situations privilégiées sont très sensibles; si fragile est parfois le charme qui les enveloppe qu'à la moindre étreinte un peu brutale, il se brise à jamais; un arbre coupé, une maison malencontreusement placée ou modifiée, une démolition intempestive suffisent pour détruire les lignes et l'harmonie d'un paysage rural ou urbain.

L'intérêt que prend parfois la foule à ces débats prouve qu'il y a quelque chose de changé et que nous sommes entrés dans une ère nouvelle; on sent croitre, de ci de là, un sentiment esthétique ignoré naguère... Sans doute, il ne faut pas se laisser aller à crier victoire. Le vandalisme, a dit un propagandiste d'esthétique sociale, a pour lui parfois des intérêts puissants, voire légitimes. Pour le tenir à distance ou modérer ses appétits, l'union des associations artistiques ou archéologiques a été nécessaire; leur propagande ne combat ni la science ni le progrès; elle s'efforce de concilier les intérêts en apparence divergents; heureusement l'opinion publique se montre de plus en plus sympathique aux efforts qui ont pour but de sauver les vestiges du patrimoine esthétique du pays. Elle a appris à « ouvrir les yeux », a-t-on dit.

Les vôtres, mes chers collègues, sont ouverts depuis longtemps; plusieurs parmi vous ont mené le bon combat et remporté des victoires importantes. Votre présence à cette assemblée, Mesdames et Messieurs, ainsi que l'activité de plusieurs des sociétés d'archéologie de Belgique, attestent l'importance qui s'attache aux études inscrites à notre programme.

Les progrès réalisés ne sont pourtant pas définitifs; chaque jour se posent de nouveaux problèmes dans le domaine de l'archéologie; et voici que la guerre et ses bouleversements en ont fait surgir de nouveaux dont l'importance n'a pu vous échapper; il me suffira

d'évoquer notamment les noms de Dinant, Louvain, Ypres, Nieuport, Dixmude.

La mitraille y a fait son œuvre dévastatrice ; des monuments sont gravement compromis; faut il maintenir les ruines comme un témoin de la barbarie teutone ? faut-il les consolider ? faut-il restaurer ? et dans quelle mesure ? Questions ardues et compliquées dont la solution peut assurer le salut ou consommer la ruine d'une ville, de son charme, de sa beauté, de sa prospérité.

Vous n'ignorez pas les divergences de vues au sujet de ces problèmes ; artistes, ingénieurs, architectes, esthètes, urbanistes les envisagent différemment ; il en est qui feraient aisément table rase du passé, oubliant cette pensée de John Ruskin que le respect des pierres de la terre natale doit être la grande préoccupation du patriote ; c'est avec le passé qu'on fonde l'avenir ; comme la plante ou l'arbre puisent dans le sol la sève qui fera éclore la fleur et mûrir le fruit, ainsi nos sociétés doivent s'inspirer des leçons du passé, des annales de leur histoire, pour fonder l'avenir et assurer les progrès nécessaires.

Je vous convie tous, Mesdames et Messieurs, vous surtout, mes chers collègues, à vous inspirer toujours des leçons de notre histoire et à garder jalousement les traditions qui sont notre honneur et notre gloire. Ne laissons jamais entamer notre patrimoine artistique ; mais contribuons tous, chacun dans sa sphère et suivant son tempérament, à l'agrandir et à le faire connaitre.

C'est la résolution que je propose à cette assemblée à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire de la fondation de l'Académie royale d'Archéologie.

Le champ à labourer est vaste ; les moissonneurs consciencieux trouveront toujours des épis à faucher ainsi que des gerbes à engranger.

Puisons, Messieurs et chers collègues, dans cet anniversaire non une vaine gloire, mais un sentiment profond du devoir à accomplir.

Livrons-nous plus que jamais aux recherches scientifiques comme à la défense du patrimoine artistique de la patrie, nous appliquant cette devise dont s'inspirait Christophe Plantin dans la bonne comme dans la mauvaise fortune : *Constantia et labore*.

***

Avant de donner la parole à notre dévoué et infatigable secrétaire, permettez-moi de signaler l'heureuse coïncidence de cet anniversaire avec un évènement artistique qui réjouit les cœurs belges et ceux de nos amis et alliés, j'entends la rentrée en Belgique et la reconstitution du célèbre polyptique des Van Eyck dans la cathédrale Saint-Bavon de Gand. La joyeuse rentrée au bercail des volets de Berlin a été, il y a quelques jours, l'occasion d'une manifestation devant le portail de la cathédrale gantoise ; le soleil était de la fête ; le drapeau tricolore flottait à toutes les façades sur le chemin parcouru par les précieux panneaux ; les cloches du carillon égrenaient le chant national et toutes les cloches de la ville faisaient écho à celles du vieux beffroi ; les applaudissements de la foule accompagnèrent l'enlèvement des caisses du camion et leur rentrée dans l'église choisie par Josse Vydt pour y placer le chef d'œuvre d'Hubert et de Jean van Eyck.

La victoire des alliés vaût cette bonne fortune à l'art belge ; mais elle a été préparée par l'un de nos collègues, M. le chanoine Van der Gheyn, avec l'aide de quelques peintres gantois ; en cachant pendant l'occupation allemande, avec une extrême habileté, les panneaux demeurés à Gand, notre confrère et ses aides ont frustré nos ennemis d'un butin de choix. Je les félicite au nom de l'Académie et les remercie du service rendu à l'art ; le chanoine du XX[e] siècle a bien réparé l'erreur de ses devanciers.

Il a surtout été heureusement inspiré en éveillant l'attention de M. le ministre d'Etat Van den Heuvel sur la possibilité de récupérer, après la victoire, les volets de Berlin et d'arriver ainsi à la reconstitution complète du retable.

L'ancien ministre de la justice n'hésita pas à adopter cette suggestion ; avec l'habileté, la courtoisie et la persévérance d'un diplomate avisé, il parvint à faire inscrire, dans le traité de Versailles, l'obligation pour l'Allemagne, de céder les volets exposés au Friedrichs's Museum de Berlin.

M. Van den Heuvel a rendu un service signalé que j'avais le devoir de souligner ; je demande à mes collègues de l'Académie comme à l'assemblée qui m'écoute d'autoriser le bureau d'adresser en leur nom à l'honorable ministre d'Etat les plus chaudes félicitations.

Gand fêtera demain le retour complet du polyptique de l'Agneau

mystique; la Société d'histoire et d'Archéologie a convié tous les amis de l'art à se rejouir avec elle de cet évènement considérable pour la cité d'Artevelde. Notre 75e anniversaire trouve, dans cette heureuse coïncidence, un éclat qui réjouit l'Académie.

Les deux fêtes se complètent et nous valent des adhésions infiniment précieuses La présence à cette séance de MM. le comte Durrieu, membre de l'Institut de France, et de Mély, vice-président de la Société des Antiquaires de France, constitue pour l'Académie un gage précieux de flatteuse sympathie et un honneur dont elle apprécie l'importance.

Quiconque s'occupe de l'histoire de l'art et plus spécialement de la miniature de manuscrits connait les études du comte Durrieu ; sa publication sur les Heures du duc de Berry et tant d'autres attestent une érudition supérieure. Tous les amis de l'art lui rendent un hommage auquel l'Académie est heureuse de se joindre.

L'actif de M. de Mély est aussi chargé de mérites ; qui ne connait ses travaux sur les signatures des primitifs et son ouvrage sur l'Art chinois couronné par l'Académie des Sciences (prix international) ; au cours de la guerre, notre savant collègue a mis son château de Normandie à la disposition des blessés ; nombre de Belges y ont été cordialement hébergés.

L'Académie sait gré à ces deux savants d'avoir consenti à prendre la parole dans cette assemblée ; ce geste courtois nous prouve que nos illustres correspondants étrangers désirent maintenir, dans le domaine scientifique, ce coude à coude fécond qui constitua la force de nos armées aux jours sombres de la guerre ; voilà l'entente cordiale sur un terrain pacifique et fécond.

Je me fais l'écho des mêmes sentiments envers Sir George Fordham ; il représente parmi nous l'Angleterre, notre puissante alliée, qui n'hésita pas à se placer aux côtés de nos soldats pour rester fidèle à la parole donnée en faveur de l'intégrité de la Belgique.

Merci, Messieurs ! Mes collègues et moi, nous vous savons gré de votre présence, et vous exprimons, plus encore par le cœur que de bouche, notre profonde reconnaissance.

M. Fernand Donnet, en un rapide rapport, passe en revue les faits les plus saillants qui ont signalé l'existence de l'Académie pen-

dant les années 1842 à 1917. Il s'applaudit des résultats obtenus et paye un juste hommage aux membres que la mort a enlevés pendant ces vingt-cinq années.

Le comte Durrieu esquisse avec autorité l'histoire de la miniature flamande pendant les XVe et XVIe siècles. Entre deux enlumineurs célèbres, Laurent d'Anvers qui travaillait en 1366 et Georges d'Anvers qui florissait à la fin du XVIe siècle, s'échelonnent nombre d'artistes dont l'orateur fait connaître les travaux et analyse les tendances.

M. Vander Essen, utilisant un document qui repose aux archives du royame, fournit d'abondantes indications au sujet des relations commerciales qui existaient, sous le règne de Charles-Quint, entre l'Espagne et nos provinces. Il énumère les marchandises diverses que nos contrées exportaient, fait connaître leur provenance et leur valeur.

Enfin M. de Mely, s'occupant surtout de l'époque pendant laquelle l'art flamand, se délivrant des formules iconographiques léguées par le moyen-âge, emprunte à la nature une tendance plus réaliste et plus libre, montre combien les artistes originaires de nos provinces exercèrent alors en Italie surtout une influence prépondérante. Quelques uns de ces peintres sont connus. D'autres en plus grand nombre avaient, croyait-on, gardé modestement l'anonymat. Toutefois en étudiant minutieusement les œuvres de ces derniers, M. de Mely est parvenu à découvrir déjà nombre de signatures adroitement dissimulées. Il résume en terminant les principaux résultats de ses découvertes.

Avant de lever la séance, le président remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la séance jubilaire : les orateurs qui y ont exposé leurs travaux, les membres qui se pressaient nombreux dans la salle, le public qui a si favorablement accueilli les diverses communications, la presse enfin qui, avec tant de sympathie a prêté son appui et contribué au succès de la journée.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secretaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOSEPH CASIER.

75e Anniversaire de la fondation de l'Académie (1892-1917)

RAPPORT

Mesdames et Messieurs,

Le 10 janvier 1843 se constitua à Anvers l'Académie d'Archéologie de Belgique. Un demi siècle plus tard, au mois d'Août 1862, elle célébra le cinquantenaire de son existence. A cette occasion, le président alors en fonctions, le lieutenant-général Wouwermans, en un mémoire fort détaillé, rappela les travaux auxquels pendant cette période déjà longue l'Académie avait présidé, et les succès fort nombreux qu'elle avait remportés. Notre Compagnie résolut de commémorer cet anniversaire par des fêtes qui pussent avec éclat en perpétuer le souvenir. Elle organisa le « Landjuweel ». Et si je crois aujourd'hui devoir rappeler ces fêtes inoubliables qui, au point de vue archéologique, sans rappeler l'incontestable succès qu'elles obtinrent dans d'autres domaines, constituèrent une si parfaite reconstitution de la vie et des mœurs de nos anciennes Chambres de rhétorique, c'est que le rôle qu'en ces circonstances solennelles l'Académie a joué, a quelque peu été oublié ou méconnu. On se plait en maintes occasions à réveiller le souvenir de ces festivités dont la réussite fut si complète. Mais on semble parfois tenté d'en attribuer le succès à telle ou telle personnalité, à l'une ou l'autre administration ou association. Je me crois quelque peu autorisé à rétablir la vérité des faits. A cette époque, il y a plus de 28 ans, l'Académie

était dirigée par un bureau qui comptait dans son sein comme président le lieutenant-général Wauwermans, comme vice-président le général Henrard, comme secrétaire le baron de Vinck de Winnezeele, comme trésorier M. Theunissens. J'avais l'honneur moi-même de remplir les fonctions de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire. Hélas ! les quatre premiers ne sont plus là pour célébrer avec nous l'anniversaire jubilaire que nous rappelons aujourd'hui. Seul survivant du bureau de 1892, je me crois donc autorisé d'affirmer le rôle que notre Compagnie a si brillamment rempli à cette époque. Certes, nous avons alors trouvé dans toutes les administrations une aide puissante et généreuse. Je reconnais que nous avons rencontré des dévouements nombreux et précieux; que des personnalités éminentes pendant tout le cours de la préparation des fêtes commémoratives, nous ont mis à même de compter sur leur entière coopération et sur l'aide de leurs connaissances inépuisables. Je serai le dernier à méconnaître les services éminents qu'ils nous ont rendus et dont nous leur sommes restés profondément reconnaissants, mais il n'en est pas moins vrai et incontestable, que c'est l'Académie qui a eu l'idée première de ces fêtes, qui en a rédigé dans ses moindres détails le programme, et qui depuis le premier moment jusqu'au jour du succès final, a présidé et dirigé le travail tout entier de son organisation et de son exécution.

Il me semble qu'en cette journée il m'incombait de préciser ce point qui déjà appartient à l'histoire, et qui restera pour l'avenir un des titres les plus brillants des fastes de notre Compagnie.

Dans le rapport auquel je faisais allusion en débutant, le passé de l'Académie se trouve divisé en quatre périodes : 1e période d'organisation et de succès, 2e période d'incontestables progrès scientifiques. 3e période pendant laquelle le zèle et l'activité des membres semblent quelque peu se ralentir; enfin 4e période dans laquelle l'acalmie s'accentue encore davantage.

Il semble que les fêtes jubilaires de 1892 furent le stimulant bienfaisant auquel on doit le réveil qui dès lors se manifesta dans l'existence de l'Académie.

Ceux de nos membres, et il en est heureusement encore un bon nombre, qui assistèrent aux fêtes jubilaires de notre cinquantenaire, se souviendront sans doute des modestes séances dans lesquelles à

cette époque quelques confrères, bien peu nombreux, se réunissaient tous les deux mois dans une salle de l'Hôtel de ville mise obligeamment à notre disposition, des ordres du jour aux communications clairsemées, de nos publications si difficiles à compléter, de notre bibliothèque, dont tant de publications devaient se perdre et s'égarer, accumulée dans un coin des greniers de la Bibliothèque communale de la place Conscience, de nos archives si riches en manuscrits et autographes précieux dont nous devions un peu plus tard voir les pièces les plus rares, sans que nous puissions nous y opposer, dispersées au feu des enchères et débitées par des bouquinistes étrangers.

Et si maintenant on veut comparer notre situation actuelle à celle dont je viens d'esquisser le mélancolique tableau, on pourra facilement se rendre compte des progrès accomplis depuis un quart de siècle.

Je ne puis mieux le prouver qu'en esquissant à larges traits les évènements principaux qui pendant cette période ont jalonné notre existence académique. C'est une tâche ingrate que de produire un rapport. Qu'il me soit permis de faire appel à votre indulgence. Vous voudrez bien comprendre que nous tenons à opposer aux dernières appréciations décennales quelque peu défavorables du rapporteur de 1892, une note plus optimiste, des constatations plus satisfaisantes. Et sans mentir à notre passé, nous pourrons le faire en toute vérité. Un rapide coup d'œil sur les travaux de l'Académie pendant le dernier quart de siècle vous permettra d'en juger.

Il est un fait qui prédomine pendant cette période. Au mois de décembre 1896, Sa Majesté le roi Léopold II, voulut bien accorder à notre association le titre d'Académie royale. Cette haute faveur constitua pour notre Compagnie une consécration éclatante de l'œuvre à laquelle elle se dévoue et la reconnaissance de la part prédominante qu'elle avait prise pendant tant d'années déjà au mouvement scientifique national. C'était pour tous un encouragement précieux et le gage de succès nouveaux

Ce fut vers cette époque aussi, pendant l'été de 1895, que les membres décidèrent de se réunir désormais à l'Académie royale des Beaux-Arts, dans le local de notre Bibliothèque. C'était pour nos séances un cadre approprié offrant de multiples avantages. Nous

n'abandonnâmes toutefois pas entièrement l'Hôtel de Ville, car ce fut à la fin de la même année qu'il fut décidé de solliciter encore des autorités scabinales l'hospitalité des somptueuses salles de la maison communale pour y organiser une séance publique. Dès lors, chaque année cette cérémonie se renouvela, et l'affluence du public qui veut bien répondre à notre invitation, témoigne de l'intérêt qu'il prend à nos travaux. Au mois d'octobre 1899 furent organisées à Anvers des fêtes destinées à commémorer le troisième centenaire de la naissance de l'illustre peintre Van Dyck. Un cortège et une exposition des œuvres de l'immortel artiste signalèrent brillamment cet évènement. L'Académie tint à s'associer à ce mouvement, et le 8 octobre elle consacra une séance solennelle à la glorification du peintre, à l'histoire de sa vie, à l'analyse de ses œuvres.

Plus tard, en 1905, dans un mouvement unanime de reconnaissance et de fierté patriotique, la nation belge célébra le 75e anniversaire de la fondation du royaume. Encore une fois, l'Académie considéra comme un impérieux devoir de prendre part à ce mouvement général et de prouver hautement son patriotisme. Elle organisa une journée archéologique dont le succès fut éclatant. Des représentants des principales sociétés archéologiques du pays et de l'étranger répondirent à son appel. Une séance solennelle au Cercle artistique, des visites archéologiques aux monuments de la ville, un banquet auquel participèrent une centaine de convives, une soirée à laquelle voulut bien nous convier Mme Osterrieth en son hôtel si artistique, constituèrent le programme de cette fête patriotique. Mais le souci de l'organisation de solennités telles que celles que nous venons de rappeler ne distraiaient pourtant pas les membres de l'Académie de la tâche scientifique à laquelle ils se consacraient. Dans ce domaine il suffira de rappeler en premier lieu l'organisation de la Fédération des sociétés d histoire et d'archéologie de Belgique. C'est au sein de l'Académie qu'elle prit naissance grâce à l'initiative du général Wauwermans et de ses collaborateurs ; soucieuse de cette mission elle s'appliqua à en favoriser l'organisation définitive et à participer en toutes occasions à ses travaux et à ses congrès.

L'intervention de l'Académie ne fit du reste pas défaut chaque fois qu'elle trouva l'occasion de préconiser une œuvre archéolo-

gique intéressante, de défendre une cause artistique digne d'appui. Faut-il rappeler les efforts multiples qu'elle tenta pour obtenir ou encourager, soit la restauration, soit surtout la conservation de monuments que menaçaient la pioche des démolisseurs, l'incurie des propriétaires ou le zèle intempestif de restaurateurs trop ardents ?

Nous ne pourrions fournir de meilleure preuve de l'activité scientifique des membres de l'Académie qu'en énumérant les travaux que ceux-ci présentèrent pendant cette longue période de 25 années, et qui aux séances ordinaires, régulièrement tenues tous les deux mois, figurèrent toujours nombreux à l'ordre du jour. Mais cette tâche serait trop laborieuse. Il suffira de parcourir les publications que nous avons éditées pendant ces cinq lustres. Car chaque année nous avons fait paraitre un volume d'annales et plusieurs fascicules du bulletin sans compter les Annales in 4° dans lequelles notre confrère M. Alphonse de Witte publia sa magistrale histoire monétaire du Brabant. Ceux qui voudront feuilleter ces publications avec attention pourront facilement se convaincre que les multiples travaux qui y figurent, non seulement par leur nombre témoignent de l'activité des membres, mais qu'au point de vue scientifique ils justifient la faveur par laquelle ils ont partout été accueillis. Dans tous les domaines, les membres ont poursuivi leurs études et leurs investigations : l'archéologie, l'histoire, la préhistoire, l'art, le folklore, l'art héraldique ont provoqué des études, qui toutes ont contribué pour une large part au mouvement scientifique qui s'est développé en ces derniers temps dans le pays et à l'étranger.

Pour coordonner ces travaux, pour diriger ce concours d'efforts et ces manifestations diverses, l'Académie a eu la bonne fortune de pouvoir compter sur la science et sur l'autorité des divers présidents qui pendant ces 25 années ont annuellement été désignés.

Le lieutenant-général Wauwermans avait occupé pendant les fêtes du cinquantenaire le fauteuil présidentiel. Après lui jusqu'en 1917, seize présidents se sont succédés. Neuf d'entre eux nous ont déjà été enlevés par la mort cruelle. C'est pour nous un filial devoir, en cette journée jubilaire, de rendre un éclatant hommage à leur mémoire et de rappeler les inoubliables services, qu'à des titres divers, ont rendu à notre Compagnie ces regrettés confrères : le général Henrard, MM. Arthur Goemaere, Alphonse de Witte, le baron de Vinck de

Winnezeele, Henri Hymans, le chanoine Van Caster, le vicomte de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, Paul Cogels et le R. P. Van den Gheyn S. J.

Pendant la même période, le secrétariat, au début a été occupé par le baron de Vinck de Winnezeele ; tous nous avons souvenance des services qu'il rendit à notre Compagnie. Depuis lors les fonctions de secrétaire ont été exercées par un même titulaire auquel est dévolu en même temps, depuis 1891, le soin de la bibliothèque.

D'autre part, la tâche ingrate de gérer les modestes finances de notre Compagnie a été confiée successivement à MM. Theunissens, Geudens et Dilis.

Je viens de parler de notre bibliothèque. Celle-ci, depuis 25 ans, a subi d'heureuses transformations. La convention qui avait eté conclue avec la ville d'Anvers fut, de commun accord, annulée en 1894, et bientôt nos collections bibliographiques furent transférées du grenier de la Bibliothèque communale dans les locaux spécialement emmenagés en sa faveur à l'Académie royale des Beaux-Arts. Peu après nos archives, qui étaient déposées dans les bureaux de l'administration provinciale, furent jointes à la bibliothèque. Celle-ci, depuis 1892, a bénéficié d'accroissements considérables. Le service d'échanges entretenu avec les sociétés savantes de tous les pays du monde s'est régularisé et considérablement accru; les hommages d'auteurs excessivement nombreux témoignent de la haute estime que professent à notre égard les écrivains du pays et de l'étranger.

En 1891, sur la proposition de M. Henri Hymans le bibliothécaire a été chargé de présenter à chaque séance le compte-rendu des principales publications entrées à la bibliothèque. Depuis lors, il s'est acquitté sans interruption de cette tâche.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, brièvement résumés, les principaux événements qui ont jalonné la vie académique pendant le troisième quart de siècle de notre existence.

En 1917 nous devions célébrer, et la chose avait été antérieurement déjà décidée, le 75e anniversaire de notre fondation. Divers projets avaient été élaborés, mais en 1914 une catastrophe épouvantable devait brusquement mettre fin à ces préparatifs.

Le 4 août de cette année, nous devions tenir notre séance bi-

mensuelle. Mais des événements imprévus et d'une gravité extrême étaient soudainement survenus. La patrie était menacée. De nombreux membres, retenus par le devoir patriotique, s'exécusèrent télégraphiquement, et la séance dut être levée. Dès lors, les événements se précipitèrent et quelques heures plus tard la frontière était violée au mépris des engagements les plus formels. Il ne m'appartient pas de rappeler ici les misères de tous genres qui signalèrent les années 1914-1918. Le martyre de la patrie belge, l'héroïsme de son Roi, la vaillance de son armée, les angoisses de l'occupation, la joie de la victoire, sont encore trop présents à toutes les mémoires.

L'Académie dut suspendre ses travaux. Il ne pouvait être question de se réunir avec l'agrément d'un ennemi abhoré et de se soumettre à sa censure tyrannique. Du reste, nos membres étaient dispersés sous tous les cieux, certains d'entre eux durent subir l'internement en pays ennemi, d'autres furent emprisonnés, frappés d'amendes, tous eurent à souffrir des angoisses de la patrie et de l'incertitude de notre situation. L'anniversaire que nous devions célébrer en 1917 fut remis à des jours meilleurs

Toutefois, il nous a semblé que le devoir nous incombait de rappeler aujourd'hui cette date jubilaire. Si les circonstances ne nous permettent pas comme en 1892 de souligner cet événement si heureux pour notre Compagnie par des fêtes brillantes, nous pouvons toutefois avec une juste satisfaction nous enorgeuillir des résultats acquis depuis 25 ans et constater les progrès scientifiques si importants accomplis par notre Compagnie pendant ce quart de siècle.

En 1943 l'Académie devra célébrer son centenaire. Plaise au Ciel que d'ici là l'atmosphère politique se rassérène, que la paix et la fraternité revivent sincères et définitives entre les peuples, que les horreurs de la guerre soient à jamais condamnées. Plaise aussi que l'Académie dans ces conditions poursuive avec un succès toujours constant l'activité de ses travaux et la série de ses succès.

Anvers, 3 ocbobre 1920.

Le secrétaire et bibliothecaire,

FERNAND DONNET.

TABLEAU GÉNÉRAL DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADEMIE DE 1892 à 1917.

Années	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SÉCRETAIRE	TRÉSORIER	BIBLIOTHÉCAIRE	SÉCRETAIRE ADJOINT
1893	Général Henrard	Arthur Blomme	Bon de Vinck de Winnezeele	Theunissens	Fernand Donnet	Fernand Donnet
1894	Arthur Blomme	Arthur Goemaere	» »	»	»	»
1895	Arthur Goemaere	Alphonse de Witte	» »	»	»	»
1896	Alphonse de Witte	Bon de Vinck de Winnezeele	Fernand Donnet	»	»	
1897	Bon de Vinck de Winnezeele	Henri Hymans	»	»	»	
1898	Henri Hymans	Fernand Donnet	Bon de Vinck de Winnezeele	»	»	»
1899	Fernand Donnet	Chanoine Van Caster	» »	»	»	»
1900	Chanoine Van Caster	vicomte de Ghellinck	Fernand Donnet	»	»	
1901	vicomte de Ghellinck	Bon de Vinck de Winnezeele	»	»	»	
1902	Bon de Vinck de Winnezeele	Chan. Van den Gheyn	»	»	»	
1903	Chan. Van den Gheyn	Paul Cogels	»	»	»	
1904	Paul Cogels	Eugène Soil	»	»	»	
1905	Eugène Soil	R. P. Van den Gheyn	»	»	»	
1906	R. P. Van den Gheyn	Paul Saintenoy	»	»	»	
1907	Paul Saintenoy	Henri Hymans	»	»	»	
1908	Henri Hymans	Arthur Blomme	»	Ed. Geudens	»	
1909	Arthur Blomme	Alphonse de Witte	»	»	»	
1910	Alphonse de Witte	Chan. Van den Gheyn	»	»	»	
1911	Chan. Van den Gheyn	Alph. De Ceuleneer	»	»	»	
1912	Alph. De Ceuleneer	Soil de Moriamé	»	»	»	
1913	Soil de Moriamé	Vte de Ghellinck-Vaernewyck	»	»	»	
1914	Vte de Ghellinck-Vaernewyck	» »	»	Em' Dilis	»	
1915	» »	» »	»	»	»	
1916	» »	» »	»	»	»	
1917	» »	» »	»	»	»	

La miniature flamande du XVe siècle à la fin du XVIe siècle.

Laissez-moi d'abord m'acquitter d'un juste devoir de gratitude en vous disant combien j'ai été sensible à l'honneur que vous m'avez fait en m'agrégeant jadis à votre Académie et à celui que vous me faites aujourd'hui en m'ayant invité à venir dire quelques mots dans cette réunion, où vous célébrez la longue activité de votre Compagnie, toujours si brillante.

Et comment aussi pourrais-je prendre la parole devant un auditoire comme le vôtre sans vouloir, en débutant, vous exprimer les sentiments qui, dans la France, mon pays, font battre tous les cœurs d'admiration et de reconnaissance pour votre héroïque Belgique !

J'ai grand plaisir, d'autre part, à me trouver non-seulement auprès de vous, mes chers et savants collègues de l'Académie d'archéogie, mais aussi dans cette ville d'Anvers, où des faits d'ordre intellectuel peuvent si vivement toucher un Français comme moi. N'était-ce pas un de mes compatriotes auquel vous rendiez hommage il y quelques semaines, en commémorant le souvenir de Christophe Plantin ? Et la plus grande gloire d'Anvers dans l'histoire de l'art, Rubens, n'a-t-il pas travaillé pour la France en exécutant, sur la commande de la reine Marie de Medicis, cette magnifique suite de tableaux que le Musée du Louvre est si fier de pouvoir exposer aujourd'hui d'une manière digne du maître et de son œuvre.

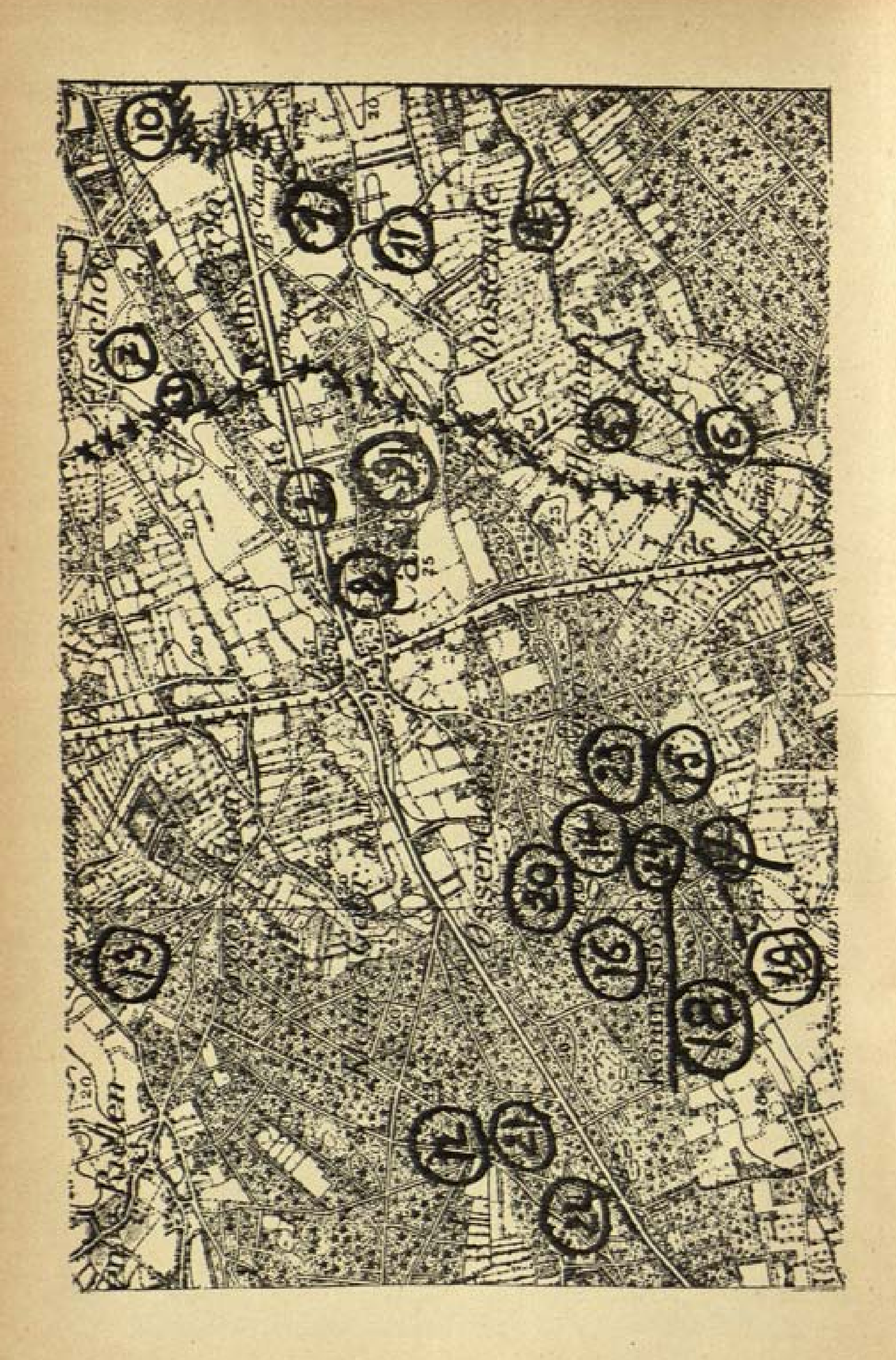
Je sais que je ne dois pas abuser de vos moments ; je serai donc très bref en effleurant devant vous un sujet que j'ai choisi parce que l'on peut le présenter comme encadré en quelque sorte entre des souvenirs anversois, l'histoire, dans une esquisse extrêmement ré-

sumée, de la miniature flamande à travers un peu plus de deux siècles.

Un des plus anciens monuments qui existe pour les débuts de cette histoire, avant même mon véritable point de départ que je fixe au XVe siècle est un missel achevé en 1366, et dont j'ai étudié l'original au Musée Westreenen de la Haye. Ce missel porte la signature, depuis très longtemps connue, d'un enlumineur d'Anvers, le prêtre Laurent. Mais ce prêtre Laurent d'Anvers nous dit lui-même qu'au moment où il terminait le missel, il demeurait à Gand Il a donc accompli, d'Anvers à Gand, le même trajet que refera aujourd'hui votre éminent président, M. Joseph Casier. M. Casier sait depuis longtemps la haute estime et l'attachement que j'ai pour lui Il était déjà mon président en 1913, à Gand, pour les fêtes de l'inauguration du monument Van Eyck, où je suis venu représenter officiellement l'Institut de France. Il m'est particulièrement doux, je tiens à le lui dire, de me retrouver de nouveau sous sa présidence.

De 1366. année où Laurent d'Anvers peignait son missel, transportons-nous tout à fait à la fin du XVIe siècle. Nous trouvons un autre maître dans l'art d'enluminer qui, si on avait encore employé pour lui la vieille coutume si fréquente de désigner des artistes par leurs prénoms, suivis de l'indication de leurs lieux de naissance, aurait pu s'appeler — et je ne sais pas si on ne l'a pas effectivement quelquefois nommé ainsi : — Georges d'Anvers.

Entre ces deux termes extrêmes, l'art de l'enluminure et de la miniature s'est épanoui de la façon la plus brillante dans les pays qui forment aujourd'hui le royaume de Belgique. Dès la seconde moitié du XIVe siècle des maîtres éminents dans cet art, très supérieurs même à Laurent d'Anvers, se sont révélés en Flandre, tels, par exemple, que Jean ou Hennequin de Bruges, devenu peintre en titre du roi de France Charles V, et Jacques Coene de Bruges, qui vint se fixer à Paris, où il conquit avant 1399 une grande réputation Mais alors des centres brillants attiraient plus au sud les artistes des pays belges. C'étaient les cours du roi de France et des princes de sa famille. C'était Paris, dont l'éclat, sous le règne de Charles VI, a été si vivement dépeint par un Flamand, de Grammont en Belgique, ce



Carte au 40.000e, planchette de Lierre, village de Casterlé. 1 château de Ter-Loo. 2. *kerkenberg*, colline de l'église, (au moulin). *Dolheiberg* ou *heidenberg*, (colline des païens), silex taillés. ×××××× *diverticulum* dit route de Paris à Amsterdam et passant par Turnhout et Gheel. 4. *schrans*, retranchement près de la Nethe. 5. *houthem*. 6. het *fort* ou *voorde* (castrum ou gué) défendant le diverticulum au passage de la Nethe. 7. *Hel*. 8. den *helvuurhond*, la chienne du feu d'enfer. 9. ancien tir à l'arc, arbre légendaire (?) 10. - - - - - *heirbaan*, antique chemin du château de Ter-Loo vers Corsendonck. 11. *de nutsenberg*. colline à nutons et à revenants. 12. *partisaanenberg*, ancien gibet et tumulus sur la limite (urnes). 13. *dolheiberg*, collines à légendes près de la chapelle de Rielen. 14 *duivelskuil*, gouffre du diable. 15 *Venusberg*, colline de Vénus (urnes). 16. tessons d'urnes à col droit 17. *lijkweg*, chemin des cadavres. 18 *koningsbosch*, bois du roi. 19. *boschhoven*, cour au bois. 20. *hooge mauw*, jadis potence (?) 21. *ruiheide*, nécropole à incinération fouillée en 1847 par Cuypers. 22. *gemeenteberg*, 23. *groote duivelskuil*, grand gouffre du diable (mare légendaire à cloche, urnes). 24 Très nombreux tessons d'urnes.

Guillebert de Mets, dont M. Victor Fris a su si bien élucider la véritable identité.

Au XVe siècle, au contraire, les choses changèrent avec les ducs de Bourgogne qui vinrent établir leur principale résidence dans vos régions Philippe le Bon, Charles le Téméraire, et la fille de celui-ci, Marie de Bourgogne. C'est pour la Cour de Bourgogne qu'ont travaillé les maitres les plus en vue du XVe siècle, dont les archives flamandes donnent les noms : Guillaume Vrelant, Dreux Jehan, Jean le Tavernier, Loyset Lyedet, Jean Hennecart, Simon Marmion. Parmi ces maîtres se place aussi, tout à fait au premier rang par la supériorité de son talent délicieux, un Français de naissance, immigré en Flandre, Philippe de Mazerolles. Le 21 avril 1467, le futur Charles le Téméraire, portant alors, son père vivant, le titre de comte de Charolais, accorda à Philippe de Mazerolles, qui avait déjà travaillé pour lui comme enlumineur, le rang si prisé par les artistes de « Valet de chambre de Monseigneur ». En 1469, Philippe de Mazerolles se fit inscrire dans la gilde de St-Jean de Bruges. C'est à Bruges qu'il mourut en 1479 ou 1480. Mais jusqu'à la fin de sa vie il conserva sa situation politique de sujet du roi de France ; et avant de venir en Flandre, il avait d'abord habité Paris, où un document de l'époque, découvert par M. Henri Stein, nous le montre dans le courant de 1454 en relation avec le roi de France Charles VII.

Vers le commencement du dernier quart du XVe siècle on voit se manifester une rénovation dans l'art de traiter les miniatures, que l'on appelait au moyen âge des « Histoires ». Les personnages sont dessinés avec une échelle de proportion plus forte qu'auparavant, permettant, les têtes étant plus grandes, d'y faire mieux sentir le reflet des sentiments moraux. Ce que recherchent les artistes imbus de ces tendances nouvelles, c'est la grâce unie à la liberté de la touche. Comme leurs devanciers, ils ont un respect profond pour la nature, mais ils aiment une nature plus souriante, plus aimable, plus épanouie, respirant plus la joie et l'abondance. En même temps se produit un changement très caractéristique dans la disposition des bordures qui encadrent les pages. La vieille tradition, appliquée précédemment, consistait à faire courir sur le fond du parchemin, laissé à sa teinte naturelle, des tiges chargées de fleurettes, celles-ci peintes

avec beaucoup de délicatesse et de vérité, mais beaucoup plus petites que la réalité et sans relief par suite de l'absence d'ombre portée. Le nouveau système, au contraire, dont l'éclosion paraît s'être manifestée à peu près entre 1470 et 1480, montre, sur des fonds dorés ou teintés qui les mettent en valeur, des imitations parfaites de fleurs, de fruits et même d'insectes et d'oiseaux, ou encore de joyaux, de pièces d'orfèvrerie, de vases de faïences, de médailles et monnaies, motifs tous copiés rigoureusement sur la nature et surtout peints à l'effet, avec une remarquable science du modelé et du clair obscur, de manière à former trompe-l'œil et à donner l'impression d'objets réels se détachant en saillie. Cet effet d'illusion du relief obtenu par l'habileté du modelé est également recherché dans un autre thème décoratif qui est employé concuremment avec les semis de fleurs et de fruits, et qui consiste dans des encadrements simulant un ensemble d'architecture, dont le style, après avoir été d'abord celui du gothique fleuri, tourne peu à peu aux formes de la Renaissance à mesure que l'on descend dans l'échelle du temps.

L'étude des documents atteste que c'est principalement à Gand et à Bruges que les principes de la nouvelle Ecole se sont affirmés de la manière la plus brillante pendant la première moitié du XVIe siècle. A Gand et à Bruges ont vécu notamment les familles des Horebout et des Bening qui ont fourni des dynasties de brillants artistes. Aussi ai-je proposé en 1891 d'employer, pour désigner l'école nouvelle, prise dans son ensemble, le qualificatif d'Ecole « Ganto-Brugeoise ».

L'œuvre la plus célèbre de l'école Ganto-Brugeoise est le *Breviaire Grimani* conservé à la Bibliothèque Marciana de Venise. Ce breviaire est ainsi appelé parce qu'il a appartenu au cardinal Domenico Grimani qui l'avait acheté, peu avant 1520, semble-t-il, d'un certain Antonio Siculo ou Siciliano, tout différent, en dépit d'une opinion qui a eu cours autrefois, du peintre Antonello de Messine.

Relativement au *Breviaire Grimani* on possède un texte célèbre écrit vers 1521 et qui a été maintes fois reproduit. Ce texte émane d'un Italien que l'on a d'abord appelé, faute de mieux, du nom du premier éditeur du texte : l'« Anonyme de Morelli » ; mais que l'on sait aujourd'hui avoir été Marc-Antonio Michiel, habitant Venise.

Pour qui a pu feuilleter, comme moi, le manuscrit de la Marciana,

il saute aux yeux que le *Breviaire Grimani* est l'œuvre collective de plusieurs artistes différents, et ne semblant même pas appartenir exactement à la même génération. Or, Michiel dit justement qu'il y aurait dans le breviaire des miniatures de Memling, de Gérard de Gand et de « Liévin d'Anvers ». Je laisse de côté l'assertion relative aux noms de Memling et de Gérard de Gand, qui nous entraînerait trop loin, je ne retiens que « Liévin d'Anvers ».

A lire les textes imprimés, il semblerait que l'ancien « anonyme de Morelli », c'est à dire Michiel, ait nommé simultanément les trois artistes. Mais un excellent érudit italien, qui a très bien étudié la question, le docteur Giulio Coggiola, a eu l'idée de se reporter au manuscrit autographe de Marc-Antonio Michiel, et il a constaté que le nom de Liévin d'Anvers n'avait été introduit qu'après coup par Michiel sur le manuscrit. Dans le premier état de choses, Michiel ne mentionnait pas Liévin d'Anvers.

Que conclure de ceci ? Deux explications sont possibles, toutes deux malheureusement hypothétiques, et se contredisant même l'une l'autre.

Première explication : Si Michiel avait d'abord omis de parler de Liévin d'Anvers, c'est que le nom lui paraissait peu sûr et peu intéressant à recueillir. Seconde explication : Si Michiel a rajouté le nom de Liévin d'Anvers c'est qu'il a eu après coup des renseignements précis sur ce maitre et sur la part qu'il avait pu prendre au *Bréviaire Grimani* et que ces renseignements lui ont paru assez importants pour qu'il ait voulu en faire état. La question reste ouverte.

D'autre part, qu'était-ce que ce Liévin d'Anvers ?

On a beaucoup discuté ; ce qui est certain, c'est qu'un auteur du premier tiers du XVIe siècle, Jean Le Maire de Belges, a parlé de lui dans son poème de la *Couronne Margaritique*, composé en l'honneur de Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint, antérieur par conséquent à la mort de cette princesse survenue en 1530.

Faisant défiler devant nous les grands peintres, depuis Jean Van Eyck, Roger Van der Weyden, Hugo Van der Goes et le Français Jean Foucquet, il nous dit :

« Encore y fut Jacques Lombart de Mons
» Accompagné du bon Liévin d'Anvers. »

On a voulu reconnaitre, dans « Liévin d'Anvers », le peintre

de Gand Liévin de Witte, mais il y a une question de date qui s'y oppose : Liévin de Witte est trop récent. Une autre opinion qui serait plus vraisemblable consisterait à identifier Liévin d'Anvers avec Liévin van Lathem, dont parlent les *Liggeren* d'Anvers, admis en 1462 dans la gilde de St-Luc à Anvers, mort au plus tard en 1492 ou 1493.

A l'époque où s'épanouit pleinement l'école de miniature ganto-brugeoise, une révolution capitale s'était cependant produite dans l'industrie du livre et de l'image. L'imprimerie avait été inventée et, aussi la gravure. Dès l'année 1457, semble indiquer un texte curieux et qui n'a peut-être pas été assez remarqué, les estampes, dont les plus vulgaires étaient rehaussées souvent d'une enluminure à la main, commençaient à affluer par grandes quantités dans le commerce de Belgique. Au XVI[e] siècle, naturellement, l'imprimerie et la gravure triomphaient de plus en plus Cependant il y avait encore des amateurs qui voulaient avoir des livres, spécialement des livres de prière, exécutés suivant les vieilles coutumes, c'est à dire copiés et illustrés entièrement à la main. Parmi ces amateurs se rangeait, à la fin du XVI[e] siècle, l'archiduc d'Autriche Ferdinand de Tyrol, second fils de l'Empereur Ferdinand I[r].

Christophe Plantin avait édité à Anvers, en 1570, un superbe *Missale Romanum*, conforme aux décrets du Concile de Trente. L'archiduc Ferdinand désira posséder un exemplaire du texte de ce missel ; mais, au lieu d'acquérir tout simplement l'imprimé de Plantin, il fit recopier ce texte sur parchemin par un calligraphe de profession et demanda à un miniaturiste, alors très réputé, de décorer sa copie au moyen d'ornements peints à la main. Ce miniaturiste était précisément ce Georges d'Anvers dont je vous ai parlé en commençant, de son vrai nom Georges Hoefnagel ou Hufnagel. Vous pourrez trouver des détails sur la vie de Hoefnagel dans divers ouvrages, notamment dans la *Biographie générale de Belgique*. Je rappelle seulement qu'il était né à Anvers à une date pour lequel on hésite entre 1543 ou 1545 ; 1543 étant l'année la plus probable. Dès le début de sa carrière, Hoefnagel fit de grands voyages à travers l'Europe. Tout jeune, il débuta par la France. Passant par Poitiers, il s'amusa, ainsi que plusieurs de ses compagnons, à graver son nom, avec la date de 1561, sur une pierre dite druidique qui se trouve

à deux kilomètres de la ville française. Plus tard il traversa l'Espagne, l'Italie et finit par venir mourir en Autriche, à Vienne, dans le courant de l'année 1600.

C'est en 1582 qu'il commença à orner pour l'archiduc Ferdinand de Tyrol le missel manuscrit copié sur l'imprimé de Plantin. Il y travailla huit ans et le termina en 1590.

Ce missel est à la Bibliothèque impériale de Vienne où je l'ai eu entre les mains. J'ai pu admirer avec quelle perfection Georges Hoefnagel avait accompli sa tâche et comment il s'était encore inspiré des traditions de l'Ecole ganto-brugeoise tout en introduisant un caractère plus moderne dans beaucoup de détails. On connait aussi de Georges Hoefnagel une Vue de Séville, formant tableau, qui est à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et j'ai vu de lui une belle miniature à sujet mythologique chez un amateur de Paris. Quoiqu'on puisse lui reprocher peut-être un peu de sécheresse dans la touche, Hoefnagel compte parmi les maîtres dans son art.

Après lui le goût des livres enluminés à la main ne s'éteignit pas. J'ai rencontré dans une bibliothèque d'Italie un très curieux livre d'Heures où sont encore appliqués les principes décoratifs de l'Ecole ganto-brugeoise, et qui cependant ne m'a pas paru plus ancien que le 18me siècle.

Toutefois ce sont là des cas de survie exceptionnels, des fantaisies occasionnelles d'amateur, et l'on peut dire que, dans l'ensemble, la grande lignée des miniaturistes flamands, dont le prêtre Laurent d'Anvers, demeurant à Gand, a été un des représentants au XIVe siècle,et qui est une des gloires artistiques de votre cher pays de Belgique, s'arrête véritablement à la fin du XVIme siècle avec cet autre enfant d'Anvers que fut Georges Hoefnagel.

Le comte PAUL DURRIEU.

SIGNATURES DE PRIMITIFS

Les Van Eyck et la Renaissance

MESDAMES,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Mes premiers mots seront ma reconnaissance à l'Académie pour l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant, il y a déjà douze ans, membre correspondant de son illustre Compagnie ; puis mes remerciements à son si distingué président et à son érudit secrétaire perpétuel qui, avec tant de bienveillance, m'ont demandé de vous parler, dans cette séance solennelle, des Primitifs et de leurs signatures.

Dans nul endroit, je ne me suis senti plus heureux de célébrer la gloire des Primitifs flamands qu'aujourd'hui, dans le milieu artistique d'où ils sont partis si nombreux, dès les âges les plus reculés, pour porter au loin des théories et des connaissances, dont ils eurent, de très bonne heure, la géniale compréhension.

Si loin, en effet, qu'on remonte dans l'histoire de l'art ponentais, on ne saurait faire un pas sans rencontrer un artiste flamand, soit qu'il œuvre dans son pays, soit qu'il se dirige vers Paris, foyer intellectuel intense, soit qu'il descende en Italie, dont le soleil l'attire et où il est, du reste, aussi chaleureusement appelé que triomphalement reçu.

Et c'est ainsi que l'influence des peintres d'Anvers, de Gand, de Bruges est si intéressante à étudier au début de la Renaissance.

Je viens, par exemple, d'employer un terme que tout le monde connait, mais qui, cependant pour chacun, a un sens différent.

Permettez-moi de vous demander d'accepter, tout au moins pour un instant, ma définition.

La Renaissance dont je parle, est le moment où un heureux regard jeté sur la nature, a libéré l'artiste des formules iconographiques léguées par les guides traditionnels.

Comme la sculpture a toujours précédé la peinture, pour le sculpteur ce sera la fin du XII[e] siècle, pour le peintre le commencement du XIII[e], dont malheureusement bien peu de vestiges sont parvenus jusqu'à nous. Je puis, pourtant, vous signaler une fresque admirable, exécutée par un de vos grands artistes, Johannes Gallicus Wale, qui a peint, signé et daté, en 1246, dans le Dôme de Brunswick, une *Danse de Salomé*, qui nous révèle à ce moment une technique insoupçonnée jusqu'ici et déjà bien savante.

Pendant bien longtemps, et maintenant encore du reste, les meilleurs historiens d'art ont écrit que les Van Eyck étaient nés dans une nuit profonde, comme une génération spontanée d'un genre nouveau.

Nul n'est plus que moi l'admirateur passionné de ces deux grands artistes, de leur génial talent qui les a si justement placés au premier rang des maîtres les plus illustres de toutes les époques ; mais n'est-ce pas un peu oublier les excellents travaux de vos savants, qui fouillant patiemment depuis trois quarts de siècle vos archives, mettant en lumière les livres des Gildes, cataloguant des noms innombrables, publiant des marchés, que d'affirmer que les Van Eyck n'ont pas eu de précurseurs ? (1)

Ces précurseurs, il me semble bien cependant qu'on peut les voir, au XIV[e] siècle commençant, partant en France, comme Jean de Gand, Pierre de Bruxelles, Jean de Locre, qui, dès 1316, travaillent pour Amedée V, au château de Gentilly, près Paris, avec les peintres italiens, Bizuti, Giovanni Fornerio, Pierre d'Aquin et, au château de Conflans, pour Mahaut d'Artois, où ils peignent une scène de croisades des plus vivantes. Malheureusement, si ces rapports, nous les trouvons continus pendant le XIV[e] siècle, on ne peut guère parler de leurs influences, puisque les monuments dont il est question

(1) Voir à ce sujet le dernier travail de M. L. Maeterlinck, *Hubert Van Eyck et les peintres de son temps.*

sont aujourd'hui disparus. Il nous faut arriver à la fin du XIVe siècle pour être mieux renseignés.

Nulle part l'art flamand n'a été plus apprécié qu'en Italie. Archerius, à ce moment, emmène à Milan votre Jacques Coesne, rencontré à Paris, pour travailler au Dôme, alors que Pietro di Giovanni Tedesco, qui était de Brabant, exécutait depuis 1386, à Florence, pour Sainte-Marie des Fleurs, des statues, dont l'influence sur Donatello et Ghiberti est si nettement évidente. Et dernièrement, quand j'étudiais les admirables *Très riches Heures du duc de Berry*, où les influences italiennes sont si impressionnantes, j'apportais un document bien curieux. Salmon, un des familiers du Duc, voyageant en Italie, lui annonce en 1408 qu'il lui envoie de Sienne « un ouvrier souverain » ; c'est Dominico del Coro l'auteur des mosaïques et des marqueteries du Dôme. Et voilà que rentrant dans sa patrie en 1411, il exécute, pour la Chapelle de la Signoria, cette *Nativité*, si exactement copiée sur une page flamande. Je poursuis. A Florence, au couvent Saint-Marc, où Fra Angelico travaillait de 1436 à 1445, la célèbre petite *Adoration des Mages*, me laissait, il y a quelques quinze ans, tout-à-fait rêveur, tant je la trouvais proche parente de l'art flamand. Il m'a fallu étudier le *Martyre de Saint-Denis*, de 1400 à 1416, où je trouve les sigles de Malouel, de son neveu Herman Rust et d'Henri Bellechose, pour saisir réellement les sources de l'influence réaliste de la Flandre sur l'Italie, même sur l'Angélique, pourtant si profondément lyrique.

Mais comment a-t-elle pris une place si prépondérante ? Comment dans le pays du soleil, des souvenirs de Rome retrouvés à chaque instant, la Flandre, plutôt sombre, vivant sur elle même, s'est-elle imposée, et pourquoi les Van Eyck, car nous voilà parvenus à leur temps, ont-ils pris dans l'histoire de l'art une situation aussi lumineuse ?

C'est d'abord, je crois, qu'ils arrivent avec une formule nouvelle pour les portraits. Les visages de profil de Piero della Francesca, de Pisanello, inspirés des médailles, ils les remplacent par des figures de face, à mi corps, où le modèle calme, tranquille, regarde posément son portraiteur. Et ce n'est pas une mince révolution : c'est l'esprit d'analyse des Flamands, qui, dans un pays embrumé, gris, avaient tendu leur art vers le détail. Puis, alors qu'en Italie les

fresques, dans leurs grandes masses claires, couvraient les murailles de larges plans sur des fonds dénudés, arides, les Van Eyck apportaient une conception nouvelle de la représentation de la vie réelle. Au milieu des premiers plans, pleins d'observations fines. sur des fonds de campagne ou de villes reconnaissables, les foules se pressaient vivantes, tel l'*Agneau mystique*, et tout cela représenté sur des panneaux faciles à placer dans les palais, si transportables, que Cosme de Médicis en faisait venir par ses correspondants de Flandre, que Ferdinand Ir de Naples l'imitait, et envoyait en plus ses artistes en Flandre pour se familiariser avec les secrets de l'Ecole.

Et comme ce sont les Van Eyck qui, les premiers, opérèrent cette géniale transformation, il s'en suivra, et c'est très humain, qu'ils synthétiseront l'école flamande et qu'on leur attribuera toutes les découvertes, même celle de la peinture à l'huile. connue cependant et employée couramment depuis plus d'un siècle.

Telle fut donc l'immense gloire des Van Eyck : la conception d'une composition réaliste, absolument nouvelle, au service de laquelle ils purent mettre les traditions techniques d'une école formée par une siècle d'admirable pratique. Et si Vasari, dans un opuscule spécial, nous cite cent quatre-vingt-cinq peintres flamands, objets de l'admiration de l'Italie, Michel Ange dans ses Confidences, nous en donnera le motif : » La peinture flamande plaira généralement plus à tout dévot qu'aucune d'Italie, car celle-ci ne lui fera jamais verser une larme, celle de Flandre, au contraire, lui en fera verser abondamment. »

Mais tout cela est le côté philosophique de l'histoire de l'art : le côté objectif demeure à constituer.

Nous voilà à l'Exposition des Primitifs de 1904 : une révélation. On ne parle, cependant, que de cinq ou six grands artistes flamands : les Van Eyck, Roger Van der Weyden, Memling, Thierry Bouts, Petrus Christus, Hugo Van der Goes, Matsys. En eux se synthétise toute l'Ecole. Mais, pourtant, que de tableaux, de manières, de faires différents. Comment s'y reconnaitre ? On baptisera, il est vrai, les artistes inconnus de maitre de la Mort de Marie, maitre de Flémalle, maitre aux banderolles, maitre aux chairs emplumées. On arrivera à plus de cent-vingt maitres ainsi découverts. Mais, vraiment, est-ce une solution ? Aussi Lafenestre, devant l'ensemble

impressionnant, se sentant incapable de faire un classement méthodique, réclama-t-il aux archivistes, des documents, pour avoir des certitudes. Mais, ne savons-nous pas par les procès, par les comptes, combien les pièces. même les plus authentiques, peuvent nous enduire en erreur, puisqu'elles nous révèlent des collaborateurs, des élèves, employés par les maitres qui se contentent souvent de surveiller les travaux qu'ils ont entrepris ; les Van Eyck eux-mêmes travaillent ainsi. Dès lors, comment déterminer la part et le faire de chaque artiste ?

Je venais de terminer l'impression de mes *Lapidaires Chinois*. J'avais encore les yeux tout remplis de ces caractères idéographiques dont le moindre détail, le plus petit trait, change complètement la signification. Là, je m'étais inconsciemment façonné à la fréquentation des caractères orientaux. Aussi, quand je me trouvai devant la *Vierge Bancel* du Louvre, dont le tapis, disait le catalogue, est orné de caractères hiéroglyphiques — en langage archéologique, hiéroglyphique veut dire sans signification, — je ne fus pas peu surpris de voir que ces caractères, purement décoratifs, étaient au contraire, cinq lettres hébraïques, *iod*, *pi*, *alef*, *taf*, *tsadé*, signifiant J. P. 1490. Comme dans le tableau on retrouvait, en lettres romaines I. P., qu'il était attribué à Jehan Perréal, par conséquent à la fin du XVe siècle, il ne pouvait y avoir d'hésitation.

Mais alors, que devenaient l'humilité, l'ignorance des artistes du Moyen-Age, le mépris qui leur interdisait de mettre dans leurs œuvres le moindre signe qui permit de révéler leur personnalité ? C'était là la véritable énigme. Aussi, rentré chez moi, je me mis à reprendre la section de mes fiches de miniaturistes, de peintres, de sculpteurs et, à ma surprise extrême, je ne tardai pas à réunir rapidement plus de quatre cents signatures de ces prétendus anonymes, soigneusement relevées par de savants archéologues, mais qui, chaque fois qu'ils en publiaient une, ne manquaient pas d'ajouter, comme s'ils avaient commis quelque méfait professionnel, qu'ils ne la relevaient qu'à cause de son insigne rareté, et parce qu'elle était certainement unique.

La chose devenait ainsi fort curieuse, puisqu'en présence de l'affirmation de l'anonymat obligatoire, d'ailleurs purement subjectif, se dressait l'objectivité indiscutable de signatures vues de tous. Et

j'apportai alors, un jour, à mes confrères des Antiquaires, une liste de quatre-cent-onze signatures d'artistes, mais, je l'avoue, un peu confuse : il y avait là des architectes, des verriers, des sculpteurs, des orfèvres, des miniaturistes, des peintres, de tous les siècles du Moyen-Age et de tous les pays.

L'accueil fait à ma communication fut, je le déclare, plutôt froid : c'était tellement inattendu ! Cependant, la séance du 9 novembre 1904, ne fut pas sans m'apporter un scientifique appui. Comme nous nous séparions, je vois encore le comte R. de Lasteyrie s'arrêter, puis se retourner, et très posément : « Eh bien, dit il, c'est très simple, tout est à refaire. » Devant la parole d'un tel maître, il ne me restait qu'à poursuivre ma tâche.

Prenant alors la question sous ses différents aspects, miniaturistes, peintres, sculpteurs, architectes, essentiellement ponentais, c'est-à-dire, français et flamands, je commençai mon travail qui, après avoir subi toutes les épreuves de la critique la plus serrée, à la suite de cinquante articles parus dans les recueils les plus officiels, *Mémoires de l'Academie des Inscriptions, des Antiquaires de France, Gazette des Beaux Arts, Revue archéologique, Revue de l'Art*, aboutit à mon volume des *Primitifs, les Miniaturistes*, qui, paru en Juin 1914, a passé naturellement un peu inaperçu. Cependant, en 1916, l'Académie des Inscriptions et de Belles-Lettres, lui attribuait le grand-prix Fould. Les peintres devaient venir ensuite, puis les architectes ; mais, à la suite d'un article de *La Revue des Deux Mondes* de novembre 1918, sur les prétendus maîtres d'œuvres anonymes de nos grands basiliques françaises, les architectes, au nombre de plus de neuf cents, du XI[e] au XVI[e] siècle, paraissent en ce moment dans *La Revue archéologique*. C'est le développement d'une communication qui a paru en 1919 dans les *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions*, sur les dynasties des maîtres d'œuvre qui se succèdent à travers les âges, sur leurs procédés de famille, sur la parenté des monuments et alors naturellement leur filiation objective, qu'on recherchait jusqu'ici dans des hypothèses savantes et ingénieuses ; elles deviennent ainsi bien faciles à déterminer.

Mais je ne veux pas terminer sans vous montrer que ce qu'on pou-

vait, au début, supposer des illusions, repose cependant sur de bien évidentes réalités.

Une fois la chose mise au point, quand pénétré des conseils de Roger de Bacon, après avoir bien étudié les jugements condamnant des artistes du XVe siècle, qui avaient omis de marquer leurs œuvres, on examine minutieusement les miniatures, les tableaux, les monuments eux-mêmes, on voit bien souvent se détacher, d'ailleurs dans une place presque toujours identique, dans un vêtement, mais bien visible, un nom en clair, au milieu de caractères bizarres, que j'ai d'ailleurs retrouvés dans les soixante-douze alphabets cabalistiques du volume dédié par le Fr. Hepburne d'Ecosse, au Pape Paul V, pour la Sacrée Congrégation de l'Index ; c'est la *Virga aurea*, dont peut-être je suis le seul à posséder actuellement un exemplaire. Et ces noms, je les ai photographiés, souvent dans des conditions bien difficiles ; car s'ils sont toujours visibles pour l'œil humain, la plaque photogénique de l'appareil photographique ne les peut toujours saisir. Telle cette signature de Weyden, du célèbre tryptique du Louvre, que j'ai dû faire d'abord en couleur, dans la demi-obscurité du Musée.

Voici au IXe siècle, le *Codex aureus* de Charles-le-Chauve à Saint-Emméran de Ratisbonne, aujourd'hui cod. 1400 de la Bibliothèque de Munich, signé ainsi :

« En Beringarius, Liuthardus, nomine dicti »

On peut, du même temps rappeler le célèbre *flabellum* de Tournus, aujourd'hui à Florence, dont la photographie donne : « Iohel me fecit in honore Mariæ ».

Du XIe s., le ms. lat. 11751 de la Bibliothèque nationale nous donne : « Hunc Ingelardus decoravit » et Heldricus, signe l'*Exposition d'Haimont sur Ezéchiel* (ms. lat. 12302 de la Bibl. Nat.) :

« Hoc pater Heldricus, quod pinxerat ipse volumen
Summo Pontificum Germano rite dicavit. »

Un peu plus tard, le *Mater Verborum* de la Bibliothèque de Prague, nous montre, au commencement du volume, la scribe et l'enlumineur agenouillés. Au dessous de l'écrivain on lit : « Ora pro scriptore Vacerado », sous le peintre « Ora pro illuminatore Mirozlao. A. MCII ».

En 1187, Pierre Ferrand de Furnes signe une bien intéressante *Bible* de la Bibl. d'Amiens.

Au passage je rappellerai l'*Album* de Villard de Honnecourt, le célèbre architecte du XIIIe s., qui commence ainsi :

« Vilars de Honecourt cil qui tut en Hongrie, vous salue. »

Mais je crois qu'on ne saurait trop admirer cette page si réaliste de la Bibl. de Wurzbourg, véritable portrait, signé bien en évidence « Henricus Pictor » comme aussi le feuillet de la *Bible moralisée* de saint Louis, signée Fortin Mais plus encore, il faudra examiner dans tous ses détails, la remarquable fresque de Brunswick, signée par Johannes Gallicus, dont l'orgueilleuse inscription se termine par un chronogramme qui nous donne la date de 1246.

De 1285 est un *Recueil hagiographique* (ms. fr. 412 de la Bibl. Nat.), qui se termine ainsi :

Icis livre ici finit,
Bonaventure ait qui l'escrit,
Henri ot nom l'enlumineur,
Dex le garde de deshonneur,
Si fu fait l'an mil CCIIII^{xx} V.

A la Bibliothèque de Petrograde se trouvent les *Heures de la reine de Bourgogne*. En voici la souscription :

« Ces Heures furent escriptes et d'ymaiges aournées p^{r} très grand
» et très doulce dame Madame Jehanne Comtesse de Bourgogne,
» femme du roi Philippe nostre sire, par Frère Gilles Mauléon,
» moyne de St-Denis, l'an N^{re} Seigneur Jesus-Christ MCCCXVII,
» Laus Deo. Pax Vivis et Requiem defunctis. Amen. »

Un très beau portrait d'Urbain V, pape à Avignon de 1362 à 1370, porte le signature bien apparente : « Symon fecit » ; d'ailleurs comme cette Vierge de Sienne, qu'on pourrait croire italienne parce qu'elle est signée Michelino da Besozzo, mais ce nom, est le simple doublet de Michel de Vesoul, qui a changé ainsi son nom, en changeant de ciel.

J'arrive au seuil du XVe siècle avec les *Très riches Heures du duc de Berry*. La merveilleuse *Adoration des Mages* est signée Filippus. La première Syllabe F i, avec F, doit la faire attribuer a un Italien ; mais les nombreux monogrammes M, HR, HB, qu'on trouve semés dans plusieurs des miniatures sur les vêtements, doivent nous faire

penser également à Herman Rust, à Malouel, à Henri Bellechose, dont les mêmes initiales se trouvent dans le *Martyre de Saint Denis* du Louvre, que nous savons l'œuvre de ces trois collaborateurs.

Est-il besoin de parler des Van Eyck ? Ne connaissons nous pas tous l'inscription de l'*Agneau* ; puis voilà *Timothée*, si précieux pour l'histoire du portrait en Flandre, qui nous a conservé le signature de Jean. Et voici Petrus Christus, qui signe sur les marches du trône de la Vierge : Martinus opifex, qui inscrit son nom dans l'*Histoire de Médée* de la Bibliothèque de Vienne. Au premier aspect, ce dernier ne semblerait guère important, s'il ne paraissait proche parent du « *Jour de la saint André* » de Leipzig, qu'on attribue à un « Maître aux banderolles », parce qu'on n'en connait pas le nom.

Et combien d'autres ! Nicolas Froment, le peintre du roi René, qui signe, derrière le cadre, *la Résurrection de Lazare* des Offices de Florence, d'inspiration si flamande, Roger van der Weyden, le Maître de Flémalle détriplé, Weyden, Kuhn, Bernard ; Undelot, de Copenhague, Rubeus et Vermeio, Vreland, Cornelitz, Jean de Rome, Matsys, Lemaire de Belges, Corneille de Lyon, Marinus, enfin ce signe cryptographique du haut du portrait d'*Un Membre de la famille de Croy*, de votre Musée, attribué à Weyden et qui n'est autre que la ligature des lettres du prénom d'Hugo Van der Goes.

J'ai été bien long, vous m'excuserez. Je me suis laissé entraîner à vous montrer plus de signatures que je n'aurais peut-être dû le faire. Mais elles me font espérer que vous entreverrez dans cette orientation des horizons nouveaux pour l'histoire archéologique de nos deux pays, naguères aussi intimement unis dans leurs gloires artistiques, qu'aujourd'hui dans les plis radieux de leurs couleurs indissolublement alliées.

21 Septembre 1920.

F. DE MÉLY.

———

Contribution à l'histoire du port d'Anvers et du commerce d'exportation des Pays-Bas vers l'Espagne et le Portugal à l'époque de Charles-Quint (1553-1554).

Anvers, il est superflu de le rappeler, connut à l'époque de Charles-Quint une prospérité sans égale. Succédant à Bruges comme métropole commerciale et comme grand centre financier des Pays-Bas, la ville devait son essor considérable à deux facteurs principaux : la liberté commerciale que favorisait la bonne politique du magistrat anversois, l'abondance extraordinaire de capitaux qu'y offraient marchands et banquiers étrangers. [1]

L'importance économique du commerce d'Anvers à cette époque, c. à. d. le mouvement du port et les statistiques d'importation et d'exportation, n'est guère connue que dans ses grandes lignes : les détails manquent pour pouvoir s'en faire une idée suffisamment précise.

Pour l'importation, nous possédons les chiffres donnés par Ludovico Guicciardini ; ils ne sont, évidemment, qu'approximatifs, mais l'on peut déjà s'estimer heureux de les trouver chez ce témoin par-

(1) Cfr Ludovico Guicciardini, *Belgicae sive superioris Germaniae descriptio*, éd. Amsterdam, chez Blaeu, 1625, p. 225 et svv. — Voir aussi R. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, Iena, 1896 ; A. Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, éd de 1866, t iv, p. 247 et svv. Bruxelles-Paris ; H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. iii, p. 261 svv. Bruxelles, 1907.

ticulièrement bien informé. D'après Guicciardini, l'importation se chiffrait annuellement à Anvers à 31.870.200 florins carolus. (1)

Quant à l'exportation, des données nous sont fournies par un seul document officiel, le compte de l'impôt du 100e denier levé en 1543-1544 sur toutes les marchandises sortant des Pays-Bas par Anvers. Cette pièce fixe à 29.911.530 florins carolus la valeur totale des expéditions à l'étranger. (2)

Cette somme représente les 8/10 de l'exportation totale du pays.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, en comparant la valeur des importations et des exportations, on trouve pour l'Anvers de Charles-Quint une « balance du commerce » remarquablement normale.

* * *

Telles sont les données statistiques que nous possédons sur l'importance économique du port d'Anvers, pour l'importation et pour l'exportation. Il nous est possible aujourd'hui de fournir plus de précision en ce qui concerne le dernier point. Sans doute, il ne s'agit pas de l'exportation vers tous les pays qui étaient en rapports commerciaux avec les Pays-Bas, mais le document que nous avons trouvé, et qui est inédit, nous renseigne jusque dans les moindres détails sur l'exportation du port d'Anvers vers l'Espagne et le Portugal, deux pays qui figurent en très bonne place dans la statistique du mouvement économique de la métropole anversoise.

Dès le moyen âge (3), nos provinces avaient entretenu des relations de commerce avec la péninsule hispanique. Ces rapports vont se consolider et s'étendre considérablement le jour où le fils de Jeanne la Folle prend en mains le gouvernement des « pays de par deça ».

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. citée, p. 243-245. En additionnant la somme d'importations qu'il donne pour chaque pays, on arrive au total de 15.935.000 écus, soit 31.870.200 florins carolus.

(2) G. Schanz. *Englische Handelspolitik gegen Ende des Mittelalters*, t. I, p. 45. Leipzig, 1880-1881. Voir aussi A. Henne, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, éd. 1866, t. IV, p. 219, où les chiffres, tirés du même document, sont calculés d'une façon différente.

(3) Voir J. Finot, *Etude sur les relations commerciales de la Flandre avec l'Espagne au moyen âge*. Paris, 1899.

Les liens politiques qui uniront désormais la Belgique aux Habsbourgs d'Espagne expliquent le développement de cet intercours commercial, mais il faut y ajouter, comme raison toute particulière, la pauvreté industrielle de l'Espagne, qui est obligée d'importer en grande quantité toutes sortes d'objets manufacturés.

* * *

Le document, que nous allons maintenant faire connaître au cours des pages qui suivent, est inédit. Nous l'avons trouvé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, dans le fonds de la *Chambre des Comptes*, série *cartons* (dossiers), carton n° 326 (Anvers).

C'est un cahier grand in-8, dont la reliure en vélin a été arrachée. Il contient 152 folios, couverts d'écriture, où nous distinguons deux mains différentes. La première se sert de l'écriture commerciale espagnole, assez difficile à déchiffrer, la seconde emploie au contraire une écriture flamande très lisible. Sur le plat extérieur, le cahier porte, comme titre : *Cuaderno enel qual estan sentadas todas mercaderias que an salido de la villa de Enveres para España e Portugal e otras partes e an pagado dos por ciento. Enpreça desde prymero de Enero de 1552 estilo de Brabante acaba en fyn de Junyo de 1553.*

Cet intitulé est suivi de la traduction française, tracée par une main plus récente : « Cahier qui contient une liste de toutes les marchandises sorties de la ville d'Anvers pour l'Espagne, le Portugal et d'autres endroits et qui ont payé deux pour cent, depuis le premier janvier 1552 [1] jusqu'à la fin de juin 1553. »

Au f° 1er du cahier, le titre est repris, mais avec des ajoutes importantes, que nous croyons nécessaire de reproduire ici, puisqu'elles nous renseignent mieux sur le contenu et la portée du document : *1553. Relacion de las mercaderias que se an cargado en esta villa de Enveres para Biҫcaya, Portugal e Andaluҫia, Canaria e ysla de la Madera e otros partes e de los nonbres de*

(1) Le traducteur a oublié ici la mention très importante : *Style de Brabant*, qui figure dans l'intitulé espagnol. Le document porte sur l'année 1553-1554.

maestres de naos e charrueros en que se cargaron e de lo que rrecabio del valor dellos del dos por ciento Gherart Gramay rrescibidor general de lo ynpuesto del dos por ciento loqual comiença desde primero de Henero año del nascimiento de Nuestro Rredentor Jhesu Christo de 1553... En libras de gruesos moneda de Flandes e las dichas multiplicadas en lo que montan en libras tornesas.

L'économie générale du document se présente comme suit. En haut de la page est mentionné, bien en évidence, le nom du maître de navire ou du voiturier qui charge et transportera les marchandises. Vient ensuite la mention des noms des différents marchands dont les envois sont chargés dans le navire ou le chariot cité. Sous le nom de chaque marchand s'aligne la liste des objets exportés, leur qualité et leur poids, leur prix, etc., en marge, le produit de l'impôt du 2 % levé sur leur valeur totale, calculé d'abord en livres de gros de Flandre, et réduit ensuite en livres tournois.

A la fin du cahier, f°s 150ro — 152vo, nous trouvons une déclaration, en espagnol, du vérificateur des finances, l'Espagnol Rodrigo Perez, qui, en reprenant plus ou moins textuellement l'intitulé du cahier même, finit par indiquer la somme globale que le receveur général Grammaye a touchée par application de l'impôt du 2 %.

On peut entrevoir, par la description qui précède, toute l'importance du document. Il nous reste à la mettre en lumière pour les principaux points d'information qui concernent le sujet.



La statistique porte sur une année et demie, du 1^r^ janvier 1553 à fin juin 1554. D'autre part, ce sont les mêmes marchands dont les noms reviennent sous la plume de l'agent des finances et la même sorte de marchandises qu'ils exportent. C'est dire que le genre d'information que contient le document est de nature à autoriser des conclusions générales, des vues d'ensemble.

Il semble bien, d'après certains indices, que l'impôt de 2 % sur des marchandises était levé au moment où celles-ci étaient chargées sur les navires ou sur les chariots. A plus d'une reprise, la mention des marchandises exportées est suivie de la remarque suivante : *Los*

quales se tornaron a cargar y pagaron el dos por ciento. Les termes mêmes et la construction de cette phrase nous paraissent indiquer une corrélation nécessaire entre l'acte du chargement et la perception de l'impôt.

Il semble aussi que les annotations faites dans la statistique qui nous occupe sont empruntées directement aux lettres de charge ou de voiture, probablement rédigées en flamand lorsqu'il s'agissait d'un envoi de marchands des Pays-Bas, c. à d. non étrangers mais natifs de nos provinces. Ainsi nous rencontrons dans les statistiques des mentions comme celles-ci : BARRILES DE BLECK (barrils de métal blanc), CUBRECAMAS VAN DORNICQUE (couvres-lits de Tournai). Ce mélange d'espagnol et de flamand ne nous semble pouvoir être expliqué que par le fait de la hâte ou de la distraction du rédacteur de la statistique, copiant directement certaines mentions se trouvant sur la lettre de charge ou de voiture lui présentée par l'expéditeur, et rédigée en flamand.

Enfin, il est intéressant de noter que plusieurs pages du cahier portent des ratures, des surcharges et des corrections, faites de la main du vérificateur Rodrigo Perez, commis à l'examen de la statistique et chargé d'en contrôler les éléments.

* * *

Le document nous fait connaître, d'abord, le nombre et le nom des marchands espagnols, portugais, italiens, allemands et natifs des Pays-Bas, qui s'occupent, à Anvers, du commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal.

Ludovico Guicciardini nous apprend, dans sa description d'Anvers vers 1560, que la ville comptait à cette époque plus d'un millier de marchands étrangers (¹), non compris les Français (²). Ces derniers ne faisaient à Anvers que des apparitions fugitives, pendant les trêves que concluaient Habsbourgs et Valois à cette époque de guerre franco-espagnole.

(1) LUDOVICO GUICCIARDINI, o. c. éd. citée, p. 225 : « inveniri e sex praecipuis illis gentibus, quibus scilicet fixae, tam pace, quam bello, Antverpiae sedes sunt ... », mille et amplius mercatores ».

(2) *Ibid.* : « praeter etiam plurimos mercatores Gallos, tempore pacis eam quotidie frequentantes ».

De ce millier de marchands étrangers, le document que nous étudions nous fait connaître les noms d'environ *trois cent vingt*, soit près de trois cents Espagnols et Portugais, dix-sept Italiens, deux Allemands. C'est dire qu'il étend considérablement notre connaissance des colonies étrangères établies à Anvers à l'époque de Charles-Quint, et dont Ludovico Guicciardini nous dit « que le nombre des hommes mariés et pères de famille y était grand et qu'elles conservent les mœurs et les habitudes de leur pays natal, étant donné la grande liberté que leur laisse le magistrat anversois». (1)

Voici les noms de ces marchands étrangers qui font le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal. (2)

Espagnols et Portugais.

Alonso de Abreo
Alvaro de Abreo
Luys Alonso
Martin Alonso
Antonio Alvarez
Juan de Aranda
Miguel de Aranda
Diego Alvarez
Gaspar Alvarez
Salvador Andres
Francisco Diaz
Juan de Doypa
Geronimo de Espinosa
Antonio Fernandez
Juan Fernandez
Diego Fernandez
Henrique Fernandez
Ambrosio de Fleytas
Zacones de la Franca
Cristoval Garcia

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. cit, p. 226.

(2) Pour l'identification de beaucoup d'entre eux, voir nos études *Episodes de l'histoire religieuse et commerciale d'Anvers dans la seconde moitié du XVI[e] siècle* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1911, t. CXXX, p. 4 - 44) et *Progrès du Luthéranisme et du Calvinisme dans le monde commercial d'Anvers et l'espionnage politique du marchand Philippe d'Auxy, agent secret Marguerite de Parme, en 1566-1567.* (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 1913, t, XII, p 153-254). Voir aussi P. Genard, *J. B. Ferrufini et les assurances maritimes à Anvers au XVI[e] siècle (Bulletins de la Société royale de Géographie d'Anvers, 1882)*; H. Thimme, *Der Handel Kölns am Ende des XVI. Jahrhunderts und die internationale Zusammensetzung der Kölner Kaufmannschaft* (Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1912, p. 389-472) Ajoutez Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, Iena, 1896 ; W. Sarmenhaus, *Die Festsetzung der niederländischen Religionsflüchtlinge im 16. Jahrhundert in Wesel und ihre Bedeutung für die wirtschaftliche Entwicklung dieser Stadt*. Wesel, 1913.

Juan Angelo de Ononi
Francisco Estevan
Angel de Aranda
Juan de Atricada
Franciso de Avyla o Dias
Diego de Ayala
Christoval Belzar
Juan Battista et Francisco Balde
Juan de Saldaria
Juan Camarena
Fernando Lopez del Campo
Diego Ortega de Carrion
Afonso Castim
Antonio de Castro
Gonzalo de Chabarri
Juan Cortis
Juan de Cuellar
Andres Diaz
Ortuno de la Rea
Diego de Lerma
Lorenzo de Lerma
Miguel de Libano
Alvaro de Lima
Antonio Lopez
Jorge Lopez
Martin Lopez de Herrera
Martin Lopez de Lisarra
Fernand Luys
Antonio de Magellanes
Manuel Alfonso
Andres Manrique
Juan Martinez
Andres Marts (?)
Juan Masiel
Ortega de Melgosa
Diego Mendez
Ruy Mendez
Bonaventura Miguel
Juan de Monsel
Diego Lopez Montero
Francesco de Montesa
Pablo Nores
Bernal Nuñez
Juan Nuñez
Juan Garcia
Juan de Gaula
Fernando de Gerita
Antonio Gomez
Gonzalo Gomez
Martin Gomez
Ruy Gomez
Alonso Gonzales
Christobal Gonzales
Pedro Gonzales
Simon Gonzales
Tomé Gonzales
Henrique de Goyar
Antonio et Thomas de Guzman
Pedro Fernandez de Herrera
Pedro de Horosco
Juan Ivara
Antonio Jorge
Salvador Nuñez
Juan de Oyachola
Andres de Oyardo
Diego de Osma
Antonio Pablos
Christobal Paez
Rodrigo Paez
Alonso de Palma
Diego de Palma
Juan de Palma
Antonio Paris
Domingo Paris
Francisco Paris
Benedito de Parmento
Francesco Perera
Francesco Perez
Pedro de Poca
Antonio de Polanca
Nuñez de Porto
Pedro de Ramires
Fernando de Rebolledo
Geronimo Revelasco
Antonio del Rio
Nuñez de Rituerto
Antonio Rodriguez
Cosme Rodriguez

Marcos Nuñez (o Mallar)
Duarte Rodriguez
Fabian Rodriguez
Gaspar Rodriguez
Juan Rodriguez
Nicolas Rodriguez
Alonso Ruiz
Antonio Ruiz
Simon Ruiz
Alonso Sanchez
Francisco Sanchez
Geronimo de Salamanca
Diego de Santa Cruz
Martin de San Urse
Gonzalo de Siebra
Bastian de Suleta
George de Suri
Martin de Tardajos
Domingo de Torraspe
Alonso de la Torre
Enrique de Tovar
Gonçalo Vaes
Cristobal de Valençia
Diego de Vides
Diego de Villegas
Pascual de Villamonte
Sancho de Villamonte
Miguel de Viterta
Juan de Vittorio
Miguel de Vuesela
Rodrigo de Xerez
Francisco Ximenez
Andres de Yserardi
Juan Marsyses
Juan de Vazella
Francisco de Aguilar
Francisco Servente
Pedro de Ynerri
Juan de Marge
Vincente de Huraço
Francisco de Merris
Ortuño de Stuniga
Ortuño de Bilbao
Pedro de la Mata
Pedro de Ysunsa
Daniel Yedar
Juan de la Çama
Gaspar de Zamora
Miguel de Zuzaya
Juan de Tardajos
Antonio de Fonseca
Gomez Perez
Fernando de Matanca
Juan Lopez de Ayala
Juan del Hoyo
Geronimo Corseco
Michel de Sant Martel
Fernando Diaz
Martin de la Carbonera
Francesco de San Vitores
Alonso Perez
Juan de Liçama
Juan de Goyas
Gomez Perez
Juan et Domingo de la Torre
Juan de Villaviziosa
Juan de Goiri
Juan de Salinas
Gregoire de Reconeyta
Gregoire de Escanabusa
Jacop Vizcayno
Jacques de Aguinabra
Martin Francesco de Sarra
Gregoire de Escalante
Leonardo Espinosa
Juan Zerezo
Luis Alonso Medina
Francisco de Baños
Andres de la Peña
Gaspar Zapata
Francisco de Bejar
Sancho de Ugarte
Juan de Very
Andres de Losyre
Martin de Plaze
Jaspar de Rias
Pedro de Bilbao
Fernando de Orsina

Mathias de Aldani
Pedro Olivari
Domingo de Arrioba
Miguel de Cardona
Juan de Amasaruay
Esteban de Percasi
Laurencio de Monreal
Pedro Bostudoy
Fernan Lopez Gallo
Fernando de Matute
Sebastian de Busorina
Aparizio
Juan Duarte
Juan Raetes
Sebastian del Puerto
Juan de Leya (?)
Domingo de Aky
Francisco de Arrieta
Inigo de la Rea
Fernando Yanes
Fernand Inees
Sancho de Incarry
Martin de Ufligerra
Jacques de Synara
Martin de Barroby
Benedito Rodriguez
Diego de Camargo
Martin de Urtau
Antonio de Vergara
Les héritiers de Francesco Montesa
Martin de Abueta
Manuel Caldera
Pero Gomez
Bernardo Garcia
Bernardo de Galdanes
Santos de Anaya
Augustin de Prata
Bras Fernandez
Luis Sanchez
Luis de Sevilla
Luis de Quesada
Guillen de Ysasti
Antonio de Vides
Juan de Vazur
Juan Perez de Oa
(San) Juan de la Rea
Martin de Casalla
Cristobal Calvete
Francisco de Ugarte
Rodriganens (?)
Rodrigo, Alonso et Antonio Yanez
Antonio Estevan
Gonzales Perez
Alvaro Bras
Juan Lopez de Ayala
Pedro de Areste
Juan de Areste
Pedro de Xeres
Juan de Sonate
Jaspar de Zorrita
Juan Gonzales Rascon
Miguel de Modoya
Alonso Jorge
Alvaro Yanes Paris
Francisco Pieselde
Manuel Avares
Lorenzo Mendez
Jop Vola (?)
Melchior de Gamburca
Juan de Yrun
Juan de Alquarint
Martin de Galaça
Pedro de Arbieto
Hieronimo Lopez
Juan Perez de Returbio
Juan de Ayala
Antonio de Avyla
Francisco de Tranco
Pedro Sanchez
Baltasar Nuñez
Pero Fernandez
Vincent Grimal de Duraçe
Luys Lopez
Pedro Jaymez el Moço
Estevan Albo
Francisco Bueno
Juan de Vousel

Italiens.

Bonvisi
Juan Battista Affaitadi
Francesco Cachopin
Juan Albert Camosyn
Benedetto Capriano
Juan Battista Gondi
Juan Battista Grimaldi
Jacques Vedone
Vincenzio de Grimaldi
Galeotto Magalotti
Gregorio Pita
Leonardo de Spindola
Giovan Antonio de Grimaldi
Antonio Bugiro
Silvestre Cataneo
Duarte Cardoso
Marco Antonio Tarafe

Quant aux marchands de nationalité *allemande*, nous trouvons signalés le nom des Fugger et celui de Bonaventure Bodecker.

Chose plus intéressante encore, la statistique que nous étudions nous fournit le nom d'environ *cent quatre-vingt-dix* marchands natifs des Pays-Pas, qui, d'Anvers, exportaient de la matière première et des produits manufacturés vers l'Espagne et le Portugal. Guicciardini nous parle de ces Anversois qui s'occupent de commerce, «revera strenui et industrii mercatores», très riches, très cultivés, et qui parlent trois, quatre, parfois jusque sept langues [1]. Tel n'était sans doute pas le cas de tous les marchands dont les noms vont suivre, mais quelque modestes que devaient être beaucoup d'entre eux, ils méritent d'être connus à l'égal des marchands étrangers.

Marchands des Pays-Bas.

Jan Andries
Jacop Anenon [2]
Guillaume Rubin
Magdalena Adriaenssen
Willem Bart
Jacques Bernuy
Hans Boudaen
Michel Breedestam
Pieter Brielman
Roger le Buque
Nicolas Carrete
Alexis Grimel
Henrick de Hane
Willem de Hane
Pieter Hansmans
Dierick Henricks
Jacques Henricks
Juan Jakes
Jan Jacops
Nicolas Lapostole
Jacques Lenert
Bartolomé Lins

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd. cit., p. 223.
(2) Haneron ?

Gérard de Chièvres
Anteunis Claessen
Charles Cockier
Aert Coggen
Gerard Corbau
Olivier Corbau
Gérard Corbet
Dierick Deyns
Jan Deyns
Jaspar de Escart
Laurent Foquette
Jacques Fanam (1)
Cornelis Ghijsbrechts
Frans Gillis
Jacop Gilles
Balthasar de la Rue
Henrick de Runen
Beltram de R[illegible]e
Schetz [illegible]
Pieter Scurfv[illegible]te (2)
Juan de [illegible]
Walfranc Sim[illegible]pont
Jan Snoeck
Gilles de Sorbrecht
Pieter de Sorbrecht
Willem De Spaerpot
Hans Struyve
Jean de Terreus
Hans Sunders
Robrecht van Aken
Michiel van Aramuyen
Gheert van Brugge
Pieter van der Linde
Hans van der Quertborne
Joseph van Dorne
Jacop van Espen
Joris van Gemal
Robert van Haften
Willem van Immerseel
Willem van Kielsdam
Jacques van Lyke
GasparLoscart
Nicolas Mahu
Louis Malapert
Gérôme et Gaspar Menart
Jean Menart
Pierre Monel
Michel Mulier
Jacop Pels
Jacques de Persijn
Erasmus le Petit
Hector Pinson
Jacques le Prieur
Nicolas Provost
Jan de Ridder
Lancelot de Robiano
Joris van Surke
Jacques van Tongerloo
Henrik van Vissel
Henrik van Vlissinghe
Jorge van Wasen
Gilles van Winden
Henrik Viringhes
Henrik de Wale
Aert Wickman
Jacques Molenart
Joris Estequer
Dirik Regal
Aert Aruzart
Willem van Huque
Lieve de Slagemule
Nicolas Dumas
Pieter Dames
Pauwel Gheertssen
Joseph van Aken
Jacques Brun
Michel Breksteen
Willem Ullense
La veuve de Pieter Arnouts
Jan Andries
Willem Arbau

(1) Van Ham?
(2) ou Scorhoot.

Jacop van Pee
Hannes van Pele
Arnaud de Amiens
Willem van Smaldonck
Henrik de Pan
Huch Cornelis
Jacques Van Laet
Casyn de la Bocant
Jan Matheeus
Hendrik van Aken
François Stevenart
Wichman Harmans
Jehan de Moir
Jan van den Put
Henrick Hetmans
Hector le Moine
Jacop Carele
Jan van Bassa
Laurent Mulier
Gaspar Mosel
Frans Hughens
Jan Trovier
Gerard de Aquiens
Jacop Stercke
Cornelis van den Brande
Jan Cole
Jacques Ballinck
Joseph de Vrancke
Aert Beniquema
Jan de Wynt
Joris van Gemende
Jacques van Oosterwyck
Hubrecht de Bruyne
Martin de Louvaye
Henrik van Halle
Jan de Broke
Ariaen van Pontram
Charles de Cuyper
Jacques de Hasa
Jennin de Beaulieu
François Codijn
Nicolas Antoine
Jan van Rikelberge
Henrik van Onse
Simon Roxe
Jacop Denys
Pieter van den Water
Jaspar Roquetes
Charles de Cordes
Lenart Broke
Jan van den Broecke
Lucas Debre
Balthasar Charles
Jan Aelbrechts
Herman Janssen
Joos Helegeert
Frans Wouters
Nicasius Venant
Gilles Henricks
Jan Moreau
François Man
Jan Turier
Hendrik De Decker
Claes Bouwens
Claes de Nieuwelandt
Pedro de Armentières
Gilles Raet
Hans Beernaertshuysen
Gomer Van Aken
Augustin Gentil
Cornelis de Mayere
Giles Hockx
Gaspar Conete
Bartholomé Du Boijs
Willem Jacops
Cornelis Ghijsbrechtssen
Adam Ariaenssen
Hans van Loon
Willem Janssen
Steven van den Hove
Veuve Salvador Fenix
Pedro de Nieulijv
Jacques de Priel
Herman Pieters

En présence de cette liste, on peut se poser la question : ces personnes sont-elles toutes des marchands? La réponse ne fait point de doute pour certaines d'entre elles comme Schetz, Willem van Immerseel, Lancelot de Robiano, Hendrik van Onse, etc., qui représentent le patriciat commercial d'Anvers à cette époque. Quant aux autres, il faut aussi les considérer comme marchands, établis probablement à Anvers même. Tout d'abord, on pourrait voir en certains d'entre eux des chefs de comptoirs, établis dans la métropole commerciale par certaines firmes industrielles ou certains grands producteurs de l'intérieur du pays. On sait qu'Anvers comptait, à l'époque de Charles-Quint, un grand nombre de dépôts de ce genre. (1)

Mais le fait que nous voyons tous ces marchands cités dans la liste donnée ci-dessus expédier vers la péninsule ibérique les objets les plus divers, et des objets qui souvent n'ont aucun rapport entre eux, nous force à admettre qu'il s'agit non de représentants de telle firme industrielle spécialisée, mais bien de véritables marchands exportateurs, fixés à Anvers en vue de cette exportation.

D'ailleurs, dans la déclaration faite par le vérificateur Rodrigo Perez au dernier folio du document, nous lisons : *E ansi mismo esta aqui asentado lo que an pagado los a quien los dichos mercaderias perteneçian*.

L'impôt de 2 °/o sur la valeur des marchandises a donc été payé par les *propriétaires* de ces marchandises, c. à. d. par les marchands exportateurs, dont les noms sont donnés dans la liste, en tête du compte dressé par les gens des Finances.

Certes, il y a des exceptions à signaler. La statistique des marchandises ou des objets exportés signale en quelques endroits des objets d'usage personnel, chargés sur les navires pour le compte de certain particulier, à titre d'envoi amical ou de cadeau. Ainsi le capitaine espagnol Velasco profite du départ d'un navire pour expédier en Espagne un lot d'armes et d'habits ; le régent Figueroa confie à un autre bâteau une tente de campagne ; Don Sancho de Leyva envoie dans une occasion analogue des objets d'usage militaire.

(1) H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 223 et 269. Qu'on se rappelle le «Tapissierspand» que la ville fit construire pour le dépôt, l'exposition et la vente des tapis.

Mais ce sont là des exceptions. qu'il est facile de distinguer au milieu des envois qui constituent de la véritable exportation commerciale.

Il importe d'appeler l'attention sur la proportion entre le nombre de marchands espagnols et portugais et celui des marchands natifs des Pays-Bas qui s'occupent d'exportation vers la péninsule ibérique. Dans l'ensemble. les marchands espagnols et portugais figurent pour deux tiers.

Cette constatation permet, dès lors, de rejeter comme inexacte l'affirmation d'après laquelle le commerce entre l'Espagne et les Pays-Bas fut, de plus en plus, monopolisé par les marchands flamands, ceux d'Espagne se consacrant presque exclusivement au commerce des Indes. (¹) Le document que nous étudions montre au contraire que le commerce hispano-flamand est, à l'époque de Charles-Quint, encore toujours pour la plus grande partie monopolisé par les marchands de la péninsule ibérique établis à Anvers.

D'autres affirmations sont aussi à corriger. Ainsi, il a été dit que l'échange des marchandises, en tant qu'il s'agit des Pays-Bas, se faisait le plus souvent directement entre les marchands appartenant à des nations étrangères et fixés à Anvers, sans participation des marchands anversois. (²)

Le chiffre de près de deux cents marchands des Pays-Bas fixés à Anvers, s'occupant d'exporter des matières premières et des produits manufacturés, est là pour montrer que les commerçants flamands prenaient une part très active et très importante dans ce commerce d'échange.

L'on a affirmé aussi que, dans le commerce des Pays-Bas à l'époque de Charles-Quint, le placement des produits nationaux se faisait quasi uniquement par l'intermédiaire des marchands flamands. La statistique que nous étudions révèle, au contraire, qu'un grand nombre de produits des Pays-Bas étaient exportés par des marchands étrangers, et notamment par les Espagnols et les Portugais.

(1) Voir p. ex. F. Rachfall, *Wilhelm van Oraniën und der niederländische Aufstand*, t. 1, p. 296. Halle, 1906.

(2) P. ex. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, I, p. 363.; Rachfall, *o. c.*, t. I, p. 323.

Et veut-on des exemples ? Voici un marchand espagnol d'Anvers, qui figure dans la liste comme grand exportateur : Andres Diaz. Il charge sur les navires qui quittent Anvers pour la peninsule ibérique des retables d'autel, de la serge d'Arras, des corbeilles de fileuse, de la toile de Hainaut, de la toile d'Audenarde, de la serge de Lille, de la futaine, de la mercerie, des tapis ou carpettes de Saint-Trond, de la toile de Brabant, du fil de Brabant, du lin brut, des « tyken » flamandes. Ce sont bien là des produits essentiellement indigènes.

En voici un autre, Espagnol lui aussi : Martin Alonso. Il embarque à Anvers de la tapisserie de Tournai des nappes et des serviettes de Courtrai, de la toile d'Audenarde, de la toile de Hainaut, des carpettes de Saint-Trond, de la « tripe », des carpettes ou tapis de Diest.

Voici maintenant un Portugais, Diego Fernandez, de Lisbonne. Il exporte des draps de Lille, de Hondschoote, de la toile de Brabant, d'Audenaerde, de Neuve-Eglise, de Malines, de «l'ultrafine» (drap), de la serge, des clefs, des balles de jeu de paume, de la couperose, des carpettes de Saint-Trond, tous produits essentiellement indigènes.

Nous pourrions multiplier ces exemples, à l'infini.

* * *

Le document nous fait aussi connaitre — et c'est peut-être là le point le plus important — les objets exportés. Un examen minutieux de toutes les données statistiques nous a permis de dresser la liste aussi complète que possible des matières premières et des objets manufacturés chargés à Anvers en destination de l'Espagne et du Portugal.

Nous avons d'abord les DRAPS. (1)

Vient d'abord le drap indigène, avec toutes ses variétés, depuis

(1) Voir l'intéressante étude de G. WILLEMSEN, *La technique et l'organisation de la draperie à Bruges, à Gand et à Malines au milieu du XVI[e] siècle*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1920, t. LXVIII, p. 5—69 (à suivre).

le drap très fin *(outrafines)* [1] jusqu'au drap de qualité inférieure *(paños baxos)*. Voici maintenant les spécialités : le drap appelé «dosijnkes», en espagnol *aules, paños de aul, medios paños aules que llaman dosynkes* ; le drap à fil de lisière bleu appelé «blau liste» ; le drap noir ; le drap appelé «tripe» *(tripa)* ; le drap de Malines (medias Malinas) ; le drap «flamand», rarement cité ; le drap bleu *(paños de blu)* de Flandre ; des «frisettes» (carizeas), dont il y en a appelés «moyennes», d'autres qualifiés de «frisettes du Nord» ; le drap appelé *baro*, étoffe lâche à demi frappée, de couleur jaune ; le drap à fil de lisière rouge [2].

Souvent cité est le drap de Neuve-Eglise, le drap «moyen» de Tournai. On exporte aussi des chanteaux d'étoffe, et, en très grande quantité, le camelot, fabriqué avec du poil de chèvre mélangé à de la laine, de la soie, etc. Les draps de Hollande, de Leiden, de Haarlem, de Rotterdam, figurent en très bonne place. Moins fréquent est l'envoi de drap de Hoorn et de «frisé» de Delft.

Quant au drap étranger, Anvers exporte de très grandes quantités de drap anglais, dont le drap commun, le drap jaune et le « drap de Londres » ; du drap écossais, du drap de Rouen, et du drap commun d'Oostland ou Allemagne. Le bougran figure aussi en bonne place dans les statistiques.

La futaine (*bombazijn* en flamand), étoffe de coton, est exportée dans des quantités prodigieuses. Il y a de la futaine de Bruges, mais c'est surtout la futaine étrangère que l'on trouve mentionnée : de Gênes, de Rouen, de Crémone. Celle d'Augsbourg et d'Ulm l'emporte de loin.

La statistique nous signale encore un genre d'étoffe appelé « paternosters » *(nuevas fustedas que llaman paternosters)*, et dont d'autres spécialités sont étoilées : il en y a qui vient de Lille.

Citons ensuite le velours, surtout le velours de coton, et la serge, avec toutes les spécialités : serge de Hondschoote, d'Arras, de Lille, de Bruges, ainsi que la sayette de Lille.

Il est fort intéressant de constater que le tableau qui précède reflète exactement la situation de la draperie, telle qu'elle a été

(1) Voir Guicciardini, *o. c.*, éd. cit., p. 238 : «pannos nostrates, quales ii qui Gallis *outrefins* nuncupantur».

(2) Est-ce ainsi qu'il faut traduire «paños roxolistas» ?

dépeinte, pour les débuts du XVI[e] siècle, par M. Henri Pirenne dans son étude *Une crise industrielle au XVI[e] siècle.* (1) En effet, nous constatons l'envahissement des produits de la draperie nouvelle (la draperie rurale) et la redoutable concurrence de la draperie anglaise.

Passons maintenant à la TOILE, aux produits de l'industrie linière. Voici les spécialités exportées : « Impératrice » (Emperadores) de Lille, toile de Brabant (blanche et crue), toile de Hainaut, toile d'Audenarde, toile de Gand (peu représentée), toile de Hollande, toile de Rotterdam, toile de Haarlem, toile de Bois-le-Duc, (peu fréquente), de la toile crue du pays. Comme toiles étrangères, signalons celle de Rouen et celle d'Augsbourg. Nous n'avons pu identifier la « toile de Bagiscote ». La matière première, le lin, s'exporte en assez grande quantité, à l'état brut, et aussi prêt à être peigné *(para rastillar)*.

L'on sait d'ailleurs que dès le début du règne de Charles-Quint, le lin russe fut importé en grandes quantités aux Pays-Bas (2). La statistique d'exportation nous signale aussi toutes sortes de fil : du fil d'Audenarde, de Gand, de Brabant (souvent cité), du fil de Perse, du fil de couleur, du tissu de fil coloré et non coloré, du tissu de fil de Brabant, du fil de laine coloré, du fil pour agrès de navires, du fil d'emballage, du fil pour arbalètes, du tissus de fil d'Hérenthals et de Gand, du fil écru, et celui qu'on appelle « hilo de cartas »

On exporte encore en très grande quantité des corbeilles de fileuse et des épingles. La mercerie proprement dite est bien représentée : on distingue celle d'Oostland, de Nuremberg, et celle qui est appelée « mercerie de madrigal ». N'oublions pas les coussins, dont « coussins à roses » et « coussins à figures », des couvertures, des nappes et des serviettes en quantités énormes, des instruments pour carder la laine, enfin des bonnets d'ecclésiastiques et des couvre-chefs de toute nature.

La TAPISSERIE est particulièrement bien représentée dans le commerce d'exportation hispano-flamand. Voici les spécialités men-

(1) *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1905, p. 489 et svv.

(2) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, p. 240-241.

tionnées. En tête vient la tapisserie de Nukerke (près d'Audenarde), puis celle de Tournai, celle de Bruxelles, celle d'Enghien, celle de Diest. Il est très souvent question de *tapiceri*ı *de Sint-Truiden*, tapisserie de Saint-Trond. Sans doute ne faut-il point songer ici à la tapisserie de hautelisse, mais bien à de petits tapis, des carpettes, ou des tapis de table. La mention répétée de *verdura de Sint Truyden*, *tapiceria de verdura*, nous fait croire qu'il s'agit ici de tapis de table verts, et non pas de véritable tapisserie d'art. Les statistiques distinguent la tapisserie commune, fine et les gobelins. Il est fait mention de tentures et de portes en tapisserie, et de petits tapis destinés à couvrir des bancs ou des chaises *(bancales)*. Ceux-ci viennent surtout de Tournai. Nous ne savons ce qu'il faut entendre par « puertas de verdura ».

N'oublions pas les couvre-lits, dont quatre spécialités sont signalées, les couvre-lits verts *(de verdura)*, ceux de Saint-Trond, ceux de Tournai, et les couvre-lits en tapisserie commune. Le canevas pour tapisserie est aussi mentionné, et il est même question de tapis usés. A ce propos, on peut toutefois se demander s'il ne s'agit pas d'envois personnels, faits par quelque particulier.

Cette série d'objets d'exportation sera épuisée, lorsque nous aurons encore mentionné le satin et la soie.

Passons maintenant à d'autres domaines de l'industrie : les LIVRES. Il n'est pas étonnant de voir figurer en très bonne place l'exportation ou l'envoi de livres. Déjà avant Plantin, Anvers comptait une colonie respectable d'imprimeurs [1]. Certains marchands semblent s'être fait une spécialité de l'envoi de livres, et il nous paraît intéressant de les mentionner ici : Diego Ortega de Carrion, Vernal Nuñez, Alonso Ruyz, Aert Wikmann, Lorenzo Mendes, Pedro Fernandez de Herrera, Antonio et Tomas de Guzman, Cristoval Garcia, Benedetto Capriano, Nicolas Rodriguez, Francisco Diaz, Martin Van Onse, Hans Boudaen, Pedro Ramirez, Diego Mendez, Gomez Perez, Juan de Aranda, Francesco de Montesa,

(1) Voir M. SABBE, *La typographie à Anvers avant et après Plantin*, dans *Fêtes données en 1920 à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissan e de Chr. Plantin. Discours et séances*. Anvers, édition du Musée Plantin-Moretus [1921].

Geronimo de Salamanca, Aert Beniquema, Marco Antonio Tarafe, Diego Lopez Montero, Laurençio de Monreal, Gaspar de Zamora, Fernando Rebolledo, Juan Martines, Diego de Ayala, Alvaro de Lima, Juan de Vousel, Fernan Lopez Gallo, Fernando Diaz, Luis de Sévilla, Juan Angelo de Ononi, Bonvisi, Alonzo de la Torre, Guillaume Rubin, Pero Rodrigez. En tête de liste, pour la quantité de livres exportés, viennent Antonio del Rio et Pieter Brielman.

On n'exporte pas seulement des livres, mais aussi du vieux papier et du matériel d'imprimerie, ainsi que des mappemondes et des cartes géographiques.

Passons maintenant à un ordre d'objets tout différent.

La statistique que nous étudions nous parle souvent de PEAUX et de CUIRS : il y a des peaux de cerf, de buffle, de mouton, des cuirs de vache, de bœuf, et des peaux de mouton teintes, destinées à la reliure de livres. Peaux fraiches, séchées, salées sont mentionnées fréquemment, ainsi que du cuir destiné à la fabrication de chaussures et du cuir brut, en morceaux. Après la matière première, les objets manufacturés : des ceinturons, des baudriers, des ventrières, des harnachements de chevaux, des bottes, des souliers, et, quelquefois, des outres de cuir destinées à conserver le vin du Rhin.

Après les cuirs, les MÉTAUX. Sur la liste d'exportation figurent le fer, le métal blanc (*blek)*, l'étain, le plomb, l'acier, tant à l'etat brut que travaillé. C'est le cuivre qui est exporté en plus grande quantité, à l'état brut, en feuilles, en morceaux, de même que le laiton ; il faut y ajouter de l'or et de l'argent en feuilles, du vieux fer ou de la ferraille.

Quant aux objets de métal, citons des fers de cheminée et de foyer, des lustres-couronnes, des chandeliers, des lampes, de petits coffrets en fer, des chaudrons de toutes dimensions, des serrures, des poids, et surtout, en très grande quantité, des clefs.

Les envois comprennent aussi des poëles, surtout des poëles de Bruges, des poëles et des pots en cuivre, des crochets, des ciseaux, des fers pour crosses de fusil, des clous, du fil de fer et du fil de cuivre, des couteaux, des appareils à aiguiser, des pots et des aiguières en étain, des grils, des balances, des robinets (fabriqués surtout à Malines), des cuillers, de petites écuelles pour faire la collecte dans les églises, des vases servant à rafraichir le vin, des boites à con-

serves. Certains navires emportent aussi du métal pour couler des cloches, et des armes : épées hallebardes, cornets à poudre, lames d'épées, etc.

Nous classons sous la rubrique MEUBLES ET USTENSILES DE MÉNAGE les objets que voici : batterie de cuisine, pots de terre et de grès, des nattes de jonc, des paravents, de petits moulins pour épices. D'autre part, on exporte des tables, des secrétaires, des pendules, des horloges, des glaces, des bancs, des brosses.

Le VERRE et le BOIS sont aussi objet d'exportation. Citons les verres à vitre, des vitraux, des verres à boire. On trouve du bois industriel et du bois travaillé : bois de charpente, du « claphout », du bois à brûler, des coffres et des caisses, de la mortaise, des bois sciés en planches, des axes de chariot, des caisses à sucre, ces dernières fréquemment citées dans la statistique. Les navires emportent aussi vers la catholique Espagne des chapelets et des grains de chapelet, en bois et en verre.

Il importe d'appeler surtout l'attention sur les objets en BOIS SCULPTÉ, tels que des statues de saints et des retables d'autel. L'envoi de retables d'autel est fait régulièrement, presque à chaque départ des navires, par les marchands espagnols qui s'appellent Antonio de Castro, Bras Fernandez, Gaspar de Zamora, Estevan Albo, Miguel de Susaya et surtout par Gomez Perez. Les pendules sculptées semblent aussi appréciées dans la péninsule ibérique.

Il se fait aussi un trafic régulier d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, tels que clavecins, orgues, clavicordions, luths, archets, trompes.

Un des items qui reviennent le plus souvent sous la plume du rédacteur de la statistique, ce sont des TABLEAUX. On devait en exporter des quantités très considérables. Ce fait ne doit pas nous étonner. Il ne s'agit probablement pas ici d'œuvres d'art de grande valeur, du moins dans la plupart des cas : la quantité des *pinturas* signalée est trop élevée pour qu'on puisse l'admettre

Il devait s'agir de ces tableaux peints, nous dirions aujourd'hui en séries, par des peintres besogneux, qui mettaient le produit de leur art en vente au »marché de tableaux» de l'époque, à la *Kerkplaats* d'Anvers. C'est par certaines que les toiles se débitaient là. (1)

(1) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III. p. 269.

Le document signale aussi, pas très souvent il est vrai, des *niños Jesus*, des «enfants Jésus» : nous ne savons si l'on veut désigner par là de petits tableaux, des statuettes, des images populaires ou des ex-votos.

Signalons ensuite les OBJETS DE LUXE ou ce que nous considérons comme tels : des plumes, des perles, des bracelets, des masques, des balles de jeu de paume, des faucons

Il est assez souvent question de PAPIER, exporté en balots, en feuilles et en rames. Rattachons-y les cartes à jouer, les images de dévotion, exportées en gros, des images mortuaires, des images représentant l'Enfant Jésus, des plumes pour écrire.

Nous groupons sous la rubrique MATIÈRES VÉGÉTALES et DROGUES ce qui suit : de la graisse, du saindoux, de l'huile de navet, [1] de l'huile pour cuire le pain, de l'alun, de l'ambre, de la gomme, des colorants comme de la garance, de l'écarlate, du vert-de-gris, etc., de la noix de gale, de la chenevière, de la prêle, de la thériacle (composé d'opium, d'aromates et de plantes fortifiantes), d'autres drogues encore. Nous pouvons ajouter à cette énumération de la colle, frabriquée avec de la farine et de l'eau (engrudo) ou avec du pain (cola de pan), et du savon.

Une matière exportée en quantités considérables, c'est la CIRE, qui se présente en rouleaux ou en pains.

A côté de la cire figurent les chandelles et les mèches de flambeaux. Enfin, la série se clôt par des COMESTIBLES : fruits secs, noix, noisettes, poisson séché, viande, hâchis, (des ceps de vigne du Rhin sont aussi cités,) et par des objets requis pour l'entretien et le montage des navires : de la poix, du goudron (en très grande quantité), des câbles et de l'étoupe.

* * *

Le commerce d'Anvers à l'époque de Charles Quint a souvent été représenté, dans son ensemble, comme un commerce de transit.

Le document que nous étudions nous permet d'examiner de près la valeur de cette théorie. Nous connaissons, par ce qui a été dit

(1) La culture du navet se généralise en Belgique à l'époque de Charles-Quint.

ci-dessus, quels sont les objets exportés vers l'Espagne et le Portugal. Ces objets sont-ils, en maj rité, des objets importés de l'étranger qui ne font que passer par Anvers, ou bien s'agit-il avant tout d'objets et de produits indigènes ?

Ludovico Guicciardini nous fait connaitre en détail quels sont les objets et les produits importés des pays étrangers (1). D'autre part, nous savons quelles industries étaient établies aux Pays-Bas dans la première moitié du XVIe siècle (2)

Il est dès lors facile de distinguer, dans le commerce d'exportation, tel que nous l'avons décrit, ce qui est produit indigène et ce qui est importé.

On peut considérer comme étant, en majorité, produits ou objets importés : le velours de coton (venant d'Italie), la futaine (d'Allemagne), le satin et la soie (d'Italie), les ustensiles de ménage (d'Allemagne), le bois scié en planches et le bois de charpente (de Scandinavie, de Russie, des pays baltiques, de France), l'alun (d'Italie), l'ambre (des pays scandinaves, de Russie, de l'Allemagne septentrionale), les peaux, le cuir, l'étain et le plomb (d'Angleterre), le cuivre (des pays baltiques, de Russie, d'Allemagne), le métal pour fondre des cloches (d'Allemagne), la cire et les fruits (de France).

Ce qu'il faut considérer comme objets ou produits essentiellement indigènes, c'est le drap, la sayette, la toile, le lin, le fil, les rubans, les tentures, les coussins, le nécessaire de table, la mercerie, la tapisserie, le verre, le sucre, les objets en bois sculpté, les instruments de musique, les tableaux, les objets de luxe, comme les perles ; le papier, les livres, le métal travaillé et les objets de métal, les armes, le savon, la colle, la plupart des matières colorantes, l'étouppe et tout ce qui sert au montage des navires. (3)

(1) Guicciardini, *o. c.*, éd. cit. p 231 et svv.

(2) Henne, *Histoire de la Belgique sous la règne de Charles-Quint*, éd. 1866, t. IV, p. 269 svv; H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t III, p. 233-260 ; F. Rachfall, *Wilhelm von Oraniën* ..., t. I, p. 291-323

(3) Comparez avec Guicciardini (*o. c.*, éd. cit., p. 223-224) : «Primum enim aedificatur hic omne genus navigia ; conficientur varii generis panni : cujusvis pretii lintea, tapetes et peristromata Turcica ; fustanei, armaturae et quae praeterea requirentur in usum belli, coria, picturae, tincturae, colores, inauraturae, supellex argentea, maxima multitudo vasorum e vitro, adfabre,

Un examen minutieux du document que nous étudions révèle que ce sont surtout les objets et les produits de la seconde catégorie, originaires des Pays-Bas, qui sont exportés vers la péninsule ibérique Ce sont principalement des produits manufacturés et des objets de luxe.

Cela se comprend. Ludovico Guicciardini fait lui-même la remarque : « Pour résumer, une bonne partie de l'Espagne dépend largement de notre commerce d'exportation. pour ce qui concerne ces choses qui sont le produit de la manufacture quotidienne et de l'industrie et du travail humains. C'est que les Espagnols de classe inférieure sont très rebelles au travail et redoutent tout effort, du moins dans leur patrie ». (1)

Il résulte donc de l'examen auquel nous nous sommes livré, que le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal consiste pour la plus grande partie en objets et produits des Pays-Bas, et que les objets importés et réexportés sont en minorité.

Cette branche particulière du commerce des Pays-Bas, le commerce hispano-flamand, constitue donc avant tout un véritable commerce d'exportation et non un commerce de transit. Il s'ensuit que les historiens ne pourront plus généraliser l'affirmation d'après laquelle le commerce d'Anvers à l'époque de Charles-Quint était principalement un commerce de transit.

Il est aussi opportun de signaler, comme nous l'avons déjà fait entrevoir plus haut, que les produits indigènes sont exportés aussi bien par les marchands étrangers que par ceux natifs des Pays-Bas. Il n'existe donc pas de spécialisation, de monopole des produits quant à leur exportation. Une seule exception est à signaler : les Fugger d'Anvers paraissent avoir à peu près monopolisé l'exportation du cuivre. (2) Cette exception se comprend, cette matière provenant surtout des pays baltiques et allemands.

et ad Venetam normam elaboratorum ; omnis generis merces ex auro, argento, serico, filo, lana, et quocumque metallo, aliaeque innumerabiles res. Conficientur praeterea non unius generis panni e serico. Et quid amplius ? Conficitur opera bombyceum, etiam sericum ipsum, etsi exigua copia. »

(1) Ludovico Guicciardini, *o. c.*, éd cit., p. 241.

(2) Pour les Fugger, voir Ehrenberg. *Das Zeitalter der Fugger*, déjà cité, et R. Haepke, *Der deutsche Kaufmann in den Niederlanden*, Leipzig, 1911.

Pour le reste, un même marchand exporte les matières et les produits les plus hétéroclites, comme le montrent les exemples suivants.

Le marchand espagnol Diego de Santa Cruz exporte de la garance, de la toile de Hollande, de la serge de Lille, de la toile de Rouen, de la mercerie, du lin, de la toile de fil crue, des nappes et des serviettes, des rubans de soie, des tapis d'Audenarde, de la futaine d'Augsbourg.

Alonso de la Torre charge à Anvers des lames d'épées de Milan, des clavicordions, des toiles crues, de la tapisserie, des draps «outrefin», de la toile d'Audenarde, de la futaine de Rouen, des livres, des nappes et des serviettes, de l'étain, de la toile de Hollande, du fil de fer, des clefs, des orgues, de la mercerie.

L'Italien Giovanni Battista Affaitadi envoie dans la péninsule ibérique des cuirs de vache, de la toile, du drap, du laiton, des coffres remplis de vêtements, de l'étain, des chandelles, du camelot, de la toile de Brabant et de Hollande, etc

Le marchand flamand Hendrik Van Onse envoie de la toile de Brabant, des corbeilles de fileuse, de la mercerie, des pendules, des lames d'épée de Milan, du fil, de la colle, du lin.

L'Anversois Willem Van Immerseel expédie de la toile d'Audenarde, de la futaine de Bruges, des chaudrons, des feuilles d'or et d'argent battu, des ustensiles de cuisine.

*
* *

Un dernier point à envisager, c'est la forme du transport des marchandises. Le document que nous étudions distingue nettement les *maestres de naos*, les capitaines de navires, et les *charrueros*. les voituriers ou conducteurs de chariots. La plupart des voituriers semblent avoir eu pour destination ultime la ville de *Ramua*, c'est-à-dire Armuyden, le port bien connu de Walcheren. (1) L'on n'ignore pas le rôle de port de transit que jouent, dans le commerce vers l'Espagne, les villes de Walcheren dès le XV[e] siècle. (2)

(1) Ludovico Guicciardini (o. c., ed. cit., p. 182) dit : «Arnemudam Itali et Hispani *Ramua*, Belgae *Armuyden* vulgariter nuncupant».

(2) Voir Z. W. Sneller, *Walcheren in de XV[e] eeuw*. Utrecht, 1917. L'auteur, archiviste aux archives de l'Etat à La Haye, a eu la grande amabilité de

Plusieurs des *charrueros* cités dans le document habitent Armuyden et à plusieurs reprises nous voyons apparaître, à côté de la liste des marchandises exportées, la mention : *para Ramua*.

La plupart des maîtres de navires et des voituriers sont natifs des Pays-Bas. Sur les quelque cent et quinze *maestres de naos* et *charrueros* cités nommément, environ quatre-vingt-dix sont néerlandais, une vingtaine seulement espagnols et portugais, cinq sont anglais. Une douzaine sont *anversois, de Anberes* ; d'autres sont originaires de Middelbourg et d'Amsterdam. La plupart, semble-t-il (1), sont zélandais ou hollandais, ce qui correspond à ce que nous savons de la navigation à cette époque.

* * *

Le document se termine par l'indication du produit total de l'impôt du 2 °/₀ levé sur les marchandises chargées en destination de la péninsule ibérique.

nous signaler que les archives de l'Etat à Bois-le-Duc conservent le « coopmansboek » de Jaspar van Bell (+ 1566), qui exportait d'Anvers en Espagne, *via Walcheren*. Cfr Guicciardini, o. c., éd. cit., p. 182-184.

(1) Nous disons : *semble-t-il*, en nous inspirant de la physionomie des noms : Ariaense, Diericsen, Jacopse, Pietersen, Ghysbrechts, Cornelissen, etc. Voici d'ailleurs la liste complète des maîtres de navires et de voituriers :

Espagnols et Portugais : Manuel Diaz (de Villa de Conde, Portugal), Juan Yanez Paris, Andres Alvarez, Juan Nuñez (de Zurara) L. Manuel Bras, (de Zurara), Antonio Vaez, Juan Vicente (de Villa de Conde), Manuel Bras (de Poba), Manuel Gonzalez (de Zurara), Juan Diaz (de Tabira), Antonio de Riques, Joan de Aueta, Juan de Villaviziosa, Juan Miguel de Arrieta, Pedro Ianes (de Viana, Portugal), Manuel Carnero, Juan de Veriasca, Pedro de Licarraga (de Fuentarabia), Juan de Galatar (de Carenteria).

Néerlandais : Cornelis Matis (qualifié de « courrier de Zélande »), Pierre Laurens (de Lillo), Paul Pieters (d'Armuyden), Giles Hugo (« voiturier » d'Armuyden), Fernand Struyve (d'Anvers), Bernard Struyven, Jan Doorne (d'Anvers), Martin Ariaenssen, Cornelis Jacops (d'Armuyden), Antheunis Diericsen (d'Anvers), Lenart Janse (« de Danfer » [Anvers ?]), Cornelis Brant (de Middelbourg), Jan Layrens (de Middelbourg), Pieter Antonis (d'Anvers), Willem Janse, Lenart Filippe (d'Armuyden), Mathys Jansse (d'Anvers), Jan Rique (d'Anvers), Lambrecht Ullens (d'Armuyden), Pieter Jacopse, Ariaen Pieters (d'Anvers), Johan Antruen (d'Amsterdam), Humbloc (d'Anvers), Jacop Michelis (Anvers), Anton Ariaense, Henri Cornelis, Josse Parmentier,

D'après la déclaration du vérificateur Rodrigo Perez, le trésorier Grammaye à retiré de cet impôt, pour la durée d'une année et demie, la somme de 30.791 livres, 12 sous, en livres de 40 gros monnaie de Flandre. Dix ans auparavant, l'exportation *totale* vers tous pays avait représenté pour une année 4.990.255 livres de gros, monnaie de Flandre. (1)

Il résulte de la comparaison de ces deux chiffres — les seuls éléments de comparaison que nous possédons — que le commerce d'exportation vers l'Espagne et le Portugal représentait à l'époque de Charles-Quint une part importante du mouvement commercial général du port d'Anvers (2).

Louvain. LÉON VAN DER ESSEN.

Tibaut Janse, Juan Brecpot, B. Cornelis, Jan Andries (de Middelbourg), Pieter Janssen (d'Armuyden), Frans Gillis, Eeuwe (Edouard) Janssens, Sebastian de Port, Andries Ariaenssen (d'Armuyden), Martin Lenaerts (d'Armuyden), Cornelis Andriessen (de Middelbourg), Jan Cornelissen (d'Anvers), Thomas Fiers (de Malines), Lambrecht Willems, Jacop Cluyt Aert Cornelis (d'Anvers), Pieter Vlut (de Middelbourg), Cornelis Machiels, Adriaan Govaerts, Dierik Janssen, Juan Adries (d'Armuyden), Cornelis Antheunis, Gomer Back, Meerten Willems, Jacop Joris, Cornelis de Wit (d'Armuyden), Meerten Ariaenssen, Anton Vaertens, Juan Block, Henrik Cornelis, Jacop Claes, Cornelis Aelbrechts, Rombout de Peiser (de Malines), Evert Janssen, Cornelis Cornelissen, Willem Lodewijckx, Jacop Michielsen Jacop Janssen, Jan Van den Velden, Jan Lubbeeks (d'Armuyden), Henrik de Vala, Rombout Lansheere (de Malines) Willem Gans (de Roosendael), Cornelis Marinus, Hubert Claes (d'Anvers), Cornelis Mathijssen, Jop Marinus, Anton Martens, Ysebrant Ghysbrechts (d'Amsterdam), Coppe Lem, Ariaen Hieronymus, Hendrik Claes, Jop Joris (de Middelbourg) Bartholome Cornelis, Gilles Reyme (de Middelbourg), Jan Laureys, Meerten Lenaerts, Evart Janssen, Merten Claes (d'Armuyden), Pauwel Pietersen.

Anglais : William Ritsars, Juan Sont, Cornelis de Heldernesa, Joan Medelen, Tomas Adel.

(1) Voir plus haut, p. 40.

(2) Nous nous faisons un plaisir de remercier ici M. Hubert Nelis, des Archives Générales du Royaume, qui a attiré notre attention sur le document.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1920

IV

ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1921

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE TENUE A BRUXELLES LE 13 JUIN 1920.

Les membres se réunissent à 11 heures dans les locaux de l'Académie royale de Belgique, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Jos. Casier, président.

Sont présents MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier,

MM. Saintenoy, vicomte de Jonghe, de Behault de Dornon, Errera, Paris, Matthieu, Coninckx, Van Heurck, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Destrée, Bergmans, chanoine Maere, Hulin de Loo, membres titulaires.

MM. Tahon, comte d'Arschot, Capart, Sibenaler, major de Witte, Van Bastelaer, Visart de Bocarmé, Fierens Gevaert, baron Verhaegen, Bautier, Laurent, De Bruyn, Poupeye, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. De Ceuleneer, chanoine Vanden Gheyn, membres titulaires ; Holvoet, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles ; Deshoulières, membre correspondant étranger.

En ouvrant la séance, M. le Président, au nom de la Compagnie, remercie l'Académie royale de Belgique, de bien avoir voulu prêter ses locaux pour la tenue de cette séance. Il fait part du résultat des élections qui ont eu lieu en séance des membres titulaires et félicite les nouveaux élus.

M. Visart de Bocarmé remercie pour sa promotion comme membre titulaire et assure qu'il continuera à consacrer à l'Académie toute son activité.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 1920 qui est approuvé sans observations. Il donne ensuite

connaissance d'une lettre du comité chargé d'organiser à Anvers, le 9 août prochain, la commémoration du 4e centenaire de la naissance de Christophe Plantin, qui demande à l'Académie de désigner un délégué, pour la représenter au cours de ces festivités. Le président M. Jos. Casier est désigné à cet effet.

La Société des Antiquaires de Picardie annonce l'ouverture d'une exposition d'iconographie et de bibliographie de la cathédrale d'Amiens. qui aura lieu dans cette dernière ville du 21 juin au 21 juillet prochain et invite les membres de l'Académie à la visiter. Pris pour notification.

M. Tahon, par motion d'ordre, demande que l'Académie émette un vœu pour engager le gouvernement belge de ne pas signer la convention hollando-belge.

M. Hulin de Loo est d'avis qu'un pareil vote aurait une portée trop politique et qu'il faudrait le modifier en indiquant que ce vote est émis dans le but d'assurer la sécurité des frontières et d'empêcher ainsi à l'avenir de nouvelles destructions d'œuvres d'art.

M. Laurent, à son tour, trouve que l'Académie sortirait de son rôle en émettant un vote politique; il demande que le vœu soit modifié de manière à établir clairement qu'il est émis uniquement pour empêcher le renouvellement des désastres artistiques dont notre patrie a souffert.

Le vœu est modifié dans ce sens et le texte proposé est adopté à l'unanimité.

MM. le comte d'Arschot et de Behault de Dornon déclarent s'abstenir pour motifs personnels.

M. le chanoine Maere fait connaître le projet de reconstruction de l'église de Wavre-Notre-Dame qui aurait pour conséquence la démolition de la base romane de la tour; il demande qu'une requête soit adressée au ministère pour obtenir la conservation de cette partie de l'édifice.

M. Donnet rend compte d'une entrevue qu'il a eue à ce sujet avec M. le ministre Renkin et dans laquelle il a plaidé la conservation de la tour. Des avis favorables dans ce sens ont aussi été donnés par le haut commissaire royal pour la province d'Anvers et par le comité diocésain des monuments.

La motion de M. le chanoine Maere est adoptée. Celui-ci émet

un second vœu tendant à voir désigner pour la restauration des monuments abimés par la guerre des architectes choisis avec discernement et ayant fait un apprentissage spécial de ce genre de travaux.

M. Bergmans demande que dans cette motion on pose uniquement le principe et qu'on évite soigneusement de lui donner la moindre apparence personnelle. L'assemblée se déclare d'accord.

M. le chanoine Maere donne ensuite connaissance de son travail relatif au retable de Hackendover. Il fait d'abord connaître la légende de la fondation de l'église, légende que le sculpteur a traduite dans son œuvre. Il esquisse ensuite l'histoire du retable qui longtemps occupa le maitre-autel et qui subit diverses restaurations et mutilations. Enfin il étudie au point de vue iconographique et artistique les divers groupes et figures qui forment la composition sculptée en faisant connaitre son opinion sur l'époque à laquelle ce travail a été excécuté et l'école à laquelle appartenait l'artiste qui le sculpta.

M. Hulin de Loo signale l'existence à Londres d'un tableau qui peut avec certitude être attribué à Jean Mostaert. A cette occasion il fournit des précisions au sujet de l'œuvre de cet artiste et mentionne quelques fausses attributions dont on a voulu le faire bénéficier. Le sujet du tableau de Londres constitue une rareté au point de vue iconographique. Il représente Eve et ses trois enfants. M. Hulin voudrait qu'on lui signale s'il existe d'autres tableaux consacrés à la représentation du même sujet.

M. de Behault de Dornon s'applique a reconstituer l'histoire à travers les siècles du chateau de Vilvorde. Il en décrit la physionomie ancienne et fait connaitre les faits les plus intéressants dont il fut témoin, ainsi que les diverses destinations auxquelles il a servi.

Ces trois études seront imprimées dans les annales.

Il est décidé que la séance du mois d'octobre sera exclusivement consacrée à la célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'Académie. Le bureau est chargé de la composition d'un programme qui sera discuté dans la réunion du mois d'août prochain.

La séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
JOS. CASIER.

SÉANCE DU 1 AOUT 1920.

—

La séance s'ouvre à 2 1/2 h sous la présidence de M. Willemsen, conseiller. Sont présents MM. Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier. MM. Geudens, Visart de Bocarmé, Van Heurck, Hulin de Loo, chanoine Laenen, chanoine Maere, membres titulaires; l'abbé Philippen, Bautier, membres correspondants regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Jos Casier, président ; Soil de Moriamé, vice-président ; de Behault de Dornon, Stroobant, de Pauw, Destrée, Bergmans, Dr Van Doorslaer, chanoine Vanden Gheyn, membres titulaires.

MM. Tahon, Fierens-Gevaert, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole

M. le cte de Caix de St Aymour, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 juin 1920 ; il est adopté sans observations

Il est donné connaissance de lettres de MM le baron de Loë et Visart de Bocarmé qui remercient pour leur promotion comme membres titulaires.

MM. Hocquet, Brunin, Macoir, abbé Paquay, Brassine et Vander Borren, récemment nommés membres correspondants regnicoles, envoyent également des lettres de remerciment.

La Société d'émulation de Cambrai remercie pour l'envoi de la série des publications de l'Academie destinées à sa bibliothèque entièrement détruite pendant la guerre.

Il est décidé que la séance commémorative du 75e anniversaire de l'Académie aura lieu le premier dimanche d'Octobre et ne comportera qu'une journée. Le bureau est chargé de son organisation.

A la suite de sollicitations adressées au président par de nombreux membres, il est admis, sur sa proposition, qu'une nouvelle séance aura lieu à Bruxelles au mois de Décembre.

Sur la proposition du secrétaire, M. F. Miquet, président de l'Académie florimontane à Annecy, est nommé membre honoraire étranger.

En l'absence de M. Stroobant, le secrétaire donne lecture de la note qu'il a rédigée au sujet de poteries de la tène trouvées à Vosselaer près de Turnhout. Elle sera insérée au Bulletin.

M. l'abbé Philippen fait connaître la légende de Ste Dymphe, legende qui a pour auteur Pierre, chanoine de Cambrai, et qui fut redigée entre les années 1236 et 1247 en se basant sur des traditions orales plus anciennes. Cette légende n'est que l'adaptation d'une tradition populaire appartenant à un cycle connu. Les restes du sarcophage de la sainte, d'après ses caractères épigraphiques, peuvent être attribués au IXe siècle. Une seule chose est certaine, c'est qu'une sainte dont le nom et la personnalité sont inconnus, a réellement existé et qu'elle a déjà, à l'époque carolingienne, été honorée d'un culte public. Ce culte est donc justifié. Quant à sa legende, elle n'a aucun fondement ; les titres qu'on lui donne ne sont aucunement prouvés.

Le travail de M. l'abbé Philippen sera imprimé dans les annales

M. Van Heurck reprenant la légende de la fondation de l'église de Haeckendover développée à la séance précédente par M. le chanoine Maere, prouve que celle-ci n'est pas unique et qu'on en retrouve d'équivalentes dans les annales de nombreuses églises de nos provinces

M. Donnet donne lecture du compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance.

Ces deux dernières communications paraitront au Bulletin.

M. Donnet fait encore connaître qu'à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec le haut commissaire de la province d'Anvers, il a été heureux d'apprendre que la base de la tour de l'église de Wavre-Notre-Dame et le chœur de l'église de Duffel, seront conservés.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président,
JOS CASIER.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

G. R. KAYE. A guide of the old observatories at Delhi, Jaepur Ujpin, Benares.
PAUL SAINTENOY. L'hôtel de Nevers à Bruxelles (XV[e] siècle).
JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica XIV.
ID. La grande campane de l'église de Vanosc en 1728.
DANIELS et PAQUÉ. Inventaire archéologique. Canton de Tongres II & III.
EM. VAN HEURCK. Les Harrewyn.
JOSEPH BRASSINE. Etudes liégeoises.
ID. Les paroisses de l'ancien évêché de Saint-Rémacle.
ID. Analecta Leodiensia.
ID. Annexe au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Liège.
ID. La première histoire de Huy.
ID. Deux poèmes inédits de Robert Quercentius.
ID. Contribution à l'étude des gesta abbatum Trudonensium.
ID. Les recueils de chansons de la collection Wittert.
ID. L'argenterie de Georges d'Autriche.
ID. Notes sur quelques découvertes d'antiquités.
ANDRES F. PONTE. Bolivar y otros enrayos.
L. GERMAIN DE MAIDY. Note sur l'origne de la croix de Lorraine.
D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Namur, IV.
FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises (Famille van Wyneghem).

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel n[os] 5, 6, 7, 8, 9, 1920.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1919, nos 7, 12, 1920, nos 1-3.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 1919, nos 9-12, 1920 nos 1-3.
ID. Académie royale de médecine.
Bulletin IVe série, tome XXX nos 1, 2, 3, 4.
Mémoires couronnés et autres mémoires. Coll. in 8°, Tome XXI, 6e et 7e fasc.
ID. Annales prince de Ligne.
Tome I, n° 1.
ID. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. Années 1911-1919, 3e fasc.
ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique 72e année, 1 et 2e livr.
GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeeljngen. December 1919. Januari Februari, Maart 1920.
TIRLEMONT. Hageland, Geschied- en Oudheidkundige Kring.
Gedenkschriften. Xe Jaargang.
MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXV.
MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tomes XLIII & XLVI.
ISEGHEM. Neerlandia franciscana.
Vol. III n° 3.
PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire 2e série. Tome XC 2e & 3e livr., tome CXLVIII. 4e, 5e & 6e livr.
Partie technique 2e série. Tome XLVI. 2e & 3e livr., tome CL. 4e, 5e & 6e livr.
ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 3e & 4e trim. 1918.
ID. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Section des sciences économiques et sociales.
Bulletin. Années 1916-1917.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. Année 1919. Livr. 205 & 206.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
Mémoires. 5e série. Tome XXI.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1918, Année 1918. 1e & 2e trim. Année 1919. 3e & 4e trim.
Fondation Ledieu. Dictionnaire historique et archéologique de Picardie III.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis.
Vol. XXXIV 4-5e livr. XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIIIe vol. 3-5e livr XXXIX 1e livr.

CHAMBERY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tom. LVIII.

MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. 5e série. Tomes V. VI. VII.

TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. 11e série. Tomes II. III. IV. V. VI.
Album iconographique.

ROUBAIX. Société d'émulation.
Mémoires. 5e série. Tome II.

PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Perigord.
Bulletin, tome XLVII. 1e & 2e livr.

LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. Années 1913. 1914. 1915. 1916. 1917.
Commémoration du IVe centenaire de la fondation du Hâvre.

ORLEANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin Tome XVIII. Nos 206 à 216.
Mémoires. Tome XXXIV.
Table des mémoires et bulletins. 1894-1916.

AIX. Université d'Aix-Marseille.
Annales de la faculté de droit d'Aix. Nouvelle série. Nos 3-4-5.

GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome IV, livr. 2 à 6.

Mémoires & documents. Tome XXXIII. Id. série en 4°, Tome V.

Mémorial des années 1888 à 1913.

PALMA Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Gener-Febrer-Marc-Abril-Maig-Juny de 1920.

MADRID Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Anó XXIV. Enero a Marzo de 1920.

BARCELONE Bibliografia.
Anno II. Num. 6.

NAPLES Reale Accademia di archeologia, lettre e belle arti.
Atti Nuova serie. Vol. III.
Rendiconto delle tornate e dei lavori. Nuova serie. Anno XXVIII.

COPENHAGUE. Kongelige nordiske oldskrift Selskab. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie.
1919 III Raekke 9 Bind.

GOTENBOURG. Goteborgs och Bohusläus fornminnes foremings
Goteborgs och Bohuslaus fornminnen, IX 1.
Tidskrift 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

STOCKHOLM. Kung. vitterhets historie och antikuitets Akademien
Antikuarisk tidskrift for Sverige XXI.3-XXIII,123.

CHRISTIANIA. Bibliothèque de l'Université.
Foreningen til norske fortidsmindesmaerkers bevaring. Aarsberetning for 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918.

DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal. Series VI vol. IX part. II.

ID. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXXII-10-21-vol.XXIII-2-6,9-19. vol. XXXIV 1-11.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw. Maandblad XXXVIIIe jaarg. n° 4, 5, 6, 7.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and science. Transactions. Vol. 19, pages 1-10 vol. 20. 133-144 242-399, vol. 21, p 145-313, 315-442. Vol. 22 p. 249-467, vol. 23, p. 211-241,

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LVIII n° 1-5.

WASHINGTON. Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin 59, 69, 63, 64, 65, 60, 70.
Annual report. n°s 29, 30, 31.

BOSTON. American Academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. 14, n° 12 Vol. 50, n° 4-13, vol. 51 n° 1-14. Vol. 52, n° 1-13, vol. 53, n° 1-10, vol. 54, n° 6, val. 35, 1.

CAMBRIDGE. Harward University. Peabody Museum 53th Report.

BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van kunsten en wetenschappen. Oudheidkundige dienst. Verslag 1919. 3e kw.
Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LIX afl. 3.

RIO-DE-JANEIRO. Archivos do museu nacional.
Volume XXII et XVI.

MADRAS. Archaeological department. Southern Circles.
Annual report 1918-1919.

CALCUTTA. Memoirs of the archaeological survey of India.
N° 2 (Varieties of the Vishnu image).
N° 4 (The archaeological remains at Nagari).
N° 5 (Archaeology and Vaishnava tradition.).

3° CATALOGUE ET JOURNAUX.

PARIS. F. De Nobele. Livres anciens et modernes.
N° 5.

LEIPZIG. Verslag von B. G. Teubner.
Ausgaben grieschischer und lateinischer schriftsteller.

VIENNE. Franz Malata.
Katalog 99 Zeitschriften.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Katalog 478. Kunst.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril à juillet 1920.

MESSIEURS,

Il a existé à Bruxelles un hôtel de Nevers, mais jusqu'ici on ignorait sa situation exacte. Et cependant ses propriétaires étaient personnages d'importance. Jean de Bourgogne, comte de Nevers et d'Etampes, qui s'établit à Bruxelles, était petit-fils de Charles-le-Hardi et beau-fils de Philippe-le-Bon. Il eut pour héritier sa fille unique, femme du duc de Clèves. L'hôtel appartint successivement à celle-ci, à la maison de Gonzague, puis, après 1567, au secrétaire Grimaldi Morosana. Ces détails étaient connus, mais jusqu'ici rien ne permettait de préciser, avec certitude, la situation de la demeure seigneuriale qui leur appartint. M. Paul Saintenoy a trouvé des documents qui éclairent ce problème topographique. Une contestation juridique, au sujet de la propriété et de l'usage des tours et galeries de l'ancienne enceinte de la ville, qui servait de clôture mitoyenne aux jardins du palais royal et de *l'Hôtel de Nevers à Bruxelles* (XVIe siècle), prouve que ce dernier était situé près du cimetière de Saint-Martin, à front de la rue de la Chancellerie, et que son jardin atteignait les remparts en un endroit où aujourd'hui s'élève l'hôtel de la Société générale.

Les Harrewyn étaient connus comme graveurs. Toutefois une certaine confusion régnait au sujet de leur généalogie et de l'attribution de leurs œuvres. Grâce à un manuscrit du XVIIIe siècle, dont M. Em. Van Heurck a eu connaissance, des rectifications et des précisions ont pu être apportées à ces données inexactes. Jacques Harrewyn, né à Amsterdam en 1660, s'établit à Anvers. Il est l'auteur de nombreuses planches, dont beaucoup servirent à l'illustration d'importantes publications, telles la *Topographia*, de Le Roy, les *Castella Brabantiae*, du même, le *Luyster van Brabant* et d'autres encore. Il décéda à Bruxelles en 1727. Deux de ses fils suivirent la carrière paternelle. Ce fut d'abord Jacques Gérard Har-

rewyn (1692 + 1715). Son œuvre n'est guère considérable, la mort l'ayant enlevé à la fleur de l'âge. FrançoisHarrewyn (1700 + 1764) également fils de Jacques Harrewyn, est mieux connu. Non-seulement il grava de nombreuses planches : portraits, compositions héraldiques, ex-libris, etc., mais fut encore nommé en 1726 graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles et un peu plus tard graveur des sceaux de l'Etat. C'est à ce titre qu'il est l'auteur d'une série de jetons commémoratifs et de divers sceaux officiels. Son fils Jean Baptiste (1722 + 1782) succéda à ses charges et fut comme lui graveur de l'Hôtel des monnaies et graveur des sceaux. Les derniers descendants de cette famille d'artistes habitent aujourd'hui aux environs d'Anvers.

En un volume illustré qu'il intitule *Etudes liégeoises : Histoire, Archéologie, bibliographie*, M. Joseph Brassine a réuni un certain nombre d'études parues dans diverses publications artistiques ou historiques. Qu'il me soit permis d'en citer quelques unes. La Bibliothèque nationale de Paris possède une série fort intéressante de quatre estampes xylographiques, d'origine liégeoise. Elles ont antérieurement déjà été décrites et étudiées ; on avait cru devoir leur attribuer une haute antiquité, les dater de la première moitié du XVe siècle et les attribuer à l'art français. M. Brassine établit que ces images, qui par leur grossièreté d'exécution, ont pu tromper le jugement des critiques, ont été avec certitude exécutées entre les années 1521 et 1538 ; ce sont des produits d'un art encore incertain et hésitant, des images populaires que l'on répandait dans le peuple après les avoir coloriées.

L'étude de deux précieuses miniatures, que le baron Wittert a léguées à la Bibliothèque de l'Université de Liége, démontrent que, vers le milieu du XIIe siècle, l'école de miniature mosane, à laquelle, souvent, sont attribuées ces œuvres d'art, s'est fortement inspirée de l'orfèvrerie. Dans certains détails de dessin et de composition, dans l'emploi de quelques motifs bien caractéristiques, on retrouve des emprunts évidemment faits par les miniaturistes mosans à ces œuvres d'orfèvrerie qu'exécutaient, à cette époque, avec une maitrise admirable, les artistes qui travaillaient dans les ateliers des bords de la Meuse.

Enfin, dans une autre étude, M. Brassine présente une série

de notices destinées à mieux faire connaître des peintres, des verriers, d'autres artistes encore appartenant à la principauté de Liége et dont l'existence et les travaux étaient, jusqu'ici, peu ou pas suffisamment connus.

L'espace nous fait défaut pour analyser comme elles le mériteraient les autres études dont M. Brassine a bien voulu nous envoyer des exemplaires. Toutes ont, pour ainsi dire, rapport à l'histoire ecclésiastique de l'ancien pays de Liége. Bornons-nous à citer l'ouvrage qu'il consacre aux *paroisses de l'ancien concile de St-Remacle à Liége.* Afin de parfaire ses investigations sur les saints patrons d'églises, il entreprend de rechercher au préalable l'origine et le degré d'ancienneté des diverses églises, ce qui lui permet en même temps de réunir de nombreux documents, précieux pour l'histoire de l'introduction du christianisme et de la civilisation dans ces parages, pour la colonisation du sol et son défrichement, pour la géographie historique et le régime économique des domaines d'anciens.

Dans les *Analecta Leodiensia,* M. Brassine a recueilli nombre de documents relatifs aux églises de l'ancien diocèse de Liége, parmi lesquels il y a lieu de citer un important pouillé du XVIIIe siècle, des fragments d'un autre pouillé du XIIIe siècle, des procès-verbaux de visites archidiaconales, des détails intéressants pour l'histoire de l'abbaye de St-Trond etc.

Une trouvaille dont jusqu'ici il n'y avait pas encore eu de similaire en Belgique, a été faite dans l'Escaut, entre Wichelen et Schellebelle. Des dragages ont amené au jour un grand nombre d'objets appartenant à l'époque du bronze. Ce sont des haches, des fers de lance, des poignards, des pointes de flèches, des hameçons, des bijoux, la plupart en état de conservation parfaite. M. J. Maertens qui a recueilli la majeure partie de ces importantes reliques préhistoriques, les décrit dans une notice qu'il consacre aux *objets en bronze trouvés dans l'Escaut en Flandre Orientale,* dans le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. (27e-28e années n° 2).

Pour commémorer le quatrième centenaire de la mort de Léonard de Vinci, l'Academie royale de Belgique avait confié à l'un des siens, M. E. Verlant, la tâche de lui rappeler la carrière de l'immortel artiste et de caractériser son œuvre. Et c'est en termes

excellents, que celui-ci traduisit son admiration pour *le génie de Léonard de Vinci.* (Bulletin de la classe des Beaux-Arts 1919, nos 7-12, p. 201). Le trait le plus frappant de ce génie c'est l'orginalité ; tous les arts, toutes les sciences sont l'objet de ses recherches, de ses essais ; il y consacre un travail obstiné, une application indomptable ; il y fait preuve de dispositions mentales, d'essence exclusivement latine, pour ne pas dire grecque. En peinture, s'il se rattache aux primitifs, dont il a hérité des traditions les plus parfaites, par son art épris de la nature, du mouvement et de la vie, il se range sans conteste sous la bannière de la Renaissance qui alors s'implantait victorieusement en Italie. Les œuvres de Léonard de Vinci témoignent de cette tendance, soit qu'on considère sa grande composition de la Cène, dans laquelle il réussit à donner au Christ ce caractère de résignation, de complète beauté et de clairvoyance suprême, qui imprègnent son humanité divine, soit encore qu'on étudie cette énigmatique figure de la Joconde dans laquelle, par suite d'un phénomène d'ordre psychique l'artiste, a en quelque sorte transmis quelque peu de son être propre, pour créer une espèce de féminin de sa personnalité, un être que domine non la tristesse ou la désillusion, mais qui dénote une haute joie intérieure, l'orgueil de comprendre, l'esprit dominateur et caché.

D'aucuns ont voulu découvrir dans la vie de Saint Syméon Stylite et de ceux qui après lui imitèrent son genre de vie, une survivance païenne. Récemment encore un auteur avait tenté de rattacher ces pratiques ascétiques à des rites qui se célébraient à Hierapolis, dans la temple de la déesse syrienne Atargatis ou Derketo. Le R. P. Delehaye combat cette thèse, et dans la notice qu'il consacre à *l'origine des Stylites,* il rétablit le caractère exact des pratiques de pénitence que suivit Symeon. Celles-ci n'eurent rien de commun avec celles auxquelles se livraient les visiteurs du temple d'Hierapolis qui, en escaladant un phallus de pierre, tâchaient de se rapprocher le plus près possible de la divinité pour lui transmettre leurs vœux et leurs prières. Les stylites, au contraire, dont Syméon suivit l'exemple, étaient avant tout des ascètes ; ils passèrent leur vie sur une colonne, ayant pour unique but de faire pénitence et aussi d'échapper au contact immédiat des foules. Les circonstances de la vie de Syméon, les phases successives et diverses de son exis-

tence extraordinaire, prouvent à l'évidence qu'il ne put avoir aucune connaissance de pratiques païennes vaguement similaires, et que celles-ci dans tous les cas n'ont en rien pû influencer les pénitences religieuses auxquelles il se soumit. La similitude que l'on a voulu établir entre ces deux genres de faits ne découle, d'après le P. Delahaye, que de l'abus de l'exégèse a priori substituée à l'étude critique des textes historiques. (Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1920 - n°s 1-3. d. 67).

Dans la même livraison, M J. Lameere consacre quelques pages à l'exposition *d'un chapitre de l'histoire du prêt à intérêt dans le droit Belgique* (p. 77.) Dans les temps anciens, au moyen-âge, le prêt à intérêt était interdit ; l'Eglise, se basant sur les principes évangéliques, le prohibait. Il était qualifié d'usure Il fut toutefois exercé en contrebande par des juifs, puis, plus tard, par les Lombards. Le taux des prêts qu'ils consentaient était fantastique. A maintes reprises le pouvoir séculier dut intervenir pour réprimer les abus de tous genres que créaient ces pratiques coupables. Bientôt cependant, malgré les entraves sévères, l'usage de prêter l'argent à intérêt se répandit de plus en plus; il fallut le réglementer, y apporter des entraves. La sauvegarde des parties en cause, la régularisation des transactions financières s'imposait de plus en plus. Une jurisprudence spéciale spécifie les obligations et les devoirs des prêteurs et des emprunteurs. Il fallut de nombreuses années et des efforts considérables pour assurer aux prêts d'argent une sécurité de nature à en favoriser l'essor et pour obtenir la légitimité de leur emploi. L'Eglise, les jurisconsultes résistaient, tâchaient d'accumuler les barrières et les obstacles. Leur résistence ne put perdurer ; le courant commercial toujours grandissant, la prospérité économique, la multiplication des opérations de crédit et de banque, provoquèrent un mouvement irrésistible de liberté. Enfin, en 1540, Charles-Quint autorisa le prêt à intérêt de la part des commerçants. moyennant des conditions de durée et de taux.

M. de Mély avait, dans une communication antérieure, parlé du *peintre brugeois Jacques Cosne*, qui en 1399 fut appelé à Milan, pour y travailler à l'œuvre du Dôme. Il était accompagné de deux de ses élèves français, Jean Mignot de Paris, et Jean Campaniosus.

L'identification de ce dernier était douteuse. De nouvelles indications permettent d'établir qu'il s'appelait en réalité Campaniosus et qu'il était originaire de Normandie. Il aurait pris son nom au petit pays de Champinousse qui au XVe siècle dépendait de Gournay-le-Guerin. Nous trouvons la note qui nous apporte ces précisions dans le Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France (3e et 4e trimestres 1918, p. 208).

Dans le même fascicule (p. 216), M. Henri Stein fournit quelques précisions au sujet du *peintre Philippe de Mazerolles*, dont le comte Durrieu avait déjà signalé l'intervention dans des travaux artistiques telles les miniatures du manuscrit de la Toison d'Or, appartenant à la Bibliothèque nationale et un livre de prières, peint pour Charles-le-Téméraire. Philippe de Mazerolles est inscrit en 1469 dans la Gilde St-Jean à Bruges Quelques années plus tôt il avait séjourné à Paris où il vendait en 1454 à Charles VII « ung beau tableau d'or garny de IX balaiz et XVIII perles ». En 1466 il entra au service de Charles le Téméraire et mourut en 1480 en terre flamande.

La personnalité du *maître de Flemalle* a suscité un nouvel essai d'identification. (Même fascicule p. 250). Parmi les œuvres qu'on lui attribue se remarque « l'Histoire de la Vierge » du Prado. Un agrandissement photographique a permis à M. F. de Mély de déchiffrer, sur les galons du vêtement du grand prêtre, dans le « Mariage de la Vierge », le mot WIYdEN, inscription identique à celle qui a été retrouvée sur le chapeau de la Madeleine du retable du Louvre, attribué avec certitude à Roger van der Weyden Par contre, une inscription qu'on peut lire sur la « Crucifixion » de Berlin, également attribuée au Maître de Flemalle, porte la signature « Bernhardus ». Des indications, déduites de la composition du titre de la croix de ce même tableau, permettent du reste de présumer qu'il n'est pas d'origine flamande, mais très probablement qu'il est l'œuvre d'un peintre allemand. Dans l'Annonciation de Mérode, qui a donné son nom au maître de Mérode ou de Flémalle, on remarque au fond du tableau deux vases. Dans l'ornementation de l'un d'eux peuvent se déchiffrer ces mots KUhN LUD. Kuhn est un nom connu ; il parait même à diverses reprises dans l'histoire de l'art. Quant au mot *Lud*, il se retrouve inscrit de la même manière après l'initiale W, signature de vander Weyden, dans l'Adoration des bergers,

de Munich. C'est probablement une abréviation, dont le sens doit encore être fixé. Quoiqu'il en soit, M. de Mély est d'avis que l'œuvre, attribuée au problématique maitre de Flémalle, doit être revisée. On a inscrit parmi ses travaux des œuvres qui ne concordent ni par la même conception, ni par le même idéal, qui évidemment n'émanent pas du même pinceau et qui portent des traces d'identification absolument disparates.

L'Université de Christiana nous fait parvenir les volumes d'*Aarsberetning*, qu'elle a publiés pendant les années 1914 à 1918. Ils sont d'un intérêt capital pour l'art et l'archéologie norvégiens. Ils sont, en effet, composés d'une succession copieuse de notices abondamment illustrées, consacrées à des biographies d'artistes, à des études relatives à des œuvres de peinture ou d'architecture, à des descriptions d'églises anciennes et à l'inventaire des œuvres d'art qu'elles renferment. Ils constituent une source précieuse de renseignements de tous genres. Il me serait difficile de les signaler ici avec quelque précision; l'énumération serait trop abondante. Je me permets de renseigner cette publication à ceux de nos confrères qu'intéresserait l'histoire artistique des pays du nord de l'Europe.

L'horlogerie et l'orfèvrerie n'ont nulle part joui d'une vogue et d'une renommée aussi grande et aussi justifiée qu'à Genève. On leur doit, pendant deux siècles, la majeure part de l'activité économique de cette ville. Il est déjà fait mention de l'art des orfèvres genévois au XIIIe siècle; celui-ci se développe d'une manière sensible au siècle suivant pour s'établir définitivement et gagner une importance fort grande au XVe siècle. C'est aux foires si fréquentées de Genève que se débitaient alors les produits de cette industrie artistique. Désormais celle-ci devait continuer à prospérer et à se perfectionner. Ce sont les phases successives de ces développements que M. Antony Babel expose dans son *Histoire comparative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, que publie dans ses mémoires et documents la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (tome XXXIII). Cette étude est de grand intérêt, car non seulement elle fournit de nombreuses indications historiques au sujet de cette importante industrie locale, mais encore au point de vue économique, elle réunit des données nombreuses sur la réglementation des métiers, l'organisation du travail, l'introduction de l'action

mécanique dans les ateliers, les maitrises, la production et l'exportation des produits fabriqués.

Parmi les questions que M. Louis de Farcy pose dans les mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (tome XXI p. 142), il en est une qui a pour but d'établir *d'où venaient la plupart des ouvrages de bronze décorant les églises françaises au moyen-âge*. A cette question M. de Farcy lui-même donne une première réponse. Après avoir rappelé les livraisons de dinanderies faites par des ateliers belges à des églises françaises et antérieurement déjà signalées par MM. Soil de Moriamé, Cloquet et de la Grange, il fournit quelques nouvelles indications du même genre. Il s'agit notamment du moule que le tailleur d'images Perrin Bonneveu fournit en 1388 pour les anges destinés aux colonnes de l'autel des Chartreux de Dijon, du marché fait en 1399 entre Jean du Bois de Dinant et l'église Notre-Dame de Rouen, pour l'exécution d'un aigle de lutrin pareil à celui du chœur de l'église de Paris, de la livraison en 1536 par Mathys de Hooft, de Tournai de huit piliers en laiton pour le maître-autel de l'abbaye St-Amand, de la commande faite par Jean Silvestre, doyen de la Cathédrale de Tours, au fondeur Lambert Hardouin, de Liège, d'un aigle de cuivre.

Ce fut au cours de la guerre, avec la simplicité que comportaient les circonstances angoissantes de l'heure, que fut célébré le 7 février 1917, *le quatrième centenaire de la fondation du Hâvre*. Cette solennité offrait pour nous d'autant plus d'intérêt que l'hospitalière cité abritait alors sur son territoire le gouvernement belge et de nombreux exilés de nos provinces. Plus heureux que tant d'autres villes, Le Hâvre connait avec précision les circonstances de sa naissance. Ce fut, en effet, François I^r^ qui, par charte royale du 7 février 1516 (1517), enjoignait à l'amiral Bonnivet d'établir un grand port à l'estuaire de la Seine. Les travaux furent poussés avec activité et étaient terminés en 1520. La ville, peu à peu, se forma aux alentours des établissements maritimes, et de progrès en progrès, rapidement développée, finit par constituer la florissante cité commerciale que nous connaissons aujourd'hui. Diverses études, des conférences, des discours rappelèrent, en ces jours commémoratifs, les

phases successives de cette fondation et de l'histoire à travers quatre siècles, de la ville et de la population hâvraises. Le récit de cette manifestation a été condensé en un volume que nous a fait parvenir la Société hâvraise d'études diverses.

Le musée d'Orléans possède plus de 350 taques recueillies dans cette ville ou dans le voisinage et provenant de fonderies parfois éloignées. Les comparant avec celles que renferment d'autres collections, M. le Dr Garsonnin a tenté d'établir une classification basée principalement sur la forme et l'ornementation de ces pièces. Dans sa notice sur *La collection de taques du musée d'Orleans. Essai de classification.* (Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin tome XVIII n° 215. p. 245), il estime que les plus anciennes taques datent du dernier quart du XVe siècle, et remontant le cours des âges, il propose d'établir six périodes, dont il décrit les caractéristiques. Cet essai est intéressant et mériterait d'être généralisé.

Une nouvelle revue a vu le jour à Bruxelles ; elle est entièrement consacrée au prince de Ligne. C'est à la suite des fêtes qui furent organisées au mois de juillet 1914 à Belœil, que la création de cette publication spéciale fut décidée. Le premier fascicule des *Annales Prince de Ligne*, qui a été adressé à notre bibliothèque, malgré l'uniformité de son sujet, est d'une intéressante diversité. On y trouvera la reproduction de quelques lettres et pensées pleines d'imprévu et de galanterie, découvertes à la bibliothèque de Berlin, par M. De Backer. Des études sont consacrées à diverses publications du prince de Ligne, telle ses « Lettres à Eugénie sur les spectacles », dont M. Charlier analyse la réimpression, et diverses pièces historiques, ou legères en prose ou en vers, extraites des archives de Belœil. M. Leuridant à qui l'on doit l'initiative et l'organisation de la nouvelle revue, en une intéressante chronique, rappelle tous les faits récents de quelque intérêt pour l'œuvre qu'il a entreprise. Il évoque le souvenir de tous ceux qui, par leurs travaux, ont étudié quelque bribe de l'histoire du prince de Ligne et que la mort a fauchés pendant les années de guerre, de ceux qui ont témoigné de leur intérêt aux mêmes études en les propageant par leurs conférences et leurs récents écrits.

Parmi les nombreuses publications que nous adressent les sociétés

ou Universités américaines, il en est un grand nombre qui sont consacrées à l'ethnologie, à la description des vestiges de divers genres qui subsistent encore en si grand nombre dans toutes les parties du nouveau monde et qui fournissent tant d'indications au sujet de l'histoire, des mœurs et de la civilisation parfois fort avancée des populations qui florissaient dans ces parages avant la conquête. C'est ainsi que dans les Bulletins du *Bureau of American ethnology* du *Smithsonian Institution* nous relevons, entre bien d'autres, le travail que MM. Kidder et Guernsey consacrent aux *Archeological explorations in north-eastern Arizona* (Bulletin 65) où, dans les anciennes ruines, les cavernes, les sépultures, on a pû recueillir une si grande quantité d'armes, de poteries, de bijoux, de dessins qui sont d'un vif intérêt pour la reconstitution de la physionomie exacte des anciens habitants du district de Kayenta. De même M. Gann (Bulletin 64), grâce à des études et à des fouilles dont il condense le résultat dans *The Maya Indians of southern Yucatan and northern british Honduras* s'applique avec succès à refaire l'histoire du passé et à constater la situation actuelle des populations qui, depuis si longtemps, occupent les territoires situés à la frontière des possessions mexicaines et anglaises. De nombreux éléments iconographiques et archéologiques permettent de fixer le caractère, les mœurs, les habitudes si curieuses et si persistantes qui les distinguent.

D'autre part, dans les *Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences* de New-Haven, nous trouvons un travail de M. Ainsworth Means constituant *A Survey of ancient Peruvian Art* (vol. 21 pag. 315-142), c'est-à-dire une brève étude consacrée à l'histoire de l'art précolombien du Pérou. L'auteur établit dans celle-ci différentes périodes, différents types. Les plus anciens sont ceux qu'on a baptisés Tiahuanco I et III ; le premier se distingue par les constructions mégalithiques, le second brille dans les sculptures, les poteries, les étoffes, les métaux, par la perfection du dessin et la richesse de la forme. D'autres types sont plus locaux ; ils furent en honneur dans certaines régions déterminées, parmi certaines peuplades séparées. Enfin apparaissent les types Inca primitif et perfectionné, qui évoluent dans leurs manifestations depuis les productions artistiques les plus simples jusqu'aux produits de tous genres que

l'on doit admirer pour la perfection de la forme et la supériorité infiniment variée de la décoration. De nombreuses planches rendent plus aisée l'étude comparative des œuvres appartenant à ces diverses catégories artistiques.

Dans les Proceedings de la American philosophical Society de Philadelphie nous relevons encore l'étude qui a pour auteur M. Edwin Swift Balch et qui porte pour titre *Evolution and mystery in the discovery of America* (vol. LVIII nº 1). L'auteur considère la découverte de l'Amérique comme un incident intéressant, mais qui ne constitue que la conséquence d'une longue suite d'événements qui la préparèrent et la rendirent possible. Les relations entre l'ancien et le nouveau continent se perdent dans la nuit des temps. Ils remontent aux migrations des peuples primitifs, aux investigations géographiques, aux expéditions commerciales dont plusieurs sont fort anciennes. C'est ainsi qu'on a souvenir d'établissements Pheniciens entre les années 1000 et 500 avant Jésus-Christ. Vers cette dernière époque, ce fut le tour des Carthaginois. Puis vint le voyage de Pythias vers 350 ans avant l'ère chrétienne. Plus tard se succédèrent les Normands, les Islandais. Ce fut l'époque des établissements du Greenland et du Vinland. Enfin se produisirent les tentatives des Portugais. Tous ces événements oubliés ou très peu connus constituèrent cependant un mouvement, une atmosphère, qui préparèrent et provoquèrent en quelque sorte l'expédition de Christophe Colomb et les événements qui en furent la conséquence.

Anvers, 1 août 1920.

FERNAND DONNET.

Poteries de la Tène trouvées à Vosselaer, lez Turnhout.

Il y a quelques années, au cours de fouilles opérées sur le territoire de Vosselaer, accompagné de l'échevin Jespers et de mes fils, j'ai mis à jour, à environ 60 cm de profondeur, une certaine quantité de tessons d'urnes dont une, que j'ai donnée au musée du Cinquantenaire, a pu être reconstituée par le restaurateur du musée de la Belgique ancienne. Au même endroit j'ai trouvé une lame de rasoir, ainsi qu'une fusaïole en terre cuite.

Aucun dépôt funéraire n'accompagnait cette trouvaille ce qui me fait supposer qu'il s'agit d'un fond de cabane et non d'une sépulture. L'endroit exact de la découverte se trouve sur les limites de Vosselaer et de Turnhout entre le hof-einde et la nécropole du Looi (Lucus) de Turnhout.

Ainsi qu'on pourra le voir par la photographie ci-jointe la forme de l'urne reconstituée est particulièrement originale. C'est une espèce de coupe en terre glaise à fond circulaire plat, dont la paroi extérieure a reçu en guise d'ornementation une série de cavités formées à l'aide d'un bâtonnet. Les bords de la coupe ont été rabattus vers l'extérieur en arc de cercle. Ce type très spécial est unique à ma connaissance. Quantité de tessons qui accompagnaient cette urne appartenaient à des parois de vases non ornés. Mais quantités de bords d'urnes avaient, dans leur épaisseur, une série de cavités que l'on voit reproduites dans la photographie ci-jointe.

L'ensemble de la découverte offre de grandes similitudes avec celle de M. de Puydt dans la bruyère de *Neerhaeren*, commune de Reckheim. (1)

M. de Puydt, dans la discussion de l'âge des gisements de *Neer-*

(1) De Puydt. *Les emplacements d'habitations proto-historiques de la bruyère de Neerhaeren, commune de Reckheim*, en Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, Tome 27, 1908, CCLXXIII.

haeren, est d'avis qu'ils appartiennent incontestablement à l'âge du métal. La comparaison des planches qui accompagnent son étude permettent d'affirmer la quasi-comtemporanéité avec le gisement de Vosselaer. Nous basant sur l'examen conparatif des produits des nécropoles à incinération de la Campine, nous pensons pouvoir classer cette découverte dans les produits de l'époque de la Tène. D'après la thèse de von Sacken (2) la civilisation si remarquable de Hallstatt aurait appartenue, dans le Sud de l'Europe centrale à des tribus Gauloises qui, dans le Sud et en France. sont arrivées rapidement, sous l'influence d'une nouvelle civilisation, connue sous le nom de la Tène.

Sans nous prononcer sur cette question encore obscure, remarquons que le genre d'ornementation céramique qui consiste dans le piquetage de la paroi extérieure de manière à produire des protubérances plus au moins régulières, se remarque surtout dans les poteries proto-Germaniques et proto-Saxonnes. C'est ce qu'a constaté le Dr. J. H. Holwerda Jr. (3) Le groupe d'urnes Proto-Germaines et Proto Saxonnes est contemporain avec le groupe des urnes Gallo-Germaines et daterait de vers la naissance du Christ. Si d'autre part nous considérons que la période de la Tène date de 2 ou 3 siècles avant la naissance du Christ, nous proposons de considérer notre découverte de Vosselaer comme une survivance de la Tène et de la dater du début de notre ère.

Cependant, nous trouvons encore une fois à Vosselaer, aux environs immédiats de l'endroit de notre découverte, une quantité de lieu-dits nettement flamands rappelant l'existence ancienne d'un Lucus ou bois sacré oú se racontent d'ailleurs des légendes incontestablement dérivées de la mythologie Scandinave. Le *Berken mey* (le bouleau du mai (?) semble indiquer l'existence ancienne d'un arbre légendaire. Ce terrain est enclos de levées de terre (wallen) et se trouve à proximité du *Katten spoel*, (Mare de chats). Près du Breem (genêt) se trouve le *Katten straatje* (ruelle des chats) où l'on a vu certaines nuits, tantot de dames blanches, tantôt des chats dansant en

(2) VON SACKEN. *Das Gräbenfeld von Hallstatt*, et REINECKE, *Lüneburger Museumblätter*, 1912.

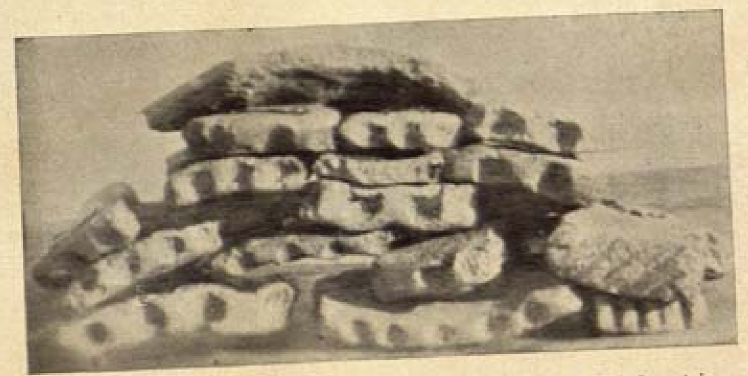
(3) J. H. HOLWERDA JR. *Nederland's vroegste beschaving. Proeven van een archeologisch systeem*.

rond. Au *Boschkant*, lisière du bois, on voyait chaque soir un grand chien noir qui inspirait la terreur parce qu'on croyait que c'était le diable. Sur la limite,entre Vosselaer et Turnhout, se trouve le *Galgeneind*, terminus de la potence, le *Galgenbeek*, ruisseau de la potence en het *galgenhuis*, maison de potenĉe. Au *Kolleheide* sont cachés des trésors et lorsqu'on y enlève de souches ou des arbres, ón y est généralement très attentif et très prudent dans l'espoir de rencontrer le trésor. Près du Looi (Lucus) se trouvait jadis den *rechtenboom* que l'on tenait en grand honneur. Près du *konijnenberg* se trouvait une petite mare circulaire, comblée il y a une cinquantaine d'années. La veuve van Peer, âgée de plus de quatre-vingt ans nous raconte que lorsqu'elle était petite fille on n'osait pas passer près de cette mare appélée *Klokkenkuil*, mare de la cloche. Il s'y trouvait toujours de l'eau, hiver comme été. Le *Klokkenkuil* recèle une cloche que l'on avait négligé de baptiser. Au moment ou elle sonna le dernier coup de minuit, le diable l'arracha de la tour de Vosselaer et la précipita *in de hel*, c. a. d. dans le domaine de Hellia par la mare en question. Un jour, un paysan de Vosselaer fit des sondages et sentit la cloche au bout de son bâton ; il y attela deux bœufs, mais sentant une grande résistance il s'écria en colère «puisque je ne sais pas l'avoir que le diable la retire». Au même moment il sentit que la cloche s'enfoncait plus profondément et c'est en vain que depuis on a essayé de repêcher la cloche engloutie.

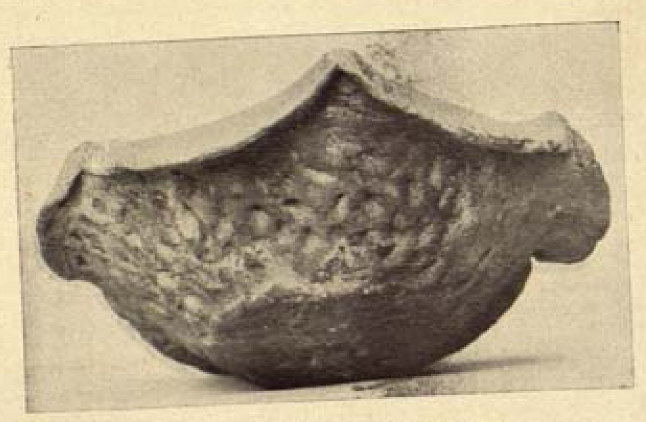
C'est près du *Klokkenkuil*, sur le *konijnenberg*, qu'on allumait jadis les feux de la Saint-Martin.,Vosselaer qui semble signifier *Laer*, du bas Saxon *Lari*, Vide, terrain vague du *Vos*, renard, est depuis des temps immémoriaux l'objet d'un pélérinage à la statue miraculeuse de la vierge que la tradittion dit avoir été trouvée sur le *konijnenberg*.

Une légende dit qu'un emplacement avait été choisi pour bâtir l'église, mais qu'un matin on trouva les matériaux à l'emplacement actuel de l'église, comme si la vierge avait voulu faire connaitre que son image devait rester à cet endroit.

Les malades, les fous et surtout les herniaires se rendent en foule à la procession qui sort le 2 juillet et qui se rend de Turnhout à Vosselaer.



Tessons d'urnes de Vosselaer, ayant dans l'épaisseur du bord des séries de petites cavités.



Urne trouvée à Vosselaer (Campine)

C'est également au *konijnenberg* que l'ancien sécrétaire communal de Vosselaer, M. Van Meerbeek a trouvé une superbe haché polie en silex brun, malheureusement cassée, et qui est conservée au musée de Taxandria, à Turnhout.

LOUIS STROOBANT.

MERXPLAS, 25 juillet 1920.

Fer de reliure aux armes de Pierre Scribs,

33e Abbé de l'Abbaye des Bénédictins de Vlierbeek près de Louvain. (1627-1653).

Au mois de janvier 1914, Mr. R. R., membre de la Société Française des Collectionneurs d'ex-libris demandait par la voie des Annales de cette association à ses collègues mieux documentés que lui de bien vouloir déterminer le fer de reliure ci-joint représenté et acheté dans le Nord de la France.

Quatre mois plus tard, Mr. R. B. communiquait à la société que les armoiries à trois écrevisses pouvaient se rapporter aux familles Boucher, Pioger, Thyard de Bissy et Antoine. Tout d'abord, nous avions peu de chances de réussir à identifier ce fer de reliure en nous servant du procédé classique. Nous avons eu recours à notre collection de fiches à devises. C'est ainsi que nous avons pu réunir les renseignements ci-après concernant les porteurs de la devise : *Pededentim*.

Martin Eskens, Avocat près du Grand Conseil de Malines, décédé en cette ville le 24 août 1557 — et époux d'Anne Wasteel, morte le 27 février 1603. — (Voir Monuments funéraires de la Province d'Anvers, t. 8 (Malines) p. 157 ; reproduction de l'épitaphe mentionnée dans Provincie Stad ende district van Mechelen, Brussel, 1770, t. I, p. 99.).

Hans van Liesvelt, imprimeur anversois. (16e siècle.) Voir van Havre, Marques et imprimeurs anversois, t. I, p. 287.

Jean Robeerts, jurisconsulte, 1er Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1638.

[Dugniolle t. 3. p. 278-279, N° 3940.]

[Van Loon, t. 2, édit. franç. p. 244.]

[Revue belge de Numismatique 1905, t. 61, p. 322, pl. X.]

Benjamin Natley Foote, ex-libris de 1743; (d'après Gelli et Egerton Castle, English Book-Plates-London 1892, p. 76-77. fig.

Famille Foote. (Burke).

La Famille Voets. (Dielitz, p. 237 et Rietstap.)

Henri de Busegnies, 40e abbé de l'abbaye St Adrien à Grammont, et y décédé le 24 septembre 1623. (voir de Portemont, Recherches historiques sur la ville de Grammont, t. 2, p. 230.)

Pierre Scribs, 33e abbé de l'abbaye de Vlierbeek, mort en 1653. (A. Sanderus, Chorographia Sacra Brabantiae. 1726, t. 1, p. 55-68-69.

Abbaye de Cysoing, près de Lille. Revers du jeton de 1661. (In Dugniolle, t. 3, 1877, p. 341. N° 4180.

Ensuite, procédant par exclusion, nous sommes arrivés à une identification complète.

Pierre Scribs, né à Douai vers 1592 et se destinant à la vie religieuse, entra en 1610 comme novice au couvent des Bénédictins établi à Louvain, rue de Malines. Il y prit l'habit de l'Ordre devant l'Abbé Godefroid Lemmens. Cinq ans plus tard, il fut ordonné prêtre et s'occupa de l'instruction de ses frères en religion. Ses qualités d'esprit et son dévouement aux intérêts de la communauté appelèrent sur lui l'attention du prélat qui en fit en 1624 son coadjuteur. A la mort du chef survenue le 26 mars 1627, le chapitre conventuel appela le père Scribs à la dignité abbatiale et ce choix fut favorablement accepté par l'Archiduchesse Isabelle. Il fut solemnellement reconnu 33e abbé avec le cérémonial habituel le 6 octobre 1630. En 1641, il céda pour la somme de 34,000 florins les bâtiments de son couvent aux Pères de l'Oratoire et installa sa communauté dans le Refuge de l'Ordre, rue de Diest, vis-à-vis des Frères-Mineurs. Entretemps, l'abbé Scribs s'occupa à faire reconstruire l'abbaye de son Ordre, située à Vlierbeek, à une demi-lieue de Louvain et qui avait été à peu près complètement réduite en cendres, le 25 septembre 1572 par les troupes du Prince d'Orange. Cette reconstruction traina en longueur et fut seule-

ment achevée en 1642. Les Bénédictins se réinstallèrent alors dans un site qui leur rappelaient des souvenirs et une histoire datant de près de 6 siècles. Aprés avoir conservé la direction abbatiale durant plus d'un quart de siècle, Pierre Scribs mourut le 23 septembre 1653, âgé de 61 ans et eût pour successeur, Robert Garesta. Ses restes furent inhumés dans le caveau des prélats de l'Ordre. Ses armoiries étaient de *sable à trois écrevisses d'or*, 2-1. (1) La devise : *Pededentim* (pas à pas, insensiblement), rappelle les longs travaux de réfection de l'ancienne abbaye incendiée. Le fer en question a donc été façonné entre les années 1630 et 1653.

Les lettres *P. S. A. V.* sont les abréviations de *Petrus Scribs, Abbas ou Abbatia Vlierbacensis.*

La bibliothèque de l'abbaye ne parait pas avoir été détruite en totalité dans l'incendie et le sac de 1572. — Vu les ressources réduites de la communauté, la reconstitution de cette collection dut se faire péniblement. Dans le cours du 18e siècle, les Bénédictins de Vlierbeek, qui jusqu'alors s'étaient paisiblement appliqués à l'étude, se lancèrent pour la plupart dans le Jansénisme, révolution spirituelle plutôt d'ordre politique que religieux. En France, le mouvement était dirigé contre le Gouvernement de Louis XIV ; en Belgique, il s'attaquait à celui de Charles VI soutenu par les Jésuites. Feu Edouard Van Even, l'historien de Louvain, s'étend longuement au sujet des troubles qui secouèrent la Communauté et dont le prélat, Pierre Paradaen, fut le *Deus ex machina*. L'attitude de cet abbé fut considérée, dit-il, comme un danger pour l'unité religieuse et la paix de l'Eglise en Belgique. D'Espinosa, Evêque d'Anvers, agissant au nom de l'Eglise et soutenu par Marie-Elisabeth, Gouvernante des Pays-Bas, intervint énergiquement et le prélat, après une enquête longue et incidentée, fut emprisonné et envoyé en exil à l'Abbaye de Gembloux. L'abbé Paradaen refusa avec la dernière énergie de reconnaitre la bulle *Unigenitus* et

(1) La présence des écrevisses comme meubles dans ce blason est une allusion au nom du prélat. Les Allemands désignent ces animaux sous le nom de Krebs. Les Familles *Krebs*, *Krebser*, *Krebsberg*, *Kreeten*, *Krevet*, *Crevet*, *Crevit*, *Krieff* ont l'écrevisse comme meuble dans leurs armoiries (de Renesse).



Ex-libris de D. Gentis, 15e Evêque d'Anvers. (1749-1758.)



Fer aux Armes de Pierre Scribs, 33e Abbé de l'Abbay de Vlierbeek.
(1627-1653.)

de souscrire au formulaire d'Alexandre VII. [1] Sous le règne de Marie-Thérèse le Jansénisme anéanti par le Cardinal d'Alsace était définitivement mort. L'autorité du pape et celle des Evêques fut respectée par tout le clergé et toute discussion en matière religieuse supprimée. La paix spirituelle ayant donc ramené le calme, les Bénédictins revinrent à leurs études et enrichirent leur bibliothèque qui renfermait de nombreux manuscrits des 12e et 13e siècles. — On y conservait une Bible de 1202 sur velin et écrite par un des pères de Vlierbeek. — De même, on y voyait une histoire manuscrite du couvent et qui fut d'un grand secours à Molanus, l'historien de Louvain.

Dans la seconde moitié du 18e siècle, l'étude de l'histoire, de ses sources et des sciences en général amena dans les bibliothèques des couvents une affluence de livres interessants et précieux. Au reste, le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentaire de Marie-Thérèse, avait engagé les abbés à former ou à compléter les bibliothèques de leurs abbayes et à encourager les études au sein de leurs communautés respectives. Ses conseils furent suivis et en peu de temps les bibliothèques se multiplièrent ou s'enrichirent par de nombreuses acquisitions. Aussi, pendant la révolution française, lorsque ces communautés furent dissoutes, le nombre de livres vendus publiquement fut impressionnant.

(1) Au sujet de ses démêlés avec l'autorité ecclésiastique, on peut consulter les *Arrêts du grand Conseil de Malines*, recueillis par le Comte de Coloma, Malines 1781-t2. p. 166-171. — Voir également les mémoires des trois derniers abbés de Gembloux par B. Lefèvre paru dans le Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t 37-1911- pp. 11-12. (en note.)

Né à Turnhout vers 1653, l'abbé Pierre Paradaen mourut à l'Abbaye de Gembloux le 18 septembre 1728.

Armoiries : *Un cerf sous un arbre et en chef, trois abeilles.*

Devise : *Sicut Cervus desirat umbram.*

Biographie : Batavia Sacra. Bruxellis, 1714.

— Janssen. Turnhout in het verleden en in het heden, t. 2-1905. bladz. 138.

— Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, t. 28-1872 p. 547.

— Necrologium Sweertii p. 120.

— Synopsis Acta Eccl. Antv. p. 74.

— Encyclopédie théologique. Dictionnaire des hérésies, publié par l'abbé Migne, 1817-t 12-p. 727.

La Bibliothèque de Vlierbeek participa à la loi commune et fut dispersée. Les archives de l'Abbaye restèrent cachées dans une partie du monastère. En 1842, le dernier religieux en fit don à son décès au curé de Kessel-Loo. — Croyant que ces liasses de papiers renfermaient des écrits jansénistes, cet ecclésiastique à l'esprit inquiet et étroit, les brûla durant trois jours dans un four. L'histoire d'une abbaye, une des plus anciennes du pays, disparaissait en fumée et en cendres. — En 1125, lors de sa fondation, le monastère de Vlierbeek ne formait qu'un prieuré sous la dépendance de l'abbaye d'Afflighem. Il quitta cette tutelle en 1173 et le Pape Alexandre IV en 1257 par une bulle confirma son autonomie.

En 1518, sous l'abbatiat de Jean de Langrode, l'abbaye de Vlierbeek adopta la coutume disciplinaire et reformatrice de la Congrégation de Bursfeld. — Notre Collègue, le Révérend Dom Ursmer Berlière a bien voulu nous donner quelques renseignements bibliographiques concernant Pierre Scribs — qu'il reçoive ici nos sincères remerciements.

Le sceau de l'Abbaye de Vlierbeek représente la Vierge assise entre le soleil et la lune.

—

SOURCES DE DOCUMENTATION

—

— Archives de la Société Française des Collectionneurs d'ex-libris. t. 21, janvier et avril 1914, p. 12 et 63.

— J. Dielitz. Die Wahl und Densprüche. Frankfurt, 1884, p. 237.

— Les Armoiries des abbés des trois anciennes abbayes de Louvain, par Ed Van Even, in Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, t. 27, 2e série, tome 8, Anvers, 1872, p. 546-547, Pl. I. N° 31.

— Geschiedenis van Leuven geschreven in de jaren 1593 en 1594 door Willem Boonen en uitgegeven door Edw. Van Even, tweede deel, Leuven, 1880. (Aanteekeningen van Pelckmans).

— Edw. Van Even. Louvain monumental. Louvain, 1860 p. 241 à 244.

— Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas., etc., tome V.

— Parisiis 1731, p. 52-53

— Ant. Sanderus. Chorographia Sacra Brabantiae. Tomus Primus, Hagae Comitum. 1726, p. 55-68-69.

— Joannis Molani. Historiae Lovaniensium libri XIV — pars prima, (éditées par de Ram.) Bruxellis, 1861, p. 183-189.

— Het Schouwburg der Nederlanden, enz. Eerste deel. 't Antwerpen. M. Spanoghe. 1785. p. 253.
— Le Roy. Groot Kerkelyk tooneel des Hertogdoms van Brabant. 's Gravenhage, Christiaan van Lom. 1727. p 55, et planche représentant l'abbaye, gravée par J. Harrewyn.
— Edw. Van Even. Louvain dans le passé et dans le présent. Louvain. 1891. p. 452 et suiv.
— Van Gestel. Hist. Sacra et profana archiepiacopatus Mechliniensis. t. I p. 1725 et suiv.
— Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I. 1864 p. 357 et suivi. t. 23, 1892. p. 129. t. 37, 1911. p. 11, en note.
— Guill. Simenon. Chronique de Servais Fullon Liège MCMX. p. 95 et 98.
— Goetschalckx. Bydragen voor de Geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant. 1902 t. I blz 195.
— Ch. Piot. Le règne de Marie-Thérèse en Belgique. p. 202.
— Abbatum Vlierbacensium series (Catalogue des Manuscrits de la Bibl. Royale de Belgique. 1906. t. 6, p 134. N° 3797 (13553.)
— U. Berlière. L'ordre bénédictin en Belgique et ses réformes aux 15e et 16e siècles. in Revue Bénédictine. t. XI 1894. p. 1 à 16.
— Revue belge de Numismatique. t 4. 1848 p. 400.
— J. B. Gramaye. Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae. 1708. Cap. Lovanium. p. 32.

Dr. RAEYMAEKERS.

Un ex-libris de Dominique Gentis,

15e Evêque d'Anvers et 3e issu de l'Ordre des Dominicains

(1749-1758)

Gravé par L. J. Fruytiers. (1713 + 1782).

Armoiries : *D'or au chevron de gueules accompagné en chef et en pointe d'une canette d'argent et de deux quinte-feuilles de gueules placées aux cantons dextre et senestre.*

Chapeau d'évêque et 4 rangées de houppes. [1] Au bas de l'écu, une croix pectorale.

Devise : *Sine Spina et Ungue.* (Allusion aux quinte-feuilles et aux canettes du blason).

Né le 10 mars 1695 à Erkelenz, localité du duché de Juliers, Dominique Gentis commença ses études dans sa ville natale. Après avoir terminé ses humanités à Juliers, il prit une inscription à l'Université de Cologne et finit avec succès la philosophie à peine âgé de 16 ans. Ayant pris l'habit religieux au couvent des Dominicains de la même ville, il continua ses études et devint licencié en théologie. Vers 1720, il fut appelé aux fonctions de préfet des études au couvent de son ordre dédié à la Sainte-Croix, et ne cessa de se perfectionner dans le domaine religieux. C'est ainsi qu'en 1724, il publia

(1) Le nombre de houppes est variable. Pour les évêques, il est de dix posées sur 4 rangs ; toutefois cette règle souffre de nombreuses exceptions. Les Evêques Van Susteren et de Castillion pour le diocèse de Bruges, les Evêques Triest et d'Allamont pour le diocèse de Gand ont 3 rangs de houppes sur leurs méreaux. Il en est de même pour les méreaux des Evêques Van Beughem (Anvers) et Van der Noot (Gand). de Béthune, Méreaux des familles brugeoises, p. 63-299. — Van Loon. t 3, édit. franç. p. 325.

chez Otto Steinhausen, imprimeur à Cologne, l'ouvrage ayant pour titre : *Suprema Dei potestas inviolota, illibata per praedestinationem physicam modernorum Thomistorum, quae et antiquorum necnon divi Thomae exhibitora Dominico Gentis.* — Coloniae, 1 volume in-8.— 12 ans plus tard, il obtint le bonnet de docteur en théologie.

Se conformant à un ordre du Général des Dominicains, il se rendit à Rome et fut chargé de la direction de la Bibliotheca Casanata (1) installée au couvent de la Minerve. En qualité de consulteur près du tribunal de l'Inquisition, il eut l'occasion de faire preuve d'aptitude et de talents de diplomate. C'est ainsi qu'il devint successivement le chargé d'affaires près de la Cour Romaine des Princes-Evêques de Wurtzbourg et de Leutmeritz, du Prince Clément, Auguste de Bavière, électeur de Cologne et de S. M. l'Impératrice Marie-Thérèse. Dans un consistoire des cardinaux tenu le 5 mai 1749 sous la présidence de Benoit XIV, il fut élu évêque et le 11 du même mois, sacré dans l'église de Notre Dame de la Paix. Ce furent le cardinal Charles Guidoboni Cavalchini assisté de Joseph-Marie Ferroni, archevêque de Damas et de Ferdinand Marie de Rubais qui présidèrent la cérémonie. Afin de récompenser le diplomate des services rendus à la Maison d'Autriche, Marie-Thérèse appela l'Evêque Gentis au siège d'Anvers devenu vacant par suite de la mort de Mgr. Joseph-François Anselme Werbrouck et lui conféra les fonctions de Conseiller d'Etat. Le 18 septembre 1749, il arriva en cette ville, et le 15 octobre suivant, il fut reconnu solemnellement avec le cérémonial usuel. Il dirigea son diocèse durant près de 9 ans et mourut le 5 juillet 1758, âgé de 63 ans. (2)

Il fut le 15e Evêque du siège d'Anvers et eût pour successeur Henri-Gabriel Van Gameren, ancien Primus de l'Université et chanoine de l'église St. Pierre à Louvain.

Mgr. de Ram, l'historien des évêques d'Anvers, nous fait connai-

(1) Fondée par le Cardinal Casanate, elle est une des plus riches de Rome par le nombre des ouvrages imprimés qu'elle renferme.

(2) Il laissait un frère, Martin Gentis, Echevin de la ville d'Erkelenz ; une belle-sœur, veuve de Thomas Gentis ; une sœur en religion S. Bonaventure au Couvent de Sion à Maeseyck ainsi que des neveux et des nièces.

tre son administration ainsi que ses lettres pastorales et autres qu'il envoya à son personnel diocésain. Chrétien de Trazegnies, organiste du chapitre d'Anvers, étant décédé en septembre 1757, Mgr. Gentis fit des instances près de son collègue de Gand Mgr. Maximilien, Antoine Van der Noot pour faire revenir dans son diocèse et y occuper la place vacante le licencié es-droit Dieudonné Raaick ou de Ryck, (1) compositeur renommé attaché à la Cathédrale de St Bavon. Le 12 juin 1758, devant le Notaire P. Schepmans, assisté de ses deux clercs comme témoins, Mgr. Gentis fit son testament. Des legs et des cadeaux sont faits à son camérier, à son secrétaire, à sa famille et à ses familiers ; des gratifications à ses domestiques ; des messes à son intention à l'égliss des Dominicains à Anvers. Comme volonté personnelle, il demande à être enterré dans le caveau du chœur de la cathédrale avec le cérémonial usité pour les évêques, ses prédécesseurs. Un peu avant de mourir, il a du prendre d'autres dispotions concernant ses funérailles attendu que Mgr. de Ram ajoute qu'elles se firent : *Nulla comitatus pompa aut oratione funebra ut extremis tabulis praescripserat.* Le même auteur décrit la maladie qui l'emporta dans la tombe de la façon suivante : *lenta tabe sensim exhautus naturae debitum solvit.* Mgr. Gentis serait donc mort des suites d'une phtisie lente. Dans la grande sacristie de la cathédrale d'Anvers, on peut voir son portrait. L'Evêque assis dans un fauteuil porte l'habit de son Ordre et par dessus le rochet, l'aumusse noire doublée d'hermine et de pourpre ; la croix sur la poitrine. Dans la main droite, il tient une lettre portant l'inscription : *A sa Grandeur Monseigneur F. Dominique de Gentis, Evêque d'Anvers et Conseiller d'Etat de S. M. l'Impératrice Reine et ici.* Il y a quelques années, ce portrait a été rentoilé par les soins de Monsieur Paul Claes, restaurateur à Anvers. Le même artiste nous a assuré qu'il existe un second portrait du même personnage et qui a fait partie de la collection de feu Monsieur Maillard, peintre-restaurateur à Anvers. D'après Monsieur Claes, ce dernier serait une œuvre originale et le portrait de la cathédrale n'en serait qu'une copie agrandie et exécutée vers la même époque. La toile a la même

(1) Celui-ci mourut à Anvers le 30 novembre 1764 et fut enterré au cimtière de Notre-Dame le 2 décembre suivant.

structure mais l'exécution de l'original est meilleure et plus soignée. L'ex-libris de Mgr. Gentis, assurément fort-rare, a été exécuté par Louis Fruytiers. (1)

Hauteur : 120 millimètres ; Largeur : 81 millimètres, environ.

Ainsi qu'il a bien voulu nous l'écrire, notre collègue et Secrétaire de l'Académie, Monsieur Fernand Donnet possède également un ex-libris du même évêque gravé par L. Fruytiers, daté de 1750 et avec les mêmes armoiries. Vainement, nous avons recherché celles-ci dans les Monuments funéraires de la province d'Anvers et dans d'autres ouvrages que nous avions à notre disposition. Les Archives de la province d'Anvers ne possèdent aucune pièce concernant l'Evêque Gentis ou reproduisant son blason.

Monsieur Fernand Donnet, a bien voulu attirer notre attention au sujet des pièces de circonstance imprimées à l'occasion de l'installation de cet Evêque. A la Bibliothèque de l'Université de Gand, dans la section des Belles-lettres, nous avons trouvé de bons éléments d'identification pour les armoiries de Gentis. Ainsi le Bl. 9062/9 est une pièce de circonstance faite par le gymnase des Augustins d'Anvers pour célébrer l'installation de l'évêque Gentis. Imprimée chez Martin Verdussen, cette plaquette montre 6 allégories dont les encadrements en style Louis XV sont surmontés d'un blason correct avec la devise : *Sine Spina et ungue.* L. Fruytiers en est l'auteur.

Le Bl. 9062/10 est également une poésie faite à l'occasion de la même installation par le gymnase des Jésuites d'Anvers. Elle contient une planche avec le blason correct et avec la même devise ; gravée par Pièrre Balthazar Bouttats et au dessus, on voit les armoiries de l'Ordre des Dominicains : Le chien passant et tenant dans la gueule une torche enflammée. (2) Au milieu des flammes un

(1) Un exemplaire est signalé dans le *Journal of the Ex-libris Society* de Londres (1898). — Un autre provenant de la Collection A. de Remacle fut vendu le 4 décembre 1912 à l'Hôtel Drouot (voir le Catalogue de vente p. 23, N° 2966.)

(2) L'ordre des Dominicains ou des Frères-Prêcheurs fut fondé à Toulouse en 1205 par Dominique de Guzman, religieux espagnol. Les Dominicains furent toujours considérés comme les plus fidèles et vigilants défenseurs de

globe crucifère. La brochure en question imprimée, chez la veuve Jacques Bernard Jouret, contient une vue de l'Escaut, de la ville et de Notre-Dame d'Anvers dont la tour est penchée. Dans le ciel, des pièces d'artifice assez nombreuses s'épanouissent en élégantes rosaces.

Enfin, le Bl. 9058/27 montre des armoiries non correctes de Gentis ; d'argent avec un chevron d'or ; en chef, deux roses de gueules et deux canettes d'argent et au dessus, le blason des Dominicains avec le chien passant sur terrasse. La plaquette que les contient fourmille d'anagrammes, passe-temps à la fois laborieux, frivole et dans les goûts des religieux de l'époque. Elle a été imprimée par la Veuve Pierre Jouret, typographe de la ville et de l'evêché. J. F. Aerts est l'auteur de la gravure. (1)

Par sa lettre du 6 novembre 1919, Monsieur l'Archiviste Laenen, de l'Archevéché de Malines, a bien voulu nous donner les renseignements qui suivent concernant les mêmes armoiries et trouvées dans un manuscrit : *Belgica Christiana*, de J. F. Foppens, le continuateur des *Opera Diplomatica* de Miraeus. Dans le tome I de cet ouvrage, déposé aux Archives de l'Archevéché, Gentis blasonne dans le texte ; *d'or au chevron de gueules accompagné de deux roses et de deux merlettes de même.* Le dessin qui accompagne le

la religion du Christ. *(Domini Canes)*. Armoiries : *Argent chapé de sable.* Plus tard, ce blason fut complété la façon suivante en pointe : *un stipe de palmier et une branche de lis posés en sautoir dans une couronne ouverte et sur le tout une étoile d'or à 8 rais.* Ces armoiries subirent d'assez nombreuses variantes de détail. A titre d'exemple, nous citerons l'ex-libris du Monastère des Dominicains de Ratisbone, gravé au 18e siècle par J. A. Friedrich. (Voir à son sujet, Karl Emich Count zu Leiningen-Westerburg, German Book-Plates, London 1901, page, 309-310). Dans la composition des armoiries susdites, le chien rappelle le songe de la mère de St. Dominique ; de même, l'étoile rayonnante est une allusion au baptème de son fils. Voir à ce sujet : Acta Sanctorum. (Belgii) Antverpiæ. 1733, t 1 p. 380. (De Sancto Dominico, Confessore.) Cahier, Caractéristiques des Saints. Voir Chien, p 216.

(1) J. F. Aerts, né à Anvers vers 1730, fut admis dans la Corporation de St. Luc, en 1752. Il grava les ex-libris de l'Evêque Van Gameren et de Baudouin de Meulenaere etc , ainsi que des images religieuses dont une offrande à St. Sevère par les Tisserands d'Anvers et des sujets allégoriques. Nous lui connaissons d'autres armoiries pour des pièces de circonstance.

texte est correct parce que les merlettes sont d'argent. Dans le dépôt de Malines, il existe également des sceaux plaqués de cet évêque mais ils ne sont pas assez distincts pour en déterminer les émaux.

Dans le *Vlaamsche School* de 1869, nous trouvons une série d'articles signés F. V. et donnant une courte biographie des Evêques d'Anvers avec la description de leurs armoiries. Le blason Gentis broche la croix fleur delysée de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Toutefois, l'auteur ajoute en note que les armoiries de cet évêque sont parfois surmontées de celles de l'Ordre des Dominicains.

En 1758 et peu de temps après son décès, la bibliothèque de Mgr. Gentis fut vendue publiquement à Anvers et eût les honneurs d'un catalogue. Les bibliothèques des Universités de Liège et de Gand ne possèdent pas cette brochure. Nous l'avons trouvé mentionnée dans la nombreuse série des opuscules de vente de livres de la collection de J. L. Massau, livrée aux enchères à Bruxelles en mars 1848. Nous ignorons le nom de l'acheteur de cette importante réunion de documents assurément intéressants.

—

SOURCES DE DOCUMENTATION.

—

Biographie Nationale - t. 7 - 1880.— 83 p. 609 et suivantes.

P. F. X. de Ram-Synopsis auctorum Ecclesiæ Antverp. etc., Bruxellis. 1856. — P. 80-81-82.

Analectes pour servir à l'histoire écclésiastique de la Belgique. t. 5. - 1868 P. 51. - t. 15. 1878 P. 256 à 261.

Pius B. Gams. - Séries episcoporum ecclesiæ catholicæ-Ratisbonæ 1873. P. 247.-

Inscriptions funéraires et monumentales de la Province d'Anvers. 1er volume, Anvers, Eglise Cathédrale. 1865. P. 57-326 ; tome 4. P. 147 ; tome 5. P. 132.

Lod. Torfs. Nieuwe Geschiedenis van Antwerpen. Antwerpen. 1866- Blz. 387.

F. H. Mertens en K. L. Torfs. Geschiedenis van Antwerpen. Vierde deel. Antwerpen. 1848. - Blz. 626.

J. N. Paquot. Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des vingt-sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège et de quelques contrées voisines. - Louvain, Librairie Académique - 1768. - Edit. in fol. tome 2. P. 516 et suiv.

Chronyke van Antwerpen enz. versierd met 54 copere plaeten - 'TAntwerpen, de Roveroy, - 1775 blz. 42.

J. F. Foppens. - Chronologia sacra Episcoporum Belgii etc., Bruxellis apud Antonium d'Ours - 1761 P. 36.

Renseignements fournis par M. Brunin, membre de la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand, par Mr. Fernand Donnet et par Mr. le Chanoine Laenen.

de Ram. Nova et absoluta collectio synodorum episcopatus Antverpiensis. Lovanii, 1858, tomus tertius p. LXIX etc. p. 403 et suiv.

De Vlaamsche School, Antwerpen - 1869 - bladz 89-90.

Van Elewyck-Mathias Van der Gheyn et le célèbre fondeur de cloches de ce nom, Louvain - 1862 - P. 66 - 67.

Vreugde Viering ter Solemnele onthaeling van Syn Hoogweerdigheid Jacobus Thomas Josephus Wellens, XVII[e] Bisschop der Stad Antwerpen op den 9[e] September 1776 agtervolgt van den levensloop van alle de Bisschoppen van Antwerpen sedert desselfs erectie in het jaer 1599 tot het tegenwoordig jaer 1776 - Tot Loven, by Jacobs, enz. 1776.

Journal of the Ex-libris Society London 1898 - t. 8. p. 155.

Henri Tausin. Supplément au dictionnaire des devises historiques et héraldiques - 1895 - t. 2 - p. 478.

idem. Dictionnaire des devises ecclésiastiques - 1907 - p. 186. N° 1874.

*
* *

Louis-Joseph Fruytiers, fils de Pierre et d'Anne-Marie Grangé, naquit à Malines le 21 février 1713 et fut tenu sur les fonts baptismaux de l'Eglise St-Rombaut par Henri Charlier et Marie-Isabelle Grangé. M. H. Coninckx, Secrétaire du Cercle Archéologique, Littéraire et Artistique de Malines a retrouvé le nom de Fruytiers en cette ville jusqu'en 1539 sans toutefois pouvoir établir une filiation quelconque. Il est probable que L. Fruytiers reçut des leçons de dessin et de gravure d'un professionnel installé à Malines ; tels Antoine Opdebeeck, Joffroy. Nous avons des raisons de croire qu'il produisit quelques œuvres en coopérant notamment à l'illustration du livre consacré à l'Immaculée N.-D. d'Hanswyck par P. Siré. A l'âge de 37 ans, il fut reçu le 18 décembre 1750 à la Corporation de St-Luc à Anvers. (1) En 1753,

(1) Dans l'ouvrage de Mr. B. Linnig, la *Gravure en Belgique*, nous avons pris soixante noms de graveurs au sujet desquels on connait la date de naissance et l'année de l'admission au sein de la Corporation de St. Luc. Une

il devint doyen de cette institution artistique et figure dans les Liggeren comme *plaetsnyder*. Dans la rue des Peignes, il avait

première série composée de 30 graveurs a été établie pour les artistes d'origine anversoise; la seconde comprenant ceux nés hors de cette ville ou en pays étranger.

Age	Série I nés à Anvers	Série II nés hors de la ville d'Anvers
13 ans	2	
14		
15	1	
16	2	
17		
18	2	
19	3	
20	4	2
21	2	1
22	3	1
23	2	2
24	1	
25	1	1
26	2	
27	1	3
28		2
29		1
30	1	2
31		3
32		1
33		3
34	2	
35		
36		
37	1 (1)	2
38		
39		1
40		1
41		2
42		1
43		
44		1
Totaux	30	30
Moyenne arithmétique	22 ans	30,7 ans

Observations : (1) Henri Causé favorablement connu comme graveur avant son entrée à St. Luc.

ouvert un commerce d'estampes. Il mourut le 22 février 1782 à l'âge de 69 ans et fut inhumé au cimetière de Notre-Dame. Ce fut un artiste laborieux qui travailla durant de longues années et au sujet duquel nous avons tenu à receuillir dans le cours de nos lectures des notes au sujet de son œuvre. D'un talent très inégal, il a laissé des gravures bonnes au point de vue de l'arrangement des sujets et de leur exécution à côté d'autres mal ordonnés et d'un dessin lourd. Dans cette seconde catégorie, nous rangeons beaucoup de ses images religieuses volantes. (1) Ses premières productions sont signées : *L. J. Fruytiers*, et dans la suite, il inscrit au bas de ses gravures. *L. Fruytiers* ou *L. J.* ou *L. Fruytiers f. Ant·* ou *Antverpiae* et avec ou sans indication de l'année.

Dans *Hanswyck ende het wonderdadigh beeldt van de alderheylighste beeldt ende Moeder Godts Maria eertyds buyten nu binnen Mecheten voorgestelt door Petrus Siré. Tot Dendermonde, by Jacobus Ducaju. 1738.* (2) Nous trouvons 4 gravures signées ; les autres sont anonymes et probablement ont été exécutées par Joffroy, Jean-Baptiste, historien, peintre et graveur à Malines. (1669 + 1740).

Fruytiers donne des vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'église Notre-Dame d'Hanswyck, ainsi que les gravures des deux

Dans la Première série, on voit le maximum des admissions à l'âge de 19 à 20 ans et la moyenne générale est à 22 ans.

Dans la seconde série, réservée aux étrangers, on le trouve à 27, 31 et 33 ans et la moyenne générale est à 30 ans révolus.

L'Académie de St. Luc juissant d'une grande réputation, il est compréhensible que les jeunes étrangers avant de demander leur inscription à cette corporation artistique s'initiaient près d'un maître installé dans leur ville natale. L'Ecole était pour eux un centre de perfectionnement de leur art et de protection de leurs privilèges professionnels.

(1) Nous en excepterons toutefois une Ste Marie-Magdeleine imprimée sur parchemin et coloriée. Les collections de feu Mr Louvau, rue du Puy à Honfleur contenaient en 1915 une bel exemplaire de cette impression.

Nous ne pouvons en dire autant de celle intitulée : *Myn ziele is bedroeft totter doodt.* Math. 16 et inserée dans *De geestelycke Bruyt oft de Godtminnende ziel, enz. t'Antwerpen by de Weduwe van Antonus I. Du Caju, by de Borse, 1754.* (Bibl. U. de Gand. Bl. 8667[3]).

(2) Exemplaire de la bibliotèque de l'Université de Gand. Hi. 4944 ou Hi 9579[4].

beaux bas-reliefs en terre cuite de Luc. Faydherbe représentant l'une, la chute du Christ sous la croix et l'autre, l'enfant Jésus dans l'étable de Bethléem.

Pour la *Chronycke van Antwerpen. Antwerpen by Rooveroy*, *1775*, il fit les armoiries de Jean-Augustin Van den Cruyce, Bourgmestre d'Anvers et Trésorier-Général de cette ville. Il est fort probable qu'il fut l'auteur des encadrements de cet ouvrage.

L'Histoire des Hosties miraculeuses qu'on nomme le Très-Saint Sacrément du Miracle, qui se conserve à Bruxelles depuis 1378 et *dont on célèbre tous les cinquante ans l'année jubilaire*, à Bruxelles. J. Van den Berghen, 1770, in-12 avec frontispice, renferme également ses productions. Dans l'édition de 1820 de B. Le Francq, libraire à Bruxelles, rue de la Madeleine, il y a 27 gravures signées et une anonyme. Il s'agit de la planche 16, page 79.

Il fit le portrait (avec armoiries et inscription) de Henri-Gabriel van Gameren 26e Evêque d'Anvers. (1700-1775). Le cuivre original se trouve dans les collections du Musée du Steen à Anvers. Nous signalerons parmi une nombreuse série d'images religieuses, une offrande à St-Sévère par les Tisserands d'Anvers, deux Stes Lucie mal dessinées et gravées ; une gravure représentant l'Enfant Jésus portant un gâteau de nouvel an. Il aborda également le genre satirique et une bonne dizaine de gravures environ dans ce domaine lui sont attribuées. Il fut l'auteur d'une vue de l'Escaut pris par la glace en 1776. Au Musée Plantin-Moretus, son nom rappelle une liste de modèles de planches de modes de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

A la bibliothèque de l'Université de Gand, nous avons trouvé des armoiries et des allégories exécutées par cet artiste et par d'autres pour des plaquettes de poésies de circonstance (inaugurations, thèses, théâtres etc.,) dédiées à des évêques, à des chanoines et à des abbés. En ce qui concerne notre graveur, nous rangerons ses proproductions par ordre de date.

1749. Bibl. Université de Gand. Bl. 9062⁹. Armoiries de Dominique de Gentis 15e Evêque d'Anvers — poésie de circonstance faite par le Gymnasium des Augustins d'Anvers, pour célébrer l'installation en 1749 de l'Evêque. La plaquette con-

tient encore 6 gravures allégoriques avec encadrements surmontés du blason correct de Gentis. Imprim. Martin Verdussen.

Bl. 9070[24]. Armoiries de Jean, Chrysostôme Sammels, abbé de St-Michel à Anvers — pour *Theses Theologicæ de Sacramentis in genere et tribus prioribus* etc. par R D. Gabriel Raeymaekers, chanoine de la même Abbaye. Impr. Joann. Grangé. Antverpia, 1749.

1754. Bl. 9063[15]. Armoiries de Jacques Thomas, abbé de l'Abbaye des Prémontrés à Anvers — poésie de circonstance avec la date du 3 avril 1754 et imprimée à Anvers chez J. François de Roveroy.

1759. Bl. 6191[13]. Bl. 9062[11]. Armoiries de Henri-Gabriel Van Gameren, 16e Evêque d'Anvers. Vie.
Pièce jouée au Théâtre du gymnase des Augustins de cette ville.

1762. Bl. 9063[4]. Armoiries d'Antoine Varendonck, 51e abbé de St-Michel à Anvers — pièce de circonstance pour son installation le 17 Septembre 1762. Imprimée à Anvers, sans date et sans nom du typographe.

1763. Bl 6191[18]. Armoiries de Louis-Marie Herry, un protecteur des Jésuites à Malines — pièce de théâtre, imprimée chez Jean-François Van der Elst à Malines et représentée les 29 et 30 Août 1763 en cette ville.

1770. Bl. 6191[20]. Armoiries de Hyacinthe-Jacques-Jean de Partz, chanoine gradué. *In Baasa delens stirpem Jeroboam in scenam dabitur a studiosa juventute Gymnasii Societatis Jesu Mechiliniæ* die *31 Aug. et 1 Sept. 1770. Mechliniæ, J. J. Van der Elst.*

Bl. 9057[20]. Armoiries de Norbert Bruyndonck, abbé de l'Abbaye de St-Bernard près d'Anvers — poésie de circonstance. (1-VI-1770.) Impr. à Anvers, Jean Pierre De Cort.

1772. Bl. 9057[23], 9057[27], 9063[15], 9063[5], 9066[10] ; Armoiries de Marcellus Devos, 52e abbé de l'Abbaye de St-Michel à Anvers. — poésie de circonstance pour son installation le 30-4-1772. Anvers. Imprim. Jean-Godefroid-Joseph de Roveroy — et J. P. De Cort.

Bl. 9066. Armoiries de Gisbert Halloint, Abbé de l'Abbaye d'Averbode — poésie de circonstance pour le 10 octobre 1773.

1776. Bl 6191[23], 9062[13], Armoiries de Jacques, Thomas, Joseph Wellens, 17e évêque d'Anvers — poésie faite par les Augustins de cette ville. Dans la première plaquette, il y a 12 gravures allégoriques par Fruytiers, avec encadrements surmontés des armoiries de l'évêque. Le burin est moins incisif et l'exécution peu vigoureuse.

A la Bibliothèque de l'Université de Gand, Bl. 1981[8], g. 2775, g. 2776, g. 3021, une image allégorique : *Rendez Justice. — Le Souvenir* dans *Den Vreugd en vruchtwekkenden Theater van Apollo ofte Invallende gedachten op den levensloop van den mensch enz. door M. D. W. Tot Gend by C. J. Fernand 1778 5 deelen.*

Enfin dans le monde des collectionneurs d'ex-libris belges, il est connu par les pièces suivantes :

1740. J. G. Michiels, Capitaine de l'Amirauté et bibliophile anversois.

F. A. E. Bruynincx, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, mort le 7 avril 1791, (2) et dont nous connaissons une impression en noir et en vert.

Louis Bosch, curé à Tamise et prêtre de l'Oratoire, assis dans une bibliothèque. (+1764) C'est un des plus beaux ex-libris de la seconde moitié du 18e siècle.

Jacques-Albert Dormer (1736-1776).

Jean-Baptiste Nieles Avocat et Echevin d'Anvers. (1710-1764). Deux grandeurs, en noir.

Ignace Antoine Van Heurck, Juge de la chambre de Tonlieu à Anvers. (1711-1742); non signé et avec doute.

1761. Henri, Gabriel van Gameren, Evêque d'Anvers (1770-1775) Godefroid van Paffenrode. (1740-1788) Impressions en noir, en bleu et en rouge. 2 grandeurs.

1765. Joseph, Antoine, Marie Meyers. (1726+1806).

(2) Pour son *Curriculum vitæ*, consulter les analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t 21, 1888, p. 143.

Jacque, Thomas, Joseph Wellens, Evêque d'Anvers. (1726 + 1784). Impressions en noir et en bleu. 2 grandeurs.

Jean Augustin Van den Cruyce, Bourgmestre de la Ville d'Anvers. (1721-1796).

1782. Pierre, François Hermans, en religion Frère Godefroid Hermans, né le 19-XI-1725. 44e abbé de l'abbaye de Tongerloo ; + 13-VII-1799.

Van Paffenrode, riche bibliophile, décédé à Anvers en 1792. Impression en noir et en bistre.

Pour compléter cette série, nous citerons sous bénéfice d'inventaire, celui d'un membre de la famille Molinet d'Hardemar. Catalogue de la vente d'ex-libris français héraldiques des 30-31 mai 1910 (Collection A. de R. p. 35, no 688). Cette famille originaire de l'Ile de France blasonne d'argent à trois anilles de sable (Rietstap). Il y a lieu de remarquer que les Asdonck, Van Cattenburch, Van Hersel, Houbraken de Meulenaer, Van Vlierden, Yden, Van der Eyck etc. tous noms de consonnance flamande ont les mêmes meubles et émaux. Fruytiers a pu graver un ex-libris pour l'un de ceux-ci.

Dans son dictionnaire des dessinateurs et graveurs, Wiggishoff renseigne d'après A. Esquieu et Fernand Henry un ex-libris pour V. Mols. (1915, p. 256).

Pour Jean Van Bouchout, bibliophile anversois mort en 1767, L. Fruytiers dessina et grava un bel ex-libris, style Louis XV, avec des amours dans une bibliothèque. Impression en noir et en bistre. Une variante montre à la portie inférieure de la gravure une banderole avec l'inscription : *Ex bibliotheca Joannis van Bouchout.*

M. Louis Fruytiers est fort rarement cité dans les dictionnaires artistiques. C'est ainsi que Le Blanc et Immerseel ne le mentionnent pas. La Biographie nationale est muette à son regard. W. Drugulin, Lager Katalog Leipziger Kunst Comptoir, I Atbheilung no 59, p. 28 renseigne la mise en vente de deux portraits fort rares du chevalier de Pangey, seigneur espagnol, gravés par L. J. Fruytiers. Ch. Kramm, De Levens en Werken der Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders, enz., tweede deel, Amsterdam 1858, bladz. 517 et Frédéric Muller, Beschrijvende Catalogus van

7000 portretten van Nederlanders, enz. Amsterdam 1853. bz. 245-246, citent le portrait de J. Van der Steen, un dignitaire de l'Eglise Réformée de Hollande et pasteur de Haarlem (1) († 748.) Fruytiers a buriné ce portrait d'après le vivant en 1745 à Malines. La disposition du modèle et l'arrangement du milieu rappellent l'ex-libris exécuté vers 1740 par le même pour l'abbé Bosch, curé à Tamise. Vainement, on chercherait des renseigements le concernant dans le grand catalogue de Van Hulthem-de Bremaeker. Waagen, Treasures, II. p. 268, mentionne une gravure fort rare signée *L. Fruytiers*, représentant une paysanne près d'un berceau et entourée de trois enfants. Dans son dictionnaire biographique, Van der Aa (5e vol. Haarlem 1859. p. 266) consacre au même graveur quelques lignes. Par contre. Bryan semble ignorer son existence. Von Wurzbach cite trois de ses œuvres signalées plushaut. Benezit se borne à le ranger dans l'Ecole hollandaise, sans autres détails. Dans son Recueil d'Autographes, Anvers 1846, Bogaert nous donne un fac-simile de sa signature : Ludovicus Fruytiers. 1754.

(1) Il est à remarquer qu'à la fin du 17e et dans le courant du 18e siècle, il y a eu des Van der Steen à Malines. Parmi les pasteurs hollandais du 18e siècle, on rencontre assez bien de belges

DR. RAEYMAEKERS.

